



HAL
open science

La Bretagne Linguistique

Mannaïg Thomas

► **To cite this version:**

Mannaïg Thomas. La Bretagne Linguistique. La Bretagne Linguistique, 17, pp.286, 2013. hal-01164103

HAL Id: hal-01164103

<https://hal.univ-brest.fr/hal-01164103v1>

Submitted on 31 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

17

Centre de Recherche
Bretonne et Celtique

 UBO
université de Bretagne
occidentale



17 | 2013

Varia

Mannaig Thomas et Nelly Blanchard (dir.)



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1288>

DOI : 10.4000/lbl.1288

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2013

ISBN : 979-10-92331-00-4

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Mannaig Thomas et Nelly Blanchard (dir.), *La Bretagne Linguistique*, 17 | 2013 [En ligne], mis en ligne le 09 novembre 2020, consulté le 22 mai 2021. URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1288> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.1288>



La Bretagne Linguistique est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

LA BRETAGNE LINGUISTIQUE

Volume 17

Sous la direction de Mannaig Thomas

Avec la collaboration du comité de direction du GRELB
(Groupe de recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne)

Centre de Recherche Bretonne et Celtique
Université de Bretagne Occidentale, Brest
Université Européenne de Bretagne

- 2012 -

*Nous tenons à rendre hommage à Jean-Christophe Cassard,
qui nous a quittés cet hiver, pour sa relecture attentive des
articles de ce numéro et des précédents.*

Comité de lecture

Aurelia ARKOTXA (IKER, UMR 5478), Nelly BLANCHARD (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451/UMS 3554), Jean-Yves CASANOVA (Centre de recherche en poésie et histoire littéraire, EA 3003), Francis FAVEREAU (Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451), Daniel LE BRIS Centre de recherche bretonne et celtique, EA 4451/UMS 3554), Charles VIDEGAIN (IKER UMR 5478)

Avec le soutien du Conseil général du Finistère
et de Brest Métropole Océane

Secrétariat et mise en page : Claude Roy
Maquette de couverture : Céline Siguret
(Le dictionnaire de Coëtanlem, photo M. Thomas © UBO)

CRBC
20, rue Duquesne - CS 93837
29238 Brest Cedex 3
www.univ-brest.fr/Recherche/Laboratoire/CRBC

ISSN : 1270-2412
ISBN : 979-10-92331-00-4

© Février 2013

Préface De L'auteur Des Remarques.

un auteur à genoux dans une humble préface
au Lecteur qui ennuie a beau demander grace.

Boiteau Des précaux.

Comme je n'ai jamais eu l'intention de me faire
imprimer, pas même celle de faire un livre, je me
serois dispensé volontiers du soin de composer
une préface, si je n'avois eu pour but de donner à
mes descendants, ou à l'amateur curieux de la langue
Bretonne, entre les mains de qui ce Manuscrit
pourroit tomber, quelques avertissements, que j'ai
jugé nécessaires, pour en faciliter l'intelligence. En
Effet ce n'est pas un nouveau Dictionnaire que j'entreprends
de Rédiger, c'est tout simplement un Recueil des
Remarques que j'ai faites sur le bon ouvrage de
Dom Pelletier. La vaste Erudition de ces sçavant
Religieux et la connoissance qu'il avoit, tant des
Langues anciennes que des langues orientales, le
mirent à même d'approfondir la nôtre et de nous
enrichir du meilleur Dictionnaire que nous possédions,
Mais la Reconnoissance et l'admiration dont je
suis pénétré ne m'aveuglent cependant pas sur les
défauts inséparables des productions humaines. Dom
Faithandieu, Son Editeur, en a reconnu quelques-uns: j'ai
Eux m'appercéu de quelques autres, tels que la
prévention en faveur des langues étrangères, et la
prononciation défectueuse sur le premier article, on ne

2.

peut lui Sçavoir-mauvais gré d'avoir comparé, comme il l'a fait, les mots Bretons aux mots Latins, Grecs, Syriaques ou Hébreux; il en résulte souvent des observations curieuses ou des éclaircissements utiles; mais il n'est pas entièrement à l'abri de reproche à cet égard, puisqu'il semble conclure de ces rapprochements que la Langue Celtique se seroit formée ou auroit été dérivée de ces langues, quoiqu'il soit démontré que son antiquité ne se cède à aucune autre, et qu'au contraire la Grecque et la Latine et la plupart des langues modernes lui ont emprunté une grande quantité de mots, dont elles se sont enrichies. Dom Pelletier lui-même en est convenu quelquefois, malgré sa prévention; Et plusieurs Sçavants étrangers, aussi bien que nationaux en ont donné des preuves incontestables. Si on veut connoître ces auteurs on les trouvera indiqués dans les préfaces de Dom Mailandier du S. Grégoire, du S. Maunoir, et dans nos historiens. on peut consulter surtout le livre de l'antiquité de la nation et de la Langue des Celtes, par Dom Paul Borron.

Quant à la prononciation defectueuse de D. Pelletier, je n'en juge que par les phrases qu'il nous a données de sa façon, où je remarque qu'il adoptoit quelquefois les changements qu'exigent les mates; qu'il les négligeoit d'autres fois; et qu'il y avoit mesmé des occasions où il les employoit mal-à-propos et d'une manière contraire à l'usage universel et constant de tous les Cantons de cette province, qui s'accordent assez bien sur les variations uniformes des mates, quoiqu'en plusieurs points ils diffèrent surtout le reste, à raison de la.

3

Diversité des dialectes il n'ignoroit sûrement pas ces variations: il sçavoit, par exemple, que le *b.* initial de plusieurs mots se changeoit tantôt en *l.* tantôt en *t.*; le *P* en *D* ou en *de* &c. mais il ne paroit pas avoir toujours exactement distingué les cas où cette variation étoit nécessaire; & lorsqu'il les a apperçus, il n'a pas toujours bien choisi la lettre par laquelle il convenoit de remplacer celle qui subissoit ce changement; en sorte qu'on seroit quelquefois tenté de croire qu'il regardoit ces variations comme indifférentes, ou que du moins le choix de la lettre parmi les analogues dépendoit uniquement de sa volonté; quoique ce choix, pour être régulier, dût être toujours subordonné à ce qui précédoit et nécessitoit le changement; & je n'en suis pas surpris, car indépendamment des autres difficultés que présente notre langue, celle de varier si fréquemment les lettres initiales d'une grande quantité de mots, de les varier à propos & d'une manière convenable, fera toujours un obstacle très difficile pour tout étranger qui voudroit bien parler, quelque sçavant qu'il pût être par ailleurs; Et cependant, ce qu'on a peine à concevoir, c'est que cette difficulté, qui est seule capable de rebuter les personnes instruites, par l'attention continuelle qu'elle exige, n'arrête du tout pas les enfants accoutumés dès l'âge le plus tendre à se plier machinalement à toutes ces inflexions diverses, & à les varier à propos: aussi un enfant de sept à huit ans a-t-il la prononciation plus correcte.

4

que l'Étranger le plus habile; il ne soupçonne même pas des difficultés qui n'existent pas en Effet pour lui; il observe naturellement, et comme par instinct, toutes les règles de la Grammaire, Sans en connoître le mécanisme, Sans en avoir jamais entendu parler. Et qu'on ne s'imagine pas que ces règles sont une bagatelle; elles sont infiniment plus compliquées qu'on ne pense; semblables aux loix de la nature, elles existoient avant d'avoir été recueillies et rédigées par Lort, et les Grammaires que les S. P. Maunoir et Grégoire nous ont données sont encore bien insuffisantes à cet égard, quoique elles soient toujours fort utiles, faite de mieux, on en verra la preuve dans quelquesunes des remarques que j'ai eu occasion de faire.

C'est la lecture du Dictionnaire de Dom Leclerc qui m'a inspiré du goût pour notre langue; c'est elle qui a développé mes idées et qui a fait naître mes réflexions; et c'est en quelque façon à son auteur que je suis redevable du peu de connoissances que j'ai acquises dans la langue Celtique, et de tout ce qu'on pourra trouver de bon dans ces remarques, où j'ai tâché, autant qu'il dépendoit de moi, de suivre son plan et sa méthode, quoique nous différions d'opinion en plusieurs rencontres. S'Éditeur auroit souhaité que l'auteur de ce Dictionnaire l'eût enrichi d'un plus grand nombre d'observations Critiques et Historiques, comme le seul moyen d'éviter la sécheresse.

; près qu'inévitable à ces sortes d'ouvrages, convaincu
 de cette nécessité, j'ai eu la hardiesse ou pour mieux
 dire la témérité d'y suppléer. j'ai senti le besoin de
 tempérer par ce moyen l'aridité de quelques discussions
 plus épineuses qu'agréables, et j'ai voulu m'égayer
 aussi quelquefois, pour me distraire des tristes
 réflexions que me faisoient faire les désordres que
 la Révolution française entraînoit à sa suite, mais
 comme j'ai fait ces remarques à différentes époques,
 quelles étoient souvent interrompues et quelquefois même
 abandonnées, il en est résulté qu'il s'y trouve beaucoup
 de répétitions, des longueurs superflues, et des irrégularités
 nombreuses dans le style, malgré tous ces défauts, que
 je ne me dissimule point, et beaucoup d'autres encore
 qu'on y découvrira sans doute, je me suis déterminé à
 réunir dans ce manuscrit toutes mes notes et observa-
 tions, qui étoient auparavant éparses et isolées, dans
 l'espérance que quelques-unes d'elles, pourroient un jour être
 utiles à celui qui aura assez de talents et de courage
 pour entreprendre la Réforme de nos Dictionnaires
 et de nos Grammaires, on pourroit être surpris de
 m'entendre parler de la Réforme du Dictionnaire de
 D. Letellier, après l'avoir comblé d'éloges, je suis bien
 éloigné de les retracter, ce seroit une injustice de ma
 part, j'ai reconnu qu'il étoit fort bon et le meilleur
 que nous ayons, mais enfin il n'est ni parfait ni
 complet, tout le monde le sait, il en convenoit lui-même,
 celui du S. Maunoir n'est qu'un petit vocabulaire qui
 laisse beaucoup à désirer, le Dictionnaire du S. Grégoire,
 malgré la très grande abondance dont il fait paraître, a bien
 moins de substance que son volume n'a de grosseur, et

6

l'on pourroit sans lui faire tort en retrancher au moins
 les trois quarts: en effet que signifient la plüpart de
 ces synonymes, qu'il a pris presque tous du françois,
 Et qu'il s'est efforcé de rendre de mille manieres, pour
 leur donner un air Breton à qui seroient tous ces
 pitoyables diton, tous ces insipides quolibets qu'il a
 prétendu nous donner pour des proverbes? quelle est
 l'utilité de ces périphrases bucoliques, de ces termes de
 jargon qui n'ont cours que dans quelques petites colleries
 d'yvrognes ou de commeres, comme les termes de l'argot
 parmi les gueux? d'ailleurs malgré sa fécondité
 excessive, il lui manque encore plusieurs mots
 essentiels, qu'il ne paroît pas avoir connus; il en est
 plusieurs qu'il a mal rendus ou mal appliqués: il en
 est un plus grand nombre qu'il a défigurés de
 maniere à les rendre presque meconnoissables.

D. Paillandier dans la préface de j'a citée, dit en
 parlant du dictionnaire de S. Grégoire, qu'il ne fait
 „ sentir en aucune façon l'origine des mots dont la langue
 „ est composée, tandis que celui-ci annonce de bonne
 „ foi, dès l'intitule de son livre qu'il est nécessaire à
 „ tous ceux qui veulent apprendre à traduire le françois
 „ en Celtique... utile et curieux pour s'instruire à fond
 „ de la langue Bretonne, et pour trouver l'ethymologie
 „ de plusieurs mots françois et Bretons, de noms
 „ propres de villes et de maisons. » on rencontre en
 effet quelques ethymologies répandues çà et là
 dans son dictionnaire; mais les unes sont
 empruntées de D. de la Perce, les autres sont des
 son cré; et parmi celles-ci, j'en ai trouvés un très-
 petit nombre qui m'ont paru assez justes, tandis que

7

tout le reste m'a paru inepte ou puérile, ridicule
 ou absurde j'ai tout lieu de croire que d'autres que
 moi en ont porté le même jugement, puis qu'il
 s'en plaignit dans la préface de la Grammaire,
 où il soutenait modestement que ces Ethymologies
 étoient très utiles à Messieurs de l'Académie
 française qu'il avoit en particulier en vue. Ses
 intentions étoient louables: ses efforts méritoient des
 éloges et un succès plus heureux; mais toutes ces
 considérations n'empêchent pas que son Dictionnaire
 n'ait un besoin plus urgent de réforme que celui de D.
 Pelletier. Comme les remarques Grammaticales embrassent
 un Dictionnaire, je voudrois qu'elles en fussent totalement
 bannies et consignées dans une bonne Grammaire où
 elles se trouveroient à leur véritable place. Le Dictionnaire
 Breton-français pourroit, comme celui de D. Pelletier,
 contenir les Ethymologies; on pourroit se contenter de
 les indiquer dans le Dictionnaire français-Breton,
 sauf à renvoyer au Dictionnaire Breton-français
 ceux qui auroient la curiosité de s'instruire plus en
 détail de ces origines. Mais, dira quelqu'un, vous qui
 critiquez si librement les ouvrages des autres, que
 n'exécutez vous vous même les réformes que vous
 proposez? hélas je le voudrois de tout mon cœur, si mes
 talents, mes forces et mes autres occupations me le
 permettoient, mais avec mes infirmités, l'âge où je suis
 déjà parvenu, les devoirs que j'ai à remplir, et le
 défaut de connoissances suffisantes pour une si grande
 entreprise, tout ce que je puis faire, c'est de rassembler
 quelques matériaux, semblable à un simple manoeuvre;

je tâcherai de les transporter au pied du mur, laissant à quelque architecte habile le soin de les dégrossir, de les tailler, de les polir & d'employer ce qu'il y trouvera de bon dans la construction de l'Edifice.

Abbreviations dont j'ai fait usage.

A. D. signifie addition. Angl. Anglais.

Bret. . . . Breton.

C. . . . indique le nom de l'auteur.

C. L. P. D. . . . Corret la Doue d'auvergne.

D. P. De . . . Dom Pelletier.

D. P. P. . . . Dom Paul Perron.

fr. . . . français.

Gr. . . . Grec.

hébr. . . . hébreu.

irland. . . . irlandais.

Lat. . . . Latin.

P. G. . . . Père Grégoire.

P. M. . . . Père Maunoir.

R. . . . Remarque.

Sing. . . . Singulier. Pl. pluriel.

Avertissement.

L'orthographe de D. P. m'a paru préférable à celle de P. G. et je lui ai suivie presque toujours sans m'y astreindre servilement, puisque j'ai cru devoir m'en écarter quelquefois.

Les mots et les causes. Du *Dictionnaire* de Coëtanlem

à Chantal Simon-Guillou,
avec reconnaissance.

«Semblable à un simple manœuvre, je tacherai de les transporter au pied du mur, laissant à quelque architecte habile le soin de les dégrossir, de les tailler, de les polir et d'employer ce qu'il y trouvera de bon dans la construction de l'Édifice¹.»

Acheté par la ville de Brest grâce à la patiente entremise de Chantal Simon-Guillou et actuellement conservé au CRBC, le dictionnaire manuscrit dit de Coëtanlem est l'œuvre de Pierre Joseph Jean chevalier de Coëtanlem de Rostiviec, né à Saint-Martin-des-Champs en 1749 et mort à Henvic en 1827. Le titre que l'auteur donne à son manuscrit explique parfaitement l'ambition qui l'anime : *Dictionnaire de la langue bretonne [...], par Dom Louis Le Pelletier [...]* ; et c'est d'après cette édition que le présent manuscrit a été dressé avec des additions et remarques par Monsieur de Coëtanlem, en son château de Trogriffon, près Morlaix. Ce manuscrit, relié en huit volumes, comporte plus de 8 000 pages et constitue la dernière somme encyclopédique – dans le sens des Lumières – du breton.

1. COËTANLEM, «Préface de l'auteur des remarques» (I, 7-8).

Pourtant, les deux auteurs – le docteur Dujardin² et l'abbé Falc'hun³ – qui ont pu se pencher sur ce dictionnaire monumental avant qu'il ne soit rendu au public ont posé sur lui un regard parfois peu amène. C'est particulièrement vrai de l'abbé Falc'hun – « son intérêt linguistique est plus mince que ne laisseraient croire ses 8.334 pages⁴ » – et peut-être est-ce dû, notamment, au fait que ce dernier n'a pas bénéficié de beaucoup de temps pour le compulsiver. De même, la celtomanie échevelée du sieur de Coëtanlem n'est sans doute pas étrangère à leur prudente distance – ainsi, alors qu'il discute les étymologies présentées par Dom Le Pelletier (D.P. sous sa plume) à propos du mot « *scobitel* », Coëtanlem proclame-t-il de façon définitive :

mais à quelqu'étymologie qu'on s'arrête, son origine sera toujours bretonne ou celtique. La surprise de D.P. vient de ce qu'il considère toujours notre langue comme si elle avoit été bornée de tout temps à l'usage des paisans, sans songer qu'elle a été anciennement la langue dominante dans les Gaules et qu'en remontant plus haut, il y a tout lieu de croire qu'elle étoit la langue universelle de l'Europe. Ainsi quoique nos paisans ne jouent point au volant, son nom peut être parvenu jusqu'à eux⁵.

L'intérêt de cette somme est en effet ailleurs.

*

-
2. Louis DUJARDIN, « Un lexicographe breton ignoré : Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem de Rostiviec (1749-1827) », *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février 1948, n° 1, p. 42-48.
 3. François FALC'HUN, « Le dictionnaire breton de Coëtanlem », *Nouvelle Revue de Bretagne*, mars-avril 1948, n° 2 p. 108-113.
 4. F. FALC'HUN, *ibidem*, p. 113.
 5. VII, 260. D'autres exemples, sous l'article « *asen* » – « L'induction que tire D.P. de la rareté des ânes en Bretagne est des plus futiles puisque la langue celtique qu'on y parle encore aujourd'hui, a été autrefois répandue dans toute l'Europe et dans une grande partie de l'Asie. » (I, 160) – et sous l'article « *tour* » : « Ne sait-on pas que toutes les langues de l'Europe sont modernes ; qu'elles ont été presque toutes formées des débris de la celtique, qui a été la langue générale et commune pendant que les celtes y ont dominé ; que cette langue, quoiqu'un peu altérée aujourd'hui, s'est néanmoins conservée avec tous ses radicaux, chez les Bretons et les Gallois, descendants des anciens celtes, et que ce n'est qu'à l'aide de ces mêmes radicaux qu'on peut découvrir l'origine de la plupart des mots dont les autres langues de l'Europe se composent. » (VIII, 485-486)

Le polygraphe du manoir de Trogriffon compile et complète les grands dictionnaires d’Ancien Régime – à savoir ceux de Julien Maunoir (*Le sacré college de Jesvs divisé en cinq classes, ov l’on enseigne en langue Armorique les leçons Chrestiennes avec les 3 clefs pour y entrer, vn Dictionnaire, vne Grammaire & Syntaxe en même langue*, 1659), Grégoire de Rostrenen (*Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Rennes, 1732), et surtout Dom Louis Le Pelletier (*Dictionnaire étymologique de la Langue Bretonne*, 1752). Voici d’ailleurs ce qu’il écrit dans la « Préface de l’auteur des remarques » :

C’est la lecture du Dictionnaire de Dom Pelletier qui m’a inspiré du goût pour notre langue ; c’est elle qui a développé mes idées et qui a fait naître mes réflexions ; et c’est en quelque façon à son auteur que je suis redevable du peu de connoissances que j’ai acquises dans la langue celtique, et de tout ce qu’on pourra trouver de bon dans ces remarques où j’ai taché, autant qu’il dépendoit de moi de suivre son plan et sa méthode, quoique nous différions d’opinion en plusieurs rencontres. L’Editeur auroit souhaité que l’auteur de ce dictionnaire l’eut enrichi d’un plus grand nombre d’observations critiques et historiques, comme le seul moyen d’éviter la sécheresse presque inévitable à ces sortes d’ouvrages. Convaincu de cette nécessité, j’ai eu la hardiesse ou pour mieux dire la témérité d’y suppléer. J’ai senti le besoin de tempérer par ce moyen l’aridité de quelques discussions plus épineuses qu’agréables et j’ai voulu m’égayer aussi quelquefois pour me distraire des tristes réflexions que me faisoient faire les désordres, que la Révolution française entraînoit à sa suite. Mais comme j’ai fait ces remarques à différentes époques ; qu’elles étoient souvent interrompues et quelquefois même abandonnées, il en est résulté qu’il s’y trouve beaucoup de répétitions, des longueurs superflues et des irrégularités nombreuses dans le style. Malgré tous ces défauts que je ne me dissimule pas, et beaucoup d’autres encore qu’on y découvrira sans doute, je me suis déterminé à réunir dans ce manuscrit toutes mes notes et observations, qui étoient auparavant éparses et isolées, dans l’espoir que quelqu’unes d’elles, pourroient un jour être utiles à celui qui aura assez de talents et de courage pour entreprendre la reforme de nos dictionnaires et de nos grammaires⁶.

6. I, 4-5.

En effet, Coëtanlem fournit de nombreuses corrections et additions au texte de Le Pelletier et il fait des commentaires linguistiques et extra-linguistiques qui représentent une source de premier ordre : elle intéresse les sociolinguistes, les dialectologues, les lexicographes, les littéraires, les historiens ou encore les ethnologues. Ainsi, à côté de références littéraires ou historiques abondantes qui témoignent admirablement de la culture d'un gentilhomme de la fin du XVIII^e siècle, l'œuvre de Coëtanlem contient-elle de nombreuses observations sur la vie quotidienne des gens du «païs» de l'auteur – par exemple l'alimentation, le travail ou les pratiques langagières. Ces longues annotations constituent donc, chose rare, un témoignage direct sur les habitants de cette contrée.

Ainsi, pour l'article «*Far*», peut-on lire sous la plume du sieur de Coëtanlem les considérations suivantes : «Les mets ordinaires des villageois sont des laitages, de la bouillie et du fard. Ils mangent peu de viande, et en général ils en mangent rarement. Ces mets farineux les nourrissent, ménagent le pain et leur en tiennent souvent lieu. Il y a tout lieu de présumer que c'étoit aussi la manière de vivre des anciens⁷.» Alors qu'il est question du lit, à l'article «*gwele*», il évoque le mode de couchage des cultivateurs :

Les lits ordinaires de nos cultivateurs sont de grands coffres de bois d'une forme presque cubique ; mais avant d'avoir fabriqué ces sortes de lits, il est probable qu'on a couché longtemps sur la dure,

Et cubat in durâ corpore fessus humo.

Dans la suite on s'est reposé sur un tas d'herbes seches :

Somnos dabat herba salubres.

Boet. metr. 5. lib.2⁸

Dans un autre volume, il décrit l'utilisation de la tourbe pour la toiture des cabanes :

L'usage le plus fréquent que nos laboureurs fassent des mottes, c'est pour construire de chetives cabanes qui ont assez la forme de coffres, si ce n'est que leurs couvertures ont un peu plus

7. III, 349.

8. III, 1052.

d'elevation, afin de rejeter les eaux pluviales si communes en ce païs pendant tout l'hiver⁹.

On devine très clairement la volonté de Coëtanlem d'inscrire *ses* cultivateurs dans un passé archaïque et on se demande parfois si les considérations agricoles qui émaillent son dictionnaire sont le fruit de ses observations ou bien de ses lectures des *Géorgiques* et des *Bucoliques* de Virgile, abondamment citées¹⁰ – les deux, sans doute. *Ses* cultivateurs sont archaïques et ils sont également soumis à la superstition : l'ouvrage n'est donc pas exempt de dénonciations. Ainsi, lorsqu'il raconte les pratiques lors du feu de la Saint-Jean – on fait passer les enfants par-dessus le feu, les jeunes gens font passer les jeunes filles... – conclut-il : «Tous ces usages absurdes et ridicules sont des restes de superstitions payennes¹¹.» La dénonciation des superstitions est un thème qui revient régulièrement sous sa plume et il explique ces croyances par le fait que les bons cultivateurs n'entendent pas la voix de la raison¹² – il n'évite pas, loin de là, une condescendance qui sied, sans doute, à sa condition¹³. Si le propriétaire de Trogriffon laisse entendre la voix de *ses* paysans, il se pique également de connaître les mœurs des pêcheurs¹⁴. Ainsi, sous l'article «*morzen*», donne-t-il les informations suivantes :

Les pêcheurs de ce païs-ci entendent par *Morzen*, un homme-marin, et presque tous disent en avoir vu, mais ils ajoutent en même temps que ce monstre ne paroît guères que dans les tempêtes ou lorsque la tempête est sur le point d'éclater ; en sorte que cette apparition est pour eux un présage de gros temps. Il est certain que s'il existe des Néréides ou des sirènes, en bret. Morgant, ou selon le P.G. Mary Morgant et Morvreg (femme-marine) il doit exister aussi des hommes-marins ou des tritons.

9. VIII, 457, sous l'article «*touarc'h*».

10. Par exemple, pour les premières : II, 847, 894 ; pour les secondes : II, 944 ou III, 340.

11. VIII, 91, sous l'article «*tantad*».

12. Voir, par exemple, sous l'article «*bar*» (I, 272).

13. Voir, un bel exemple, sous l'article «*truach*» (VIII, 742) reproduit ci-après.

14. Voir Fañch ROUDAUT, «Le littoral de Monsieur de Coëtanlem, lexicographe breton (1749-1827)», dans *Terres marines. Études en hommage à Dominique Guillemet*, sous la direction de Frédéric Chauvaud et Jacques Péret, Rennes, Presses universitaires de Rennes – Université de Poitiers, 2006, p. 107-114.

Je sçais que la plupart des modernes rejettent comme fabuleux tout ce que l'on a dit des sirenes et des tritons, ou les regardent tout au plus comme des êtres purement allégoriques, cependant les anciens en ont parlé fort sérieusement¹⁵.

Coëtanlem est sensible aux habitudes du peuple de son canton, mais il est également sensible à leur parler. Inséré sous l'article «*revr / cul* », l'extrait suivant est un concentré des remarques langagières et sociales qui nourrissent le dictionnaire – le sieur de Coëtanlem connaît le registre vulgaire et ses variétés, il maîtrise le latin, il sait comment s'habillent les paysannes, il fréquente la ville la plus proche et il a gardé des souvenirs de jeux enfantins :

Lorsqu'on fait à un bas-Bret. mal-élevé une question qui ne lui plaît pas, il fait assez ordinairement cette réponse grossière : Da fri em rewr, Ton nez dans mon cul, Pone nasum tuum in foramine meo. De rewr ou rœur se dérive rewrad ou rœurad qui signifie exactement le contenu du cul, ce qui tient au cul, et on s'en sert pour exprimer une chute qu'on a faite sur le derrière. Ex. Eur rewrad am eus bet ô tiskenn ar ru, j'ai fait une chute sur le derrière, en descendant la rue. On s'en sert aussi pour exprimer tout ce qui s'attache au derrière. Ex. Eur rewrad fang a zô oc'h va gweledenn, pour dire : Le derrière de mon cotillon est plein de boue. De rewrat se tire le verbe rewrata, travailler du derrière, comme font les boulangères qui font des fouasses, espèce de gâteaux de pâte non-fermentée que l'on fabrique à Morlaix ; et se laisser glisser sur le derrière à plusieurs reprises, comme font les petits garçons que ce jeu amuse au grand détriment de leurs culottes¹⁶.

*

Même si Coëtanlem, dans sa préface, laisse entendre qu'il a commencé son entreprise au moment des « désordres » révolutionnaires, la genèse de sa somme n'est pas connue et l'on doit se contenter des informations qu'il donne, incidemment. Il semble néanmoins que la rédaction finale – combien de brouillons avant ce manuscrit définitif ? – se soit échelonnée sur plusieurs années, de 1808 au plus

15. V, 596-597.

16. VI, 862.

tôt à 1820 au plus tard, et que la reliure se soit faite au fur et à mesure. En effet, dans le premier volume, Coëtanlem cite le deuxième tome des *Mémoires de l'académie celtique*, publiées en 1808¹⁷ ; le quatrième tome des *Mémoires*, publiées en 1809 est cité dans le troisième volume¹⁸. Dans le troisième volume, il écrit que «les règles établies par M. Le Gonidec sont trop générales ; elles exigeroient un plus grand détail¹⁹» : publiée en 1807, la *Grammaire celto-bretonne* de Le Gonidec est également citée, par exemple, au tout début du cinquième volume²⁰. Dans ce même cinquième volume, un billet nous apprend que le relieur «Leguével» a reçu la somme de quatre francs 50 «pour reliure d'un dictionnaire breuton français à St Pol-de-Léon le 7 8^{bre} 1813» et Coëtanlem évoque «les rapports que les journaux de 1812 nous ont faits de l'apparition d'un homme marin sur les côtes de Bretagne et de celle d'une sirène sur les côtes d'Angleterre²¹». Dans le septième volume, on trouve une lettre du relieur Guével, datée du 15 juin 1817, à Saint-Pol-de-Léon, qui s'excuse des «transpositions» qu'il a faites dans le sixième tome : «Je puis vous assurer que dans ce dernier vous n'entrouverois pas, j'ai porté plus d'attention. Je fixe le prix à quatre francs cinquante centimes qui est je crois le le [*sic*] même que vous m'avois donné pour vos autres volumes.» Enfin, dans le dernier volume, une lettre du même relieur, datée du 30 août 1820, nous informe qu'il a reçu la même somme de «quatre francs cinquante centimes pour réleure d'un dictionnaire breton-français». Les huit volumes sont donc bel et bien tous reliés en cette année 1820 et il reste sept ans à vivre au sieur de Coëtanlem pour goûter sa somme.

*

La numérisation de cette œuvre a été finalisée en 2008, et le dictionnaire est intégralement disponible sur le site internet *Hermine*²². Les articles qui suivent tâchent donc de mettre en lumière l'intérêt de cette œuvre encyclopédique. Mais ils se veulent

17. I, 295.

18. III, 546.

19. III, 310.

20. V, 7.

21. V, 597.

22. <http://www.hermine.org/>

également une manière de saluer le singulier érudit qu'était Pierre Joseph Jean chevalier de Coëtanlem de Rostiviec qui, au détour des pages, ne manque pas de conter des souvenirs personnels, de faire des leçons de morale ou de se mettre en scène.

Remarquant un homme qui a une forte contusion au bras, je lui demande : Eur gwall daul-bennag oc'h eus-hu bet ? avez-vous eu quelque mauvais coup ? il me répond : Nann, Autrou, eur stôc ew. Non, Monsieur, c'est un choc²³.

Dans la bouche de son interlocuteur – imaginaire ou pas –, Coëtanlem place le terme « *Autrou* » : il désigne bel et bien le seigneur et ne s'utilise que pour évoquer Dieu, le recteur et le châtelain. Cependant, tout seigneur qu'il est, il n'en est pas moins soumis aux rigueurs de l'âge. Sous l'article « *rem* / rhumatisme », il se confie :

Je sçais par expérience que ce mal cause des douleurs très-vives. quoique M. Tissot condamne en général les remèdes gras, huileux onctueux et resineux, je me suis bien trouvé de l'usage de l'huile de laurier, et j'ai vu d'autres l'employer aussi avec succès²⁴.

Si le contenu de ce dictionnaire a, par certains aspects, très grandement vieilli lui aussi, il n'en demeure pas moins un document de grande importance : les mots et leurs causes sont liés.

Ronan CALVEZ

23. VII, 784, sous « *Stoc* ».

24. VI, 822.

TRU. Misère, en Lat. Miseria, infortunium, calamitas, est maintenant inusité; mais il a été en usage autrefois dans l'une et l'autre Bretagne, comme le prouvent les nombreux dérivés qui existent encore chez nous et chez les Gallois, ainsi qu'on le verra dans les articles suivants.

TRUACH Se dit en général de toute espèce d'impôt, d'imposition, de Tribut, de Subside, Subvention ou Maletôte, sous quelque dénomination qu'on les établit ou qu'on les perçoit: pl. Truachou, en Lat. Tributa. Truaches, Collecteur, Percepteur, Receveur, Maletôtier, qui fait la collecte ou la recette de dites impositions, pl. Truacherrienn. Le L. M. a omis ces mots. Le L. G. sur Maletôte, Subside, Tribut, écrit Truach & Truach pl. Truajou & Truachou; et observe que L. H. ne s'inspire pas dans ces mots. Sur Maletôtier, celui qui leve les droits du Roi, il met Truager, pl. Truagerren sur Tributaire, qui paie Tribut, il met Truhager pl. Truhagerren, mais il est visible que Truager & Truhager ne sont qu'un seul et même mot, quoique différemment écrits, d'autant qu'il avoit encore à cette occasion, que L. H. ne s'inspire pas, non plus qu'en Truach, or celui qui perçoit le Tribut et celui qui le paie ne s'avoient être véritablement désignés sous la même dénomination; aussi Truacher ou Truajes, de quelque manière qu'on écrive ce nom, ne peut convenir, selon moi, qu'à celui qui est chargé de lever les impôts, sauf à fabriquer quelque nouveau terme, comme le participe Diabler et impose, ou à se servir de quelque périphrase pour désigner le Tributaire, le contribuable, ou celui qui est obligé de payer l'impôt. Le même L. G. au mot Subside, prétend que Truach, ou Truach, comme il l'écrit vient de Truher Truherus, Pitié, Pitiéables, mais je croirois qu'ils viennent directement de Tra, misère, calamité, & plus tôt que de le tirer de Truer ou Truerus, qui ne sont que des dérivés de la même Racine d'ailleurs.

T. R. U.

742

il y a très-peu de gens aisés à la campagne: Les cultivateurs en général sont consciemment assujettis à des travaux bien rudes: ils roulent dans un cercle perpétuel de peines. Et n'ont pas d'autre moyen de subvenir aux besoins journaliers de leurs familles, en sorte qu'ils regardent comme une grande calamité, (Surtout) la nécessité où ils se trouvent de diminuer leurs rations, ainsi que celles de leurs femmes et de leurs enfants, pour pouvoir acquitter les impôts de toute espèce sous le poids desquels ils gémissent. il est donc vraisemblable que c'est de Surtout Misère, qu'ils ont fait Surtout, impôts ou amas de misères, et de Surtout, Surtout, dénomination sous laquelle ils désignent le publicain qui en fait la collecte, et qu'ils supposent presque toujours disposé à mettre le comble à leur misère, par les exactions, les concussions, les abus de toute espèce qu'il se permet, et si dans un pays, il se trouve un seul Receveur ou Percepteur dans ce cas, comme la chose n'est pas en effet dans l'exemple, nos paisans pauvres et grossiers se précipitent aussitôt contre toutes les personnes de cette classe, qu'ils croient être toutes généralement de la même trempe, et rien au monde ne leur dirait les guérir de cette injuste prévention on a beau leur dire que le nombre des percepteurs fripons est très-petit et qu'il y en a beaucoup d'honnêtes; ils n'écoutent rien: ils allèguent sans cesse les torts de celui qu'on a reconnu pour prévaricateur: c'est toujours le même sepeia. Ne vous attendez jamais à d'autre réponse: ils semblent imiter les Troyens qui jugeoient de tous les Grecs par le crime d'un seul:

Et crimine ab uno

Disce omnes.

Virgile àneid. lib. 2. p. 556.

Fañch POSTIC*

Les dictionnaires bretons, une source pour l'ethnographie : l'article « Eghinat » chez Coëtanlem et Le Pelletier

Quand, comme c'est souvent le cas, la documentation antérieure à la Révolution française fait défaut, les dictionnaires peuvent se révéler des sources précieuses pour la connaissance de certaines pratiques calendaires sous l'Ancien Régime, à l'exemple de la quête (chantée ou non) des étrennes à laquelle, sous le mot « Eghinat », Louis Le Pelletier et Pierre-Marie Coëtanlem consacrent, l'un et l'autre, une longue notice dont on trouvera le texte en annexe.

Les différentes traductions bretonnes du mot « étrennes »

Les dictionnaires de Le Pelletier et Coëtanlem nous apprennent que, outre « **Eghinat** » [**eginad**], il existe plusieurs autres mots ou expressions pour désigner en breton la quête des étrennes en fin d'année :

« **Calannat** » [**Kalannad**] qui fait l'objet d'une notice chez Le Pelletier, reprise textuellement par Coëtanlem avec simplement l'ajout d'une remarque sur un problème de mutation.

* Ingénieur d'études CNRS, CRBC (UMS 3554), UBO/ueb ; responsable du Centre de littérature orale de Kernault à Mellac (Finistère).

« Calannat : Étrennes, présent ou gratification du début de l'année. En Léon, les jeunes garçons vont le dernier jour de l'an (ce qui prouve par la pratique ancienne que *Cal* & *Calan* annoncent les jours que ces mots signifient) par les villages & maisons. & après avoir chanté quelques cantiques pieux à l'honneur de N.S.J.C. crient tout haut *ma Calannat*, ma récompense de ce que j'ai annoncé. J'ai déjà marqué le *Calennig*, étrennes de Davies qui met aussi *Calan Hyddfre*, Calendes d'Octobre. »

[ajout de Coëtanlem] : « Les habitants de Léon disent Va C'halannat, les autres bret. Ma C'halannat, mais aucun ne prononce Ma Calannat comme l'écrit ici D.P. sans égard à la règle des muets...¹ »

Le mot « Calanaff », présent dès 1633 dans le *Nomenclator* de Guillaume Quiquer², apparaît dans un chant de quête adressé par Victor Bléas dans le cadre de l'enquête Fortoul sur les poésies populaires de la France, « *Noël evit goulen ar c'halanna* » (Noël pour demander ses étrennes), chant qu'il dit avoir recueilli à Porspoder à l'occasion de sa dernière tournée (1854) et qui, précise-t-il, est populaire sur tout le littoral nord de l'arrondissement de Brest³.

« **Nouellat** » [nouelad] : « ils disent aussi Nouellat pour Eghinat, et l'un et l'autre pour demander leurs étrennes » précisent Le Pelletier et Coëtanlem, sans toutefois consacrer de notice spécifique à ce terme qu'on retrouve, à la même époque, sous la plume du recteur de Guipavas dans sa réponse à l'enquête de 1774 sur la mendicité : « Environ 300 personnes y font cependant deux quêtes par an, la

1. Coatanlem, à la suite de Le Pelletier, consacre une longue discussion étymologique au mot Cahel, Caël, Kêl, « commencement de chaque mois, de chaque saison & de l'année même ». Le mot *kalan*, qui se retrouve en cornique, en gallois, en vieil irlandais..., est présent en breton dans les expressions *kala(n)-goañv* ou *kala(n) mae*, pour désigner la Toussaint et le premier mai : il procède du latin *kalendae*, calendes.

2. *Nomenclator* de Guillaume QUIQUER, réédité et annoté par Gwennole LE MEN, Skol, 2000, II, p. 206.

3. Laurence BERTHOU-BÉCAM, Didier BÉCAM, *L'Enquête Fortoul (1852-1876)*, Dastum-CTHS, 2010, vol. I, p. 606-607. Né à Saint-Pol-de Léon en 1817, Victor Bléas fait carrière dans l'Instruction publique et, à la fin de 1850, il est inspecteur de l'arrondissement de Brest, puis, à partir de 1854, inspecteur primaire en résidence à Brest. Voir *L'Enquête Fortoul, op. cit.*, vol. II, p. 83.

première entre Noël et le premier de l’an, qu’ils appellent Nouellat : c’est pour souhaiter la bonne année ; la deuxième après la récolte...⁴» On en trouve aussi confirmation dans un autre chant de quête de Noël, en usage dans «le nord de l’arrondissement de Brest», qu’adresse Victor Bléas à l’enquête Fortoul et qui se termine par :

«*Da dud an ty-mâ, blaves mat ;
Mar plij gueneoc’h va nouellat
Une bonne année aux habitants
de cette maison, et donnez-moi
S’il vous plaît, mon présent de Noël*⁵.»

Le mot «Noellat» figure également dans le *Nouveau Dictionnaire pratique Français-Breton du dialecte de Léon* (1876) d’Amable Troude, pour désigner «les Noëlés que les pauvres vont chanter de portes en portes la veille et le jour de Noël».

Si *Nouelad* et *kalannad* semblent donc bien se partager le Léon au milieu du XIX^e siècle, Coëtanlem signale deux autres façons de désigner, en breton, les étrennes :

«**Cuygnaoïa**» [kuignaoïa] et «**dehrou mat**» ou «**Dezrou mat**» [derou mat] qu’il mentionne aux mots «Cuign» et «Dehrou ou Dezrou» où il reprend les informations données par Grégoire de Rostrenen dans son *Dictionnaire françois-celtique* (1732) aux mots «Tourteau» et «Étrennes».

«Cuygnaoua, Aller chercher des tourteaux pour Étrennes, comme le font les enfants, au jour, ou à l’octave des innocents.»

Le mot *kouignaoïa*, bien connu en Trégor pour «chercher ses étrennes», repose effectivement sur *kouign*, brioche. C’est d’ailleurs ce que l’on offre en bien des lieux à la fin de l’année et, dans une partie de la Cornouaille, *klask kouign* signifie «aller chercher ses étrennes».

4. Abbé Rousset, recteur de Guipavas, 14 décembre 1774, cité par Fañch ROUDAUT, J.-L. LE FLOCH, D. COLLET, 1774, *Les recteurs léonards parlent de la misère*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1988, p. 74.

5. «Nouel» dans *L’Enquête Fortoul (1852-1876)*, op. cit., vol. II, p. 600-601.

«Ceux qui demandent les étrennes au premier jour de l'an disent Ma Derou mat, mon bon commencement⁶.»

L'expression «Derou mat⁷» est ancienne, car déjà présente dans le *Catholicon* de Jehan Lagadeuc (1499) : «Dezrou mat, g. estrenne, strena, encenia» et dans le *Nomenclator* de Guillaume Quiquer (1633) au mot «strena estreine»⁸.

«Eghinat»

Selon Le Pelletier, repris par Coëtanlem, le mot «Eghinat», «Terme dont on se sert en Léon, pour demander ses Étrennes» désigne deux types de quêtes :

Les premières rurales, simples et paisibles, admises par le clergé, consistent, pour des jeunes ruraux, à aller de maison en maison chercher leurs étrennes en chantant des cantiques relatifs à la nativité :

«Les jeunes garçons, écrit Le Pelletier dans son manuscrit de 1716, vont le dernier jour de l'année par les bourgs, villages et maisons, chantant des cantiques en leur langue sur la Naissance de Notre Seigneur Jesus Christ, et à la fin ils crient fort haut Ma Eghinat, ma Eghinat, ma Eghinat. Il n'y a rien en cela que de pieux, ces jeunes garçons étant ordinairement gardeurs de bétail représentent les pasteurs auxquels les anges annoncerent cette grande nouvelle, exprimée par le mot Évangile.»

Les secondes profanes, urbaines et débridées, sont organisées par la bourgeoisie au profit des indigents : «La Bourgeoisie de Morlaix, non contente de cette simplicité, en a fait comme des bacchanales par l'Excès d'une réjouissance publique, en chantant des chansons profanes.» Dans son manuscrit de 1716, Le Pelletier va même plus loin :

«mais la simplicité de cette innocente réjouissance étant laissée aux simples, les gens du monde en ont fait une feste toute pro-

6. Grégoire de Rostrenen ne semble connaître, pour traduire étrennes, que «Kalan-na» et «dezrou-mad» : «*Donnez-moi s'il vous plaît, mes bonnes étrennes. Va c'halanna dign, mar plich, deut va dezrou-mad, me oz ped.*»

7. *Derou* signifie début, aube, origine.

8. *Op. cit.*, II, p. 206.

fane, qui sent plus les Bacchanales qu'une cérémonie chrétienne, laquelle ne garde rien de son premier but que le profit qu'en retire les pauvres, auxquels on donne ce que l'on reçoit pour étrennes en allant par les maisons de la ville.»

Avant d'ajouter :

« Cette coutume qui s'est abolie en presque toutes les villes, était encore observée à Morlaix il y a peu d'années, et je crois qu'il en reste encore une partie. »

Une forme urbaine des quêtes d'étrennes? L'exemple de Morlaix

Comme le laisse entendre Le Pelletier, un certain nombre de villes du Léon, ou aux confins du Léon, ont connu de tels cortèges de quêteurs.

Lesneven

À Lesneven, comme à Morlaix, ils auraient disparu au moment de la Révolution :

« En 1788, les échevins, les administrateurs de l'hôpital promenaient encore un bœuf, et un cheval couvert de fleurs et de lauriers, dans toutes les rues de Lesneven; la marche était précédée d'instrumens, de fifres, de tambours; on s'arrêtait de tems en tems, en s'écriant : *Guy na-né, voilà le guy*. La quête qu'on faisait à la porte des riches se partageait entre les prisonniers, les hôpitaux, les récolets, et les pauvres honteux⁹. »

Ce témoignage de Cambry est corroboré par celui de François Habasque qui, né à Lesneven en 1788, rapporte des souvenirs d'enfance, ce qui laisse supposer que la quête s'est prolongée encore quelques années pendant la Révolution : le juge se rappelle en effet avoir vu promener par les rues de Lesneven un bœuf suivi d'un cheval portant des paniers garnis de feuilles de laurier et entendu le cri

9. Jacques CAMBRY, *Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795* (1^{ère} éd. 1799), édition critique par D. GUILLOU-BEUZIT, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1999, p. 171.

«gui nané». Il ne se souvient plus très bien de la date, mais suppose que cela avait lieu au premier de l'an¹⁰.

Saint-Pol-de-Léon

À Saint-Pol-de-Léon, les cortèges auraient perduré jusqu'aux années 1880, et auraient été supprimés en 1881 selon les uns, en 1885 selon les autres, par la municipalité dirigée par Hippolyte Drouillard¹¹. Dès 1840, Pol de Courcy publie une belle description de la fête à laquelle il lui a été donné d'assister dans une ville où lui-même est né en 1815 :

«Tous les ans, la veille de la fête des Rois, on promène dans les rues un cheval dont la tête et les crins sont ornés de gui, de laurier et de rubans ; il porte deux paniers dits mannequins recouverts d'un drap blanc. Conduit par un pauvre de l'hospice et précédé d'un tambour, il est escorté par quatre des plus notables habitants. Une foule d'enfants et d'oisifs suit, en poussant de grands cris, ce bizarre cortège, qui s'arrête devant chaque seuil pour recevoir les dons de la charité publique. Les uns remettent de l'argent aux quêteurs, d'autres entassent dans les paniers du pain, des bouteilles, des quartiers de viande, afin que le lendemain les pauvres puissent, eux aussi, célébrer gaiement la fête des Rois ; et à chaque nouvelle munificence, la foule répète la clameur traditionnelle : Inkinnané ! Inkinnané¹² ! »

Sa relation est confirmée par les témoignages de MM. du Penhoat et de Guébriant sollicités par Charles Le Goffic¹³.

Landerneau

Dans son *Voyage dans le Finistère*, Cambry signale que la fête est également présente à Landerneau à la fin du XVIII^e siècle :

«Le dernier samedi de l'année, même dans les premières

10. HABASQUE, *Notions Historiques... sur le littoral du département des Côtes-du-Nord*, 1832, III, note 3.

11. Hippolyte Drouillard a été maire de Saint-Pol de 1881 à 1888.

12. Pol de COURCY, *Le Breton*, dans la collection «Les Français peints par eux-mêmes», 1840, p. 78-79, repris dans Pol de Courcy, *De Rennes à Brest et Saint-Malo*, 1864, p. 257-258.

13. *L'Âme Bretonne*, 1910, III, p. 97-98.

années de la révolution, la municipalité entourée d'un nombreux cortège, alloit de porte en porte, demander pour les pauvres l'argent, le pain, la viande qu'on se faisoit un devoir d'accorder depuis tant de siècles au cri d'*au-guy-l'an-neuf*¹⁴. »

Ce témoignage quelque peu laconique est fort heureusement complété par celui très détaillé que Max Radiguet, originaire de Landerneau¹⁵, confie en 1854 à la revue *L'Illustration*¹⁶. Son article, accompagné d'une belle gravure, commence par l'évocation de l'*eginane* tel qu'il l'a connu avant 1850 :

«Un tambour, – c'est, depuis 1830, celui de la garde nationale, – précède deux chevaux qui portent les mannequins destinés à loger les dons volontaires de viande, de pain, et autres provisions d'un volume embarrassant; le commissaire de police et les sergents de ville en grande tenue dirigent la quête, surveillent les offrandes, et préviennent toute fraude qui aurait pour but d'amoindrir le bien des pauvres; enfin une fourmilière d'enfants, appartenant à toutes les classes de la société, s'éparpille, bruyante, désordonnée, la tirelire de fer-blanc à la main, autour du groupe principal : tous piaillent, se bousculent, secouent avec frénésie, sous le nez des citoyens paisibles, leur tirelire pleine de gros sous, et s'entr'agaçant l'un l'autre, ils font [...] aboyer les chiens et jurer les passants.

Un pensionnaire de l'hospice civil, grand, niais, un idiot même au besoin, à défaut d'autre sujet, se coiffe, dans cette circonstance, avec un chapeau enrubanné, et tient un bâton orné de bandelettes multicolores : il brandit cette houlette sur le troupeau turbulent qui l'entourne. Rien ne fait : les instruments bourrés de billon continuent leur charivari, le pavé retentit, martelé par les sabots, et la gamme chromatique de rumeurs qui accompagne d'ordinaire toute bande de gamins en liesse, renforcée de l'aboïement des chiens qui se mêlent familièrement à la cérémonie, couvre presque le bruit du tambour. Néanmoins ce dernier reproduit avec une persévérance méritoire la moins variée de ses batteries.

Dès qu'une ménagère se montre au seuil de sa porte, soutenant avec peine quelque opulente pièce de boucherie, le cortège s'arrête, une chamade du tambour rassemble la foule, un ban

14. Jacques CAMBRY, *Voyage dans le Finistère...*, op. cit., 1999, p. 277.

15. La ville, où il est né en 1816, lui a consacré une belle exposition en 2007.

16. «La quête de l'Eginane en Basse-Bretagne», *L'Illustration*, XXIII, 1854, p. 40.

salue la riche aumône ; le coryphée, élevant son sceptre enrubanné, vocifère trois fois, de toute la vigueur d'un larynx de métal : *Eguin an eit, potret! – Eguin an eit!* hurle l'assistance ; [...] En effet on prélève le soir, sur la recette de la matinée, les frais d'une collation qui doit, à l'hospice civil, rassembler autour de la même table la bande des jeunes quêteurs. De distance en distance on fait un accueil pareil aux différents dons. L'allégresse est générale [...] Il y a peu d'années que les notables de la ville, délégués pour se joindre au cortège, le plateau d'argent du quêteur à la main, enlevaient subrepticement des maisons où ils pénétraient les vivres suspendus aux crocs des offices ; cette manœuvre surannée était toujours applaudie avec un égal succès par les gens du dehors ; aussi se gardait-on bien de ravir à ces lustigs l'innocente satisfaction de dévaliser les garde-manger ; seulement on les garnissait en conséquence.»

«Hélas ! conclut Radiguet, ces traditions sont déjà loin de nous, et le cortège de *l'Eguinané* va bientôt sans doute les rejoindre.» Effectivement celui qu'il observe le 31 décembre 1853 n'est plus que l'ombre de ses prédécesseurs : il faut dire qu'on a supprimé la collation pour les quêteurs qui, du coup, se font plus rares. Le déclin que regrette Radiguet, se poursuivra jusqu'à la totale disparition, qui n'interviendra qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, d'un cortège devenu quelque peu squelettique.

Le témoignage de Radiguet est en tous points confirmé par celui que Pierre Le Guen, chef d'escadron d'artillerie, rapporte en 1865 devant la Société Académique de Brest : il raconte ce qu'il lui a été donné de voir dans son enfance, vers 1830 :

«Assez longtemps à l'avance, les familles désireuses d'y faire participer leurs garçons de huit à dix ans, demandaient pour eux des bottes à l'administration de l'hôpital : les boîtes étaient des tirelires en fer-blanc destinées à recueillir les aumônes. Le zèle des jeunes quêteurs était excité et récompensé par une collation qu'on leur donnait à l'hôpital, le soir de la quête avec grande abondance de gâteaux. Le dernier samedi de l'année, jour de la cérémonie, un cortège où figuraient les autorités municipales en costume officiel, ainsi que les administrateurs de l'hôpital et des notables en habits noirs, parcouraient la ville en quête. Des tambours ouvraient la marche ; puis venaient deux chevaux portant des mannequins où l'on plaçait les dons consistant en comes-

tibles, tandis que la monnaie était mise sur les plateaux d'argent des notables, ou dans les tirelires des enfants groupés à la suite du cortège. Il s'y trouvait aussi des pauvres de l'hôpital ; à l'un d'eux était réservé un principal rôle. Travesti pour la circonstance en une espèce de massier, il tenait à la main un bâton à l'extrémité duquel flottait une touffe de rubans de diverses couleurs. C'était lui qui donnait le signal de l'exclamation énigmatique, quand le cortège s'arrêtait pour recevoir les présents offerts. L'un des sergents de ville préposés au bon ordre élevait l'objet en l'air pour le montrer au public, les tambours exécutaient un roulement, et le massier, auquel la foule faisait chorus, s'écriait plusieurs fois : *Languinné!* en agitant majestueusement son caducée¹⁷.»

Morlaix

Pour Morlaix nous disposons d'une documentation tout aussi riche et surtout, dès la fin du XVII^e siècle, d'une relation très détaillée du déroulement de la fête à laquelle Le Pelletier et Coëtanlem se réfèrent d'ailleurs, par le biais de la notice (« Guignannée ») que Gilles Ménage insère en 1694 dans son *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française*. L'auteur y reprend un article publié dans le *Mercure Galant* de février 1683, amputé toutefois de quelques lignes qui donnent pourtant de précieuses informations sur l'itinéraire du cortège et sur les réjouissances finales (collation et bal) organisées à l'hôtel de ville.

« Peut-estre, Madame, n'avez-vous jamais entendu parler d'une Feste qu'on appelle Guignannée. Elle [*C'est une fête qui se fait à Morlaix le dernier jour de l'an, & consiste en des Présens de Viande que les Bourgeois font aux Pauvres. L'ouverture en est toujours faite par ceux de l'Hôtel-Dieu, auxquels on donne des Habits grotesques, & qui commencent à dema[n]der les Guignannées dès le 27. ou 28. de Décembre. Ils ont un Capitaine, deux Tambours, avec Officiers & Soldats, tous ajustez de manière différente, & à chaque Porte qu'on leur donne, ils font des cris qui sont entendus de toute la ville. Le dernier soir de l'année, la Bourgeoisie se rend à la Maison de Ville, qui est la plus belle de la Province. Les Syndic, Juges Consuls, & Jurats, s'y trouvent,*

17. P. LE GUEN, « Recherches sur une ancienne coutume bretonne », *Bulletin de la Société Académique de Brest*, tome IV, 1867, p. 235-236.

& on délibere avec eux de la route qu'on tiendra. La délibération finie, on sort dans l'ordre qui suit. Quatre Trompettes, précédées de quantité de Flambeaux, marchent à la teste, pour avertir les Habitans d'ouvrir leurs Portes, & d'apprester leurs Présens. Ensuite vont les Tambours & Fifres, & derrière eux, dix ou douze Crocheteurs que l'on charge des Présens reçeus. Ces Crocheteurs sont couronnés de Laurier, & de Fleurs attachées avec des Rubans de toutes couleurs. Les Syndic & Jurats les suivent, ayant devant eux les quatre Hérauts de la Ville, & quelques jeunes Bourgeois députés pour recevoir les Présens. Chacun en fait selon son pouvoir, & il n'y a personne qui s'en puisse dispenser. Ainsi, ce ne sont qu'acclamations continuelles, puisqu'on en fait à chaque Présent, qui est élevé fort haut par celui qui le reçoit. Ces Messieurs sont suivis de Violons, de Hautbois, & de toute la Jeunesse, à laquelle la plupart de la Noblesse ne dédaigne pas de se joindre, ce qui fait un Cortège tres-nombreux. Tous ceux qui en sont, prennent des Habits fort propres, & s'arment de grands Bâtons pour rompre les Portes, s'il s'en trouvoit de fermées. On va d'abord chez Mr le Gouverneur, qui fait toujours des Présens considérables, comme un Mouton gras dans un grand Bassin, des Chapons, Perdrix, Beccasses, & autre Gibier, dans deux autres. Les Belles sont aux fenêtres, avec leurs Présens qu'elles descendent dans des Panniers, ou des Corbeilles fort propres. Ce sont de toutes sortes de petits Animaux en vie, ornez de Rubans, comme, Perdrix rouges, Pigeons des plus beaux, Tourterelles, Lapins blancs & noirs, & enfin, ce qu'il y a de plus rare, des Martres, des Ecuréüils, des Cochons d'Inde, des Furets, &c. Ces Présens ne sont pas comme les autres. Celles qui les font en peuvent favoriser qui elles veulent, & c'est à l'envy qui aura quelque chose de plus beau. La plupart de ceux qui les reçoivent, prennent cette occasion de donner les Etrennes à celles qu'ils aiment, en mettant d'autres Présens dans leurs Corbeilles, avant qu'elles les retirent. Il n'y a point de moment plus commode pour cela, & telle qui dans un autre temps se trouveroit offensée du moindre Billet, reçoit ce jour-là de son Amant toutes choses avec plaisir. La Marche ayant commencée cette année par les Quays, Mr de Fonblanche, qui a sa Maison à l'entrée, fut un des premiers qui fit son Présent. Il l'accompagna de quantité de grosses Fusées volantes, qui formerent diverses figures, & toutes tres-agreables. On alla dans toutes les Rues avec six Chevaux de charge, qu'on vint décharger de temps en temps à l'Hôtel de Ville, où apres qu'on fut rentré à quatre ou cinq heures du matin, le Syndic

donna la Collation à tout le Cortège. On se rassembla sur le midy dans le mesme Hôtel de Ville, pour y partager cette incroyable quantité de Viandes, entre l’Hôtel-Dieu, l’Hôpital General, les Capucines, les Récolets, & autres Religieux Mandians. Le soir, le mesme Sindic donna au Dames le plaisir du Bal. Elles y vinrent magnifiquement parées, & apres qu’elle eurent dancé une partie de la nuit, on leur servit des Oranges de la Chine¹⁸. »

La municipalité de Morlaix semble donc bien impliquée et, effectivement, en décembre 1702, M. Le Gac de Lansalut, procureur syndic, fait même adopter par les membres du corps municipal une délibération pour l’organisation de la « tournée de hoguinanay », en précisant « que de tout temps immémorial, Messieurs de la Communauté ont fait une tournée générale par la ville et fauxbourgs pour recevoir les aumônes que l’on donne ordinairement en cette saison aux couvents, mendiants, hôpitaux, prisonniers, pauvres honteux et autres¹⁹. »

La quête semble y avoir disparu, comme à Lesneven, au moment de la Révolution. Louis Le Guennec qui, au début du XX^e siècle, dit avoir interrogé des « vieillards » de Morlaix, n’en a pas retrouvé le moindre souvenir. Déjà, dans une lettre de 1821, Boucher de Perthes²⁰ doit se référer au témoignage d’une commerçante morlaisienne, dont les souvenirs étaient antérieurs à la Révolution :

« Il y a cinquante ans, me dit-elle, il était de mode à Morlaix, pendant le Carnaval, de choisir un jeune homme de l’Hôpital. On couvrait tous ses vêtements de feuilles de lierre que l’on couvrait artistiquement dessus, de manière à les cacher entièrement. Dans ce costume, il courait la ville en dansant et en demandant l’aumône.

Le même jour, les magistrats parcouraient les rues, précédés de tambours et suivis d’hommes portant sur leur tête des moutons

18. Le texte repris par Mége dans son Dictionnaire est présenté en italiques.

19. Louis LE GUENNEC, « Vieux noms, vieux souvenirs », dans *La Résistance de Morlaix* du 24 décembre 1921 et registres de délibération du Conseil municipal de la ville de Morlaix. Informations aimablement communiquées par Marthe Le Clech.

20. Jacques Boucher de Perthes est originaire de Rethel dans les Ardennes où il est né en 1788. Sa carrière dans les douanes le voit affecté à Morlaix de juillet 1816 à août 1824.

ornés de fleurs et de lauriers, des quartiers de bœuf et de veau, des volailles, des pains et des cruches de vin. Toutes ces denrées étaient distribuées aux pauvres honteux et à ceux de l'hôpital²¹. »

L'informatrice se trompe-t-elle en situant la quête au moment du carnaval ? Celle-ci aurait-elle changé de date ? C'est possible car, plus tardivement, à la campagne, elle s'est effectivement progressivement déplacée vers les jours gras : la viande de porc étant de plus en plus présente sur les tables rurales, c'est évidemment avant le carême, quand on vient de tuer le cochon, que les charniers sont le mieux remplis de lard ! Mais ces changements n'interviennent qu'à la toute fin du XIX^e siècle, voire au début du XX^e.

Par ailleurs, habillé de verdure, le personnage qui conduit le cortège n'est pas sans rappeler « le Feuillu » ou « le Moussu », personnification du renouveau de la végétation, dont Van Gennep cite différents exemples en France au cours du mois de mai, et qui est également bien présente dans les cycles des douze jours et de carnaval. Rien de tel ne semblait pourtant attesté en Bretagne²². À Morlaix on en trouverait confirmation dans une curieuse description parue sous forme de feuilleton dans la *Feuille d'annonces de Morlaix* de 1836 : située en 1786, la scène qui sert de cadre à une histoire d'amour mélodramatique se déroule au premier mai :

« Des nuées d'enfants précédaient un homme grotesquement affublé d'un vieil uniforme, et frappant de toute la force de ses poignets sur la caisse vermoulue d'un vieux tambour. Puis après, s'avançait un énorme amas de verdure, au milieu duquel on distinguait quelque chose qui pouvait ressembler à une figure humaine, une hideuse et ignoble figure, il est vrai, avec des yeux louches, un teint de brique, une bouche énorme et des lèvres pendantes ; tous les caractères de l'idiotisme.

Effectivement, c'était toujours un idiot de l'hospice qu'on choisissait pour remplir le rôle de ce personnage burlesque. Celui-ci était entièrement couvert de feuilles de lierre, et sur la

21. Pierre-Roland GIOT, « La Bretagne sous la Restauration. Souvenirs romantiques et parfois romancés d'après les lettres de Boucher de Perthes (1816-1825) », *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, CXXIX, 2000, Lettre DXXXIII du 29 octobre 1821, p. 349.

22. Arnold Van GENNEP, *Manuel de Folklore Français contemporain*, tome IV, 2, 1949, p. 1488 et suiv.

tête il portait un bonnet pointu d'une prodigieuse hauteur, dont le sommet était orné d'un bouquet de giroflées sauvages. Dans ce singulier accoutrement, il était censé représenter le mois de Mai.

Arrivé au bas de la rue du Mur, le cortège s'arrêta; le vieux tambour battit un rappel. Alors, s'approchant d'une vieille maison en bois, à l'angle de laquelle était sculptée une cariatide grimaçante, représentant une vieille femme coiffée d'un bonnet à grelots et armée de la marotte, l'idiot adressa à cette bizarre figure un discours inintelligible; il termina par une danse extravagante avec des contorsions et des cris baroques au grand applaudissemens des spectateurs et des enfans, qui de tous côtés, poussaient avec joie ce cri : *Guiganai! Guiganai!*... Enfin, épuisé par ses mouvemens désordonnés, le grotesque danseur retomba lourdement sur le pavé au milieu de la foule, il prit en main une vieille tirelire en fer-blanc, et la présenta tout-autour du cercle. Les menues pièces de monnaie tombèrent, et en les écoutant résonner, il criait avec joie, lui aussi, le pauvre idiot : *Guiganai! Guiganai!*... Le tambour recommença à battre, et le cortège se poussant, se heurtant, se mit en marche vers un autre carrefour²³. »

À Morlaix, la quête de l'eginane se serait-elle, avant de disparaître, déplacée vers le carnaval, puis le mois de mai? C'est possible, même s'il convient, bien entendu, de considérer le document avec prudence.

L'organisation de ces quêtes urbaines fait peut-être suite à l'arrêt du Parlement de Bretagne qui, en 1650, décide l'enfermement de tous les pauvres valides de la province dans les hôpitaux. En effet, aux XVI^e et XVII^e siècles, l'attitude vis-à-vis des pauvres change : « Les villes, écrit Alain Croix, prennent le relais du système médiéval de charité individuelle complétée par un réseau d'hôpitaux. » Mais le système « éclate complètement au cours du XVI^e siècle devant la croissance des populations citadines et la multiplication des calamités ». « L'idée majeure est d'éviter la mendicité publique, autant pour une bonne gestion des fonds de la charité que pour éviter la fréquentation des miséreux toujours suspects de propager les épidémies. » Des jours et des lieux de distributions sont prévus. Mais cette assis-

23. « Un premier mai en 1786 », p. 1-3, dans le numéro du samedi 30 avril 1836.

tance coûte cher... L'arrêt du Parlement de Bretagne de 1650 permet «de soulager financièrement les villes, canaliser la charité en faveur des nouveaux établissements qu'on appellera comme ailleurs hôpital général, isoler les pauvres, obtenir d'eux travail, piété et discipline, et donc une réforme morale²⁴.» L'une des sources de financement provient des quêtes dont les hôpitaux obtiennent parfois le droit exclusif, comme celui de vendre de la viande pendant le carême.

Des « bacchanales » !

Mais très vite ces cortèges semblent avoir donné lieu à des débordements que réprovoque Le Pelletier qui, pour Morlaix, parle même de «bacchanales», qualificatif que reprend, un peu plus tard, à propos de Landerneau, l'auteur d'un dictionnaire du bas Léon littoral rédigé à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e :

«Eghinane. Terme que crient Les Enfans de l'hospital de Landerneau a la suite des directeurs, pour demander des étrennes. Cest une Espece de Bacchanale, accompagné de tambour qui publie aux carrefours L'eghinnané²⁵.»

Ces débordements ne sont pas, semble-t-il, l'apanage des seules quêtes urbaines. Dès le milieu du XVI^e siècle, l'écrivain Noël du Fail avait mis en scène, dans ses *Propos Rustiques*, la rude bataille qui oppose deux cortèges effectuant la tournée d'*Haguillanneuf* dans la région de Rennes²⁶, témoignant d'une violence dont rend également compte un procès, cité par Louis Le Guennec, qui fait suite à la mort suspecte d'un gentilhomme de la paroisse de Ploudaniel le 31 décembre 1612 : les minutes relatent par le détail l'emploi du temps et le parcours des quêteurs, allant de ferme en ferme chanter Noël, le dernier jour de l'année «qu'on dict guy a l'an neuf», précise le document, pour recueillir, de gré ou de force, victuailles ou argent. Dans leurs agapes, ils sont accompagnés d'un musicien et de

24. Alain CROIX, *L'Âge d'or de la Bretagne (1532-1675)*, Rennes, Ouest-France Université, 1993, p. 267-270.

25. Document communiqué par Daniel Le Bris que je remercie.

26. Léon LADULFI [Noël du Fail], *Propos Rustiques*, 1^{ère} édition, Lyon, 1547 : Chapitre X : « Mistoudin se venge de ceux de Vindelless qui lauoyent battu, allant a haguilleneuf. »

quelques acolytes²⁷. Ce sont également les débordements dont elle serait l'occasion qui auraient conduit le maire de Saint-Pol-de-Léon à mettre fin à la fête au milieu des années 1880. Si tel était bien le cas, cela viendrait s'ajouter à une longue liste d'interdictions qui ne concernent d'ailleurs pas les seules formes urbaines :

1670, le Parlement de Bretagne prend un arrêt contre les habitants de Saint-Briac et des paroisses voisines qui « faisoient des assemblées et danses..., couroient les nuits aux filleries, renderies, bals et danses, au gui l'an neuf, déguisés et masqués, se déguisoient et alloient dans les églises travestis, contrefaisant les nouvelles mariées... »

1678, le sénéchal de Gourin défend toute quête « d'étrennes ou autrement aucun hoguilanneuf de viande, argent, ni autrement ».

1688 : à Châteaubriant, la quête, attestée dès 1592, fait l'objet d'une interdiction : « il paraît qu'elle se faisait par une troupe de jeunes gens qui se faisaient accompagner de vèze, tambours et violons etc. et que leurs chansons n'étaient pas des cantiques²⁸ ». Cela ne semble guère suivi d'effet, car l'interdit doit être renouvelé en décembre 1732. Mais la quête, qui, dans une paroisse pauvre, sert notamment à financer les luminaires, est finalement tolérée par l'évêque de Nantes à condition qu'elle se fasse « sans tambour ni trompette²⁹ ».

Des quêtes d'« aguilaneuf » destinées à financer les cierges des églises, parfois effectuées, comme à Châteaubriant, par les marguilliers, ont été répandues dans toute la région de Nantes où elles se sont maintenues jusqu'au XX^e siècle, et même au-delà, puisque, à Saint-Mars-de-Coutais, dans le pays de Retz, le produit de la quête, vendu aux enchères le 15 janvier 2012, jour de la « Gui an neuf », a encore servi à financer les besoins de la paroisse et à soutenir une association caritative³⁰.

27. Louis LE GUENNEC, « L'Ancienne Fête de l'Aguilané », dans *Vieux souvenirs bas-bretons*, Quimper, Amis de Louis Le Guennec, 1938, p. 49-53.

28. Abbé Guillotin de Corson, « Vieux usages du pays de Châteaubriant », dans *Mémoires de l'Association Bretonne*, t. 23, 1904, p. 23-25.

29. *Id.* Citant l'abbé Goudé, *Histoire de Châteaubriant*, p. 381-382.

30. Voir l'article dans le quotidien *Ouest-France* : http://www.ouest-france.fr/actu/actuLocale_-Au-Gui-l-An-Neuf-une-tradition-qui-perdure-_44131-avd-20120110-62015433_actuLocale.Htm.

Faut-il voir dans cette finalité le résultat de la volonté de l'Église de canaliser une pratique, à défaut de l'éradiquer? Elle est déjà bien établie au XVI^e siècle comme le confirme le synode tenu à Angers en 1595

«certaine coutume de longtemps observée en quelques endroits de notre siège et principalement ès paroisses qui sont sous le doyennez de Craon et de Candé, le jour de la fête de la Circoncision de Notre Seigneur, qui est le premier jour de l'an, et autres en suivans, les jeunes gens d'icelles paroisses de l'un et l'autre sexe vont par les Églises et maisons faire certaines quêtes qu'ils appellent aguilaneuf, les deniers de laquelle ils promettent employer en un cierge en l'honneur de Notre Dame et du patron de leur paroisse.

Toutefois nous sommes avertis, que sous ombre de quelque peu de bien il s'y commet beaucoup de scandales. Car outre que lesdits deniers et autres choses provenant de la dite quête ils n'employent pas la dixième partie en l'honneur de l'église, ains consomment quasi tout en banquets, yvrogneries et autres débauches, l'un d'entre eux qu'ils appellent leur *follet*, sous ce nom prend la liberté, et ceux qui l'accompagnent aussi, de faire et dire en l'église et autres lieux des choses qui ne peuvent être honnêtement proférées, écrites ni écoutées, même jusqu'à s'adresser souvent avec insolence grande au prêtre qui est à l'autel et contrefaire par diverses singeries les saintes cérémonies de la messe et autres observées en l'église.

Et sous couleur dudit aguilaneuf, prennent et dérobent ès maisons où ils entrent tout ce que bon leur semble, dont on n'ose se plaindre, et ne peut-on les empêcher, pource qu'ils portent bâtons et armes offensives et autres ce que dessus font une infinité d'autres scandales³¹.»

Suit la défense «très expresse» à toute personne de l'un et l'autre sexe et de quelques condition et qualité qu'ils soient de célébrer l'aguilaneuf de cette manière «ni faire assemblée plus grande que de deux ou trois personnes pour le plus accompagnées de l'un des procureurs de la fabrique ou de quelque autre personne d'âge... à la charge d'employer en cire pour le service de l'église tous les deniers qui en proviendront».

31. Cité par Van GENNEP, *op. cit.*, I,7, p. 2883-2884.

Cela ne semble pas avoir été entendu puisque le synode de 1668 doit revenir à la charge :

« Il se commet un abus dans la plupart des paroisses de la campagne, que nous croyons être particulier et n'avoir cours qu'en ce diocèse... qu'en certains temps de l'année il se fait des assemblées de personnes qui vont visiter par les paroisses pour l'entretienement du luminaire. Ce que l'on appelle vulgairement Guilanleu, ou Guy-lanneuf ou Bachelles; et que durant cette quête il se fait des réjouissances, ou plutôt des débauches, avec danses, des chansons dissolues et criminelles...³²»

Ces cortèges de l'Anjou ne sont évidemment pas sans rappeler ceux de Landerneau ou de Morlaix et, comme eux, mettent en œuvre le droit de vol. Le « follet » dont il est question trouve même un écho singulier dans le commentaire qui termine le feuillet de la *Feuille d'annonces de Morlaix* en 1836 : « C'était cette grossière parade, tout ce que le temps avait laissé subsister de la fête du prince des sots que, pendant le moyen âge, les clercs de la basoche célébraient avec tant de solennité. »

On peut effectivement se demander si, contrairement à ce qu'affirme Van Gennep qui voit dans les cortèges des villes bretonnes une simple « adaptation aux mœurs urbaines et charitables, sans plus guère d'éléments folkloriques proprement dits³³ », s'ils ne sont pas finalement les derniers avatars d'anciennes fêtes bien présentes dans le moyen âge chrétien. Ne faut-il pas voir dans cet « idiot » de l'hôpital grotesquement accoutré et portant bâton, un ancien fou et sa marotte ? Ne trouve-t-on pas dans l'organisation de ces quêtes la marque de l'existence, dans certaines villes de Basse-Bretagne du moins, de ces organisations de jeunesse à propos desquelles Jean-Michel Guilcher, s'appuyant sur son étude de la danse, écrivait, avec toute la prudence qui lui est coutumière : « Dans l'état actuel de l'information il est douteux que le pays bretonnant ait eu des organisations comparables aux bachelleries, reinages, abbayes, cours d'amour, etc. d'autres pays de France³⁴. » Sans doute Jean-Michel Guilcher fait-il référence

32. *Id.*

33. Van GENNEP, *op. cit.*, volume I, 7, 1958, p. 2909.

34. Jean-Michel GUILCHER, *La tradition populaire de danse en Basse-Bretagne*, Paris-La-Haye, 1963 ; réédition ArMen/Coop-Breizh, 1995, p. 50.

au seul milieu rural, comme l'historien Georges Provost qui confirme que « la Bretagne rurale ignore presque complètement les fêtes de jeunesse spécifiques, comme du reste les sociétés structurées qui les organisent dans la plupart des régions françaises : rien n'y rappelle, même de loin, les Reinages du Centre, les abbayes provençales ou les bacheleries des régions voisines³⁵ ».

Effectivement un certain nombre d'éléments des descriptions de Landerneau et de Morlaix ne sont pas sans rappeler les cortèges organisés à l'initiative des sociétés de jeunesse, bien connues en d'autres régions. À Montbéliard, par exemple, le privilège de « chanter en corps le Bon An » était réservé à ceux qui avaient été reçus « garçons », moyennant un droit d'entrée (*droit de reconnue*). L'argent était géré par un vieux garçon, quelquefois appelé le *capitaine*. De plus, nombre de ces sociétés de jeunesse, dans lesquelles on entrait vers 15 ans et dont on sortait au mariage, présentaient une organisation paramilitaire avec à leur tête un roi, un abbé, un capitaine de la jeunesse... élu, nommé ou désigné après un concours d'adresse : celui qui, par exemple, se montrait le plus habile au maniement de l'arc ou de l'arquebuse (le roi du papegault ou papegai). Dans sa lettre de 1821, Boucher de Perthes évoque précisément, à la suite du carnaval, des pratiques de ce type qui, à Morlaix, trouvaient place au début du mois de mai³⁶. Il convient en outre de noter, dans plusieurs versions bretonnes de la chanson de quête, la mention de la présence, à la tête du groupe de quêteurs, d'un capitaine, « *ar c'hapiten*³⁷ », parfois accompagné d'un sergent et d'un caporal³⁸.

Parallèlement, divers groupes de jeunes adonnés à certaines études ou à certaines occupations se constituaient eux aussi en associations, comme les basoches qui, à la différence des précédentes, intégraient au besoin des gens mariés. Prince des sots, roi de la jeunesse, les titulaires de ces souverainetés burlesques bénéficiaient d'un certain nombre de privilèges. Ils étaient parfois entourés d'une cour de dignitaires, d'un cortège d'officiers parfois richement cos-

35. Georges PROVOST, *La fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Cerf, 1998, p. 45-46.

36. Publié par Pierre-Roland GIOT, *op. cit.*, p. 349-350.

37. Cf. F. POSTIC et D. LAURENT, *ArMen* n° 1, p. 52-53.

38. Cf. notamment Yan KERHLEN [Jean-Mathurin Cadic], « L'Aguilaneuf ou la quête des étrennes », dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1891, p. 149-156.

tumés. « Ces organisations imitaient, lorsqu'elles ne les parodiaient pas, celles des pouvoirs publics de l'époque³⁹. »

Les manifestations les plus courantes et les plus connues de ces droits de la jeunesse concernaient des prélèvements opérés auprès des nouveaux mariés, et le traitement particulier réservé aux veufs et veuves, aux remariés, aux maris battus par leurs femmes... : le charivari. C'était aussi le droit de *bienvenue* perçu auprès des étrangers venant s'installer dans la ville... Pour appuyer cette idée de l'existence d'organisations de jeunesse dans les villes de Basse-Bretagne, nous disposons d'un précieux document qui vaut pour Pont-l'Abbé. Dans un aveu de 1732, qui semble reprendre des aveux plus anciens des XV^e et XVI^e siècles, le seigneur baron du Pont dresse la liste de ses prééminences et de ses droits, parmi lesquels il signale effectivement le droit de *bienvenue* qui consiste à prendre :

« de chaque nouveau venu, pour demeurer dans la ville du Pont, de quelque condition qu'il soit, une poule, un pot de vin rouge, un sou de pain blanc, lequel droit, précise encore le document, est laissé par ledit seigneur, baron du Pont, aux jeunes gens et bourgeois de sa ville, pour leur divertissement de Carnaval, auquel jour le Mardi gras, accompagné du syndic de la ville, on lève ledit droit, et faute de le payer à l'endroit de la tournée, lesdits jeunes gens, qui se nomment lors mineurs, ont celui, en présence du syndic, de faire ouvrir les portes par serrurier et de faire prendre par leur sergent, nommé Pantalou, la première pièce de meuble portatif qu'il trouvera et de le faire vendre sur le champ au bout de la Halle, près le Grand-Puits, jusqu'à concurrence de la prestation du droit.

Pareil droit, continue l'aveu, nommé *Bazoche* ou *Quaquinerie*, sur chacun des nouveaux mariés de la ville, qu'ils soient payans, bourgeois ou gentilshommes⁴⁰. »

Qu'est ce droit de « quaquinerie » ? S'agirait-il alors d'un droit de quête ? Quoi qu'il en soit, ce document montre à l'évidence l'existence à Pont l'Abbé d'une organisation de jeunesse, militairement

39. Van GENNEP, *op. cit.*, I, 1, p. 199 et suivantes.

40. Armand du CHATELLIER, *La Baronnie du Pont (Pont l'Abbé), ancien évêché de Cornouaille*, 1858. Aveux du 16 août 1694 et du 29 septembre 1732, reprenant sans doute des aveux de 1480, 1494, 1538 et 1543.

agencée, chargée d'organiser les réjouissances du carnaval, dans une tournée très proche des descriptions urbaines de l'eginane.

En définitive, n'y a-t-il pas eu, notamment à Morlaix, confusion entre deux ou trois cortèges qui ne sont d'ailleurs pas sans lien : celui de la quête des étrennes, celui du roi des fous ou de la jeunesse et celui de l'homme sauvage, connu sous le nom de feuillu ou de moussu. On peut se demander en outre si la présence de ces cortèges parfois burlesques de l'eginane ne sont pas l'une des explications du peu de place que la Bretagne, comme les pays celtiques insulaires, ont semble-t-il accordée aux réjouissances carnavalesques avec lesquelles ils entraient finalement en concurrence ? Il faudrait en outre signaler que les cortèges des clercs de la basoche donnent lieu à des mascarades accompagnées de danses, désignées en 1532 comme « danses morisques » ou « momeries » dans un document comptable relatant que le roi François I^{er} verse à cette occasion 25 livres parisis⁴¹. La moresque, danse bien connue en Europe au Moyen Âge, est à l'origine de la *Morris dance* associée au premier mai dans les îles britanniques. Le mot « momerie » est, quant à lui, à rapprocher des *mummers plays*, pièces que des groupes déguisés improvisent dans la rue, généralement à la fin de l'année : connues en Écosse sous le nom de Galoshin(s), Galoshan, Goloshan, Galatian⁴², elles faisaient partie des réjouissances d'Hogmanay⁴³. Des mascarades hivernales de ce type avaient cours dans une bonne partie de l'Europe : ainsi dans les Asturies, « Los Aguilanderos » désignent les « quêtesurs d'étrennes » et accompagnent d'autres personnages dont un « capitaine »⁴⁴, ce qui n'est pas, là encore, sans rappeler les cortèges bretons de l'eginane...

La chanson de quête du dictionnaire manuscrit de dom Le Pelletier

Dans le manuscrit de son *Dictionnaire*, dom Le Pelletier nous livre des informations intéressantes sur les quêtes de l'« Eghina » ou

41. Cité notamment dans *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné...* de Diderot et d'Alembert, tome 5, 1755, article « Empire ».

42. Brian HAYWARD, *Galoshins : The scottish Folk Play*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1992.

43. Anne POSTIC, *Hogmanay in Edinburgh : a Scottish festival?*, mémoire de master 1 d'anglais, dactylographié, Brest, 2005, p. 52-77.

44. Juan CARO BAROJA, *El carnaval. Analisis historico-cultural*, Madrid, 1965, édition française, *Le Carnaval*, Gallimard, NRF, 1979, p. 219.

«Eghinat» qui ne sont pas reprises dans la version imprimée de 1752. Il donne notamment un couplet de la «chanson sottte et ridicule» utilisée par les quêteurs de Morlaix :

*Eghin an eit
Toul e ma bros a va zahe
Ur battel kig sal estanke
Eghin an eit.*

Le blé germe
Ma jupe est percée et ma robe
Un morceau de lard la boucherait
Le blé germe

Très proches en sont les vers recueillis par l'imprimeur Alexandre Lédan à Morlaix en 1815 :

*Nouel, Nouel da Nedelec
Noël, Noël à Noël
Ma queue de chemise est déchirée,
Un morceau de lard pour la rapiécer,
Et une andouille pour la coudre⁴⁵.*

Et, en 1889, par François-Marie Luzel auprès de Paul Le Calvez du Trévou dans les Côtes d'Armor, publiés en 1890 dans ses *Soniou Breiz Izel* :

*Canomp ann Nouël da Nedelec !
Toul ec'h ê he zê hac he roched:
Eun tam kig-sal ewit pesseliad,
Hac eun andouillenn ewit griad!*

Chantons la Noël à la Nativité ;
Percées sont sa saie et sa chemise :
Un morceau de lard pour (les) rapiécer,
Et une andouille, pour servir d'aiguille⁴⁶.

45. Cité par Hervé PEAUDECERF, *Alexandre-Louis-Marie Lédan (1777-1855). Un imprimeur breton au XIX^e siècle (1805-1855)*, thèse dactylographiée, Rennes, 2002, tome III, les manuscrits, «couplédic», p. 77.

46. «*Canomp ann Nouel* / Chantons la Noël», *Soniou Breiz-Izel*, 1890, II, p. 168-169.

Si chez Lédan et Luzel il est question de Noël, nous avons sans doute bien affaire à d'anciennes chansons de l'eginane, comme le confirme le chanoine Henri Pérennès à propos d'un Noël chanté de village en village vers 1920 par les enfants de Cléden-Cap-Sizun le soir du 31 décembre et qui se terminait par :

*Nè, Nè,
Eur tam krampous d'in da stanka va zè
Ag eul lardik var c'horre.*

*Nè, Nè,
Un morceau de crêpe pour boucher ma robe
Et un peu de lard dessus.*

«Ce nè, précise-t-il en note, doit être une survivance d'*eginâne*. À Cléden-Cap-Sizun et à Pont-Croix le Noël du Nouvel an s'appelle *an niganad*⁴⁷.» On en trouve un autre témoignage dans «une comptine psalmodiée par les enfants du Cap [Sizun], devant les portes, le jour de Noël» que Pierre-Jakez Hélias recueille au début des années 1950 :

*Aman zo eur vestrez vat
A raio din kalannad
Nè!
Eur grampoezenn da stanka ma zê
Hag eul liard toull war c'horre.*

Ici il y a une bonne ménagère
Qui me donnera des étrennes – Nè! –
Une crêpe pour boucher mon sarreau,
et un liard troué dessus⁴⁸.

«Cette chanson, précisait Le Pelletier, est encore moins impertinente que plusieurs autres qui se chantent en cette occasion. Or comme leur refrain est toujours *Eghin an-eit*, on nomme cette feste l'*Eghinat* et l'*Eghinaneit*, et par corruption la *guinée* ou *guignanée*...».

47. Henri PÉRENNÈS, «Guinée et noëls populaires bretons», *Annales de Bretagne*, XXVIII, 1928, p. 38.

48. P. HÉLIAS, *Tud Ha Bro*, supplément à la revue *Ar Falz*, 1952, p. 42.

On aura sans doute une idée de la chanson « sottie et ridicule » qui déplaisait à Le Pelletier par le texte complet de la chanson notée par François-Marie Luzel :

*Canomp ann Nouël, en penn ann ti
Per, pe avalo a vanq d'in*

*Per, pe avalo, pe arc'hant,
Pe ar verc'h henan, mar gê coant;*

*Ha mar gê coant, roët 'nei d'in,
Ha mar gê vil, coc'h ewit-hi.*

*Canomp an Nouël da Nedelec !
Arri ê 'r paour-kès Herve Brozec,*

*Hac he vissac'hic 'zo war he chouc,
He votoïgo, dour ha fanc tout;*

*Chomet ê divezad da vale
Ewid clasq brigons d'he vugale*

*Canomp ann Nouël da Nedelec !
Toul ec'h ê he zê hac he roched:*

*Eun tam kig-sal ewit pesseliad,
Hac eun andouillenn ewit griad!*

*Canomp Nouël da Nedelec!
Arri ê 'r milliner d'ho cuelet;*

*Mar na ret d'ezhan he dizro mad,
Hen hen dô zonz deuz ho sac'had.*

Luzel en donne la traduction suivante :

Chantons Noël, au bout de la maison !
Poires ou pommes il me faut ;

Poires ou pommes, ou argent,
Ou la fille aînée, si elle est jolie⁴⁹ ;

49. Sur ce motif de la fille aînée voir Fañch POSTIC, « Des marges atlantiques d'Europe aux francophonies d'Amérique du Nord. Les avatars d'une quête chantée :

Et si elle est jolie, donnez-la-moi,
Et si elle est vilaine, bran [merde] pour elle !

Chantons la Noël à la Nativité !
Voici venir le pauvre cher Hervé Brozec,

Et son petit bissac est sur son dos,
Ses petits sabots ne (sont) qu'eau et fange.

Il est resté tard en route,
Pour chercher des croûtes de pain à ses enfants.

Chantons la Noël à la Nativité ;
Percées sont sa saie et sa chemise :

(Donnez) un morceau de lard pour (les) rapiécer,
Et une andouille, pour servir d'aiguille.

Chantons la Noël à la Nativité !
Voici le meunier qui arrive vous voir ;

Si vous ne lui donnez ses étrennes,
Lui, se souviendra de (se venger sur) votre sac.

ou par la chanson recueillie par Pierre Jakez Hélias en 1950 :

Kanomp Noël
Ar gazez wenn
Zo kouezet en noz-man er vouilhenn
N'eus chara men kichen an tan
D'ober eun ti d'ar c'hi bihan.
Pegomp peb hini deus eur penn
'Vit kaout pe kig pe kroc'hen
Da farda eur chupen da Wilhou

de "l'eginane" à la "guignolée" », dans *La résistance des marges ; Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique, Port-Acadie, revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 13-14-15, printemps 2008-printemps 2009, p. 445 ; voir également Rocky L. SEXTON et Harry OSTER, "Une 'Tite Poule Grasse ou la Fille Aînée? [A Little Fat Chicken or The Eldest Daughter] A Comparative Analysis of Cajun and Creole Mardi Gras Songs", *Journal of American Folklore*, vol. 114, p. 204-224.

*Hag eun all deomp tout.
 Me glev trouz ar goutell vras
 Zo vont da droc'hi din eun tamm.
 Troc'hit pell deus ho torn,
 Gant aon da droc'ha an askorn.
 An askorn troc'het na gont ket,
 Ha loskit ar gwad da redek*

*Barz an ti diweza
 Eur pez daou liard am eus bet
 Hag aman mo eur pez daou wenneg
 Ha fest an oc'h mag eo lazet.
 Ma n'eo ket lazet, lazet a vo,
 Rak kig pe groc'hen a mo.
 Aman zo eur vestrez vat
 A raio din kalannad
 Nè !
 Eur grampoezenn da stanka ma zê
 Hag eul liard toull war c'horre.*

Chantons Noël !
 La jument blanche
 Est tombée cette nuit dans la boue
 En charriant des pierres près du feu,
 Pour bâtir maison au petit chien.
 Prenons-la chacun par un bout
 Pour avoir la viande ou la peau
 Pour faire une veste à Guillaume
 Et une pour chacun de nous.
 J'entends le bruit du grand couteau
 Qui va couper mon morceau.
 Coupez loin de votre main
 De peur de trancher l'os.
 L'os coupé ne compte pas
 Et laisse le sang couler.

 Dans la dernière maison
 Une pièce de deux liards j'ai reçu[e]
 Et ici j'aurai une pièce de deux sous
 Et la fête du cochon s'il est tué.
 S'il ne l'est pas, il le sera
 Car j'aurai viande ou peau.

Ici il y a une bonne ménagère
 Qui me donnera des étrennes – Nè ! –
 Une crêpe pour boucher mon sarreau, et un liard troué dessus.

On peut légitimement se demander si les quêtes effectuées en chantant des Noëls, acceptées, voire encouragées par le clergé qui, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, en confie même parfois la charge aux enfants de chœur, n'ont pas contribué – voire servi ? – à éliminer les quêtes profanes de l'eginane qu'il n'appréciait guère. Faute de pouvoir les faire disparaître, le clergé aurait cherché à les canaliser en leur donnant une forme et un contenu plus conformes à ses vues, en appuyant (suscitant ?), au besoin, de nouveaux chants de quête comme « *eur blavez mad a reketan* » composé en 1850 par Gabriel Perrot de Saint-Pabu qui a été utilisé dans tout le Léon⁵⁰.

Eur blavez mad a reketan
Da gement den zo en ty-man
D'an ozac'h a d'ar c'hreg ive,
Fortuniou caër d'ar vugale.

Deut oun da glask va c'halanna
N'oun ket bet c'hoas er bla-man...

Je souhaite une bonne année
 A tous ceux qui sont en cette maison
 Au maître et à la maîtresse aussi,
 De belles fortunes aux enfants.

Je suis venu chercher mes étrennes
 Je ne suis encore venu cette année

Le nom de l'auteur, «Biel Perrot», figure dans l'une des dernières strophes de la version adressée au chanoine Pérennes par l'abbé Picard, aumônier de la villa Saint-Luc à Roscoff. Le témoignage de Victor Bléas, qui recueille le chant vers 1854, confirmerait alors le succès immédiat d'un chant de quête devenu anonyme en passant dans la tradition orale.

50. Voir Henri PÉRENNES, «Guinnanée et noëls populaires bretons», *Annales de Bretagne*, xxviii, 1928, p. 91-93.

C'est la manière dont les autorités civiles et religieuses ont procédé face aux cortèges carnavalesques : n'arrivant pas à les éradiquer malgré arrêts ou condamnations, elles sont davantage parvenues à leurs fins en allumant des contre-feux sous la forme de cavalcades bien encadrées privilégiant les beaux chars et les jolis costumes.

L'une des conséquences aurait-elle été la disparition progressive, en Léon et même au-delà, dans le Cap-Sizun par exemple, non seulement des cortèges de l'eginane, mais du mot lui-même : « eginad » aurait-il été remplacé par « kalannad » ? Toujours est-il que Le Gonidec, puis Troude dans leurs dictionnaires respectifs, disent ne plus connaître le mot « eginad » que par Le Pelletier.

L'apport de Le Pelletier et de Coëtanlem au débat sur l'étymologie du mot « Eghinat »

L'un des principaux apports de Le Pelletier, et de Coëtanlem qui le suit avec quelques nuances, est étymologique. Le Pelletier semble en effet le premier en France à remettre en cause l'explication jusqu'alors unanimement retenue pour rendre compte d'un mot attesté dès le milieu du XIV^e siècle pour désigner les étrennes et leur quête.

- 1353 : Auguilanleu : aveu de la seigneurie d'Epied (Loiret)
 - 1397 : Guillenleu ou (orthographe plus courante) haguineu : Chevannes (Yonne)
 - 1399 : Haguirenleu
 - 1408 : haguinele
 - 1408 : Haguimenlo
 - 1409 : Aguilanleu (Sarthe)
 - ? Aguineleu : environs d'Amiens
 - 1470 : Aguillenleu
 - 1472 : Aguillonleu
 - 1473 : Aguillenneu : environs de Villeveque (Maine-et-Loire)
 - 1480 : Aguillanneuf : Petite Boissière (bas Poitou)
 - 1485 : Aguillenleu : Montrichard (Loir et Cher)
 - ? ... Aguillanneuf Saint-Savin : Ingrande arch Vienne
 - 1499 : Aguillanneuf (Coust. Du Poitou)
- Etc.⁵¹

51. Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de la langue française et de tous ses dialectes*

Très tôt, dès le XV^e siècle, l'homophonie à laquelle se prêtent des formes courantes du mot telles que «a(u)guilanleu», «a(u)guilaneu»... ont conduit à une interprétation par «au gui l'an neuf», en référence au cri supposé des druides, le premier janvier, cueillant le gui de leur serpe d'or : elle est présente, dès 1474, dans une lettre de Rémission qui concerne Saint-Maixent dans les Deux-Sèvres où il est question de «chanter au guy l'an neuf⁵²». Puis on la trouve régulièrement, au fil des siècles, dans différents ouvrages et dictionnaires qui, au besoin, sollicitent abusivement les textes de Pline l'Ancien (qui à aucun moment ne parle du premier janvier, ni du cri) ou n'hésitent pas même à ajouter aux *Fastes* d'Ovide un vers qui ne s'y trouve pas :

«Ad viscum druidae, druidae clamare (cantare) solebant»

«Au gui les druides, les druides avaient l'habitude de crier (chanter)⁵³.»

Ce vers semble apparaître pour la première fois en 1556 dans *De prisca celtopaedia* de Jean Picard. Dès le début du XVII^e siècle l'étymologie «Au gui l'an neuf» se répand en Europe : Diego de la Vega dans *Parayso de la gloria de los Santos* (Barcelone, 1604), Jean Nicot dans le *Thrësor de la langue française* (1606, article

du IX^e au XV^e siècle, 1881, article «AGUILANNEUF». Voir également Roger VAULTIER, *Le Folklore pendant la Guerre de Cent ans*, Paris, Guénégaud, 1965, p. 94 et suivantes.

52. Cité par Roger VAULTIER, *op. cit.*, p. 94-95.

53. «*Sunt qui illud au gui l'an neuf quod hactenus quot annis pridie kalendas januarii, vulgo publice cantare in Gallia solet ab Druidis manasse autumant; ex hoc forte Ovidii : ad viscum Druidae, Druidae clamare solebant. Solitos enim aiunt Druidae per suos adolescentes viscum suum cunctis mittere, eoque quasi munere bonum, faustum felicium et fortunatum omnibus annum precari.*» [Il y en a qui pensent que cet au gui l'an neuf, que l'on a coutume de chanter encore à présent en France le dernier jour de décembre, est venu des druides, peut-être d'après ce vers d'Ovide «au gui les druides, les druides avaient l'habitude de chanter». On dit en effet que les druides envoyaient du gui à tout le monde par leurs jeunes gens et que, par ce présent, ils souhaitaient à tous une année bonne, heureuse et fortunée.] Citant ce passage de la *Cosmographie* (1605) de Paul Mérieux (1588-1607), part. 2, liv. 3, chap. 11, Gilles Ménage, dans son *Dictionnaire étymologique* (mot «aguilanleu», 1694, p. 12) fait toutefois remarquer que le vers n'est pas d'Ovide. Parfois également attribué à Pline (*Dictionnaire Larousse Universel du XIX^e siècle*, t. 6, 1870, article «druide»), ce vers sera régulièrement repris par la suite.

«Estrenes»), Cotgrave dans son *Dictionnaire* (Londres, 1611), César Oudin dans *Tesoro de las dos lenguas francesa y española* (1616, article Aguinaldo)... En France, elle sera régulièrement reprise tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles : article «AGUILANNEUF» dans le *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière (La Haye, Rotterdam, 1690, édition posthume); article «A-GUY L'AN NEUF» dans le *Grand Dictionnaire historique ou le Melange curieux de l'histoire sacrée et profane...* de Louis Morery, (1707, réédité tout au long du XVIII^e); article «DRUIDES» dans le *Dictionnaire universel de français et de latin* (dictionnaire de Trévoux, 1721, lui aussi régulièrement réédité); article «AGUILANEU» dans le *Glossaire de l'ancienne langue française, Depuis son origine jusqu'au Siècle de Louis XIV*, de Jean-Baptiste de La Curne de Sainte-Palaye (1720), etc. Il n'est donc pas surprenant que ce soit aussi l'explication retenue en 1732 par Grégoire de Rostrenen dans son *Dictionnaire françois-celtique* : «AGUILANNEUF, *gui de chêne que les Druides benissoient & distribuoient au peuple comme une chose sainte, criant : au gui, l'an neuf au premier jour de Janvier.* Hoguillane. Hauguilhane.»

Au XIX^e siècle, la quête passionnée des antiquités celtiques va contribuer à ancrer fortement cette idée reçue qui apparaît dans le questionnaire de l'Académie celtique : «La veille du premier janvier proclame-t-on le *guy l'an neuf*? Les enfans vont-ils, en criant, *ma guilanneu*, demander des étrennes⁵⁴?» Reprise par l'écrivain Chateaubriand dans un passage des *Martyrs* en 1826⁵⁵, adoptée par Jean-Jacques Ampère dans ses *Instructions relatives aux poésies populaires de la France* en 1852⁵⁶, elle est présente dans une

54. «Questions proposées par l'Académie celtique», *Mémoires de l'Académie Celtique*, Paris, Dentu, 1807, p. 76.

55. Édition Ladvoat, 1826-1827, p. 71. Chateaubriand consacre un long passage à la cueillette du gui sacré et met le fameux cri dans la bouche de la prêtresse Velléda.

56. *Instructions relatives aux poésies populaires de la France*, 1853, «II. Poésies populaires d'origine païennes. 1. souvenirs druidiques», p. 18 : «un refrain peut-être la seule trace de souvenirs qui remontent à l'époque druidique, tel est celui qui, dans plusieurs chants populaires, ramène le mot *la guilloné, la guillona, la guilloneou* suivant les dialectes; mot dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître *gui l'an neuf (neu)*, d'autant plus qu'on chante ce refrain à Noël, époque des anciennes cérémonies gauloises qui se rapportaient au solstice d'hiver...»

multitude d'articles où le «gui l'an neuf» devient, en quelque sorte, la preuve de la forte présence des Gaulois et des Celtes en France et même en Europe et induit toute une imagerie. Elle se voit aussi acceptée et relayée par les dictionnaires :

– *Dictionnaire* d'Émile Littré, 1867 :

«Au gui l'an neuf, espèce d'exclamation qui paraît s'être conservée en mémoire de la cérémonie où l'on distribuait le gui, chez les Gaulois.»

– *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* par Pierre Larousse, 1872 :

«*Au gui l'an neuf* ou *A gui l'an neuf*, sorte de cri qu'on poussait autrefois au premier de l'an, à cause de la coutume gauloise de distribuer le gui ce jour-là. Des vestiges de cet usage ont longtemps subsisté en France, et surtout en Bretagne, où, la veille du premier de l'an, les pauvres allaient quêter leurs étrennes au cri de a gui l'an neuf.»

Elle l'est parfois encore dans ceux d'aujourd'hui : «Au gui l'an neuf! Exclamation issue des traditions druidiques que l'on lançait à l'occasion de la nouvelle année» peut-on en effet lire en 1981 à l'article «Gui» du très sérieux *Trésor de la Langue française, Dictionnaire de la langue du 19^e et 20^e Siècle*, édité par le CNRS. Il faut dire que même l'ethnologue Claude Lévi-Strauss ne semble pas remettre en cause une telle explication quand il écrit en 1955, dans *Le Courrier de l'Unesco* d'août-septembre :

«Les druides des anciens Celtes accomplissaient une cérémonie, à l'époque qui correspond au premier janvier : ils coupaient le gui des chênes, considéré comme une plante magique et protectrice, et le distribuaient à la population. D'où le nom des étrennes dans certaines régions de la France, il n'y a encore pas bien longtemps : guy-l'an-neuf, devenu parfois : aguinette⁵⁷.»

Pourtant, dès le début du XVII^e siècle, Le Pelletier avait mis en doute une telle explication : «*Aguilanneuf* que l'on s'est imaginé, écrit-il, venir de ces paroles Latines *Ad viscum annus novus*, les-

57. «Offrir c'est souhaiter», p. 8.

quelles ne sont point du langage des Druides... ». Curieusement personne avant lui n'avait, semble-t-il, relevé l'évidente aberration de mettre dans la bouche des druides une expression clairement française. Au lieu de voir dans le breton « *eghinat* » une déformation du français « au gui l'an neuf », Le Pelletier, suivi par Coëtanlem, défend l'idée que « au gui l'an neuf » serait, au contraire, une déformation du « gaulois » « *eghin-an-eit* », qu'il traduit par : « le blé germe » (*egin an ed*).

« Je laisse le lecteur à juger si notre mot français vulgaire Aguilan-neuf ne viendrait point mieux de Eghinaneit que de ces mots latins [ad viscum,] annus novus, ce qui est pourtant assez bien représenté par Aguilanneuf [... En] Touraine on prononce Aguilanneu, en Anjou (et dans le Maine) Aguilanleu, les Espagnols Aguinaldo et les Bas-Normands Hoguinanno. Ces différences me donnent de voir qu'il y a en tous ces mots quelque corruption et qu'ils viennent du gaulois Eghin-an-eit mal entendu dans la suite des tems et mal prononcé. »

Si l'interprétation par « le blé germe » permet à dom Le Pelletier de rattacher la quête des étrennes à la Nativité, le religieux a toutefois peut-être visé juste en voyant dans *eginad* ou *eginane*, le mot *egin*, « pointe », « germe »... et par extension « étrennes » que l'on retrouve en gallois, en irlandais, en cornique...

« ... d'après l'Explication donnée du mot Eghin, dont se dérive Eghinat, écrit à son tour Coëtanlem, celui-ci doit signifier toute la germination, germination complete, pousse totale des pointes ou des Bourgeons, car cette terminaison en at, ou en ad, marque ordinairement la plénitude totale de l'objet dont il s'agit ».

Reprise par Émile Souvestre⁵⁸, puis par Pitre-Chevalier⁵⁹, l'hypothèse d'un mot reposant sur « *egin* » et la racine *eg-, « pointu » sera également défendue par La Villemarqué⁶⁰ qui ralliera à son

58. *Les derniers Bretons*, I, 1836, p. XIV, note 1.

59. *La Bretagne ancienne et moderne*, 1844, note 1, p. 38.

60. La chanson « *Troad ann eginane* / la tournée de l'Aguilanneuf » ne sera insérée que dans l'édition de 1867 du *Barzaz-Breiz*, à partir d'une version recueillie en 1841 à Spézet et d'une variante notée à Cleden-Poher.

point de vue Jacob Grimm⁶¹. Elle a le mérite de rendre compte, pour désigner les étrennes, de l'existence de mots qui semblent bien appartenir à une même famille sur toute la façade atlantique de l'Europe et qui ont en commun de ne pas (ou plus ?) appartenir à la langue en usage : partout, ils intriguent, font débat... : ici on fait appel à une langue ou un état de langue révolus, voire à une langue morte, là à une langue étrangère... Cela donne lieu à des étymologies (voire des graphies) parfois étranges ou fantaisistes !

- **Hogmanay** et toute une série de dérivés (hogmana(e); hogminay, hogmenay, hogmynae, hoguemennay, hogmonay, hagmenay, hagmané, hug-me-nay, hoghmanay, hagmonick, hangmanay, hanginay...) : sud de l'Écosse et nord de l'Angleterre, mais pas dans la zone gaélique.
- **Huggeranonnie, huggeranohni, hogernoany** : îles Shetland (?)⁶²
- **Hop-tu-naa, Hogunna** : île de Man
- **Nicky nan night, nickanan** : Cornouaille britannique
- **Oguinano** : Guernesey
- **Ogîngnole** : Jersey
- **(a)guilaneu, (a)guilanu, oguilaneu, (a)guinane, oguinano, (a)guil(l)onné, (a)guil(l)ané, aguignolé...** : large moitié ouest de la France
- **eginan(e), iginan(e), egina(d)** : Bretagne bretonnante...

Il est en outre possible que les mots espagnols **aguilando** ou **aguinaldo** soient également de la même famille. En effet si, en Espagne, les mots *Aguinaldo...* ou *Aguilando* (déjà attesté vers 1400 dans un glossaire de Tolède) désignent encore les étrennes, ils sont souvent expliqués par le latin «hoc in anno», «en cette année» : c'est l'étymologie avancée notamment par le *Dictionnaire de l'Académie royale d'Espagne*. Toutefois un certain nombre de spécialistes proposent de rapprocher le terme avec ceux en usage sur toute la

61. Bernard LAUER et Bärbel PLÖTNER, «Jacob Grimm und Th. Hersart de la Villemarqué ein briefweschel aus der frühzeit der modern keltologie», dans *Jarhbuch der Brüder Grimm-Gesellschaft*, Kassel, 1991, p. 57-61.

62. La première occurrence du mot remonterait à 1604 : «Hagmané, Hagmonay», dans *Dictionary of the Older Scottish Tongue*. Sur Hogmanay, Anne POSTIC, *Hogmanay in Edinburgh : a Scottish festival?*, op. cit.

façade atlantique⁶³. Notre pratique prendrait alors une étonnante ampleur géographique : en effet de la péninsule ibérique, l'*aguinaldo* ou *aguinaldo*, généralement associé à la Nativité, a gagné, au fil des colonisations successives, une bonne partie de l'Amérique du Sud (Argentine, Colombie, Mexique, Porto-Rico, Venezuela, Équateur, Chili, Guatemala...) et même les Philippines.

De même, les colons français qui gagnèrent l'Amérique du Nord emportèrent dans leurs bagages le chant de quête des étrennes : devenue « guignolée » ou « ignolée » dans le Canada francophone, c'est, depuis 2001, un événement d'autant plus marquant que la quête caritative a été reprise et soutenue, à grand renfort de communication, par la presse, les entreprises, les personnalités du spectacle et est devenue un grand événement... Au début du mois de décembre, la « Grande Guignolée des médias » se donne pour objectif de recueillir un maximum de dons (de l'argent ou des denrées non périssables) confiés par la suite à différents organismes à caractère caritatif qui se chargent de les redistribuer aux personnes nécessiteuses.

On retrouve également la tournée de quête sous les appellatifs « guignée » ou « guillonée » dans certaines parties des États-Unis où s'installèrent des colons venus de France : dans le Missouri, l'Illinois, l'Indiana ; mais c'est seulement à Prairie-du-Rocher, dans l'Illinois, que, semble-t-il, elle relève d'une pratique ininterrompue⁶⁴ : là, les descendants des colons français s'attachent à maintenir ce qui est devenu, comme certains éléments de la gastronomie, un véritable symbole identitaire d'un passé francophone qui se transmet de génération en génération. Les quêteurs d'un jour, qui ne parlent plus le français, se font un devoir d'apprendre phonétiquement la chanson qui est d'ailleurs très proche de celle employée dans le Canada francophone⁶⁵.

63. Sur le débat étymologique en Espagne, voir Luis RUBIO GARCIA, « Aguinaldo/ Aguinaldo » dans *Estudios Romanicos*, 1993-1995, volumen 8-9, p. 143-149.

64. Anna BURNS, « *Bonsoir le maître et la maîtresse* » le rôle de la *Guignée* dans le maintien des communautés franco-américaines de Sainte-Genève et de La Prairie du Rocher, thèse de doctorat de philosophie, Université de Louisiane, Lafayette, 2009. L'auteur en a proposé une synthèse dans *Rabaska, revue d'ethnologie de l'Amérique française*, n° 9, 2011, p. 55-67, sous le titre « La Guignée et les communautés franco-américaines du Midwest ».

65. Fañch POSTIC, « Des marges atlantiques d'Europe aux francophonies d'Amérique

Dans le premier numéro d'*ArMen*, avec Donatien Laurent, nous avons proposé de voir dans le mot eginane, une racine *ak, pointu. C'est aussi l'hypothèse que retient Albert Deshayes dans son *Dictionnaire étymologique du breton* en 2003 :

« **Egin** (*eghin*, 1716), s. m., germe, correspond au cornique *egyn* et au gallois *egin* ; tous trois postulent pour un celtique *ak-ino-, **Eginad** (*eghinat*, 1716), s. m., germe (de) ; étrennes, de *egin* + *ad*, équivalant au gallois *eginad*, germination...⁶⁶ »

Cela viendrait conforter l'intuition de Le Pelletier que Coëtanlem reprend à son compte.

En guise de conclusion : de l'utilité des dictionnaires

En couverture du numéro du 10 janvier 1903 de la revue *Le Petit Français illustré* figure une belle gravure en couleur légendée « Fêtes populaires. La veille de la fête des Rois en Bretagne » qui trouve son commentaire dans un article figurant au verso et signé par un certain A. Vibert. Après des considérations générales sur la fête des Rois, le journaliste donne ce qui semble bien un témoignage oculaire direct :

« Voici celle qu'il nous a été donné de voir à Saint-Pol-de-Léon, la veille de la fête des Rois. Un pauvre du pays et deux notables propriétaires de la ville promènent par les rues un cheval dont la tête est ornée de gui et de laurier et portant en selle deux mannequins recouverts de draps blancs ; des enfants et des oisifs suivent le cortège en poussant de grands cris. À chaque seuil, on s'arrête pour recevoir les dons en argent ou en nature, afin

du Nord. Les avatars d'une quête chantée : de "l'eginane" à la "guignolée" », dans *La résistance des marges ; Exploration, transfert et revitalisation des traditions populaires des francophonies d'Europe et d'Amérique, Port-Acadie, revue interdisciplinaire en études acadiennes*, 13-14-15, printemps 2008-printemps 2009, p. 421-446. Anne et Fañch POSTIC, « Entre solidarité communautaire et charité organisée, entre expression identitaire et marketing territorial : guianée, guignolée en Amérique du Nord et hogmanay en écosses », dans *Rabaska, revue d'ethnologie de l'Amérique française*, n° 10, 212, p. 11-27.

66. C'est déjà l'étymologie proposée par Victor HENRY dans son *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900, » Egin », » Eginad », p. 110. « L'expression remonte-t-elle à l'époque où l'année commençait au printemps » se demande l'auteur en note.

que le lendemain les pauvres puissent célébrer gaîment la fête, et à chaque munificence la foule répète la clameur traditionnelle : *Inkinnanné*.

Personne du pays n'a pu nous renseigner sur ce mot, poursuit l'auteur, dont le sens est absolument perdu et qui ne subsiste que par tradition. On n'a pas davantage de renseignements sur la bizarrerie du cortège. Il semble bien que les mannequins à cheval sont une vague allusion au voyage des rois-mages à Bethléem, mais ce n'est qu'une hypothèse. Dans tous les cas, les pauvres n'ont qu'à se louer de cet usage traditionnel, car chacun se pique d'honneur de faire un don aux quêteurs. »

On a tout lieu de penser que le dénommé Vibert, sans doute poussé par le syndrome de la page blanche, bien connu des journalistes, n'est jamais venu à Saint-Pol-de-Léon et qu'il aura tout simplement plagié Pol de Courcy dont nous avons cité le témoignage ci-dessus... Son crime aurait pu être parfait s'il n'avait pas commis une erreur. En effet, il a lu trop vite ou du moins n'a pas compris le passage « deux paniers dits mannequins recouverts d'un drap blanc ». Il a imaginé que ces deux mannequins étaient de simples silhouettes (si elles avaient été trois, le lien avec les Rois mages aurait été parfait !) aux allures quelque peu fantomatiques sous leurs draps blancs dont la gravure rend compte. S'il avait été originaire de la région de Saint-Pol, comme Pol de Courcy, ou s'il avait seulement pris soin de consulter un dictionnaire, il aurait su que « *manekin* », en breton, comme « mannequin » en français signifie aussi panier :

« MANNEQUIN : autre panier généralement d'osier, beaucoup plus haut que long & c large, le plus souvent représentant un cône tronqué dont l'ouverture est la base, qui sert à transporter les fruits & les légumes au marché. Il varie sans fin dans ses diminutions. Lorsqu'il est plus long ou plus large que haut, & qu'il est destiné à être mis de chaque côté d'un cheval ou d'un âne, il se nomme simplement *panier* aux environs de Paris⁶⁷. »

Coëtanlem consacre d'ailleurs une notice au mot « Maniquin⁶⁸ » (ou « Manikin » dans la marge), pluriel « Maniquinou » : Mannequin,

67. *Encyclopédie méthodique*, t. 5, *Agriculture*, par MM. TESSIER, THOUIN et BOSC, Paris, 1813.

68. « C'est ainsi qu'on le prononce dans ces quartiers », précise Coëtanlem.

«Les mannequins se portent sur le dos des portefaix ou sur celui des bêtes de somme.» S'il fait le lien avec le français «mannequin», c'est pour y voir une déformation du breton. À l'article «Man», il évoque les «bidets avec leurs mannequins chargés de légumes, que les voituriers de Roscoff conduisent aux marchés de Morlaix, Brest, Quimper, &c.»

La représentation que propose Vibert, comme celle de la gravure, sont donc erronées. Est-ce ce document qui a influencé le dessin qui, en 1972, dans la revue *O Lo Lé*, illustre «La cavalcade de l'eginane» à Landerneau? Toujours est-il qu'elle représente également des silhouettes à cheval : l'une d'elles porte même un chapeau!

Voilà qui justifie bien l'utilité d'un bon dictionnaire, «Un dictionner mad» pour reprendre l'expression de Grégoire de Rostrenen, et qui, concernant A. Vibert, pourrait illustrer le bien fondé du proverbe breton que l'abbé Cillart de Kerampoul insère dans son *Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes* (1744) au mot «Midi» :

«Proverbe qui apprend que ceux qui ont été à Paris, n'en savent pas quelque-fois plus que les autres :

*Tutt deid à Bariss a huélérr
E' classq creissté de buarzég érr»
[On voit des gens venus de Paris
Chercher midi à quatorze heures]*

Et, pour bien mesurer la somme d'informations que contiennent les différents dictionnaires que nous avons cités, il ne serait sans doute pas vain de mener le même travail de dépouillement que fit Joseph Loth pour celui de Cillart de Kerampoul⁶⁹.

69. Joseph LOTH, «Proverbes, dictons, réflexions et formules médicales de l'abbé Cillart de Kerampoul», *Annales de Bretagne*, tome V, 1889-1890, p. 262-269.

ANNEXES

Article EGHINAT des Dictionnaires de dom Louis Le Pelletier (1752) et de Pierre de Coëtanlem

(la partie ajoutée par Coëtanlem est en italiques)

«EGHINAT, Terme dont on se sert en Léon, pour demander ses Étrennes. Les jeunes garçons de la campagne vont le dernier jour de l'année par les Bourgs, villages et maisons, où après avoir chanté quelques cantiques en l'honneur du Sauveur né de la vierge, ils crient assez haut Ma Eghinat, par trois fois. c'est, je crois représenter les pasteurs auxquels les anges annoncent cette grande nouvelle, exprimée par le mot Evangile mais la Bourgeoisie de Morlaix, non contente de cette simplicité, en a fait comme des bacchanales par l'Excès d'une réjouissance publique, en chantant des chansons profanes, et criant à pleine gorge Eghin-an-eit, le bled germe, répété plusieurs fois, comme le Refrain de leurs chansons. De là vient que cette espèce de fête est nommé l'Eghinat et l'Eghin-an-eit, d'où est venu par altération, l'Aguilanneuf, Aguilanneu, et Aguilanleu, dans les provinces voisines de Bretagne, et ailleurs, même chez les Espagnols, qui disent Aguinaldo, qu'Antoine de Nébrisse⁷⁰, en son Diction. explique par Albricias, straenae, arum, et encore : Albricias por la buena nueva, Strenae, arum Albricias demandar las, Evangelizo, as. c'est justement ce que demandent nos Bretons par Ma Eghinat y ajoutant la nouvelle qu'ils publient, qui est Eghin-an-eit, le Blé germe ; faisant apparemment allusion à ces paroles prophétiques, chantées tous les jours de l'Avent, et qui sont accomplies à la nativité de J. C. : *Aperiatur terra et germinet Salvatorem*. Voilà, si je ne me trompe, l'origine de notre terme vulgaire Aguilanneuf que l'on s'est imaginé venir de ces paroles Lat. *Ad viscum annus novus*, lesquelles ne sont point du Langage des Druides, et ne peuvent signifier la récompense que demande celui qui annonce une bonne nouvelle, mais sont un appel à la cérémonie gauloise de la récolte du gui de chêne. il a été aussi facile de corrompre le Breton que de le diversifier en tant de manières. Les Bas-Normands, selon Ménage, l'ont encore plus déguisé en le faisant presque pur Latin, sçavoir Hoguinanno, quasi *hoc in anno novo*. il faut remarquer que ceux de Morlaix prononcent

70. Antonio Martínez de Calá (1441 (4 ?) - 1522), plus connu comme Antonio de Nebrija (Antonius Nebrissen) est un humaniste et grammairien espagnol. On lui doit des dictionnaires latin-espagnols en 1492 et 1512.

Eguinannée, d'où Ménage a fait Guignanée. Je ne saurois deviner la raison que l'on a dans le pays du Maine, de ne vouloir pas chanter les cantiques vulgaires sur la naissance du Sauveur, qui sont nommés Noels, avant que le bled aît poussé son germe hors de terre, si ce n'est pas la même qui fait que les Bas-Bret chantent après la fête de Noel, d'où vient qu'ils disent aussi Nouellat pour Eghinat, et l'un et l'autre pour demander leurs étrennes.

On dit encore Calannat au même sens, V. ce mot en son Lieu ; mais d'après l'Explication donnée du mot Eghin, dont se dérive Eghinat, celui-ci doit signifier toute la germination, germination complete, pousse totale des pointes ou des Bourgeons, car cette terminaison en at, ou en ad, marque ordinairement la plénitude totale de l'objet dont il s'agit ; c'est ainsi qu'on dit Eur Podat, plein un Pot, Eur Varazat, plein une Baratte, Eur Scudellat, une Ecuellée ou Plein une écuelle, Eun Dournat, une Poignée ou plein la main, &c. il y a donc lieu de croire qu'Eghinat est une pleine germination, un développement parfait de tous les germes qui poussent toutes leurs pointes ; mais ce terme a été défiguré et corrompu par les additions qu'on y a faites. D. P. par Exemple, dit Eghin-ann-eit, le germe du Bled, mais il convient qu'à Morlaix on dit Eguinannée, ou plustot Eghinanai ou Eghinanev, que je crois être pour Eghinat newez, c'est-à-dire nouvelle germination ou (ce qui revient au même) nouvelle Production : il est très vraisemblable que la Réjouissance publique qui se faisait à Morlaix et dans les autres villes de cette province, n'Était que l'imitation ou la commémoration de la cérémonie gauloise que D. P. rappelle dans cet article. Cette cérémonie étoit un acte de Dévotion qui se célébroit périodiquement chaque année pour demander à Dieu une abondante production de gui et de glands de chêne et pour le Remercier de celle qu'il avoit nouvellement fait éclore et qu'ils venoient de cueillir : il en sera encore question au mot Mes, gland, voyez-y. Si dans la suite on substitua le Bled au gland, comme nourriture de meilleure qualité, De tout temps la Reconnaissance engagea les hommes à rendre grâces à dieu des bienfaits dont il étoit l'auteur : le Besoin leur apprit à en réclamer de nouveau. Cette coûtume ne s'abolit pas entièrement, quoique la fête eut changé d'objet. L'Agriculture fit quelques progrès. Le Polythéisme s'Etendit, mais on commença toujours par offrir ses hommages aux dieux et surtout à une certaine Cérés qu'on regardoit comme l'inventrice du Bled :

in primis venerare deos, atque annua magna,

*Sacra refer Cereri, Laetis operatus in herbis,
Extremae sub casum hyemis, jam vere sereno
Virg. Georgic. Lib.2 p.179.*

*Surtout aux dieux des champs présente un pur hommage
Quand l'ombrage au printemps invite au doux sommeil
Lorsque l'air est plus doux, l'horison plus vermeil, &c.
Traduction de l'abbé de Lille. p.33. »⁷¹*

**Article «Eghinat» du dictionnaire manuscrit de dom Louis
Le Pelletier (1716), p. 423-424**

«Eghina, ouEghinat, terme dont on se sert au pais Léon pour demander ses étrennes. Les jeunes garçons vont le dernier jour de l'année par les bourgs, villages et maisons, chantant des cantiques en leur langue sur la Naissance de Notre Seigneur Jesus Christ, et à la fin ils crient fort haut Ma Eghinat, ma Eghinat, ma Eghinat. Il n'y a rien en cela que de pieux, ces jeunes garçons étant ordinairement gardeurs de bétail représentent les pasteurs auxquels les anges annoncerent cette grande nouvelle, exprimée par le mot Evangile mais la simplicité de cette innocente réjouissance étant laissée aux simples, les gens du monde en ont fait une feste toute profane, qui sent plus les Bacchanales qu'une cérémonie chrétienne, laquelle ne garde rien de son premier but que le profit qu'en retire les pauvres, auxquels on donne ce que l'on reçoit pour étrennes en allant par les maisons de la ville. Cette coutume qui s'est abolie en presque toutes les villes, était encore observée à Morlaix il y a peu d'années, et je crois qu'il en reste encore une partie. Ménage en rapporte une description tirée du Mercure Galant de l'an 1683. Et la nomme mal Guignannée, nom corrompu de Eghin-an-eit, ce qui, en Breton, signifie le blé germe, et explique ce que l'on veut dire par Ma Eghinat, qui est comme si on demandoit une récompense pour ce que l'on vient dire pour bonne nouvelle que le blé sort de la terre : car Eghinat vaut autant que si nous disions germée ou germure, et dans un sens un peu détourné, mon prix pour avoir annoncé que le blé germe. Voici la chanson sottre et ridicule que chantent ceux de Morlaix :

Eghin an eit
Toul e ma bros a va zahe
Ur battel kig sal estanke

71. *Les Géorgiques de Virgile avec traduction en vers françois par M. Delille, Genève, 1777.*

Eghin an eit.

Le blé germe
 Ma jupe est percée et ma robe
 Un morceau de lard la boucherait
 Le blé germe.

Cette chanson est encore moins impertinente que plusieurs autres qui se chantent en cette occasion. Or comme leur refrain est toujours Eghin an-eit, on nomme cette feste l'Eghinat et l'Eghinaneit, et par corruption la Guinée ou Guigninée. Je laisse le lecteur à juger si notre mot français vulgaire

Aguilan-neuf, ne viendrait point mieux de Eghinaneit que de ces mots latins [ad viscum,] annus novus, ce qui est pourtant assez bien représenté par Aguilanneuf. Ménage [...] Touraine on prononce Aguilanneu, en Anjou (et dans le Maine) Aguilanleu, les Espagnols Aguinaldo et les Bas-Normands Huguinanno. Ces différences me donnent de voir qu'il y a en tous ces mots quelque corruption et qu'ils viennent du gaulois Eghin-an-eit mal entendu dans la suite des tems et mal prononcé.

Je ne saurois dire si cette pratique des Bas-Bretons vient de plus loin que la Naissance du Sauveur des hommes ; mais je sai que dans le Maine le menu peuple croit devoir chanter des cantiques sur la Nativité (ils les nomment Noël) dès que le blé est sorti de terre en herbe. Cela vient peut-être de l'usage de l'Eglise, qui chante, pendant les 3 ou 4 semaines qui précèdent cette feste, ces paroles du Prophete : Rorate caeli desuper, et nubes pluant iustum : Aperiatur terra et germinet Salvatorem [Isaie Chap 45 v.8]⁷² les quelles paroles ont un sens tout naturel selon la lettre dans le texte Hébreu d'aujourd'hui ; et même selon le Grec des Septante. Ce sens littéral est tel : Donnez votre rosée d'en haut Ô cieux, et vous nuées degoute suffisamment : que la terre s'ouvre et fructifie le salut (ou de quoi conserver notre vie). Dieu ne peut mieux exprimer l'ardeur avec laquelle les prophetes et tous les bons Israélites souhaitoient la venue du Messie qui devoit descendre du ciel dans le sein virginal de Marie, et en sortir sans laisser aucune tache ni souillur car le prophete parle comme un homme moribond par la faim causée par la stérile de la terre, à laquelle il prie Dieu de donner la fécondité &c. »

72. « Que les cieux répandent la rosée et que les nuées pleuvent le juste : que s'ouvre la terre et que germe le Sauveur. «Rorate caeli desuper» est l'hymne grégorien par excellence du temps de l'Avent.

Jean-François SIMON*

Pour une meilleure connaissance des techniques agricoles anciennes de Bretagne. La lexicographie au service de la technologie

Les spécialistes de l'histoire¹ des techniques agricoles s'entendent pour dire que la littérature française (et donc probablement bretonne) contemporaine fait un usage souvent incorrect des termes techniques relatifs aux pratiques agricoles : une illustration peut en être donnée à propos du sillon, *ero* en breton. Ce mot est aujourd'hui utilisé pour signifier la trace en creux laissée par la charrue. Or cette trace est en fait la raie, *ant* en breton, tandis que le sillon doit être compris comme étant la terre retournée par plusieurs passages successifs de l'instrument aratoire. À titre d'exemple, à Plouzané, on dit :

Un ero a ra c'hwec'h bomm

Un sillon fait six passages [de charrue]

* Professeur d'ethnologie, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. Un terme qui, à l'instar du positionnement épistémologique de François Sigaut, inclut les autres sciences humaines, telles que la géographie, l'ethnologie, la linguistique etc. (cf. François SIGAUT, «Le labour, qu'est-ce que c'est ?», dans René BOURRIGAUD et François SIGAUT (dir.), *Nous labourons*, Nantes, Éditions du Centre d'histoire du travail, 2007, p. 21-27, p. 21.

Sommairement, on peut dire que le sillon ainsi compris constitue la partie bombée créée lors du labour, qui justifie qu'il puisse y avoir par exemple, sur le littoral des Côtes d'Armor un sillon de Talbert, de galets celui-ci, qui soit toujours émergé.

Inutile de s'appesantir sur les possibles erreurs d'interprétation qui peuvent en résulter, d'autant que le mot sillon peut en outre désigner à la fois le résultat d'une action de labourage comme on vient de le voir, et une unité de surface, l'un et l'autre exprimés en valeurs qui ne sont pas exactement confondues.

De ces approximations, il découle que pour parvenir à une juste connaissance de tels termes techniques et à leur emploi approprié, les spécialistes se tournent d'abord vers les «grands ancêtres²» de l'agronomie européenne, leur reconnaissant «un esprit d'observation et un jugement sûrs³» qui en font des témoins crédibles. Ce sont aussi ces observateurs précis qui sont dans le même temps responsables du passage de certains termes techniques vernaculaires dans le langage français, d'abord savant puis courant.

Mais, ce faisant, ou les dits agronomes ne rapportent que des termes en usage dans les langues romanes, ou ils interprètent des termes bretons qu'ils ont pu entendre, avec la part d'imprécisions que ceci comporte. De leur côté, les technologues que ces questions intéressent, ne se sont pas particulièrement souciés, à ma connaissance, d'étudier les mots bretons exprimant de telles réalités techniques. C'est à ce titre que les lexicographes peuvent être convoqués : ils ont en effet établi des dictionnaires breton-français ou français-breton dont la consultation permet de pallier les carences éventuelles des «grands ancêtres» et d'apporter à l'occasion des éléments nouveaux d'appréciation pouvant éclairer le sujet. Les quelques lexicographes que j'ai consultés sont Grégoire de Rostrenen⁴, Louis Le Pelletier

2. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu. Rôle et place du feu dans les techniques de préparation du champ de l'ancienne agriculture européenne*, Paris, EHESS – La Haye - Mouton et C°, 1975, p. 5.

3. *Id.*, p. 6.

4. *Dictionnaire français-celtique ou français-breton*, Guingamp, Benjamin Jollivet, 1834 [1732].

(versions manuscrite⁵ et imprimée⁶), Le Gonidec⁷ dont les informations ont été complétées par des notes extraites du *Dictionnaire* manuscrit en huit volumes de de Coëtanlem⁸.

Pour aller plus avant dans cette direction, j'ai pris le parti d'examiner le cas de la houe en Bretagne. François Sigaut, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), spécialiste reconnu de ces questions, dit en effet que «les houes de Bretagne posent bien des problèmes...⁹». Paradoxalement d'ailleurs, ces problèmes surgissent à la lecture des descriptions données par les agronomes, qu'il s'agisse de l'outil en question ou de l'utilisation qui en est faite. Je me suis donc demandé si les lexicographes bretons ne pouvaient pas venir au secours du technologue pour tenter d'y voir plus clair.

Selon André Leroi-Gourhan,

La houe est certainement le plus important des instruments aratoires, le seul qui manifeste une haute densité dans toutes les parties du monde, depuis les débuts de l'agriculture et aussi bien chez les peuples rustiques que chez nous c'est en effet l'objet le plus propre à travailler la terre à la main¹⁰.

La houe peut avoir des formes et des tailles variées ; André Leroi-Gourhan la classe dans les outils à percussion lancée. Dans la littérature française actuelle, y compris savante, elle est présentée comme étant, soit une écobue soit une étrèpe.

5. *Dictionnaire de la langue bretonne suivi de textes littéraires et de quelques études*, Rennes, Bibliothèque municipale, 1975 [manuscrit de 1716].

6. *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, Delaguette, 1752.

7. *Dictionnaire breton-français*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1850.

8. *Dictionnaire [...], par Dom Louis Le Pelletier [...]* ; et c'est d'après cette édition que le présent manuscrit a été dressé avec des additions et remarques par Monsieur de Coëtanlem, en son château de Trogriffon, près Morlaix. Pierre Joseph Jean chevalier de Coëtanlem de Rostiviec est né à Saint-Martin-des-Champs en 1749 et décédé à Henvic en 1827.

9. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 61.

10. André LEROI-GOURHAN, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1973 [1945], p. 120.

Une écobue ?

Selon les agronomes du XVIII^e siècle, «égobuer les terres¹¹», c'est, dans la France de l'Ouest et du Centre, procéder au déga-zonnement d'une parcelle pour la remettre en culture. Cette action produit des mottes qui sont alors mises à sécher pour être ensuite brûlées sur place ; les cendres qui en résultent sont utilisées comme fertilisant : cette opération est connue sous le nom d'écobuage, depuis l'introduction du mot dans le français littéraire, à une date qui est estimée se situer vers 1760¹².

À la même époque, en Bretagne, l'opération est connue sous le nom d'écobue, comme en attestent Grégoire de Rostrenen et Louis Le Pelletier lequel explique en outre, dans une phrase qui me paraît quelque peu énigmatique à moins qu'elle ne soit mal tournée, que «ceux [des Armoricains] qui parlent françois, & ont conservé plusieurs mots Bretons, disent *Ecaubuë* au sens de *Marradec* ; & *Escaubuer* pour *Marra*, travailler de la marre.» (p. 582).

D'après François Sigaut, le mot «écobue», pensé comme désignant l'outil servant à exécuter l'opération du même nom aujourd'hui désignée par écobuage, est un mot qui a été introduit dans le français littéraire par Louis François Henri de Menon, marquis de Turbilly, qui l'aurait entendu dire en Anjou¹³. François Sigaut doute cependant de l'appartenance du mot écobue «au langage technique populaire véritable de l'Anjou¹⁴». Il voit à cela deux raisons :

La première, c'est que dans toute la France, les auteurs donnent en général aux houes à écobuer des noms comme tranches, tranque, treinchée, marre, fessou, foussou, etc., qui ne sont autres

11. Henri Louis DUHAMEL du MONCEAU, *Éléments d'agriculture*, Paris, 1762 ; cité par François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 11.

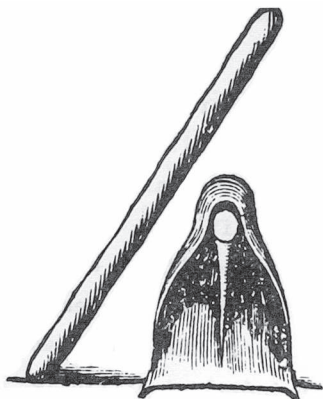
12. Dans la logique de ce qui a été annoncé plus haut, cette opération agricole est aujourd'hui mal comprise et renvoie à un brûlage à feu courant, tel qu'il est pratiqué en Corse et dans le sud de la France et qui vaut à ceux qui le pratiquent d'être à l'occasion conduits devant les tribunaux.

13..*Mémoire sur les défrichemens*, Paris, 1761.

14. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 56.

que des noms de houes ordinaires¹⁵ : le nom très spécialisé de l'écobue d'Anjou serait ainsi une exception. La seconde raison, c'est qu'écobue a aussi le sens de terre écobuée (quoiqu'au pluriel seulement : écobues), qui ferait double emploi avec le premier. Des précisions seraient nécessaires sur ce point¹⁶.

Quelques «grands ancêtres» ont fourni des descriptions et même donné des illustrations de l'outil servant à «égobuer» : ainsi le marquis de Turbilly lui-même et Duhamel de Monceau¹⁷. Dans son ouvrage consacré à *L'agriculture et le feu* dans l'ancienne agriculture européenne, François Sigaut a reproduit ces dessins avec les commentaires qui les accompagnaient : le marquis de Turbilly le décrit comme



«une espèce de tranche recourbée, de seize pouces de long et de huit pouces et demi de large par en bas, d'où la largeur va toujours en diminuant jusqu'après du manche, où elle se trouve réduite à trois pouces» (fig. 1), Duhamel de Monceau en parle comme d'«une pioche courbe dont le fer est large et mince» (fig. 2).



Fig. 1 : « Une espèce de tranche recourbée, de seize pouces de long et de huit pouces et demi de large par en bas, d'où la largeur va toujours en diminuant jusqu'après du manche, où elle se trouve réduite à trois pouces », Louis F. H. de MENON, marquis de TURBILLY, *Mémoire sur les défrichemens*, Paris, 1761 (cf. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu*, op. cit., p. 55 pour la citation, p. 58 pour le croquis).

15. À condition toutefois de retenir que la «marre» puisse être considérée comme une houe ordinaire, ce qui n'est probablement pas le cas, si l'on se réfère justement aux explications données par les lexicographes bretons.

16. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, op. cit., p. 56.

17. Cf. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, op. cit., p. 13 et 58.

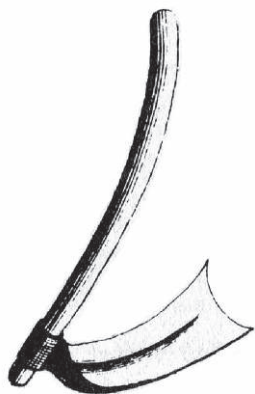


Fig. 2 : « Pioche courbe dont le fer est mince et large », H.L. DUHAMEL du MONCEAU, *Éléments d'agriculture*, Paris, 1762 (cf. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu*, *op. cit.*, p. 11 pour la citation, p. 13 pour l'illustration).

En Bretagne bretonnante, le nom donné à l'outil qui sert à écobuer est *marr*, en français *marre* : c'est une « grande houe » précise Grégoire de Rostrenen, dont on se sert pour « marrer, écobuer, peler la terre, *marra*, *marrat* » (II, p. 123) et cela lors d'une « marrerie », entendue comme étant une « action de marrer, [un] jour de réjouissance après la besogne, *marradeg*, pl. *marradegou* » (*id.*) ; de son côté, Louis Le Pelletier explique que la *marre* est un « outil qui tranche et enlève la croûte de la terre¹⁸ » ; de Coëtanlem pour sa part est plus précis, qui en donne quelques caractéristiques techniques :

L'instrument que nous appelons Marr est une pièce de fer forgé, large, plate, tranchante et d'une forme arrondie, terminée par un anneau très fort avec lequel elle forme un angle, au moyen de quoi elle se trouve recourbée sous le long manche introduit dans cet anneau. En travaillant avec cet instrument on tire à soi les mottes qu'on enlève de la superficie de la terre. (Volume V, p. 185.)

Enfin, selon Le Gonidec, la *marre* est une « espèce de grande houe servant à écroûter la terre pour en brûler les mottes » (p. 434), signifiant donc par cette dernière précision, qu'il s'agit de l'outil de l'écobuage. La description donnée par de Coëtanlem, d'une houe ronde, est notamment confirmée par un dessin d'Olivier Perrin, datable de la même époque (fig. 3).

18. Dans l'article « Marrbikell » du manuscrit (p. 914).



Fig. 3 : *Breiz-Izel ou vie des Bretons de l'Armorique*, texte d'Alexandre Bouët, dessins d'Olivier Perrin, présentés et commentés par Mr le Médecin Général Ch. Laurent, Mayenne, Joseph Floch – Quimper, Société archéologique du Finistère, 1977, p. 135.

Ainsi, si l'on se réfère aux lexicographes breton, la marre est bien la houe qui sert à l'écobuage. De Coëtanlem donne par ailleurs quelques indications sur l'opération qui justifie son utilisation :

Dans ce païs c'est la première opération que l'on fait pour disposer la terre où l'on doit ensemencer du seigle, de la lande, &. Ce genre de travail, qu'on appelle Marrerez est très dur, et le partage des hommes les plus robustes ; aussi le PG [père Grégoire (de Rostrenen)] n'a pas donné de féminin à Marrer, Marreur. Ce féminin serait régulièrement Marreres, pl. Marreresed, mais il n'est guère en usage, parce que les femmes ne se mêlent pas de l'ouvrage [...] quoiqu'elles travaillent souvent avec la houe ou de vieilles marres usagées, pour rompre les mottes et rendre la terre plus meuble mais lorsqu'on se propose de marrer une pièce de terre d'une certaine étendue, on réunit autant qu'on peut un grand nombre d'hommes et de jeunes gens vigoureux qui travaillent à l'envi. C'est cette réunion, ce rassemblement, l'opération qui en est le résultat et la fête ou réjouissance qui termine la besogne, comme l'observe le PG qu'on appelle Marradeg. (Vol. V, page 186.)

Une étrèpe ?

La question de l'étrèpe est plus complexe. Sa description et son usage ont donné lieu à nombre d'approximations qui troublent l'approche que l'on peut en avoir aujourd'hui. Là encore, les lexicographes bretons peuvent-ils aider à y voir plus clair ?

Selon François Sigaut, « en français courant, étrèpage vient indubitablement de l'expression bretonne, rapportée pour la première fois en 1807 par de Candolle¹⁹ » alors que ce dernier effectuait une mission agro-botanique dans l'Ouest de la France. De Candolle écrit en effet : « Les instruments réellement propres à la Bretagne sont les étrèpes ou streps, parce que l'opération qui les a rendu nécessaires est heureusement bornée à ce pays²⁰ ». Il existe bien une entrée « Etrape » dans le dictionnaire français-breton de Grégoire de Rostrenen.

Les descriptions qu'en donnent les agronomes manquent singulièrement de précisions. Ainsi de Candolle :

L'étrèpe est une tranche large et courte, dont le bord est fort coupant et dont le manche est disposé de manière à faire avec la lame un angle d'environ 35 degrés. L'étrèpe de Vannes a les deux côtés arrondis et égaux ; celle de Quimper, qui porte le nom de mare [sic], est proportionnellement plus étroite ; celle de Muzillac est très singulière, en ce que l'un des côtés se prolonge en une oreillette aiguë²¹.

D'emblée, on notera que, dans la définition qui se veut générale, l'étrèpe est décrite comme ayant une lame « large et courte », différente par conséquent de celle de l'écobue décrite par les agronomes évoqués plus haut, qui est plutôt longue et étroite, en tout cas plus longue que large ; on notera aussi que dans la région de Quimper, la marre ne serait qu'une expression localisée de l'étrèpe.

19. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 180.

20. De CANDOLLE, « Rapport sur un voyage botanique et agronomie dans les départements de l'Ouest », *Mémoires d'agriculture, d'économie rurale et domestique publiés par la Société d'agriculture du département de la Seine*, Paris, X, cité par François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 57.

21. Cité par François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 58-59.

Une autre confusion apparaît dans l’usage qui est fait de cet outil : « Ces étrèpes, poursuit de Candolle, servent à enlever la superficie de la terre végétale qui se forme sur les landes, et à couper le pied des ajoncs et autres arbustes qui s’y sont développés...²² ». L’objectif d’une telle opération est de produire du fumier : les végétaux ainsi recueillis servent de litière dans les étables ou sont étalés dans les cours de fermes pour être piétinés et recevoir les déjections animales. En d’autres termes, l’action de travailler avec l’étrèpe, du coup désignée par étrépage, tiendrait à la fois d’un écobuage mais sans qu’il y ait brûlage et d’un soutrage, du nom donné à l’opération qui consiste à recueillir des végétaux pour en faire du fumier, dans les conditions qui ont été évoquées plus haut.

À cet égard, une question se pose cependant. Peut-on véritablement réaliser ces deux actions avec un même outil, deux actions qui ne paraissent pas avoir le même enjeu : d’une part, enlever une couche de terre végétale avec les espèces qui y poussent et d’autre part, simplement couper les végétaux à la surface du sol ? Certes, les écobues peuvent trancher les racines, mais sont-elles pour autant propres à couper les tiges aériennes des végétaux ? Inversement, un outil dont le fil de la lame serait assez fin pour sectionner des branches, resterait-il longtemps affûté, s’il devait être mis au contact de la terre et des cailloux qu’elle contient ?

Or, il semblerait que l’étrèpe soit à ranger du côté des outils au tranchant acéré : Grégoire de Rostrenen donne en effet au mot « Etrape » la définition d’un « instrument pour couper le chaume, etc. », et le traduit par « *strep*, *pl. ou* [c’est le mot rapporté par de Candolle mais dans une forme erronée du pluriel] ; *inglod*, *pl. ou*, *inglojou* ; *beon*, *pl. ou* ; *fals strop* » (I, p. 367). Louis Le Pelletier pour sa part ne mentionne pas les mots *inglod* ni *beon* mais définit la *fals-strop* comme étant « un instrument emmanché dans un long bâton, lequel sert à tailler les hayes & quelques arbres » (p. 296), précisant à l’article « Strop », pour qualifier la « *fals strop* » que « c’est une espèce de faucille sans dents avec laquelle on coupe à

22. De CANDOLLE, « Rapport sur un voyage... », cité par François SIGAUT, *L’agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 59.

tour de bras» (p. 846), précisant encore dans la version manuscrite de son dictionnaire, que cette espèce de faucille est « emmanchée au bout d'un gros bâton » (p. 1237), « un long bâton » précise pour sa part de Coëtanlem (volume III, p. 341).

Ce sont là des descriptions d'où il ressort que, paradoxalement, l'étrépage décrit aujourd'hui comme étant l'action qui consiste à enlever les végétaux et leur motte pour en faire du fumier, n'est guère techniquement envisageable avec la mise en œuvre de l'outil appelé étrèpe ou « étrape ».

La confusion pourrait rétrospectivement s'expliquer par la ressemblance trompeuse existant entre les deux outils : par exemple, l'angle aigu que forment dans les deux cas la partie travaillante et le manche ; une possible erreur d'interprétation pourrait aussi venir du fait que la gestuelle que nécessite la manipulation des deux outils, la marre (ou écobue) et l'étrèpe, est assez comparable : saisi à deux mains, ils permettent d'opérer une percussion lancée, oblique, linéaire et transversale, mais la matière sur laquelle il y a intervention n'est pas la même : terre et racines dans le cas de la marre (ou de l'écobue), tiges végétales dans le cas de l'étrèpe.

Une telle confusion est apparue très tôt et elle s'est maintenue jusqu'à nos jours...

Les descriptions d'étrèpes sont nombreuses dans la littérature agronomique du 19^e siècle. Mais malheureusement, elles semblent avoir toutes été recopiées les unes sur les autres. Leur source unique est probablement le *Cours de culture* [de Thouïin]²³, qui ne fut publié qu'en 1827, après sa mort. On y trouve deux dessins d'étrèpe (« houe étrapa ») [...]. Il semble que la première [fig. 4] soit la « bonne » (c'est-à-dire celle de Candolle). La seconde [fig. 5] ressemble davantage à une houe ordinaire, voire une écobue : est-ce là l'origine des nombreuses confusions entre les deux outils ?²⁴

23. A. THOÛIN, *Cours de culture et de naturalisation des végétaux*, Paris, 1827.

24. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, op. cit., p. 59.

Fig. 4 : « Houe étrapa de Bretagne », [sert] pour couper entre deux terres les bruyères, les genets et les ajoncs...», d'après A. Thouïñ, *Cours de culture et de naturalisation des végétaux*, Paris, 1827 (cf. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu. op. cit.*, p. 58).

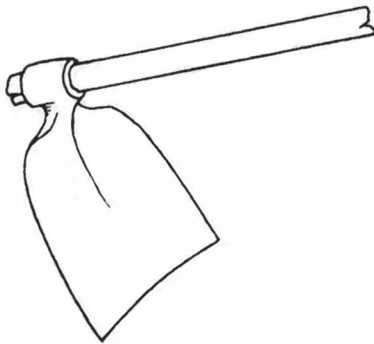
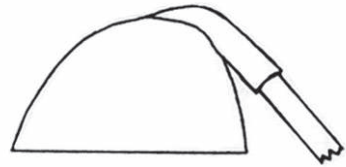


Fig. 5 : Autre « houe étrapa ». En usage dans les environs de Vannes pour les labours superficiels. Très pesante et d'un maniement difficile (cf. *id.*)

Qu'il y ait eu confusion, François Sigaut en convient lui-même après avoir examiné deux outils conservés au Musée national des techniques, outils dont il fournit par ailleurs une illustration (fig. 6) ; il reconnaît volontiers que « J. Rieffel²⁵ avait donc bien raison, lorsqu'il affirmait que l'écobue et l'étrèpe étaient deux outils différents, non substituables l'un à l'autre. »²⁶ L'examen des renseignements fournis par les lexicographes bretons permet de confirmer ce point de vue. Ce sont autant d'éléments convergents qui permettent finalement d'affirmer que l'étrèpe n'est donc pas une houe, encore moins une marre. Par ailleurs, il ne paraît pas justifié de faire une distinction entre étrépage et soutrage, sauf à faire valoir une spécificité régionale, bretonne en l'occurrence, non pas basée sur une technique opératoire qui serait différente, mais sur une éventuelle originalité de l'outil utilisé, c'est-à-dire l'étrèpe qui serait, sinon inexistant du moins plus rare ailleurs.

25. J. RIEFFEL, « Pratique des défrichements des landes », *Agriculture dans l'Ouest de la France*, I, 1840.

26. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu...*, *op. cit.*, p. 273.

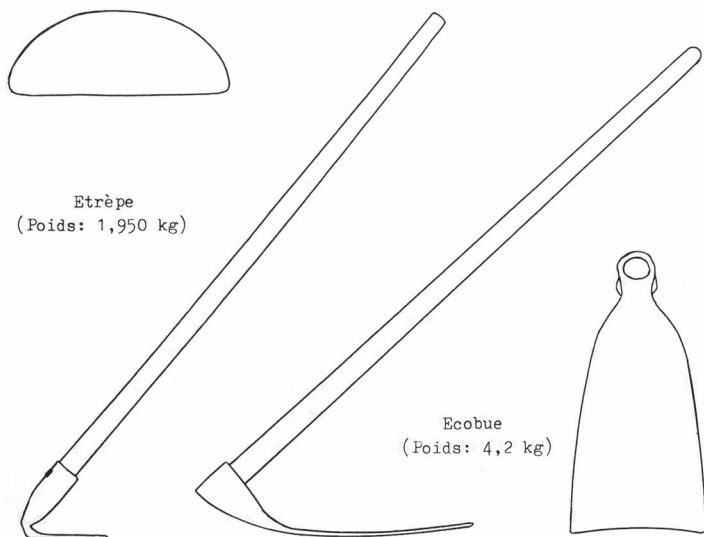


Fig. 6 : Étrèpe et écobue du Musée national des techniques : « On a représenté les outils de profil, les lames vues par leur face inférieure » (cf. François SIGAUT, *L'agriculture et le feu. op. cit.*, p. 275).

Cependant, comme rien n'est jamais simple, à leur tour les lexicographes bretons brouillent les pistes. Ainsi, Grégoire de Rostrenen donne également au mot « Étrape » figurant comme entrée dans son dictionnaire, la traduction bretonne « *marbiguell* ». Or, Louis Le Pelletier fournit à ce mot « *Marbikell* », la définition suivante :

Autre instrument de laboureur. C'est une sorte de hoiau, fait à peu près comme une marre, dont on se sert pour travailler au guéret [...] La différence qui est entre ce composé [*marr* et *pighell* ou *pikell*] et le simple *Marr*, est que celui-ci signifie un outil qui tranche et enlève la croûte de la terre, et l'autre marque un instrument qui entre dans la terre comme un pic [& la tourne (est-il précisé dans la version imprimée du dictionnaire, p. 582)]. Aussi ce nom est composé de *Marr* & de *Pighel*, pioche. (p. 914).

Un même outil qui aurait deux fonctions paraissant incompatibles laisse de Coëtanlem dubitatif :

Le PG au mot *Etrape*, qu'il définit [comme] un instrument pour couper le chaume, de la bruïere [ce que d'ailleurs G. de

Rostrenen ne précise pas], & lui donne en Breton le nom de marbiguell, pl. marbiguellou. (volume V, p. 185.)

De son côté, Pierre Trépos dans ses « Enquêtes sur le vocabulaire breton de la ferme »²⁷ fournit pour « La houe », outre les mots *marr* et *trañch* qu'il dit être les noms les plus communs, les mots « *streub*, Plélauff, *strop*, Pluvigner, *chtrop*, Grandchamp, Colpo, *chtrep*, Baud, Baden, Arz, *chtreb*, Mûr » qui ne vont pas sans rappeler les « streps » de de Candolle en 1807. En même temps, il dit avoir relevé « *marr* (*ar varr*), pl. *mirri* » à Colpo, comme à Plougoulm, Plougonvelin, etc. (fig. 7).

Alors, à Colpo ? *chtrop* ou *marr* ?



Fig. 7 : Selon Pierre Trépos : localités où la houe se dit *streub*, *strop*, *chtrop*, *chtrep*, *chtreb* (carte Gilles Couix).

27. *Annales de Bretagne*, tomes LXVII-LXVIII, 1960-1961, fasc. 4.

On le constate, les houes de Bretagne continuent à poser problème : elles mériteraient en fait une enquête plus poussée. À cet égard, les résultats d'une recherche ponctuelle menée par Claire Dagonne dans les pays de Vilaine, notamment à Bains-sur-Oust et à Béganne, autour de Redon, sont éloquentes quant à l'intérêt de mener sur ce sujet une véritable démarche de terrain. Il est ici question de l'étrèpe :

Cet outil se trouve dans toutes les fermes qui ont pratiqué l'élevage [...]. Le nom courant est l'étrèpe, qui se prononce *éteurpe*, d'où le verbe *éteurper*. [...]

C'est un instrument ressemblant à la houe, à la lame recourbée et tranchante, large de plus de 30 centimètres. [...] L'outil était utilisé essentiellement pour *éteurper*, c'est-à-dire couper la lande qu'on mettait ensuite sous les bêtes comme litière : les ajoncs au fond [dessous], la bruyère dessus. [...]

Il s'agissait, d'un geste sec vers soi, de couper les végétaux au ras du sol. La bruyère ou les ajoncs bas étaient simplement courbés sous le pied pour dégager la base, puis coupés. [...]

L'*éteurpe* servait aussi à parer la cour. Pour cela on prenait une *éteurpe* très usée, ne pouvant guère plus servir à couper la lande. Il s'agissait d'enlever l'herbe et de préparer le sol à l'endroit de la cour de ferme où l'on allait entasser les gerbes de blé avant le battage. Cela se faisait très soigneusement pour obtenir, à petits coups, un sol parfaitement lisse et plat où il serait facile lorsque le blé aurait été battu, de balayer pour recueillir le grain tombé à terre. Le travail pouvait prendre la journée.

Actuellement, pratiquement plus personnes ne se sert de l'*éteurpe* : on ne va plus couper la lande (la paille a remplacé la lande sous les vaches) et on ne pare plus la cour. Pourtant l'outil est toujours à portée de la main et on le prend parfois pour racler les allées du jardin, afin de les débarrasser des mauvaises herbes.

L'utilisation de l'*éteurpe* pour couper la lande exigeait un tranchant très effilé et en même temps l'usait beaucoup. Le tranchant était aiguisé régulièrement avant d'aller *éteurper*, à la ferme, sur la meule : la pierre, la *graille* (grès). Quand la lame devenait trop courte, on portait l'outil au maréchal à la forge et elle était reforgée en y soudant une lame d'acier trempée, par exemple une vieille lame de ressort.

Avec quelques autres, l'*éteurpe* était un outil très bien entretenu, bien à la main de son possesseur qui y tenait beaucoup et

n'aimait guère le prêter. Parfois même, les initiales du propriétaire étaient gravées sur la douille²⁸.

Une enquête qui donc laisse entrevoir la manière dont l'étrèpe a pu être considérée comme une houe mais qui montre expressément que son usage n'est pas celui d'un tel outil, sauf à l'avoir détourné de sa destination initiale.

28. Enquête effectuée en 1995 dont les résultats ont été obligeamment communiqués par l'auteur.

Ronan CALVEZ*

Les mots et les sources

Je n'ai du tout pas de peine à me persuader, je dirai même que je suis convaincu que l'excrément de l'homme a pris son nom du breton, puisque ce nom est écrit dans un vieux Dictionnaire franç^s-latin. Stronc de chien, *stercus caninum*. Mais je ne conçois pas quelle fausse pudeur obligeoit D[om]. P[elletier]. d'user de périphrase et de circonlocution dans un dictionnaire, pour désigner l'excrément de l'homme, sans oser se servir du mot propre qui convient, tant pour exprimer exactement la chose, que pour dévoiler clairement la pensée de l'auteur

Pour moi je veux nommer la chose par son nom
J'appelle un chat un chat et le stronc un etron¹.

S'il s'agissoit de composer une langue nouvelle, les inventeurs se piqueroient sans doute d'en faire un tout bien compassé et bien régulier, dont toutes les parties seroient dans une harmonie parfaite et ne laisseroient rien à désirer ; mais le but d'un dictionnaire doit être de nous présenter la langue telle qu'on la parle, sans prétendre l'asservir, sous prétexte de régularité, à de nouveaux systèmes de réforme, auxquels la langue bretonne en particulier repugne toujours, et contre lesquels elle s'est constamment roidié, malgré les efforts des novateurs².

* Professeur de celtique, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. VII, 873, sous «*stronc*», à la question de savoir si ce dernier mot désigne ou non l'excrément.
2. V, 457, sous «*miret*», «ou, pour mieux dire mira».

Dans son grand œuvre, Coëtanlem cite avec abondance le fabuliste La Fontaine³. Plongé dans les pages du dictionnaire à la recherche des sources bretonnes de l'auteur, je me suis parfois demandé si la montagne n'allait pas accoucher d'une souris. En effet, au premier abord, la récolte peut sembler bien maigre. Néanmoins, entre les lignes, se laisse entendre assez précisément ce que parler breton – et du breton – veut dire pour le sieur de Coëtanlem. Car c'est bien d'oralité dont il est question ici : alors que les sources françaises et latines du lexicographe sont livresques, ses sources bretonnes sont orales.

*

Lorsqu'on lit le volumineux dictionnaire, on voit très clairement se dessiner deux types de sources qui témoignent de deux types de représentations. Une fois mise de côté la Bible qui est citée, certes, mais sans abondance, la première source de Coëtanlem est classique, latine et française, la deuxième est bretonne.

En effet, les citations latines abondent dans le texte et les auteurs les plus cités sont sans doute Virgile – avec les *Géorgiques*⁴, les *Bucoliques*⁵ ou l'*Énéide*⁶ –, Ovide – ses *Métamorphoses*⁷ et son *Art d'aimer*⁸ –, Horace – avec les *Satires*⁹ et l'*Art poétique*¹⁰ –, Martial et ses *Épigrammes*¹¹ ou encore Juvénal et ses *Satires*¹². On trouve aussi sous la plume de Coëtanlem des références à Lucrèce, pour son *De la Nature*¹³, ce qui peut sembler plus curieux mais qui s'explique sans doute par son admiration pour La Fontaine, grand lecteur du premier.

3. Voir son ode au style et à la morale de la Fontaine (IV, 568).

4. Par exemple : II, 847 ; II, 894 ; III, 30-31.

5. Par exemple : II, 944 ; III, 340.

6. Par exemple : II, 11 ; II, 853.

7. Par exemple : II, 922.

8. Par exemple : I, 66-67 ; II, 848.

9. Par exemple : II, 945.

10. Par exemple : I, 118 ; II, 1040.

11. Par exemple : II, 12 ; III, 597-598 ; III, 838.

12. Par exemple : IV, 324.

13. Par exemple : III, 1085 ; III, 1124.

En effet, en français, Coëtanlem a également ses classiques, au premier rang desquels figure, sans conteste, La Fontaine, ses *Fables*¹⁴ mais aussi ses *Contes*¹⁵. On trouve également des références à Racine – *Andromaque*¹⁶, *Les Plaideurs*¹⁷ ou *Phèdre*¹⁸ –, Corneille – *Le menteur*¹⁹ ou *Attila*²⁰ –, Boileau – ses *Satires*²¹ et son *Art poétique*²² –, Philippe Destouches – *Le philosophe marié*²³ ou encore *L'enfant gâté*²⁴. Enfin, Coëtanlem puise également dans des recueils de poésie, par exemple la *Bibliothèque poétique, ou nouveau choix des plus belles pièces de vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux Poètes de nos jours*²⁵. Tous ces auteurs illustrent les démonstrations du lexicographe et ils lui servent de caution – on peut sans doute y lire également une trace profonde de l'enseignement classique dont il a bénéficié : « à l'égard de la crosse, je n'ai pas oublié que j'y ai joué autrefois étant au collège²⁶ ». Ainsi, va-t-il s'appuyer sur Virgile pour montrer l'ancienneté de telle ou telle pratique ainsi que de tel ou tel propos « chez nos paysans » – « Nos païsans disent encore que les pierres sont les os de la terre ez kern an douar. Les anciens ont eu la même idée et leurs poètes et leurs mythologistes en ont tiré bon parti²⁷ ».

Tous ces auteurs cités témoignent de sa connaissance de la littérature classique mais également de l'étendue de sa bibliothèque. Pour lui, ils représentent avant tout la sagesse antique ou classique pluriséculaire, complétée par des ouvrages plus récents qui consti-

14. Par exemple : I, 592.

15. III, 448.

16. II, 667.

17. VI, 620.

18. VIII, 466.

19. III, 563 ; VIII, 466.

20. III, 957 bis.

21. II, 909.

22. II, 462 ; IV, 267.

23. III, 525.

24. III, 623.

25. Le tome premier de ce recueil est publié en 1745. Coëtanlem cite plus particulièrement les œuvres du « Chevalier de Cailly ou d'Acailly » (voir par exemple : II, 393 ; III, 256).

26. VIII, 349, sous « tinta ». Bien entendu, il faudrait mener plus avant des recherches sur ces années de formation, sous l'Ancien Régime.

27. I, 158, sous « askorn ».

tuent la source érudite. En effet, aux côtés des celtomanes – Pezron²⁸, Cambry²⁹, La Tour d’Auvergne³⁰ ou Le Brigant³¹ –, on trouve sous sa plume des références à des ouvrages qui ont en commun de diffuser et de vulgariser les idées des Lumières et le relativisme, mais aussi et peut-être surtout de développer le goût pour la connaissance et l’encyclopédisme – le *Traité de l’opinion ou Mémoires pour servir à l’histoire de l’esprit humain*, de Gilbert-Charles Le Gendre³² ; le *Manuel du naturaliste*³³, ouvrage de botanique « dédié à M. de Buffon » ; le *Dictionnaire œconomique : contenant l’art de faire valoir les terres et de mettre à profit les endroits les plus stériles* [...], de Noël Chomel³⁴ ; *Le spectacle de la nature*³⁵, de l’abbé Pluche...

Néanmoins, en plus de cette source française et latine, littéraire et érudite, il existe une source bretonne. Bien entendu, Coëtanlem cite abondamment les dictionnaires de ses prédécesseurs mais, on s’en doute, ce n’est pas ce qui est le plus intéressant. Il mentionne aussi des proverbes, trouvés chez Grégoire de Rostrenen notamment, mais qu’il semble connaître³⁶ ou bien également des couplets

28. Pour *Antiquité de la Nation et de la langue des Celtes, autrement appelés Gaulois*, 1703 (VIII, 75).

29. Pour son *Voyage dans le Finsistère ou état de ce département en 1794 et 1795* (VI, 533) ou ses *Monumens celtiques*, imprimé en 1805 (II, 803 ; IV, 1062 ; VI, 905).

30. Pour *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l’Europe, puisées dans leur vraie source, ou recherches sur la langue, l’origine et les antiquités des Celto-Bretons de l’Armorique (...)*, an V (VI, 904).

31. Pour sa *Dissertation adressée aux académies savantes de l’Europe, sur un peuple celte, nommé Brigantes, ou Brigants*, 1762 (VI, 583).

32. Six volumes imprimés à compter de 1735 (par exemple : II, 316 ; II, 319).

33. Imprimé en 1771 et rédigé par D***, M*** (par exemple : II, 801 ; II, 1077).

34. La première édition est de 1709 mais il cite l’édition de 1767 en 3 volumes (III, 429).

35. *Le spectacle de la nature, ou Entretiens sur les particularités de l’histoire naturelle qui ont paru les plus propres à rendre les jeunes gens curieux et à leur former l’esprit* : la première édition de cet ouvrage, qui connaît un grand succès dans toute l’Europe, est de 1732 (I, 672 ; III, 536).

36. Par exemple : I, 236, sous « *bac’h* » ; I, 513, sous « *boursavelec* » ; III, 632 sous « *ghin* » ; III, 635, sous « *ghis* » ; V, 304, sous « *merc’z* » ; VI, 57, sous « *paner* » ; VI, 77, sous « *paour* » ; VI, 414, sous « *pinwidic* » ; VI, 729, sous « *raz* ». Mais il ne manque pas également de prendre le Père Grégoire en défaut : « Je m’étonne que ce Père qui rapporte presque tous les plats quolibets qu’il a entendus, et qu’il

de chansons dont il dit se rappeler – certaines sont en français³⁷. Ces sources souvent inédites méritent d'être citées car, même si certaines chansons relèvent de l'amusement³⁸ ou bien sont des

nous donne pour des proverbes, n'ait pas cité ce rebus ou ce dit-on vulgaire dont on se sert communément pour justifier le boire et le manger ou pour y exciter : An tam hag al loum a zalch an den en he bloum (ou bien) An tam hag al lôm a zalc'h an den en he blôm, ce qui veut dire à la lettre, Le morceau et la goutte maintiennent l'homme dans son à-plomb, pour faire entendre que ce sont là les soutiens de la vie» (IV, 1152-1153, sous «*lom*») ; «D.P. parlant de mil vecher, qui est de mille métiers, &° me rappelle un dit-on assez vulgaire qu'on ne manque pas de citer toutes les fois qu'il est question de ces sortes de personnes qui se vantent de posséder une infinité de talents, qui forment quantité d'entreprises, qui se mêlent de mille affaires. Il est conçu ainsi : Daniel mil micher a varwas gand an naounn, ce qui veut dire Daniel aux mille métiers mourut de faim» (V, 211, sous «*mecher*»). Il donne quelques proverbes en français, également : II, 445, sous «*cornighell*».

37. Par exemple : VI, 712-713 ; VII, 567 ; VIII, 83 ; VIII, 1004-1006.

38. «J'ai entendu chanter une gavotte où l'on disoit :

Dont a eure da Ghæ-ahes

Diloezr ha divotes.

Ce qui signifie : il vint à Carhaix sans bas et sans soulier, c'est-à-dire qu'il arriva nus pieds.» (II, 1053, sous «*divotes*»), qui ne figure pas dans le dictionnaire de Le Pelletier).

«Le possessif Mastrouilleg, plein d'ordures, est employé comme épithète d'un gros chien dans une chanson que j'ai souvent entendu chanter.

Ar moc'h, ar zaout, hag ar c'hezeg,

A zouje ar c'hi mastrouilleg, &°

ce qui veut dire : les cochons, les vaches et les chevaux

redoutoient le chien chargé d'ordures, &°» (V, 198, sous «*mastrouill*»). Il cite ce même extrait sous «*moustrouill*», V, 646).

«Les Bret. pour désigner les feuilles vertes de plusieurs plantes font souvent précéder le nom qui leur est propre du mot cawl, qui signifie choux : cawl-ouignon, cawl-pour &° et j'ai entendu un vieux fragment de chanson qui disoit :

Batara hag he vreg

En hem gannas nos Nedeleg

abalamour d'ar c'hawl pour

a voa ken tanao ha dour.

Ce qui veut dire que Batara et sa femme se battirent la nuit / de Noël à cause des choux-porreaux qui étoient aussi clairs que de l'eau ; ou à cause des feuilles de porreaux &°» (VI, 545-546).

«Nos diction. expriment boudier en latin par obmurmurare ; mais cela ne rend pas exactement notre Mouza, boudier, et proprement faire la moue, témoigner son humeur ou son mécontentement par cette vilaine grimace des lèvres, sans bruit, sans murmure, sans parler, sans dire mot, comme dit la vieille chanson :

classiques³⁹, d'autres éclairent d'un nouveau jour l'histoire littéraire et sociolinguistique du breton. Elles disent, en creux, des pratiques sociales dont la langue bretonne est une part langagière essentielle.

Je me rappelle aussi d'un couplet de chanson où Baudreou et Botou prenn sont également joints ensemble. Cette chanson avoit été faite à l'occasion d'un paysan devenu riche et glorieux, et qui avoit orné son chapeau d'un grand plumet. On la lui chanta à la procession du sacre, où il étoit sous les armes. Voici ce couplet, Air du Pange Lingua :

Thomas Cozten, glorius oc'h,
Ar Bêd oll a gomps ac'hanoc'h,
abalamour d'ho plumachenn
a so kehit ac eur scubælen, n,
Peleac'h ez ma ho coz juppenn,
ho paudreou, ho poutou prenn ?

Ce qui veut dire : Thomas Cozten, vous êtes glorieux, tout le monde parle de vous à cause de votre plumet qui est aussi long qu'un balai. Où sont votre vieux pourpoint, vos gamaches ou vos guêtres et vos souliers de bois ou vos sabots ?

J'ai connu le petit fils de ce Thomas Cozten, mais je crois sa race éteinte. Sans cela je n'aurois pas pris la liberté de transcrire ici ce petit couplet satyrique qui auroit pu faire de la peine à ses descendants⁴⁰.

Ce couplet témoigne de la volonté des riches paysans d'intégrer, réellement ou symboliquement, la noblesse et de l'imiter, au niveau

Mouzet ew ïan, ne lavar gher,
Troet he benn oc'h ar vogher. &^c.

Ce qui veut dire littéralement : jean est boudé, il ne dit mot, sa tête est tournée vers la muraille. » (V, 634, sous « *mousa* »).

39. « Quoiqu'il en soit le mot Hirvoudi s'applique quelquefois aux bêtes, aussi bien qu'aux hommes ; et je me rappelle d'avoir entendu chanter un couplet qui se terminoit de la sorte :

Evel an durzunell, pa zeu da goll he phar,
Ne ra nemet hirvoudi pelloc'h war an douar.

Ce qui veut dire : comme la tourterelle, lorsqu'elle vient à perdre son pareil (c'est-à-dire lorsqu'elle perd son mâle) ne fait plus désormais que gémir sur la terre. » (IV, 149, sous « *hirvout* »).

40. I, 312 sous « *baudreou* ».

vestimentaire comme au niveau de l’habitat⁴¹. Ce désir se retrouve dans deux autres chansons citées par Coëtanlem.

Dans ce païs, nous appelons le marchand de balais : Scubæ-lennæer, pl. Scubælennærrien. féminin. sing. Scubælennæeres, pluriel Scubælennæreset. Ce Scubælennæer, est, comme on voit, un dérivé du sing. défini Scubælenn ; et je l’ai trouvé dans une vieille chanson satirique, où on déclame contre les artisans qui quittent leurs habits simples et modestes, pour se mettre à la mode des grands. Voici le couplet où il est question de Scubælennæer :

Ne deus merc’h scubælennaer,
 Pautr merchaussi, na marmiton,
 Lazer moc’h, na pillaouæer
 N’a zougont holl ar c’hrepon :
 Ar chass a staut gand an donjer,
 Ha darn a gri holelard,
 ô velet merc’h eur c’hemener,
 hag hi gwisket e brocard ;
 he zud côz a hed hô amzer
 a veve dioc’h ar bombard.

Ce qui veut dire : il n’est pas de fille de marchand de balais, de valet d’écurie, ni de marmiton, de tueur de cochons, de marchands de chiffons qui ne portent toutes le crêpon. Les chiens pissent de rancune, et une partie crie au lard (mardi-gras) en voyant la fille d’un tailleur habillée ou vêtue de brocard. De tout temps ses ancêtres vivoient de la bombarde, c’est-à-dire qu’ils étoient joueurs d’instruments. Le mot Scubælenn d’où est tiré Scubælennæer se trouve aussi dans une autre chanson satirique, dont j’ai inséré un couplet dans mes remarques sur Baudreou⁴².

Le mot viltançç est aussi employé dans une vieille chanson satyrique contre les femmes du peuple qui adoptoient les modes des Dames. Le dernier couplet étoit conçu à-peu-près en ces termes :

Ma teuffe hon tud ancien
 a newez flamm war ar bed,
 e clanfent gant ar gredieñ ;

41. Voir Sébastien CARNEY, « Les riches maisons paysannes du Léon aux XVII^e et XVIII^e siècles ou les palais des rois-paysans », *Annales de Bretagne et des Pays de l’Ouest*, t. 107, n^o 3, 2000, p. 57-86.

42. VII, 344-345, sous « scub ».

e vent meurbet souezet,
 ô welet mascaradennou
 ô caout an assurançç,
 war ô phenn jobilinennou,
 da zônet en hô phresançç,
 ne rofent nemet mallozziou
 d'ar seurt pennou a viltançç.

Il est à remarquer que ces jobelines sont à présent abandonnées aux paisannes⁴³.

Même si ces critiques des paysans ou artisans parvenus ne sont peut-être pas issues d'une plume noble, les deux couplets qui suivent fleurissent bon la satire nobiliaire et témoignent, eux aussi, d'une exacerbation de la clôture – qui détermine les rapports des membres de la noblesse aux autres⁴⁴ –, et de la connivence – qui régit les rapports entre ces mêmes membres⁴⁵ :

j'ai encore trouvé Discoghell dans un ancien couplet de chanson, où il étoit employé figurément et malgré les sens divers et les origines différentes de Discoghella, le Discoghell de la chanson pourroit se concilier un peu avec l'un et l'autre. C'étoit une chanson satyrique contre les parvenus et surtout contre leurs femmes, qui quittoient la quenouille et le fuseau pour s'occuper de toilette, ou qui affectoient de prendre de grands tons, de grands airs, de riches parures à l'imitation de la noblesse à laquelle seule il étoit permis de porter de la soie, d'après les loix somptuaires de nos anciens rois. Quoiqu'il en soit, voici ce couplet, afin que chacun en puisse juger.

43. VIII, 859, sous «*viltançç*». Voici une traduction de la chanson : « Si nos ancêtres revenaient / De nouvelle sur la terre, / Ils s'évanouiraient de stupeur, / Ils seraient très étonnés / À la vue de ces mascarades / Qui ont l'assurance, / Sur la tête, des jobelines, / De venir en leur présence. / Ils ne feraient que maudire / De telles têtes d'infamie ». Sauf indication contraire, les traductions sont de moi.

44. « Je crois que partout le peuple mange de la vache aussi bien qu'en Bretagne, et qu'en Bretagne comme ailleurs le bœuf est réservé pour la table des riches » (I, 663, sous «*buoc'h*») ; à propos d'un «*regal*» nommé «*Panes Goudez*», composé de lard et de panais : il n'a «*jamais mangé de ce regal vanté par nos campagnards, dont l'estomach digère mieux que le mien*» (II, 209, sous «*caudet*»).

45. Voir Antoine LILTI, «*Mondanité et Révolution : les hommes de lettres et la sociabilité mondaine à la fin du XVIII^e siècle*», dans Philippe BOURDIN et Jean-Luc CHAPPEY, *Réseaux & sociabilité littéraire en Révolution*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Collection Histoires croisées, 2007, p. 49.

Etrezoc'h, noblañc discoghell,
 a so sawet a wal raçç,
 neb o caffé dindan cebell
 a dleffe brêwi o façç
 List ar c'hebell gant an noblañc
 Pere a ell o doughenn,
 Deoc'h-hu ne deo ket dismeganç
 Beza coeffet e lienn
 Ne vot ket gwaz dighemmeret gant o kerent kigher-
 rienn⁴⁶.

On voit bien que Discoghell est un adjectif ou une épithète dont on qualifie cette noblesse parvenue, et qu'on pourroit traduire ce couplet ainsi : Entre vous autres, noblesse equenouillée (en adoptant la définition de D.P.) ou bien entre vous autres, noblesse imitatrice des grands tons, qui êtes issue d'une méchante race, quiconque vous trouveroit sous le chaperon devroit vous casser la figure ; Laissez les chaperons à la noblesse (c'est-à-dire aux vrais nobles) qui peuvent bien en porter ; Pour vous ce n'est pas deshonneur d'être coëffées en toile : vous n'en serez pas plus mal accueillis de vos parents bouchers⁴⁷.

Au mot Discoghell, j'ai inséré un couplet où ce mot étoit inséré. Le mot Drouin se trouve aussi dans le couplet suivant de cette vieille chanson.

Livirit dign, traou diböellet,
 Demesellet a wall chañç,
 pe gant piou oc'hu bet gwallet,
 d'ho transformi e noblañc ?
 ho re nessa so carserrienn
 ha dougherrien an drouin,
 spazerrienn moc'h ha crouezrienn
 ha gwiaderrienn ballin,
 pillaouerrienn, trafikerrienn
 d'ar pez a chomm er gribin.

Ce qui signifie : Dites-moi, etes sans retenue, demoiselles de male-chance, par qui avez-vous été engrossées pour vous transformer en noblesse ? Vos proches sont des vidangeurs et des porteurs de drouine (ou des chaudronniers) des saneurs de porcs,

46. En marge, Coëtanlem écrit ceci : « Cette dernière ligne devoit faire deux vers, mais la rime étoit en défaut. »

47. II. 967-968 sous « *discoghella* ».

des faiseurs de cribles (ou des vanniers) des tisserands de ballins, des chiffonniers, des traficants de ce qui reste dans le seran (c'est-à-dire des marchands d'etoupe)⁴⁸.

De même, la chanson qui suit, innocemment citée par Coëtanlem, me semble plus ambiguë qu'il le laisse entendre :

J'ai entendu au sujet d'un coq un fragment de chanson bretonne qui paroisoit assez jolie, mais je n'en connois que le commencement. Le voici :

Allas ! Siwas marw et zew va c'hog,
 Caezr en deveus bet beza rog,
 Collet en n'eus he grog :
 E Lesneven ew decedet,
 Cals a ier zo intanvezet,
 Ne allont mwy dezwi, &^c
 c'est-à-dire en f^r

hélas ! malheureusement mon coq est mort,
 il a eu beau être arrogant,
 il a perdu son croc :
 il est décédé à Lesneven
 Bien des poules sont veuves,
 Elles ne peuvent plus pondre &^c.⁴⁹

Ces sources sont intéressantes car elles témoignent de sa connaissance de productions bretonnes qui, semble-t-il, n'ont laissé aucune trace par ailleurs et n'ont, en tous les cas, pas été imprimées. Dans les extraits que j'ai donnés, je vois la marque du breton mondain : le coq introduit un double sens ; la critique de la noblesse parvenue est assurément écrite par des nobles. De même, dans une remarque qui suit la définition du verbe «*scrapat*», Coëtanlem présente une pratique sociale qui devait avoir peu cours dans les fermes de Poullfaouig ou Keribilbeus mais qui est pourtant dite en breton :

On emploie également le verbe *Scrabat* ou son composé *Discrabat* pour dire : faire la révérence ; et le dérivé *Scraber* ou *Discraber*, pour désigner celui qui fait la révérence ou des révérences. Le P.G. au mot révérence, salut respectueux a mis aussi

48. II, 1186 sous «*drouin*».

49. II, 374 sous «*cockilloc*».

Discrab, pl. Discrabou : faire la révérence, Discrabat ; et sur Révérentieux, il a mis un Discraber bras, pl. Discraberyen vras. Comme les femmes se contentent de fléchir les jarrets, sans avoir l'air de grater la terre, leur révérence s'appelle Stou, que l'on trouvera ci-après en son rang⁵⁰.

Il en va sans doute de même pour la mode des talons, qui devait être peu pratiquée par celles qui fréquentaient les chemins creux :

Nous donnons à la hausse artificielle que les femmes font mettre à leurs souliers, afin de paroître plus grandes, le nom de Cornel ou Corniel-botes. V. ce mot. Et mettre de telles hausses Corniela Botou, Boutou ou Bouteïer. On fait des hausses de différentes matières, mais on prétendoit que celles de corne duroient plus long-temps. Au reste les femmes commencent à se défaire de cette mode aussi gênante que bizarre, sauf à la reprendre encore quelque jour⁵¹.

Enfin, sous « *truez* », il donne un exemple admirable de toute la distinction sociale qui sied à une Dame, bonne pour ses pauvres.

De là ces expressions si fréquentes : Ar paour kæs-ze a zô en eur stad truezus, Ce pauvre malheureux là est dans un état pitoyable. Ann itroun a zô truezus ewit an dud ezommeg, La Dame est pitoyable envers les indigents, ou envers les personnes qui sont dans le besoin⁵².

À mon sens, ces derniers exemples témoignent de l'existence d'une pratique mondaine du breton dont il nous offre, bien malgré lui sans doute, un écho déjà lointain. Mais ce n'est pas tout. Ce dictionnaire témoigne de l'étendue des pratiques langagières du sieur de Coëtanlem et de sa bonne connaissance du breton – ou bien plutôt, devrais-je dire, des bretons. En effet, lorsqu'on lit son dictionnaire, on se rend compte que l'érudit nous peint un paysage sociolinguistique assez subtil, dans des teintes nuancées – peut-être même sans le vouloir.

*

50. VII, 322.

51. II, 136, sous « *carn* »

52. VIII, 754.

De nombreux exemples en fournissent la preuve : Coëtanlem a visiblement une très bonne connaissance des badumes – on trouve d’ailleurs sous sa plume une excellente définition de ce que badume veut dire : « Quant à Trefoet, c’est une épithète par laquelle on désigne le langage de celui qui s’exprime ou qui prononce autrement qu’on ne le fait dans le canton où l’on se trouve ; et la même épithète se rend réciproquement par les habitants d’un canton à ceux de l’autre, lorsque la différence de prononciation est très sensible ou assez considérable pour faire impression⁵³ ».

Abôn. Fiente, excrement des animaux. J’ai souvent entendu nos paisans se servir de ce terme qui leur paroît sans doute plus décent et plus honnête que celui de Coc’h. Ils l’emploient surtout pour désigner la fiente de cheval, Abon kesec. Ils ont un autre terme particulier pour désigner la fiente de vache, Bezell saout. Nous le verrons en son rang. Abon, en lat. stercus, ne se trouve pas chez nos lexicographes, mais D.P. parle ci-après de Môn qui semble y avoir quelque rapport⁵⁴.

Lorsqu’il s’agit d’une jument, on ne dit pas Ala dans ce canton, mais on se sert de Trei, qui signifie proprement Tourner, et quelquefois, mais plus rarement Ebeullia⁵⁵.

D.P. peut bien avoir raison dans l’explication qu’il donne d’Awrec, qui est en général Gueret ; mais dans ce canton on donne en particulier le nom d’Awrec à la terre qu’on a labourée pour ensemer des navets, après avoir tiré le lin. Awriat ou Awria, c’est faire ce travail et Devez Awriat est une journée d’un tel travail⁵⁶.

Quoiqu’il en soit, j’ai entendu quelquefois des marchands de bestiaux se servir du mot ouc’henn, lorsqu’ils parloient des bœufs en général, cependant dans ce pays on se sert plus communément du mot eujenned, pl. régulier d’eujenn⁵⁷.

53. VIII, 560-561, sous « *trefoet* ».

54. I, 14.

55. I, 42, sous « *ala* ou *hala* ».

56. I, 206, sous « *awrec* ».

57. V, 861, sous « *oen* ».

Je n'ai pas connu son [à P.G.] fréquentatif Pôkedal en usage ; mais j'ai souvent entendu dire : Beza atô pôk-pôk ; ce qui veut dire à la lettre : être toujours baise-baise. La répétition du mot est une façon naturelle de marquer le superlatif, ou le fréquentatif⁵⁸.

Pour l'anglais, ou langue anglaise nous disons säosmeg ; parler anglais, saosmegat⁵⁹.

Dans quelqu'un de nos cantons, j'ai entendu donner à la sève le nom de saotr ; et en parlant des plantes qui montent en graine, on se sert assez généralement du verbe saotra et saotri, participe passif saotret. Ex. Ar panes nag ann irwin ne delont vad pa vezont saotret, Les panais non plus que les navets ne valent rien quand ils sont montés⁶⁰.

Nos lexicographes ne parlent de saour qu'au sens de goût et de saveur ; mais il est sur qu'il n'est pas moins connu dans ce pays au sens d'humidité naturelle ou d'humectation, comme je viens de le dire. Aussi pour faire entendre qu'il a fait assez de pluie, on emploie communément ces expressions : saour awoale'h a zô brêmâ en douar, il y a maintenant assez d'humidité dans la terre, ou la terre est maintenant assez humectée. Si la sécheresse dure longtemps, on dit : An douar a zô disaour, la terre est sans humidité⁶¹.

Dans les environs de Morlaix on prononce Sclabez, Sclabeza, Sclabezus ; Disclabez, Disclabeza, &^c mais dans le pays de Léon on dit simplement Labez⁶².

Dans ce pays on se sert d'une autre expression qui est pareillement outrée, pour dire que la vache recherche le taureau, Gwenn tarw a zô er vioc'h, ou gant ar vioc'h, mot à mot Race, espèce ou semence de taureau est dans la vache, ou avec la vache ; ce qui exprime beaucoup plus que le désir, qui signifie c'hwant, auquel il auroit fallu s'en tenir⁶³.

58. VI, 497, sous «pok».

59. VII, 98, sous «saos».

60. VII, 111, sous «saotr».

61. VII, 114, sous «saour».

62. VII, 769, sous «stlabez».

63. VIII, 126, sous «taro».

Dans ce païs l'on dit aussi, en parlant d'un homme qui n'est pas tout-à-fait yvre, mais qui a le cerveau un peu échauffé par les vapeurs du vin, Tomet ew d'ezañ, (mot à mot, il est échauffé à lui) pour faire entendre que le vin lui a monté à la tête⁶⁴.

Ainsi, de même qu'il fait montre d'une solide connaissance des pratiques agricoles puisée dans ses observations⁶⁵ ou ses lectures de Virgile ou Ovide⁶⁶, met-il en lumière son bel entendement du breton parlé par ses paysans, comme en témoignent également les mots qui ne figuraient pas dans le dictionnaire de Le Pelletier et qu'il intègre au sien⁶⁷. Il a de plus conscience d'une différence de registres au sein du breton parlé lorsqu'il écrit, sous le mot « *couihonereh* », qu'il est persuadé « que ce mot et plusieurs autres qui lui sont analogues et qui se diversifient de mille manières, ne sont que des termes de jargon qui ne sont de mise dans aucune langue⁶⁸ » ou encore que les « expressions triviales que chaque charretier ou bouvier forge ou varie, selon son caprice ne valent pas la peine de s'y arrêter⁶⁹ ». En regard de ce registre paritaire du breton, utilisé par des pairs qui ne sont séparés par aucune limite institutionnelle ou symbolique, Coëtanlem laisse entendre un registre disparitaire, notamment lorsqu'il se pique, dans un petit accès de prétention à l'écriture bretonne et à la distinction littéraire, de traduire la Bible :

Ainsi pour traduire ces paroles de l'Évangile où Pilate rend un hommage public à l'innocence de N.S.J.C. Nihil invenio in hoc homine. Luc. Cap. 23. v. 4. Ego enim non invenio in eo causam.

64. VIII, 396, sous « *tom* ».

65. Voir sa description de la culture du genêt (I, 248 sous « *balan* ») ou du goémon (I, 392), son développement sur le jonc et sur les zones humides (I, 628).

66. Le nom « carr-eaustec » convient pour désigner les « voitures dont on se sert pour transporter le bled, le foin, la paille, qu'on a recueilli pendant le cours de la saison. Le *Plaustrum* des lat. doit servir au même usage, puisqu'il est fait de Plous, et cette voiture figuroit aussi dans les fêtes de Cérès, à qui elle étoit en quelque sorte consacrée.

Tardaque eleusina matris volventia Plaustra.

Virg. Georg. Lib. 1. p. 150. »

(« Les chars de la mère d'Eleusis roulent lentement » ; III, 30-31, sous « *eaust* »).

67. À titre d'exemple, voir « *teuc'h* », VIII, 266, en annexe.

68. II, 492.

69. II, 697, sous « *dahalm* ».

Joan. C. 18. v 38. je dirois simplement : Ne gavan ket an disterra abec en den-mañ. Rac evitdoñ-me ne gavan abec ebed eñ-hañ⁷⁰.

De même, sous l'article «*gwalc'h*», examine-t-il «*gwelc'h*», «le lavage ou l'action de laver» :

Nous avons encore les composés *Azgwelc'hi*, relaver, laver de plus en plus, va *gwelc'hit*, va *azgwelc'hit*, lavez-moi, relavez-moi, *Amplius lava me*, &^c Psalm. 51⁷¹. Voici la paraphrase de ce verset :

va *gwelc'hit*, va *azgwelc'hit*, grit eur c'hwez d'ho toare :
 peur-nættait va ezne, ma vezo adarre
 ken agreabl dirazoc'h, eghis pa zortias
 diwar font ar vadizziant gant eur zantelælez-vras.

Ce qui veut dire littéralement : Lavez-moi, relavez-moi, faites une buée à votre manière ; achevez de nettoyer mon ame, afin qu'elle soit encore aussi agréable devant vous, comme lorsqu'elle sortit dessus le font du baptême avec une grande sainteté⁷².

Mais il ne se contente pas de la Bible et il traduit également Virgile :

De même pour exprimer le participe *quassatus* qui signifie furieusement agité, pourchassé, surmené ou mal-mené, je puis me servir de *Gwal-gaççet* ou *Gwal-gasset*, qui veut dire la même chose, et qui a l'avantage de présenter également la même racine *cass*, principe de *quassus*, dont on a formé *quassatus*. Je puis donc expliquer de la manière suivante, ce passage de l'*Eneïde*, où ilionée, l'un des capitaines de la flotte d'*Enée* demande à *Didon* la liberté de mettre à sec sur le rivage, afin de les radouber commodément, les vaisseaux troyens chassés par la tempête et entraînés par des vents furieux bien loin des côtes d'Italie, où ils vouloient aborder.

Sens littéral des termes que j'emploie dans ma traduction bret.

qu'il vous plaise, Dame débonnaire ; autrement Dame gracieuse, trouvez-bon que nous tirions bout à terre nos vais-

70. «Je ne trouve en cet homme le moindre grief» ; «Pour ma part, je ne lui trouve aucun grief». I, 9-10, sous «*abec*».

71. «*Amplius lava me ab iniquitate mea, / et a peccato meo munda me // Lave-moi tout entier de mon mal / et de ma faute purifie-moi*» (Psaume 51, 4).

72. III, 966.

seaux qui ont été rudement secoués, chassés, pourchassés ou mal-menés par les vents déchaînés.

Plijet ganeoc'h, itrôn hegar,
ma tennimp à-benn en douar
hor listri so bet gwal-gasset
gant ann avelou diboëllet.

Virgile est bien plus bref, puisqu'il exprime presque tout cela dans un seul vers, mais du moins je ne crois pas en avoir altéré le sens, et j'ai fidèlement rendu son participe *quassatam*.

*quassatam ventis liceat subducere classem*⁷³.
*æneid. L. p. 502*⁷⁴.

Coëtanlem traduit et, de la sorte, forge un registre disparitaire du breton : dans sa fonction, ce dernier n'est guère différent du breton d'Église qui se lit, par ailleurs, dans ses pages. Ainsi, sous *Absolf*, *Abus*, *Abusi*, écrit-il : « Je ne prétends pas donner ces mots pour vrais bretons, mais le P.G. les a insérés dans son Dict. et de fait ils sont en quelque façon consacrés par l'usage de l'Église⁷⁵. » Ces mots ne semblent pas lui convenir car ils ne sont pas « vrais bretons », et certaines traductions ecclésiastiques sont grossières à ses yeux. Sous l'article « *gwelan* », il raconte le miracle de saint Paul et des oiseaux de mer qui pillent le blé entreposé :

Ce miracle est encore rappelé sommairement dans l'hymne de vêpres, où l'on dit que S^t Paul chassa devant lui, comme un troupeau de moutons, une quantité d'oiseaux qui ravageaient les bleds, et qu'il les renferma dans une cave ; qu'ils n'en sortirent qu'à ses ordres, et qu'ils quitterent enfin ce sol consacré, où ils ne devoient plus remettre les pieds. C'est le sens de ces paroles :

alitur turbam sata sublegentem,
ut gregem cogit, caveâque claudit,
cum jubet, nunquam reditura sanctis
exulat agris.

Il existe une traduction bretonne, ou plutôt une imitation assez grossière de cette hymne que j'ai entendu chanter aussi sur le même air. Les oiseaux dont il est fait mention dans le latin,

73. « Permetts-nous de tirer au sec notre flotte malmenée par la tempête ».

74. II, 11, sous « *caçç* ».

75. I, 15.

sans les nommer, sont appelés Gweleznnet dans le breton. Voici la strophe qui répond à celle que j'ai transcrite cidessus :

E fæçon deñvet e cundu gweleznnet,
d'he væstr d'ar scolach, palamour d'ho ravach ;
pa ziffenn outhô, hini mwy ne zistrô
da scrabat erw⁷⁶.

Le peuple est persuadé que depuis ce temps là les gwelans ne sauroient nuire, que même le contact de la terre franche leur brûle les pieds ; ce qui est cause qu'ils ne peuvent guères s'y arrêter⁷⁷.

De même, à propos du verbe «*unia*», tombé en désuétude, il écrit : «Il est vrai que les prédicateurs qui ne se piquent guères de parler correctement, et quelques autres à leur exemple, disent souvent unissa pour unir, de même que finissa pour finir⁷⁸.» Ce breton d'Église est donc appauvri, tout comme le breton des villes. Dans sa longue présentation des différentes lettres de l'alphabet breton, il fait cette remarque sociolinguistique très fine à propos du breton parlé par les citadins :

La lettre R peut bien avoir été remplacée par les Bretons dans quelques mots de nouvelle création qui étoient étrangers à leur langue et qu'ils auront assez mal entendus pour lui substituer L tels sont Prioldi, Ploculeur, et Ral ; mais ce dernier n'est guères adopté que dans les villes où la langue est plus altérée, car ceux qui savent le Breton disent Rouez qui signifie Rare⁷⁹.

À propos du terme «*fallentez*», il rapporte des paroles qui, si elles sont authentiques, n'ont pu être produites que par un commerçant – de Morlaix, sans doute, ville qu'il fréquentait assidûment⁸⁰.

On s'en sert également pour exprimer le peu de valeur, la dépréciation ou le vil prix des denrées, vilitas. C'est encore un

76. «À la façon de moutons, il conduit les goélands / À son maître, au collègue, à cause de leurs dégâts : / Puisqu'il le leur interdit, plus aucun d'entre eux ne retourne / Gratter le sillon».

77. III, 1051-1052.

78. VIII, 869.

79. I, XXXVI-XXXVII

80. Voir Louis DUJARDIN, «Un lexicographe breton ignoré : Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem de Rostiviec (1749-1827)», *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février 1948, n° 1, p. 42-48.

dérivé de fall. Voici une phrase très ordinaire chez nos colons quand le commerce n'allait pas à leur gré : Kemment a fallentez a voa war an traou ma teuenn scañ-bras d'ar ghear, mot à mot : il y avoit tant de foiblesse sur les choses que je venois grandement léger à la maison, c'est-à-dire : Les denrées se vendoient à si bas prix que je m'en retournois très-légerement à la maison ou la bourse vuide, ce qui revient aux plaintes du berger de Mantoue :

Non unquam gravis ære domum mihi dextra redibat⁸¹.

Virg. Bucol. Eglog. 1. p. 6⁸².

De même, dans un développement sur les caractéristiques du dialecte de Léon et la prononciation /er/ de l'article indéfini, il laisse entendre qu'il y a une pratique défectueuse du breton parmi les gens de justice – alors qu'il s'agit, en fait, d'un archaïsme montrant, davantage que de l'ignorance, une culture certaine de la langue écrite ancienne.

Je conviens au surplus que la plupart des noms propres sont défigurés dans les actes. Les gens de justice qui les rédigent demeurent ordinairement dans les villes : ils ne savent pas tous le breton ; la plupart le prononcent très-mal : ils négligent ordinairement les aspirations et les variations des mutes, et si on trouve si souvent An pour Ar dans les noms propres, cela vient surtout de l'ignorance des suppôts de la Chicane, qui fourrent leur An partout⁸³.

C'est un paysage sociolinguistique assez complexe que Coëtanlem dessine, en creux, dans son grand œuvre. Pour lui, il y a une très nette distinction entre des sources écrites – latines et françaises – et des sources bretonnes – uniquement orales.

*

Se demander pourquoi Coëtanlem ne s'appuie que sur des sources bretonnes orales oblige tout d'abord à reconnaître qu'il confirme ce que l'on sait de l'histoire sociolinguistique du breton. Mais une première explication s'impose : pour Coëtanlem, les textes bretons des siècles passés sont fautifs.

81 . « Jamais je ne revenais au logis les mains chargées d'argent ».

82 . III, 340.

83 . I, LX.

Et malgré ma vénération pour l'antiquité, je soupçonne que les écrits Bret. qui sont venus jusqu'à nous, en très petit nombre, n'étoient pas fort corrects. Les doubles ff par lesquelles les anciens écrivains affectoient de terminer leurs infinitifs ne signifient rien en Léon où on ne les prononce pas du tout, et où l'on a très bien fait de les supprimer, puisqu'on n'en tient aucun compte⁸⁴.

Logiquement, la littérature bretonne n'a pour lui aucune valeur, ni même aucune existence – « Il seroit bien difficile de trouver dans cette langue un écrit de 500 ans seulement. Seroit-on fondé làdessus à dire qu'elle n'a pas 500 ans d'antiquité ?⁸⁵ ». Dans son dictionnaire, Le Pelletier cite la préface d'un vieux catéchisme, imprimé en 1623, et dans lequel il lit « *calz a traëzou* ». Coëtanlem précise alors :

Mais en attendant, je crois qu'on n'a pas mal fait de laisser tomber en désuétude, comme inutile, et propre seulement à causer des equivoques, le pl. Traezou du vieux catéchisme cité par D.P. qui est d'ailleurs incorrect, ainsi que la plupart des livres bretons qui sont parvenus jusqu'à nous, quoique leur nombre ne soit pas considérable⁸⁶.

Cette représentation de l'écrit breton explique que son dictionnaire nous peigne le paysage sociolinguistique dans lequel il évolue. Au XVIII^e siècle, à côté des badumes, réservés à l'oral, il existe d'autres registres de bretons : le breton d'Église – façonné depuis le XVI^e siècle au moins⁸⁷ –, le breton des villes – dont la publication des colloques, au début du XVII^e siècle, est un bon témoignage⁸⁸ –, et le breton mondain. À l'époque où Coëtanlem rédige ses pages, ces deux derniers registres du breton cessent peu à peu d'être efficients. Le breton mondain n'a produit que des œuvres restées à l'état de manuscrit et son contenu parfois libertin n'a plus de public – la langue polie des salons est devenue suspecte et a dû céder devant les exigences de la nouvelle langue politique

84. II, 377, sous « *coenvi* ».

85. II, 525-526 sous « *coust* ».

86. VIII, 511, sous « *traezou* ».

87. Voir Yves LE BERRE, *Entre le riche et le pauvre. La littérature du breton entre 1450 et 1650*, Brest, Emgleo Breiz, 2012.

88. Voir *Dictionnaire et colloques françois et breton. Traduits du François en Breton par G. Quicquer de Roscoff*, imprimé à Morlaix en 1626.

de la Révolution⁸⁹, avant de rompre devant le paysanisme français de langue bretonne véhiculé bientôt par l'Église – ; le breton des villes a surtout relevé du domaine de l'oral, servant à la bourgeoisie morlaisienne, notamment, à se distinguer des paysans.

Mais, pour être entendue, l'entreprise encyclopédique de Coëtanlem doit également être lue au regard de ses opinions politiques telles qu'elles transparaissent à travers les pages du dictionnaire. Voici un extrait du second volume, sans aucun doute rédigé avant 1814.

Nous sortons d'une Révolution qui a pensé bouleverser toute l'Europe. Nous avons vu les trônes renversés, les autels détruits, des classes entières de citoyens proscrites, les propriétés envahies, les loix sans vigueur, le désordre et l'anarchie étendant partout leurs ravages. Je ne pousserai pas plus loin ce tableau hideux, mais personne n'ignore que pour arrêter ce torrent qui menaçoit de tout engloutir, il ne falloit pas moins qu'un héros suscité par la providence même, et Napoléon a paru. De la même main dont il a relevé le trône des franç^s, il a commencé par relever les autels, rétablir la religion, rappeler ses ministres et leur rendre tous les biens non-aliénés dont on les avoit dépouillés.

Maintenant si, sous prétexte de célébrer tant de bienfaits, il se trouvoit un prêtre assez lâche et assez impudent pour avancer que l'Église de France seroit aujourd'hui bien pauvre, si elle n'avoit point d'autres revenus que ceux que lui ont donnés les prétendus rois ou empereurs, S^t Louis, Charlemagne et autres, de quel œil ce héros magnanime recevrait-il un hommage si méprisable ? Quelle opinion auroit-il de l'esprit, du jugement et surtout de la gratitude d'un si vil adulateur ?⁹⁰

Au septième volume, rédigé après 1817, le portrait de Napoléon n'est plus le même : «La nation espagnole a donné les preuves les plus éclatantes de son courage et de son dévouement pendant la lutte terrible qu'elle a eu à soutenir contre Bonaparte, le tyran de l'Europe⁹¹.» Pourtant, entre ces deux citations, il n'y a pas nécessairement contradiction. Napoléon a été chassé du pouvoir et la

89. Voir Antoine LILTI, «Mondanité et Révolution...», *op. cit.*, p. 47.

90. II. 197 sous «*castell*».

91. VII, 601, sous «*spaign*».

Restauration est sans doute une divine surprise pour Coëtanlem. Mais, à ses yeux, l'épisode napoléonien a certainement été salutaire. En effet, Coëtanlem a connu la fin d'un monde qu'il regrette⁹² et le rôle d'intermédiaire entre le peuple et l'État qu'il n'avait sans doute pas manqué de tenir, sous l'Ancien Régime, a été mis à mal par la tourmente révolutionnaire. Cependant, Napoléon a réussi l'alliance entre droite et gauche : l'autorité du militaire, c'est la Droite ; l'appui sur l'universalité du peuple, via le plébiscite, c'est la Gauche. De même, le Concordat – que Coëtanlem vante dans le premier extrait *supra* – n'est ni une réaction, ni une révolution : l'Église et l'État sont sur un pied d'égalité⁹³. Le Concordat a donc pour conséquence d'établir la paix avec les catholiques et de priver les monarchistes de l'essentiel de leurs troupes. Autour de la personne de Napoléon et de sa politique, il y a bel et bien une alliance du local et de l'universel : un centrisme par addition des extrêmes⁹⁴.

La longue remarque que le sieur de Coëtanlem fournit dans le sixième volume, sous l'article «*Roue*», est très révélatrice de sa culture politique – elle permet d'ailleurs de dater la rédaction de ce volume après 1815. Il met en lumière le grand rapport qu'ont ensemble, selon lui, les noms «*Douë / Dieu*», «*Rouë / Roi*» et «*Roueñv / Rame* », « tant pour le son que pour le sens » :

En effet Dieu qui a créé ce vaste univers par sa toute-puissance est le même qui le régit, qui le conduit, qui le gouverne par sa sagesse ; et c'est ce Roi des Rois, cet être suprême, infini,

92. À propos du domaine congéable, il écrit par exemple : « Mais les loix qui ont été faites, pendant le cours de la révolution, sur tout ce qui concernoit les biens de cette espèce, les a dénaturés et avilis. La manière énergique avec laquelle le citoyen Cambri s'est exprimé à ce sujet, dans son voyage du Finistère, auroit bien pu mériter les honneurs de la guillotine à tout autre qui en eut parlé avec tant d'irrévérence ; son civisme l'en préserva ; mais comme ce morceau est peut-être ce qu'il y a de plus juste et de plus vrai dans tout son ouvrage, je me fais un plaisir de le transcrire ici [...] Tous les honnêtes gens partagent l'indignation de l'auteur contre ce décret inique [27 août 1792], dont les effets subsistent toujours en grande partie » (III, 1233-1234, sous «*gwir*»).

93. Voir Fabrice BOUTHILLON, « Ceci n'est pas un sacre », *Commentaire*, numéro 133, printemps 2011, p. 129-134.

94. Voir F. BOUTHILLON, *L'illégitimité de la République. Considérations sur l'histoire politique de la France au XIX^e siècle (1851-1914)*, collection Commentaire, Plon, 2005.

éternel, immuable, que nous appelons Doue, Dieu ; et nous faisons profession de n'adorer que lui seul. C'est par sa grace, *Dei gratiâ*, que le souverain auquel il a confié son autorité temporelle, nous régit, nous conduit et nous gouverne. *Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt ; Per me principes imperant, et potentes decernunt justitiam.* Proverb. 8. 15⁹⁵. Et puisque c'est Dieu même qui a établi le monarque, nous lui devons respect, obéissance et fidélité ; et c'est à cet oint du seigneur, que nous révérans comme son image et son lieutenant, que nous donnons le nom de Roue, Roi. Enfin, la rame ou l'aviron est l'instrument avec lequel les marins conduisent, régissent et gouvernent leurs bateaux et leurs barques, et c'est cet instrument que nous appelons Roueûv, qui diffère si peu de Roue, Roi, qu'on peut croire que c'est le même mot dont on a prolongé le son final, uniquement pour distinguer ses acceptions différentes⁹⁶ [...]

Le Roi est le représentant de Dieu sur terre et il est le Père de ses sujets :

Dans le même tome du *Traité de l'opinion*⁹⁷, pag. 81, l'auteur prouve par l'autorité des anciens, que les hommes en formant les premières sociétés, se sont soumis au gouvernement monarchique, à l'imitation de la puissance paternelle, et soutient que le gouvernement monarchique est celui de tous où il se trouve plus de liberté. Nos Républicains franç^s en avoient d'abord jugé tout autrement, puisqu'ils avoient juré haine aux Rois et à la Royauté ; et que dans leur première ferveur ils avoient ajouté à ce serment celui de vivre libres ou de mourir ; mais au bout de quelques années d'épreuves, leur enthousiasme s'est refroidi : ils ont abjuré leur erreur, et reconnu que la vraie liberté n'existoit nulle part avec plus de latitude et d'agrémens que dans un païs gouverné par un monarque equitable et pieux ; c'étoit aussi le sentiment exprimé il y a plus de quatorze cents ans, avec autant de noblesse que d'énergie par le plus fameux Poëte latin qui aït paru depuis Virgile. Les voici :

95. «Par moi les rois règnent, et les princes ordonnent ce qui est juste. / Par moi dominant les puissans et les grands, et tous les juges de la terre».

96. VI, 1002.

97. Il cite le tome 5 du *Traité de l'opinion ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, de Gilbert-Charles Le Gendre publié en 6 volumes à compter de 1735.

Fallitur egregio quisquis sub principe credit servitium :
numquam libertas gratior extat quam sub rege pio⁹⁸.
Claudian. De laudib. stilic. Lib. 3. V. 113⁹⁹.

La subordination du politique au religieux est donc toute naturelle et, heureusement, elle n'a pas été totalement mise à mal par les Républicains, à preuve la tentative avortée de réformer le découpage de la semaine en sept jours :

Mais nos Républicains, qui, sous prétexte de tout régénérer, firent leurs efforts pour tout détruire, tentèrent par un Décret de la Convention daté du 4^e jour de frimaire, l'an 2^e de la République française une et indivisible, de reformer totalement le calendrier et l'organisation de l'année ; en conséquence, sans égard à l'usage antique, vénérable et général de partager le mois en semaines, de sept jours chacune, ils le partagèrent en trois décades, ou trois dizaines de jours, dont ils changèrent également les noms. Le but manifeste de tous ces changements étoit d'abolir le dimanche ou le jour de repos consacré au Seigneur, qui reparoissoit régulièrement chaque septième jour au bout de la semaine ; mais en dépit de leur jactance, ces hardis novateurs ont vu renverser en peu de temps leurs loix insensées : la semaine n'a pas tardé à remplacer de nouveau la décade ; et le dimanche a bientôt triomphé du décadi comme cela devoit être¹⁰⁰.

Bien entendu, c'est cette subordination du politique au religieux, cet augustinisme politique à la mode de Bretagne, qui explique le paternalisme dont ne sont pas exemptes certaines de ses remarques ou de ses leçons de morale. En effet, on l'a vu, le sieur de Coëtanlem connaît fort bien le breton et il fréquente régulièrement *ses* paysans¹⁰¹. Il a même des informateurs attitrés. Ainsi, à propos du

98. «Quiconque pense qu'il est en esclavage lorsqu'il sert un prince éminent est dans l'erreur : la liberté n'est jamais plus grande que sous un roi pieux» (extrait de l'*Eloge de Stilicon* de Claudien).

99. VI, 1007-1008, sous «*roue*».

100. VII, 382-383, sous «*seisun*».

101. «J'ai entendu aussi les cultivateurs de ce país se servir de *sea* ; mais en parlant à leurs bestiaux seulement ; ce qui me fait croire que ce n'est autre qu'un terme de jargon» (VII, 359, sous «*sea*», que DP présente comme un impératif pour dire «doucement ; patience»).

mot «reiz», se pose-t-il la question de savoir si ce nom est masculin ou féminin :

Je penchois aussi à le faire mascul. mais ne voulant pas m'en rapporter tout-à-fait à mon propre jugement, j'ai consulté un cultivateur qui parle assez bien, et je lui ai demandé si on disoit Daou Reiz ou Diou Reiz, il m'a répondu sans hésiter qu'on disoit Daou Reiz, d'où j'ai conclu que je ne me trompois pas, et que, sur ce point, on devoit préférer le sentiment du P.G. quoiqu'il soit bien loin d'être infaillible, à celui de D.P. qui n'étant pas Breton d'origine, étoit moins sûr de la véritable prononciation, quoique beaucoup plus habile homme¹⁰².

Il connaît donc très bien le terrain breton et l'anecdote suivante le confirme – elle témoigne également d'une certaine forme de condescendance. Sous l'article «caezrell», il explique que la belette a plusieurs noms, par superstition. Il faut éviter de l'appeler par son vrai nom, de peur qu'elle ne vienne :

Quoiqu'il en soit je conviens que cette superstition subsiste encore dans nos campagnes, et de là vient sans doute que ces petits animaux ont tant de noms différents ; car avec le temps la première Epithete passant pour le vrai nom, qu'on veut s'abstenir de prononcer, on leur en impose un nouveau. Pour ce qui concerne la Belette je n'en sçaurois douter, après avoir eu occasion de m'en convaincre bien clairement. Je me trouvois un jour dans une ferme du côté de Tréguier, où l'on me dit, en parlant des vaches que l'on craignoit que les Demoiselles ne se fussent introduites dans l'étable. J'étois jeune alors, et dès qu'il fut question de demoiselles, je témoignai le désir de faire connoissance avec elles, mais la vieille fermière me tira de mon erreur en m'apprenant que ce qu'elle avoit désigné par le nom de Demesellet (Demoiselles) n'étoit autre chose que de petits animaux, qu'elle nommoit ainsi, parceque s'ils s'entendoient appeler de leur vrai nom, ils ne manqueroient pas de venir teter ses vaches, et les épuiseroient de manière à les faire périr. Je ne pus m'empêcher de rire de ma méprise et de sa superstition ; et je lui demandai quel étoit le vrai nom de ces redoutables animaux, puisque Demesell (Demoiselle) pl. Demesellet, n'étoit qu'une affaire d'étiquette, un simple titre de politesse que prescrivait la

102. VI, 803.

crainte. Elle me répondit tout bas à l'oreille que le nom de ce petit animal étoit Coantic, pl. Coantighet. C'est un diminutif de Coant, joli, jolie et signifie par conséquent petite jolie ou joliette il y a assez d'apparence que ce dernier nom est encore une Epithète aussi bien que Buhan, Cæzrell, Propic¹⁰³.

Comme un père – ou un grand-père –, il est donc à même de distinguer ce qui est bien de ce qui est mal, et de laisser entendre ce qui est bon pour la vie en société : les hommes volages sont condamnés car porteurs de la grosse vérole¹⁰⁴ ; les méfaits du tabac sont mis en lumière¹⁰⁵ ; les mesures d'hygiène élémentaire sont présentées¹⁰⁶ ; les moqueurs sont vilipendés¹⁰⁷ ; la gourmandise est peinte comme un vice¹⁰⁸ ; la jalousie est dénoncée¹⁰⁹ ; la veuve est défendue face aux attaques dont elle fait souvent l'objet, parce que l'on doit des égards au « sexe charmant¹¹⁰ » ; la retenue et la modestie « qui conviennent plus particulièrement » à ce dernier sexe sont rappelées¹¹¹. Enfin, très régulièrement, Coëtanlem dénonce la superstition qui règne sur les campagnes.

Nos païsans y attachent aussi une idée de quelque chose de surnaturel, et plusieurs se persuadent volontiers qu'un ouragan, par exemple, qu'ils appellent Eur bar amser, est causé ou excité par le diable ou par quelque sorcier. Fort souvent ils imputent encore aux sorciers les maladies inconnues ou extraordinaires dont ils sont attaqués, d'autres fois à l'air ou au vent infecté par des sortilèges, et quelquefois cependant pour avoir passé sous le vent d'une marre infecte ou qui contenoit de l'eau croupie. Les espèces de mages ou soidisant médecins auxquels ils ont recours

103. II, 23-24, sous « caezrell ».

104. I, 552, sous « brec'h ».

105. I, 672, sous « butun ».

106. Par exemple, à propos de la teigne : « Il est certain que ce nom se s'applique point à d'autre mal qu'à cette petite gale ou eruption cutanée qui vient principalement à la tête des enfants, et qui est comme naturelle à presque tous ceux de ce païs » (VIII, 384, sous « tocken »).

107. « Il n'y a point de caractère si dangereux que celui d'un railleur » (III, 701, sous « goap »).

108. III, 838, sous « gourmant ».

109. I, 66-67, sous « amezec ».

110. IV, 304.

111. VIII, 999, sous « yourc'h ».

leur font ordinairement l'application de quelques simples, qu'ils appellent Lousou ou leur en font avaler le jus, en y melant un peu d'eau benite, ou marmotant quelques paroles barbares ou magiques, (car la plupart passent aussi pour magiciens,) et quelques cérémonies superstitieuses ou ridicules. Lorsque les malades en reviennent, ces charlatans ne manquent pas de s'en attribuer la gloire, et leur réputation s'accroît de plus en plus. Si les malades périssent, on se contente de dire : Scoet e oant gant bar. Ils étoient frappés ou atteints ou attaqués non seulement d'un mal subit ou violent, mais même surnaturel ou d'un maléfice : ou bien Scoet e oant gant drouc-avel, à la lettre, ils étoient frappés ou atteints par mauvais vent ; et on a vu plus haut ce qu'ils entendoient par mauvais vent. Une telle déclaration de la part de ces jongleurs les justifie pleinement aux yeux d'une populace crédule, parcequ'ils ont la modestie d'avouer que leur science ne peut pas toujours triompher des maladies qui proviennent d'une cause surnaturelle¹¹².

Les paysans sont donc de grands enfants – «on ne doit pas être surpris de la prévention qui subsiste encore chez le menu peuple ignorant et crédule et toujours ami du merveilleux¹¹³» –, empreints pourtant d'une certaine noblesse – «Quelques grossiers que soient les gens du peuple, en Bretagne comme ailleurs, ils ont cependant une certaine retenue, même dans leurs emportements, en sorte que dans les imprécations, les jurements, les termes injurieux ou blasphématoires dont ils se servent, ils ont ordinairement le soin de déguiser ou de mutiler les commencement ou la fin des mots, pour ne pas dire les choses trop crûement. J'ai souvent entendu se servir du terme de Mastokin, et il m'a paru qu'on n'y attachoit guères que le sens de vilain malotru, vilain poliçon, ou vilain gueux ; mais je soupçonne que c'est pour Mastokan ou Masdogan, qui signifie proprement vilain cocu, dont on aurait à dessein déguisé la finale pour la raison que je viens d'alléguer¹¹⁴» –, et gardiens d'une connaissance bretonne dont ils n'ont pas même conscience. Coëtanlem est le grand-père qui

112. I, 272, sous «bar». Voir aussi, dans le même volume (411), son attaque contre les charlatans et les sorciers, répétée dans le volume VII (560, sous «sorça»).

113. I, 491-492, sous «boudet-ew». «Au reste le peuple qui croit aux sceptres, aux lutins, aux esprits follets, les suppose aussi animés» (VIII, 144, sous «tasmant»).

114. V, 197, sous «mastokin».

transmet ce savoir, pour la postérité, et qui contribue à l'*invention* d'un patrimoine ethnographique¹¹⁵, archaïque et enchanteur. Le dictionnaire peut alors être lu comme une expression et un concentré de la culture sociale et politique de son auteur qui, logiquement, refuse dans le même temps le légendaire et l'esprit des philosophes «qui à force de raisonner sur tout sont parvenus à douter à peu-près de tout¹¹⁶».

*

Mais ce grand œuvre est donc aussi, et peut-être surtout, une encyclopédie qui allie anecdotes et références livresques, oral et écrit, bretons, français et latin, local et universel : d'une certaine façon, Coëtanlem réalise une addition des extrêmes. Et c'est cette addition qui explique en partie sa celtomanie¹¹⁷ : le prestige magique des origines attribué aux Celtes antiques permet au sieur de Coëtanlem de compenser la perte de prestige – symbolique ou matérielle, peu importe – subie suite aux troubles révolutionnaires.

Ce dictionnaire est une source d'informations sur les habitudes culturelles et langagières des Bas-Bretons de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, mais c'est aussi un témoignage de première main sur la culture d'un noble campagnard porteur de multiples connaissances, témoin d'une époque révolue et acteur – même passif – de bouleversements sociaux et politiques considérables. Car Coëtanlem allie aussi modestie et prétention ; religion catholique et Lumières – tamisées, certes – ; celtomanie et goût pour la connaissance ; ironie et condescendance.

C'est cette situation d'entre-deux qui se laisse entendre admirablement dans cette remarque, à la suite de l'article «*Cac'h*» :

Comme il y a mille occasions où l'on se trouve obligé d'appeler les choses du nom qui leur est propre ; au lieu des mots G^r chald. hébr &c. dont cet article est enrichi par D.P., je me permettrai de m'expliquer en f^r ou en bret. Cac'h n'est point

115. Voir Odile PARSIS-BARUBÉ, *La province antique. L'invention de l'histoire locale en France (1800-1870)*, Éditions du CTHS, 2011, p. 55 sq.

116. VII, 933, sous «*sul*».

117. Voir quelques exemples dans «Les mots et les causes», *supra*. Sur la celtomanie, voir Jo RIO, *Mythes fondateurs de la Bretagne. Aux origines de la celtomanie* (éditions Ouest-France, Rennes, 2000) et O. PARSIS-BARUBÉ, *op. cit.*

chez nous l'excrément [sic] même qu'on appelle merde. Cet excrément se nomme Cauc'h, qu'on prononce en Léon Caoc'h, dissyllabe, et que D.P. écrit ci-après Coc'h, parcequ'on en fait un monosyllabe hors de Léon. Ainsi Davies a été induit en erreur lorsqu'il nous a prêté Cac'h en ce sens, mais peut-être a-t-il voulu écrire Cawc'h, que je crois le plus exact. Cac'h est le chirement, s'il m'est permis de créer un terme nouveau, ou l'action même par laquelle on chie. [...] Ce seroit offenser un lecteur délicat que de m'étendre davantage sur cette matière. Il ne paroîtra que trop long à un censeur sévère, qui ne manquera pas de blâmer mon chirement, mais au lieu de demander grâce pour cet avorton forgé sous de malheureux auspices, je suis de si bonne composition que je consens qu'il soit proscrit dès sa naissance et qu'on lui substitue si l'on veut, cette circonlocution honnête : l'expulsion des matières fécales. Comme tout le monde n'a pas le goût si difficile, j'aurois transcrit ici en faveur des amateurs... de la poésie française deux odes assez bien faites sur la nécessité d'expulser ces matières ; et pour leur donner un avant goût de ces précieux morceaux, je les aurois fait précéder d'une énigme facile à deviner. Je leur reservois pour la bonne bouche un logogriphe analogue au sujet, mais la critique me fait peur, et je ne leur donnerai pour tout potage que cette epigramme lat. puisque le latin ne put pas.

Ventris onus misero (nec te pudet) excipis auro :

Basse bibis vitro, carius ergo cacas¹¹⁸.

Martial¹¹⁹.

118. Livre I, 37 : « Cela ne te gêne pas de faire dans un plat d'or (pauvre plat lorsque j'y pense), tandis que tu bois ton vin dans une coupe de verre. J'en conclus, mon cher Bassus, que ta merde coûte cher » (traduction de Pierre Trouiller).

119. II, 12-13.

TEV.

266

Teu, Et qui commence par la même Syllabe, en tõe Son origine, Du
 moins en partie voyez ci devant Teo ou Teu, il peut être aussi formé du même
 Teu et de Gwall, très épais ou fort épais. Voyez Gwall.
 TEUCH est un mot fort utile dans ce païs, Et cependant aucun de
 nos Lexicographes n'en fait mention: on l'emploie au sens de Sourd,
 Lourd, dur, épais; Bourbeux, Tenace; Cloupeux, filamenteux; Difficile à
 manier, qui se remue difficilement. Exemples: Gwach all e vora scañ
 arwolich, Ma Brema Er unñ Teuch da Bignat, Autrefois j'étais assez
 léger, Et maintenant je suis Sourd pour monter; c'est-à-dire quand il
 s'agit de monter. Pean em eus o vale Ken Teuch a marza Ann Kent,
 j'ai de la peine à marcher, tant le chemin est Bourbeux ou tenace par
 la difficulté qu'on a à tirer les pieds de la boue. An Den iouanc-se
 a zò Ken Teuch, Ne Mo Ket abor en lus Mis or per a Raffe
 Eunn all En eun Dewor, Ce jeune homme se remue si difficilement qu'il
 ne pourra faire en un Mois ce qu'un autre ferait en une seule journée.
 Le mot Teuch pourrait donc se rendre en Lat. suivant ces diverses
 acceptions par Gravus, Rudis, Linguis, Tenax, Stupidus; Stupens, Difficilis,
 Gractili, Sive intractabilis. Quant à l'Étymologie du mot Teuch, je ne
 puis rien dire d'assuré; Mais il est évident qu'il a aussi un très grand
 rapport à Teu, épais, &c. je l'aurois même cru formé par contraction
 du comparatif Teuoch, Si n'avoit eu lui-même son comparatif et son
 superlatif, aussi bien que celui-ci. Exemple. Bateors Ne meus Gwellet
 Teuchoch Coat Evis Ar Wexenn Italec a zò Discaret gand Ann Avel
 er prad, je n'ai jamais vu de bois plus Cloupeux que le saule que le
 vent a abattu dans le pré. Credi a sañ Er ew Eunan d'ouch ar Re
 Teuchoc je crois qu'il est un des plus Cloupeux. Le saule est en effet très
 Cloupeux; ce qui le rend difficile à couper, par la raison que ses fibres
 s'entortillent comme de l'éloupe, autour des dents de la scie: ce sont là
 tous les éclaircissements que je puis donner sur Teuch.

Daniel LE BRIS*

Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem¹

En 1820, Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem achève le dictionnaire encyclopédique breton-français de 8334 pages dont il avait commencé la rédaction durant la Révolution française. Cet ouvrage qui contient les principales sources lexicographiques bretonnes disponibles à cette époque – en l’occurrence, le *Dictionnaire de la langue bretonne* de Dom Louis le Pelletier, (1752), le *Dictionnaire françois-celtique* de Grégoire de Rostrenen (1732) et *Le Sacré Collège de Jesus* de Julien Maunoir (1659) – reflète les préjugés des sociétés savantes de son temps. Coëtanlem, en tant que lexicographe, admire la science étymologique. Il accorde à l’évidence plus d’estime aux sources imprimées qu’aux enquêtes orales. Isolé dans son manoir de Trogriffon, il effectue un énorme travail de compilation, de citation et de comparaison à partir des livres et manuscrits conservés dans sa bibliothèque.

D’un point de vue lexicographique et linguistique, Coëtanlem ne cache pas son admiration pour les travaux de Le Gonidec dont la

* Maître de conférences de celtique, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. Je tiens à remercier chaleureusement Jean-Philippe Follet pour sa relecture attentive de l’article et ses commentaires.

grammaire² paraît en 1807. Cette année-là, notre érudit morlaisien rédige le troisième tome de son dictionnaire manuscrit. Il émet certes quelques critiques à propos de principes orthographiques, mais d'une manière générale, il considère sa grammaire comme un ouvrage de référence et témoigne d'un profond respect à un auteur membre de l'Académie Celtique : «M. Le Gonidec a fait preuve de connaissances et de talent dans la nouvelle grammaire qu'il vient de nous présenter.» «Sa grammaire est la plus méthodique [...] bien supérieure à celle que nous avons déjà»³. Le Gonidec est fréquemment cité dans les quatre autres volumes du dictionnaire rédigés après 1807. Des passages des *Mémoires de l'Académie Celtique* sont souvent mentionnés pour appuyer les longues dissertations de certains articles de Coëtanlem.

La norme unificatrice celto-bretonne de Le Gonidec sert de modèle pour commenter et critiquer le lexique et l'orthographe utilisés par Maunoir, Grégoire de Rostrenen et Le Pelletier. Dujardin (1948) nous rappelle les principaux faits que reproche Coëtanlem à ces trois lexicographes :

- Maunoir : «On sait assez que ce jésuite n'est pas un modèle à suivre en fait de langue, quoiqu'il soit mort en odeur de sainteté.»
- Le Pelletier : «On trouvera peut-être que mes plaintes reviennent trop souvent à l'occasion de son orthographe.»
- Grégoire de Rostrenen est celui qui reçoit le plus de reproches : «Il a grandement contribué au désordre et à la confusion dans l'orthographe.» «Tous ces mots de sa fabrique sentent le jargon.»

À la lecture de ces appréciations, on pourrait s'attendre à trouver chez notre lexicographe une attitude puriste. Au lieu de cela, Coëtanlem ne rejette pas les données qu'il a directement recueillies auprès des bretonnants de la région de Morlaix. Il restitue même fidèlement une partie du breton qu'il a appris depuis son enfance.

2. Le titre exact de l'ouvrage est : *Grammaire Celto-Bretonne, contenant les principes de l'orthographe, de la construction des mots et des phrases, selon le génie de la langue bretonne.*

3. Cité par DUJARDIN (1948).

Durant la rédaction du dictionnaire, Coëtanlem habite dans son manoir de Trogriffon au bord de la Penzé. Il est par là-même témoin des activités maritimes qui rythment le quotidien de ce bras de mer. Nous avons extrait de l'ouvrage plusieurs unités lexicales qui reflètent les connaissances maritimes de cette époque à travers les *badumes bretons* alors en usage sur le littoral morlaisien. Il s'agit, dans ce qui suit, de mettre en évidence des informations dialectologiques de première main sur le breton parlé par les gens de mer, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, entre l'estuaire de la Penzé et la Rivière de Morlaix.

Aber est le terme géographique décrivant l'environnement dans lequel se trouve établie la demeure de notre lexicographe.

ABER havre, entrée ou embouchure de riviere ou la mer entre. ce sont toujours de petits ports de mer. ce nom peut être formé de l'itérative *Az* et de *Bera*. Couler, fluer : et signifiera reflux des marées⁴.

Aber, havre, entrée, embouchure, décharge d'une riviere dans la mer, ou confluent de plusieurs rivieres qui s'y déchargent à la fois. (*Portus, Confluens.*) je m'étonne que D.P.⁵ n'aît pas cité Davies sur ce mot qui ne devoit pas lui être étranger, puisqu'il se trouve plusieurs dans l'une et l'autre Bretagne qui en ont tiré leurs noms, tels sont en Angleterre, *Aber-avon*, *Aber-conwey*, &^c. *Aber-deen* ou *Aber-dôn* en Ecosse, &^c. Et dans ce païs *Aberbinic*, *Aber-ildut*, *Aber-ar-wrac'h* ou *Abervrac* &^c. Nos marins appellent le havre de grace en Normandie, *Ann-hawr-newez* (prononc. *Añ-Aor-nevez*.) Le havre neuf ou nouveau, parce que les fortifications sont nouvelles. Les premières furent commencées sous le regne de François 1^{er} elles ont été continuées dans la suite et considérablement augmentées.

Le manoir de Trogriffon, qui fait aujourd'hui partie de la commune d'Henvic, s'élève en effet sur les bords de la Penzé. Cet estuaire est navigable sur une longueur de six kilomètres et permet de relier le port de Penzé, village de la commune de Taulé, à la Manche. Située dans un territoire majoritairement rural, la Penzé abrite

4. Les parties soulignées signalent les passages extraits du dictionnaire de Le Pelletier.

5. Dom Louis LE PELLETIER.

cependant plusieurs activités liées au monde maritime. Certaines d'entre elles ont aujourd'hui disparu, mais au moment où Coëtanlem compose son dictionnaire, elles rythment le quotidien du chenal.

Coëtanlem cite plusieurs toponymes celtiques construits à partir d'*aber*. Soulignons *Aber-Binic* proposé comme une variante probable d'*Aber Benniget* et *An Aor Nevez*, appellation bretonne du port du Havre. Sur la côte occidentale du Nord-Finistère, on note également pour ce port la variante *An Nor Nevez*, que les locuteurs traduisent par « la porte neuve/nouvelle » (Le Bris, 2000).

Cependant, aux yeux de Coëtanlem, le mot *aber* semble avoir une valeur de substantif. Actuellement, cet usage est exclusivement restreint aux noms de lieu. De manière générale, « estuaire » se dit maintenant en breton *kanol*, *ar ganol* ; *stêr/stear*, *ar stêr/stear* ; *gouer*, *ar houer*, *rivier/riche/rimier*, *ar rivier/riche/rimier*. Excepté dans cette portion de territoire jouxtant la Penzé, où, comme le signalent Pondaven et Madeg (2004 : 32-34), *aber* signifie encore « estuaire » mais désigne surtout les petits affluents venant s'y jeter. D'après ces deux auteurs, la Penzé se dit en breton *Aber Beñzez*, *Kanol Peñzez*, *Rivier Beñzez*, *Rivier Peñzez*, *Ar Beñzeen*.

La longueur d'estuaire navigable entre le port de Penzé et l'embouchure de l'*aber* a permis de transporter de nombreuses marchandises depuis l'intérieur des terres vers les ports de la Manche et inversement. Les navires effectuant cette mission allaient ainsi au cabotage. Les marins naviguaient de cap en cap, sans perdre la terre de vue, à bord d'une embarcation appelée « gabare » qui se dit *gobar*, *ar hobar* en breton.

GÔBAR [...] Dans la conduite et le gouvernement des vaisseaux on donne le titre de *gôbarer* spécialement au maître ou patron de la gabarre⁶ et par extension à chacun des matelots, pl. *gobarrerrienn*. Quoique le pl. de *gôbar* puisse être régulièrement *gobarou*, comme D.P. l'a marqué, on se sert plus communément de *gobiri* ; et au lieu du pl. *gobarrerrienn*, on peut dire aussi *gobaridi*, comme le dit le P.G.⁷ de *gôbar* se dérive encore *gôbarrad* ou *gôbarat*, le contenu ou la charge d'une gabarre, la

6. Le terme officiel utilisé depuis 1786 par les centres de formation de la marine est « maître au cabotage ». Il a alors remplacé l'ancienne expression « maître de barque ».

7. Père Grégoire de ROSTRENEN.

gabarrée, pl. *gôbaradou* ou *gôbarajou*. Enfin la profession de monter les gabarres et de les conduire s'appelle *gôbarrach*.

La variété lexicale établie à partir de *gobar* et répertoriée dans cet article témoigne de l'importance de l'activité maritime dans les estuaires de la région de Morlaix au moment où fut rédigé ce dictionnaire. Comme dans de nombreux estuaires de rivières bretonnes, le cabotage a disparu sur la Penzé durant la seconde moitié du XX^e siècle.

À l'article *LEWIA*, Coëtanlem propose une autre dénomination dialectale de «gouverner, piloter un navire» : *lévia*.

LEWIA [...] j'ai entendu dire *lewia*, *lévia*, gouverner, piloter, conduire, diriger un vaisseau, un navire, un bateau.

Lévia est également mentionné plus à l'ouest par Inisan (1902 : 119) et correspond à la variante utilisée dans la région de Plouescat. Gros (1993) signale *levia* et *léviat* à Locquémeau ; *léviat* à Locquirec (Al Lay, 1963) et à Ouessant *lé(v)iat* (Malgorn, 1909). *Lewia* est davantage employé au nord-est de Locquémeau. Le Dû (2012) donne la forme *lèwyal* à Plougrescant que nous pouvons rapprocher de *levyal* répertoriée par Roussel à Roscoff (Le Pelletier, 1752). De Lampaul-Plouarzel à Portsall, on trouve les désignations *léfiat*, *léfchiat* ou encore *leuchat* (Jal, 1848), (Le Bris, 2000). Notons qu'à Lampaul-Plouarzel le gouvernail se dit non seulement *stur* comme partout ailleurs en Basse-Bretagne, mais parfois aussi *leuch*. Cette dernière forme est à rapprocher du cornique *lew*, du gallois *llyw* et des variantes du vieil-irlandais *luí*, *laí*, *lue*⁸ «gouvernail».

Seuls quelques lexicographes ont recueilli le terme *balouin* «beaupré» en breton : Quiquer (1633), Grégoire de Rostrenen (1732) et Le Pelletier (1716, 1752).

GWERN, mât. [...] *Gwern-valouin*, mât de beaupré [...] Nous disons *gwern*. *Ar wern-valouin*, le mât de Beaupré, je ne conteste pas que les marins de St-Malo ne puissent avoir été les inventeurs de l'espèce de voile dont on garnit ce mât ; mais les règles des mutes prescrivent de prononcer ainsi, ces mots conséquemment c'est ainsi qu'on doit les écrire.

8. www.dil.ie *Electronic Dictionary of the Irish Language*.

Coëtanlem reconnaît la dénomination du beaupré proposée par Le Pelletier. Le «o» de *gwern-valoin* est cependant prononcé [u]. La variante *balouin, ar valouin* a également été attestée à Lampaul-Plouarzel par Jal (1848). Elle n'est plus en usage dans cette commune, mais nous l'avons encore enregistrée sur l'île de Molène (Le Bris, 2000). L'emploi de *balouin*, dans la région de Morlaix au début du XIX^e siècle, laisse supposer une ancienne distribution de ce terme plus étendue sur le littoral nord-ouest du Finistère.

La dénomination de l'ancre répertoriée par Coëtanlem est également intéressante. Elle varie sensiblement des formes *eor* et *enhor* indiquées par Le Pelletier.

EVÔR, Ancre de Navire, Anchora ; *Evoria*. Ancrer, mouiller, jeter l'Ancre, Anchoram jacere ; *Sewel ann evor*, Anchoram solvere, efferre.

Les données collectées dans le cadre de l'ALCAM⁹ et lors d'enquêtes de terrain réalisées à Lampaul-Plouarzel et Ploumoguier (Le Bris, 2000) ont permis de réaliser la carte des désignations de l'ancre en breton. Le [v] épenthétique de [evor] noté par Coëtanlem existe aussi aux points 10 ['evarn], 11 [e:var], 12 [ɛ̃nvr] et dans la variante morbihannaise *ivor*. Le hiatus de *eor* se trouve atténué de la même manière dans les dénominations dialectales de *eol*, *eoul*, *ioul* «huile», répertoriées sur la carte 181 de l'ALBB¹⁰, devenant *evol*, *evoul* et *ivoul*. On peut de même observer cette alternance phonétique, hiatus/épenthèse, dans les désignations de «livre, des livres» (ALBB 428) : ['leər],['lewər]/['levər],['lever]. Les variantes du type *evar*, *evor* parfois prononcées ['evər] aux points 10, 11 et 12

9. *Atlas Linguistique des Côtes Atlantiques et de la Manche*. Le projet de cet atlas, mis en place par Patrice Brasseur dans les années 1980, comprenait 82 points d'enquête depuis Bray-Dunes en Flandre française jusqu'à Ciboure au Pays Basque français. Il n'a malheureusement pas été achevé. Le questionnaire totalise 400 questions concernant la description du rivage et des éléments marins, la navigation, la pêche, la faune et la flore marines. En Basse-Bretagne, une vingtaine d'enquêtes ont été réalisées à partir de 1983 par Jean Ropars, Claude Guillou, Armelle Audic et Jean-Michel Menesguen et coordonnées par Jean Le Dù. Je remercie Jean Le Dù de m'avoir facilité la consultation des carnets d'enquête.

10. *Atlas Linguistique de Basse-Bretagne* (LE ROUX, 1924-1963).

peuvent expliquer par métathèse la prononciation [ɛrv] attestée aux points 1, 2 et 3.



Carte : désignations de « ancre » en breton, en phonétique et au singulier.

1 Ploubazlanec	6 Roscoff	11 Lampaul-Plouarzel	16 Plougastel-Daoulas	20 Guilvinec
2 Plougrescant	7 Ile de Batz	12 Ploumogueur	17 Camaret	21 Loctudy
3 Locquémeau	8 Brignogan	13 Le Conquet	18 Douarnenez	22 Île de Groix
4 Plougasnou	9 Landéda	14 Île de Molène	19 Ile de sein	23 Séné
5 Henvic	10 Portsall	15 Ouessant		

Châl. : dictionnaire de Châlons (1723) - ms. : dictionnaire manuscrit de Châlons - L.A. : dictionnaire de L'Armerye (1744), il s'agit dans ces trois cas de variantes lexicographiques.

On avance souvent que le nom de l'ancre en breton aurait pour origine le latin *anchora*, lui-même emprunté au grec ἄγκυρα, en le comparant notamment au gallois *angor*. Il semblerait que cette étymologie ait été établie par Le Pelletier à l'article *EOR* de son dictionnaire : « *Eor*, ou *Enhor*, Ancre de navire. [...] Davies (1632) écrit *Angor*, *Anchora*. A Gr. *Eor*, ou *Enhor* a la même origine, étant pour *Engor*. » D'après Ernault (1905 : 264), Le Pelletier aurait inventé la forme *enhor* pour que son raisonnement étymologique soit juste. Les désignations de l'ancre en breton feront l'objet d'un autre article. L'ensemble des dénominations inventoriées semble déjà supposer une étymologie différente.

Un autre terme nautique de source orale a particulièrement retenu notre attention : le verbe breton *sirga* « haler, remorquer un navire à l'aide d'un câble ». L'article écrit par Coëtanlem constitue sa première attestation lexicographique.

SIRGA, haler, traîner, tirer un bateau à la traîne, remorquer. *Remulcare*, trahere. Nos lexicographes n'ont pas connu ce mot, qui est cependant très usité chez les nautonniers voisins de côtes et des bras de mer. *Sirghærez* est le halage, l'action ou l'art de haler. Et *sirgheres* est le câble ou la corde dont on se sert pour l'opération, pl. *sirgheresou*.

Lors d'une enquête réalisée à Taulé et Locquéholé en 1997, nous avons également noté ce terme auprès de deux informateurs qui avaient vu ce type de halage sur la Rivière de Morlaix jusque dans les années 1930. À l'entrée de l'estuaire, la largeur du chenal ne permet plus à un navire de tirer des bords par la seule force du vent. Il faut donc amener les voiles et lancer un câble depuis le pont du bateau à une équipe de « sirguez » en attente sur la rive du chenal. Par la suite, nous précise Michel Le Bourhis¹¹, « l'un derrière l'autre, le bout sur l'épaule, la main l'agrippant, les sirguez commencent à haler la bateau ». Le navire était ainsi « sirgué » jusqu'au port de Morlaix. Dans le français local, les dénominations « sirguer », « sirgaze », « sirguez » remplaçaient les termes plus généralement employés en français tels que « remorquer », « remorquage » ou « remorqueur ». On les retrouve aussi dans les archives du conseil de fabrique de la paroisse de Locquéholé dès la première moitié du XVIII^e siècle (Le Bourhis, 1989).

Dans l'état actuel de cette recherche, nous n'avons pas trouvé de mot apparenté à *sirga* dans les autres parlers bretons, mise à part peut-être la forme adverbialisée *a-chilk* (*a-sirg*) « à l'aide d'une sirgue, d'un équipage de sirguez » : *kas ur vatimand a-chilk da Lannuon* « haler un navire jusqu'à Lannion » (Gros, 1993). Cela supposerait l'existence dans le secteur de l'estuaire du Léguer des appellations **chilk* « groupe de haleurs », **chilka* « haler », **chilkaj*

11. Je tiens à remercier chaleureusement Michel Le Bourhis pour sa disponibilité, son accueil et sa patience à nous expliquer l'activité du sirgaze sur la commune de Locquéholé et des alentours.

«halage»... L'information demande à être vérifiée. Dans les autres langues celtiques, aucun mot ne semble pouvoir être rapproché de *sirga*. Signalons toutefois que Guyonvarc'h (1973) considère *a-chilk* comme une altération populaire de *a-stlej*, adverbe composé à partir de *stlej* «traîne». Il s'appuie pour cela sur une occurrence du dictionnaire de l'Armerye (1744) : *fard à stleige d'ul læstre* «câble de remorque/remorque d'un navire». Mais *chilk* s'accorde mal avec *stlej*. Aussi écartons-nous l'hypothèse de Guyonvarc'h. Nous proposons de maintenir le rapprochement de *a-chilk* avec *a-sirg*. Certaines données linguistiques et historiques de l'Europe sud-atlantique semblent fournir davantage d'explications à ce sujet.

Nous avons en effet consulté les données maritimes des parlers romans. À l'ouest de l'aire linguistique romane, en péninsule Ibérique, plusieurs termes lexicaux concordent de manière frappante avec la dénomination bretonne. Dans le *Glossaire nautique* de Jal (1848) nous trouvons la définition suivante de l'équivalent espagnol :

SIRGA, esp. s. f. Cordelle à l'aide de laquelle on hale un bateau le long du rivage de la mer ; Action de haler à la cordelle, de *Sirgar* ou de *Silgar* (V.) ; Droit de halage.

En portugais et en catalan, on trouve aussi le verbe *sirgar* ; en basque, *zirgatu* (Mollat du Jourdin, 1992). Une consultation attentive du *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* (Palay, 1991) permet d'ajouter plusieurs autres dénominations romanes apparentées du point de vue morpho-sémantique : *Cirgà* ; v.- Haler. *Cirgue* s. f. Action de haler ; équipe de haleurs. *Chirgà* ; v.- Piocher et tirer à soi pour extirper herbes et racines ; travailler à un labeur pénible ; par analogie peiner, faire effort, tirer dur. En bas Adour aussi : action de ramer. *Chirgue*, *chirgade* : équipage de rameurs. *Sirgà*. – Forme de *chirgà*.

De même, le FEW¹² fournit plusieurs attestations lexicales qui confirment le champ sémantique du halage et de la traction appliqué aux variantes romanes de *cirga*, *chirga*. Un glissement sémantique

12. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (WARTBURG, 1922-2002). Les attestations lexicales relevées dans ce paragraphe sont extraites des volumes XXI-XXIII, intitulés : «Matériaux d'origine inconnue». Dans ces trois tomes, le FEW ne signale donc aucun étymon.

peut parfois s'opérer vers celui de la pénibilité du travail physique. On relève notamment : FEW XXI, 364b (Landes, Mont-de-Marsan, Aire-sur-l'Adour) *chirgá*, tirer fortement. FEW XXI, 368b (Hérémence, Valais-Suisse) *širgate* v.a. transporter, d'une place à une autre, remuer, traîner de côté et d'autre. FEW XXIII, 107b (Béarn) *Chirgá*, ramer. XXII-1,103b (Clermont-l'Hérault) *cirgá*, peiner, travailler beaucoup ; (Béziers, Puisserguier) travailler, péniblement. En français régional de Nîmes, on dit aussi : «son patron l'a fait cirguer (il l'a fait trimer, endurer)» (Domergue, 2002).

Depuis le Moyen Âge, les marchands bretons ont entretenu avec le sud-ouest de la France un commerce florissant. Et plus particulièrement avec les ports de Bordeaux, Libourne et Bayonne où ils exportaient du sel, du bois, du blé, des toiles et importaient du vin. Du XVI^e au XVIII^e siècle, les liaisons commerciales se sont développées voire intensifiées avec la péninsule Ibérique. En raison des conflits entre certains royaumes d'Europe occidentale, le transport maritime a parfois connu des périodes où le trafic diminuait considérablement. Mais, d'après Tanguy (1994) et Casado Alonso (2000), il est permis d'affirmer que le port de Morlaix a exporté aux XVI^e et XVII^e siècles une importante production de toiles en Espagne (Bilbao), au Portugal (Lisbonne) et sur le marché hispano-américain. À la fin du XVII^e siècle, le marché américain se ferma. Au XVIII^e siècle, les marchands morlaisiens déplacèrent dès lors l'exportation de leurs toiles vers Cadix et maintinrent le trafic avec Lisbonne. Ce négoce se poursuivit durant au moins la première moitié du XVIII^e siècle. Les marchands morlaisiens séjournaient parfois quelques mois, quelques années dans les ports ibériques.

Des liaisons commerciales conséquentes ont donc maintenu un va-et-vient quasi constant sur plusieurs siècles entre la région de Morlaix et la péninsule Ibérique. Étant donné les nombreuses concordances lexicales précédemment notées en espagnol, en portugais et à partir du FEW et du dictionnaire de Palay, il apparaît évident que le terme *sirga* relevé par Coëtanlem est bien d'origine romane. La régularité de ces échanges maritimes explique peut-être l'usage de *sirga* dans la région de Morlaix et celle de Lannion.

Les désignations du type *sirgar* font partie des appellations dominantes en péninsule Ibérique pour signifier «haler, remorquer». Dans le sud-ouest de la France, les champs sémantiques de *cirgá*,

chirgà semblent être parfois de nature un peu plus hétérogène. Mais la signification « haler » l'emporte aussi. Au vu des attestations lexicales actuellement identifiées, il paraît difficile de se prononcer pour un emprunt roman en provenance de l'une ou l'autre de ces deux aires linguistiques.

Lors de la découverte de ce manuscrit à la fin des années 1940, Falc'hun (1948, 113) affirmait : « L'intérêt linguistique de l'ouvrage est plus mince que ne le laisseraient croire ses 8 334 pages. Il tient dans les rares précisions que l'auteur nous donne, comme par distraction, sur le breton de Morlaix. » Falc'hun n'avait pu consacrer, à cette époque, que quelques heures à l'examen du dictionnaire de Coëtanlem et consulter seulement les trois premiers volumes.

Nous pensons qu'il serait à présent fort utile de relever systématiquement l'ensemble de ces moments de « distraction » que recèle encore cet ouvrage. Les éléments dialectologiques inventoriés constitueraient une base de données fiable pour identifier davantage les caractéristiques des badumes bretons morlaisiens. Il conviendrait de préciser cette analyse en comparant ces données au breton encore parlé dans cette région et aux différentes études et corpus dialectaux apparentés.

Bibliographie

- AL LAY F. (1963), *Bilzig*, Emgleo Breiz, Brest.
- CASADO HALONSO H., « Le commerce des marchandises de Bretagne avec l'Espagne au XVI^e siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 107, 2000, p. 29-50.
- CHÂLONS (de) P., *Dictionnaire breton-français du diocèse de Vannes*, De Heuqueville, Vannes, 1723.
- DAVIES J., *Antiquae linguae Britannicae ...et linguae latinae, dictionarium duplex*, R. Young et Joan, Londres, 1632.
- DOMERGUE R., *L'intégration des étrangers dans un village du Midi (1900-1960)*, L'Harmattan, Paris, 2002.

- DUJARDIN L., «Un lexicographe breton ignoré : P. J. Coëtanlem de Rostiviec», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1-1948, p. 42-48.
- ERNAULT É., *Notes d'étymologie bretonne*, III, Prud'homme, Saint-Brieuc, 1905.
- FALC'HUN F., «Le dictionnaire breton de Coëtanlem», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 2-1948, p. 108-113.
- FOMIN M., G. BONDARENKO, T. TORMA & G. TONER (dir.), (dernière visite 01-2013), *Electronic Dictionary of the Irish Language*, Royal Irish Academy & University of Ulster. www.dil.ie
- GROS J., *Dictionnaire français-breton des expressions figurées*, Emgleo Breiz – Brud Nevez, Brest, 1993.
- GUYONVARCH C.-J., *dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne*, Ogam-Celticum, Rennes, 1973-1975.
- INISAN L., *Emgann Kergidu ha traou all c'hoarvezet e Breiz-Izel e-pad Dispac'h 1793*, Brest, Derrien (Réédition de 1877 (1^{er} V.) et 1878 (2nd V.)), 1902.
- JAL A., *Glossaire nautique*, Firmin-Didot, Paris, 1848.
- L'ARMERYE A. (Cillart de Kerampoul), *Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes*, Leide, 1744.
- LE BOURHIS, M., *Auprès de notre arbre*, Éditions Bretagnes, Taulé, 1989.
- LE BRIS D., *L'élément breton dans le Glossaire nautique de Jal*, Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, Paris, 2000.
- LE DÛ J., *Le trégorrois à Plougrescant. Dictionnaire breton-français / français-breton*, Emgleo Breiz, Brest, 2012.
- LE GONIDEC J.-F.-M.-N.-A., *Grammaire celto-bretonne, contenant les principes de l'orthographe, de la construction des mots et des phrases, selon le génie de la langue bretonne*, Rougeron, Paris, 1807.
- LE PELLETIER L., *Dictionnaire étymologique de la langue bretonne*, manuscrit publié en fac-similé en 1975, Bibliothèque municipale, Rennes, 1716.
- LE PELLETIER L., *Dictionnaire de la langue bretonne*, Delaguette, Paris, 1752.
- LE ROUX P., *Atlas linguistique de Basse-Bretagne*, Plihon, Rennes, 1924-1963.
- MALGORN J.-L., «Le breton d'Ouessant», *Annales de Bretagne*, 25, 1909-1910.
- MAUNOIR J., *Le Sacré Collège de Jesus*, Hardouin, Quimper, 1659.

- MOLLAT du JOURDIN M. (éd.), *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*, Lettre H, CNRS, Paris, 1992.
- PALAY S., *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, CNRS, Paris, 1991.
- PONDAVEN, P. & M. MADEG, *Bae Montroulez*, Ar Skol Vrezoneg - Emgleo Breiz, Brest, 2004.
- QUIQUER G., *Nomenclator*, George Allienne, Morlaix, 1633.
- ROSTRENEG G. (de), *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Vatar, Rennes, 1732.
- TANGUY J., *Quand la toile va*, Éditions Apogée, Rennes, 1994.
- WARTBURG W. (von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, Berlin, Bâle : Klopp, Teubner, Zbinden, 1922-2002.

Présentation de la journée du 11 février 2011

En organisant cette journée d'étude thématique – formule exceptionnelle dans la vie du GRELB – consacrée à la rhétorique, nous souhaitons proposer aux chercheurs une entrée jusqu'à présent peu fréquentée dans l'univers des textes bretons.

Depuis le dictionnaire de dom Louis Le Pelletier, publié en 1752, la littérature écrite et orale du breton a en effet été attentivement et savamment étudiée pour tout autre chose qu'elle-même. Par les celtomanes d'abord comme ultime trace tangible de la langue originelle de l'humanité, étroitement liée à l'hébreu. Puis par les romantiques comme ultime expression du gaulois, témoin des origines de la nation française. Plus récemment par les philologues comme conservatoire d'archaïsmes du brittonique introduit en Armorique par les immigrants du haut moyen âge. Concomitamment par les érudits locaux comme ensemble de documents susceptibles d'éclairer tel point de l'histoire régionale à des époques où les témoignages sont rares ou font défaut.

Toutefois quelque thème qu'ils abordent et quels que soient leurs qualités et leurs défauts, ces textes ont été écrits par des hommes qui espéraient transmettre à la postérité ou partager avec leurs contemporains des convictions, des émotions, du savoir. Nombre d'entre eux avaient une motivation spirituelle, quantité d'autres ont été longuement travaillés par la tradition orale. Leurs auteurs sont le plus souvent pénétrés du souci de présenter le contenu de sens sous une forme à la fois capable de susciter l'admiration des lecteurs ou des auditeurs et d'inscrire l'ensemble forme-contenu dans les canons du goût dominant à l'époque et dans le milieu social de leur composition. Ce ne sont donc pas de simples concrétions jaillies spontanément de la langue bretonne, mais de véritables actes de communication. C'est-à-dire des œuvres.

Enseignée dans les séminaires aux futurs prédicateurs, dans les collèges aux futurs juges et avocats, la rhétorique formait un code social raisonné, fondé sur l'imitation des grands auteurs de l'antiquité, du moyen âge et de l'époque moderne. Les figures, ou tropes, donnaient le moyen d'ornez leurs discours à des jeunes gens dont la position sociale reposerait bientôt sur l'usage public de la parole. Dans une société longtemps plongée dans une oralité laissant peu de place à l'écrit, l'apprentissage de la rhétorique leur permettait de devenir aux yeux de ceux qui leur étaient soumis des maîtres de la langue, donc des représentants légitimes des divers pouvoirs. Loin d'avoir disparu depuis l'acculturation générale à la lecture-écriture, la rhétorique a simplement pris d'autres formes : elle reste pour les politiques, les journalistes, les enseignants et les écrivains la méthode grâce à laquelle la parole spontanée devient discours social.

Le « décodage » des procédés d'écriture utilisés par les divers auteurs dont nous examinerons les œuvres nous permettra, du moins l'espérons-nous, de mieux saisir leur intentions, les relations qu'ils ont entretenues avec leurs lecteurs ou leurs auditeurs. Finalement de mieux comprendre ce qu'écrire en breton a pu signifier au cours du temps.

Yves LE BERRE
pour le GRELB

Ronan CALVEZ*

Amours cachées : la nouvelle rhétorique mondaine bretonne

« Belle, sans ornements, dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil »
Racine, *Britannicus* (II, 2), 1669.

Depuis que j'ai lu Kerenveyer et son *Farvel göapaër*¹, je crois être capable de reconnaître du breton mondain à la première lecture. Lorsque les chers collègues qui préparaient cette journée thématique sur la rhétorique m'ont demandé : « Et le breton mondain alors ?, j'ai accepté de me pencher sur la rhétorique mondaine pour voir si ce que j'avais *inventé* avait tout de même un sens et j'ai donc choisi d'analyser les trois sonnets du recueil de Kerenveyer. Pour deux raisons au moins : parce qu'ils forment un tout au sein de l'œuvre ; parce qu'ils relèvent d'un genre court bien représenté dans d'autres œuvres mondaines bretonnes et françaises.

Les voici, accompagnés d'une traduction.

* Professeur de celtique, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. KERENVEYER, *Ar farvel göapaër. Le bouffon moqueur*, traduit et présenté par Ronan CALVEZ, CRBC - UBO, 2005.

Sonét 1^a

Va gouerc'h-'ted a viren abaoùe pevar bloäs
 Darniëgal, licaöui, ne rean eb quén,
 Tost dar merc'hedigou, en hom dimillounén,
 Evel-eur laouënan, a zo voar ar meas.

Mæs cuittaät a ris va blijadur, siouäs !

Mac'harit a velis, ag e ris va c'houlén,
 ar baötréz ne éllé neuze en hem divén,
 rac en hem couroncat a réa en nôas ;

Tenna ris va c'huiban, ag e lâris dezi
 Crock buan va velpen, ag en d'ha c'hours cus-'hi,
 Frittomb prout carantes, eb quement a vez.

Ar foulret a réa fæsoniou e leis.

Tréus a ris gouscoude ar c'heff eus he greis,
 göa ! petra gavis men ? an drouk eus a Naples.

.Sonét. 2.

Étoués dousteriou eur, c'harantes tener
 E tremenén laouën, nemeur a nos vessou,
 Va douçz a lavaré oän dezi quer
 Va douçz a responte d'am oll santimançhou.

Mæs an derchen goall evel un anqueler,
 en deus hi ravisset, d'am ampressamanc'hou
 Siouas ! ne jom din mui eus e zouster
 nemit eur vras sourçzen a vestl ag a daëlou.

ah ! me vouë trubuillet eus un taol quen terrubl

E creis va zisesper e ris c'hriou orrubl,
 Diblevet, divramet, dan oll é reañ truës.

Fantick d'ha zisparti a dichoät va c'halon...

Eur melconi quer bras a choueroä va buez
 möc'h ambrouckin souden e sqaff ar gos Caron.

.Sonét. 3.

Vn deis ho caquetal, gad certen fumellen
 e reañ va bossubl evit è discourna
 reud evel un ascorn oa va bitouzen
 c'hoas e vije cavet, me gred, ar calétta,
 Voär divron ar brincez un dorn a bourmenen
 un all a bresant ar felpen ar chaërta.
 goa ! nétra ne ellas na tomaat he stripen
 ná tenna diout'hi ar guer an disterra.
 Enfin disesperet e tennis va yalc'h,
 ar gast a lam voärni, en e dorn en dalc'h,
 ag prout en e vele, var guein en hem laqua,
 petiaoul, emesi, chom da darniegäl
 ag epad peder heur en hem scuis ho meutta
 Laosqüt prout ar mounis, a roit vi d'igaball.

Sonnet 1^{er}

Depuis quatre ans, je conservais mon pucelage :
 Je ne faisais que batifoler, cajoler,
 Près des fillettes je me trémoussais
 Comme un roitelet des campagnes.
 Mais je quittai mon plaisir, hélas !
 Je vis Mac'harit, et je fis ma demande.
 La jeunesse ne pouvait alors se défendre,
 Car elle se baignait nue.

Je sortis mon sifflet et je lui dis :
 « Attrape vite ma grosse pièce, et dans ton con, cache-la,
 Faisons promptement l'amour, sans plus de honte ».

La fouteuse faisait quantité de manières.
 Je traversai cependant sa souche du milieu.
 Malheur ! que trouvai-je ? le mal de Naples¹.

1. Je traduis mot à mot ce qui, en breton, désigne la vérole.

Sonnet 2

Au milieu des douceurs d'un tendre amour
 Je passais joyeux bien des nuits.
 Mon amante me disait que je lui étais cher,
 Mon amante répondait à tous mes sentiments.

Mais la fièvre, mauvaise comme un génie,
 L'a ravie à mes empressements.
 Hélas ! il ne me reste de sa douceur
 Qu'une grande source de fiel et de larmes.

Ah ! je fus affligé d'un coup si terrible,
 Au milieu de mon désespoir, je poussai des cris effroyables,
 Echevelé, dépenaillé, je faisais pitié à tous.

Fantick, ton départ fait saigner mon cœur.
 Une mélancolie si grande rend ma vie tellement amère
 Que je vous accompagnerai bientôt dans la barque du vieux Charon.

Sonnet 3

Un jour que je babillais avec certaine femelle,
 Je faisais mon possible pour la dégeler.
 Mon vit était raide comme un os ;
 On l'aurait trouvé, je crois, encore plus dur.
 Sur les seins de la princesse, je promenais une main,
 L'autre présente la superbe grosse pièce.

Malheur ! rien ne put ni réchauffer son boyau,
 Ni lui tirer le moindre mot.

Enfin, désespéré, je tirai ma bourse :
 La putain saute dessus, l'empoigne,
 Et promptement, dans son lit, elle se met sur le dos.

« A quoi bon, dit-elle, rester batifoler,
 Et pendant quatre heures se fatiguer à patiner.
 Lâchez promptement la monnaie, et donnez de l'œuf sans barguigner ».

Il peut sembler bien audacieux de chercher à définir rhétoriquement des sonnets qui, à la première lecture, ne présentent, pour certains lecteurs, qu'un seul intérêt : enfin du cul en breton. Car il est vrai que ces sonnets comportent les premières occurrences écrites connues de mots désignant les attributs féminins et masculins² : il y a donc un intérêt philologique évident. Mais ce n'est pas tout. En effet, dans des sonnets que d'aucuns feraient relever du genre poissard, Kerenveyer manie de nombreuses figures rhétoriques ainsi que des figures du savoir.

*

Ce paradoxe, comment l'entendre ?

Dans les trois sonnets, on voit apparaître très clairement des figures rhétoriques, des figures de l'esprit.

Sonét 1^a

Va gouerc'h-'ted a viren abaoùe pevar bloäs
Darniëgal, licaöui, ne rean eb quén,
Tost dar merc'hedigou, en hom dimillounén,
Evel-eur laouënan, a zo voar ar meas.

Mæs cuittaât a ris va blijadur, siouäs !

Mac'harit a velis, ag e ris va c'houlén,
ar baötréz ne éllé neuze en hem divén,
rac en hem couroncat a réa en nôas ;

Tenna ris va c'huiban, ag e lâris dezi

Crock buan va velpen, ag en d'ha c'hours cus-'hi,
Frittomb prout carantes, eb quement a vez.

Ar foultret a réa fæsoniou e leïs.

Tréus a ris gouscoude ar c'heff eus he greïs,
göa ! petra gavis men ? an drouk eus a Naples.

métaphorisation française (darniëgal) ;
accumulation (darniëgal + licaöui)
hypocoristique (merc'hedigou)
comparaison (evel eur laouënan)
exclamation (siouäs !)

métaphore (va c'huiban)
métaphore (va velpen) ; hypotypose (en d'ha c'hours)
image (frittomb carantes)
métaphorisation française (ar foultret)
image (tréus ar c'heff eus he greïs)
exclamation (göa !) ; interrogation oratoire (petra gavis men ?) ;
image endormie (an drouk eus...)

.Sonét. 2.

Étoués dousteriou eur, c'harantes tener
E tremenén laouën, nemeur a nos vessou,
Va douçz a lavaré oän dezi quer
Va douçz a responte d'am oll santimançhou.

Mæs an derchen goall evel un anqueler,
en deus hi ravisset, d'am ampressamanc'hou
Siouäs ! ne joum din mui eus e zouster

image (dousteriou eur c'harantes)
anaphore (va douçz)
métaphorisation française (a responte d'am oll santimançhou)
comparaison (evel un anqueler)
métaphorisation fr. (hi ravisset d'am ampressamanc'hou)
exclamation (siouäs !)

2. Voir Martial MENARD, *Alc'hwez bras ar baradoz vihan. Geriahudur ar Brezhoneg*, An Here, 1995.

nemit eur vras sourçzen a vestl ag a daëlou.

ah ! me voué trubuillet eus un taol quen terrubl

E creis va zisesper e ris c'hriou orrubl,

Diblevet, divramet, dan oll é reañ trués.

Fantick d'ha zisparti a dicoët va c'halon...

Eur melconi quer bras a choueroä va buez

móc'h ambrouckin souden e sqaff ar gos Caron.

image (eur vras sourçzen)

exclamation (ah !); allégorie (un taol)

métonymie (e creiz)

accumulation (diblevet, divramet)

hypocoristique (Fantick); prosopopée

(d'ha zisparti); image (a dicoët va

c'halon); image (a choueroä va buez)

prosopopée (moc'h ambrouckin); image

(sqaff ar gos Caron)

Sonét. 3.

Vn deis ho caquetal, gad certen fumellen

e reañ va bossubl evit è discourna

reud evel un ascorn oa va bitouzen

c'hoas e vije cavet, me gred, ar calétta,

Voär divron ar brincez un dorn a bourmenen

un all a bresant ar felpen ar chaërta.

goa ! nétra ne ellas na tomaat he stripen

ná tenna diout'hi ar guer an disterra.

Enfin disesperet e tennis va yalc'h,

ar gast a lam voärni, en e dorn en dalc'h,

ag prout en e vele, var guein en hem laqua,

petiaoul, emesi, chom da darniegal

ag epad peder heur en hem scuis ho meutta

Laosquít prout ar mounis, a roit vi digaball.

métaphore (ho caquetal)

image (discourna)

comparaison (reud evel un ascorn);

hypotypose (va bitouzen)

comparaison (ar calétta)

métaphore (ar brincez); métaphorisation fr.

(a bourmenen); métaphore (ar felpen)

exclamation (goa !); image (tomaat he

stripen); métaphore (stripen)

image (tenna)

hypotypose + changement de registre (ar gast)

exclam. + chang. de registre (petiaoul)

métaphorisation fr. (darniegal)

amplification (peder); métaph. fr. (meutta)

métaphorisation fr. (laosquít prout ar mounis);

métaphorisation fr. (roit vi digaball)

Ces 42 vers comportent donc 52 figures que l'on peut classer comme suit :

Figures	Nombre	%
Image	11	26,19
Métaphorisation française	9	21,42
Métaphore	6	14,28
Exclamation	6	14,28
Comparaison	4	9,52
Hypotypose	3	7,14
Accumulation	2	4,76
Hypocoristique	2	4,76
Prosopopée	2	4,76
Changement de registre	2	4,76
Allégorie	1	2,38
Interrogation oratoire	1	2,38
Anaphore	1	2,38
Métonymie	1	2,38
Amplification	1	2,38

J'ai dénombré 15 figures différentes. Néanmoins, les images et les métaphores sont parfois difficiles à distinguer : si on les assemble, elles représentent 40,47% des figures. Toutes deux, elles ont en commun de transporter brusquement l'esprit du lecteur – ou de l'auditeur – d'un objet à un autre : depuis l'Antiquité, la métaphore est considérée comme une preuve de la force d'invention³. Les comparaisons sont fondées sur le même procédé : les images, les métaphores et les comparaisons représentent 49,99% – la moitié des figures. Vient ensuite la métaphorisation française qui est une des caractéristiques objectives distinguant les productions mondaines des contes, des chansons ou des bouts-rimés scatologiques en langue bretonne⁴ : certains mots bretons sont *métaphorisés* et passent d'un sens concret à un sens abstrait⁵. Ces mots bretons ne sont compréhensibles que par la connaissance que l'on doit avoir du champ sémantique de tel ou tel mot français ou de telle ou telle locution.

Le verbe « *darniëgal* » – qu'il faut lire sans doute « *darnigeal* » et que l'on trouve dans le premier sonnet –, signifie concrètement « voler bas ». Ici, Kerenveyer élargit le champ sémantique du verbe, sur le modèle du français *batifoler*⁶. Dans ce même sonnet, le nom « *foultret* » ne se comprend que si on connaît la *fouteuse* ou la *foutée*, personnage récurrent de la littérature libertine⁷. Dans le deuxième sonnet, sans la connaissance des expressions françaises « répondre à des empressements ou à des sentiments » – dont de nombreuses occurrences existent dans la littérature classique française⁸ –, on

3. Voir Marc-André BERNIER, *Libertinage et figures du savoir. Rhétorique et roman libertin dans la France des Lumières (1734-1751)*, Les Presses de l'Université Laval, L'Harmattan, 2001, p. 82.

4. On en trouvera de nombreux exemples dans Émile ERNAULT, « Glossaire cryptologique du breton », *Kryptadia*, tomes II (1884), III (1886), VI (1899), VIII (1902).

5. Voir Ronan CALVEZ, « La métaphore mondaine. Kerenveyer et les littératures du breton », *La Bretagne linguistique*, volume 14, Brest, CRBC – UBO, 2009, p. 25-40.

6. On lit, dans le dictionnaire de Furetière : « *batifoler*. terme populaire, qui se dit de ceux qui s'amusent à se jouer, & à badiner les uns avec les autres, particulièrement des paysans & paysannes ».

7. Voir, par exemple, SADE, *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la vertu, suivie de l'Histoire de Juliette, sa sœur*, 1797.

8. « Malgré l'empressement d'un curieux désir, / Il faut, pour lui parler, attendre son loisir » (Corneille, *L'Illusion comique*, I, 1, 1639) ; « Lorsqu'un homme vous

n'entend rien à ce que dit l'auteur. Dans le troisième sonnet, le verbe «*caquetal*» renvoie très certainement au verbe français *coqueter* : «caresser, conter des fleurettes, dire des douceurs aux belles. C'est aussi faire des minauderies, & affecter un air tendre, pour engager les femmes⁹». Le verbe «*meutta*» est certainement construit à partir du nom *meud* 'pouce'¹⁰ et je le traduis par *patiner* : «Pour toucher, manier, tâter, farfouiller. [...] Dans le sens libre signifie aussi manier la nature d'une femme, la lui chatouiller des doigts, lui donner du plaisir. C'est ordinairement le prélude, pour passer plus outre¹¹». De même, le dernier vers est incompréhensible si l'on ne connaît pas le proverbe français cité par Furetière : «On dit aussi, que des petites gens donnent un œuf pour avoir un bœuf, quand on fait de petits presents pour en attirer de plus gros. [...] On dit d'un avare, qu'il tondroit sur un œuf, qu'il ne donneroit pas un gros œuf pour un petit.» De plus, il n'est pas interdit de penser que Kerenveyer joue ici sur l'homonymie entre le «*vi*» breton – qui signifie 'œuf' – et le vit français.

Ce que j'ai appelé la métaphorisation française et qui est opérée par Kerenveyer fonde, à l'évidence, l'identité littéraire de son œuvre : elle est la *distance* formelle qu'il introduit, en plus de la distance thématique induite nécessairement par la culture classique dont il émaille son œuvre. Ainsi, pour comprendre la chute du second sonnet, faut-il savoir que Charon est le nocher infernal de la mythologie grecque et romaine qui recevait les âmes des morts et leur faisait traverser l'Achéron au prix d'une obole.

Ces sonnets ne sont donc pas accessibles sans une connaissance du français et sans un solide bagage culturel. Kerenveyer fait preuve

vient embrasser avec joie, / Il faut bien le payer de la même monnoie, / Répondre, comme on peut, à ses empressements, / Et rendre offre pour offre, et serments pour serments» (Molière, *Le Misanthrope*, I, 1, 1666) ; «La jalousie est assez fine, / Et ces délicats sentiments / Méritent bien qu'on s'imagine / Que celui qui pour vous a ces empressements, / Passe le commun des amants» (Molière, *Psyché*, IV, 2, 1671).

9. *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial...* par Philibert-Joseph LE ROUX, Amsterdam, 1750, première partie, p. 151.

10. François VALLÉE dans son *Grand dictionnaire français-breton* (Rennes, 1931-1933) donne *meuda, meudata* 'prendre par pincée, manier, compter la monnaie'.

11. *Dictionnaire comique...*, *op. cit.*, deuxième partie, p. 173.

d'une réelle éloquence – et il est intéressant de relever que ces traits, ces figures, se retrouvent dans d'autres textes bretons de la même période¹² : il existe donc une éloquence mondaine bretonne qui dépasse le simple état de textes poissards. Le qualificatif qui me semble le mieux caractériser cette éloquence, c'est l'amplification : la lecture des sonnets, mais aussi des épigrammes ou des contes du même Kerenveyer, est à ce titre éloquente – c'est le cas de le dire. En effet, il use et abuse de figures, mais pas seulement comme ornementation baroque : il n'y a pas là que du cul, justement, et les figures de Kerenveyer ne sont pas là que pour faire joli – c'est donc aussi pour cela que notre auteur ne fait pas *que* du baroque.

À mon sens, il met en lumière une rhétorique bretonne mondaine. Et c'est une autre caractéristique de nos sonnets : ils font appel à des figures de savoir.

*

D'une certaine façon, Kerenveyer est passeur de mémoires : homme de son temps, il adapte aux lettres bretonnes la rhétorique du siècle des Lumières.

Cette rhétorique prend sa source principale dans l'enseignement développé par les jésuites¹³ et elle prend appui sur l'amplification. Cette dernière se trouve efficacement résumée par cet extrait d'un ouvrage de Dominique de Colonia qui, en 1710, dans son *De arte rhetorica*, écrit¹⁴ :

L'amplification permet d'affirmer avec plus de force, de manière à entraîner la persuasion par l'émotion qu'on suscite dans les esprits [...] A cette fin, on recourt surtout à six procédés : 1° Les métaphores. 2° Les hyperboles. 3° Les synonymes. 4° Les termes plus forts et plus éclatants. 5° Les périphrases, ou circonlocutions. 6° Les répétitions.

12. Voir Ronan CALVEZ, « Ange et bête. Au XVIII^e siècle, en Basse-Bretagne : une sociabilité, mondaine et bretonne », dans *Les enjeux thérapeutiques et esthétiques de la sociabilité au XVIII^e siècle*, dirigé par Annick COSSIC-PÉRICARPIN et Hélène DACHEZ, Éditions Le Manuscrit, 2013.

13. Voir André COLLINOT, Francine MAZIÈRE, *L'exercice de la parole. Fragments d'une rhétorique jésuite*, collection « Archives du commentaire », Éditions des Cendres, 1987.

14. Cité et traduit du latin par Marc-André BERNIER, *op. cit.*, p. 108.

Les objectifs pédagogiques de l'apprentissage de ces procédés sont très clairs et s'appuient sur le modèle cicéronien : instruire, plaire et toucher¹⁵. Ce qui semble être un programme peu différent de celui qui animait les auteurs de la littérature du breton des siècles précédents. En effet, si les textes religieux des XVI^e et XVII^e siècles sont bel et bien les expressions littéraires formelles d'une posture catholique de sujétion aux règles divines de création du monde, il n'en est pas moins vrai que se plier à des règles de versification d'une très grande complexité et, dans ce cadre strict, user d'une licence de rythme et de rime¹⁶, est sans doute la mise en mots de la condition du chrétien : dans le cadre social imposé par l'Église, le chrétien peut user d'une liberté, contrôlée certes, mais bien sentie – ces textes sont donc aussi philosophiques et visent également à instruire, plaire et émouvoir. Néanmoins, au XVIII^e siècle, ces trois fonctions oratoires se doivent d'être mises en œuvre en associant le savoir à une figure, de façon systématique : l'une et l'autre doivent être liés. Dans ce cadre rhétorique, une pensée n'est réellement ingénieuse que lorsque la figure qui lui est liée laisse entendre – dans tous les sens du terme – le savoir¹⁷. Efficacement.

Sortie des collèges, la rhétorique paraît sur la « scène du monde » : du champ du sacré, elle glisse à celui du profane. Aussi, lorsqu'on lit les œuvres libertines françaises et les analyses rhétoriques qui ont été faites de ces dernières, ne peut-on manquer d'être frappé par les points communs entre cette rhétorique et celle de Kerenveyer : toutes les deux accordent une grande importance à l'élocution et à la théorie des figures. Toute idée se doit d'être liée à une figure particulière dans le but d'instruire, de plaire ou d'émouvoir – c'est-à-dire de séduire sous les traits d'une figure touchante ou piquante¹⁸. À lire les figures qu'il met en œuvre dans ses sonnets, ce sont bien là les objectifs de Kerenveyer : ses figures ne sont pas que de simples figures rhétoriques choisies par l'auteur pour se faire valoir ; piquantes, elles

15. Voir François de DAINVILLE, *L'éducation des jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, 'le sens commun', les éditions de Minuit, Paris, 1978.

16. Voir Yves LE BERRE, *Entre le riche et le pauvre. La littérature du breton entre 1450 et 1650*, Brest, Emgleo Breiz, 2012.

17. Voir M.-A. BERNIER, *op. cit.*, p. 114.

18. Voir M.-A. BERNIER, *idem*, p. 105-106.

sont destinées à instruire, plaire ou émouvoir – c'est-à-dire à séduire – et elles sont, en ce sens, les fruits bretons des amours cachées de l'enseignement classique, jésuite notamment, et de la pratique littéraire libertine.

Car au service de quoi sont les figures dont j'ai fait le relevé ? Cette amplification caractéristique est au service de quelle pensée ? Dans le premier sonnet, je lis une parodie de l'épisode du livre de Daniel qui met en présence Suzanne et les vieillards¹⁹. Mac'harit, c'est Suzanne qui se baigne, qui fait sa mijaurée lorsqu'elle est surprise mais qui n'est pas aussi chaste que le laisse entendre l'Ancien Testament. Dans le deuxième sonnet, Kerenveyer rencontre l'amour mais cet amour le quitte, cet amour meurt, le laisse abattu et désireux de mourir – on est subitement passé de la pornographie la plus crue au sentimentalisme larmoyant, ce qui est caractéristique d'une des formes d'humour des écrits licencieux²⁰. Dans le troisième sonnet, la vie et le vit restent les plus forts et il suffit de payer pour satisfaire son désir : la femelle dont parle Kerenveyer est peut-être une putain mais il n'empêche que c'est elle qui fixe les règles du jeu et du désir. C'est la cousine de Margot la ravaudeuse, l'héroïne d'un célèbre roman éponyme, écrit par Fougeret de Monbron et publié à Hambourg en 1750²¹ : Mac'harit fait montre d'une aussi belle éloquence que celle du Je qui la désire ardemment. Dans ses trois sonnets où est mis en lumière un art de la gradation²², Kerenveyer procède bel et bien à une remise en cause des préjugés religieux et sociaux de son temps ; les trois figures finales sont piquantes mais elles ne sont pas du seul ressort de l'élocution car elles servent chacune un argument qui en devient plus convaincant parce qu'inventif : les figures de Kerenveyer

19. Voir *Historia Susannae* / Suzanne et le jugement de Daniel, dans le livre de Daniel (XIII, 1-64).

20. Voir Jean-Christophe ABRAMOVICI, «Les frontières du licite, l'obscénité», dans *Histoire de la France littéraire. Classicismes XVII^e – XVIII^e siècle*, volume dirigé par Jean-Charles DARMON et Michel DELON, PUF, 2006, p. 435-452, plus particulièrement la p. 446.

21. Publié dans *Romanciers libertins du XVIII^e siècle*, édition établie sous la direction de Patrick WALD LASOWSKI, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2000.

22. Voir Michel DELON, «L'art de la gradation», dans *Le savoir-vivre libertin*, Hachette Littératures, 2000, p. 81-95.

laissent donc entendre à qui le veut, au cœur de la pointe, un savoir qui n'est pas vraiment celui professé par les curés de campagne du XVIII^e siècle – le Je des sonnets ne se contente pas d'obéir au désir et à ses fureurs, il les met en scène et en mots²³.

Instruire, plaire et toucher, tel est aussi l'objectif de cette rhétorique mondaine bretonne, art de bien dire, qui de ce fait, comme sa voisine française, pose le problème des connaissances dont doivent disposer les lecteurs ou auditeurs afin d'*entendre* cette éloquence mondaine et rhétorique²⁴. Car derrière les sonnets de Kerenveyer se dessinent des lecteurs potentiels qui ne sont pas les paysans de Keribilbeus ou bien ceux de Poullfaouig. En effet, ces sonnets relèvent très clairement d'une forme de mondanité car, tout comme d'autres textes bretons mondains parvenus jusqu'à nous, ils forment autant d'éléments de clôture²⁵ et de connivence²⁶, et ils témoignent d'un ensemble de pratiques et de représentations²⁷. Ces sonnets sont clos, dans le sens où ils ne sont pas compréhensibles sans clef : les thèmes abordés sont fort éloignés des préoccupations des paysans et ils adoptent une forme très particulière de breton.

Ces sonnets – et le recueil dans son ensemble – illustrent une éloquence qui réduit en figures les arguments d'une pensée philosophique à laquelle adhère, plus ou moins explicitement, Kerenveyer. Selon le tenants de ce qui n'est pas encore nommé sensualisme, il faut écouter son corps et son esprit car la multitude des sensations et des

23. «Le libertin, c'est celui qui, en obéissant à toutes les fantaisies du désir et à chacune de ses fureurs, peut mais doit aussi en éclairer le moindre mouvement par une représentation lucide et volontairement mise en œuvre. Il y a un ordre strict de la vie libertine : toute représentation doit s'animer aussitôt dans le corps vivant du désir, tout désir doit s'énoncer dans la pure lumière d'un discours représentatif» (Michel FOUCAULT, *Les mots et les choses*, p. 222).

24. Voir M.-A. BERNIER, *op. cit.*, p. 114.

25. Voir Roland BARTHES, «La Bruyère», *Essais critiques*, Seuil, «Points Essais», 1981, p. 234-235.

26. Voir Antoine LILTI, «Mondanité et Révolution : les hommes de lettres et la sociabilité mondaine à la fin du XVIII^e siècle», dans Philippe BOURDIN et Jean-Luc CHAPPEY, *Réseaux & sociabilité littéraire en Révolution*, Presses Universitaires Blaise-Pascal, Collection Histoires croisées, 2007, p. 49.

27. Voir Antoine LILTI, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Fayard, 2005, p. 407.

idées se combine en nous. Cette philosophie popularisée en France par Condillac est une des sources de la production libertine. Soucieux d'analyser nos connaissances afin de découvrir les éléments simples qui les composent et à partir desquelles elles s'élaborent, Condillac en vient à n'admettre plus que les sensations comme source d'où dérivent toutes les idées mais aussi les jugements et raisonnements : il considère ainsi le moi non plus comme une substance pensante existant en soi, mais comme la succession et la transformation de nos sensations. Sa philosophie se propose donc d'expliquer la genèse de toutes nos idées à partir des sensations. Cependant, l'originalité de Condillac réside dans le rôle fondamental qu'il attribue au langage, non seulement dans l'expression des idées mais dans leur élaboration même. C'est le langage qui sert de fondement et de support à la pensée abstraite et réflexive grâce à l'utilisation de signes – d'où la nécessité d'une « langue bien faite », à l'instar de celle formalisée par la grammaire de Port-Royal²⁸. Pour Condillac, les signes du langage sont une institution humaine arbitraire : ils assurent la transition des idées directement issues de la sensation aux idées complexes et abstraites de l'entendement et de l'imagination. Les mots disent des idées préexistantes mais contribuent à former des idées nouvelles : plus nous avons de mots, plus nous pouvons avoir d'idées. Penser, juger, raisonner : ces trois actions se résument en un seul art – l'art de parler²⁹.

*

Ce n'est pas uniquement parce qu'il s'écrit comme aucun autre breton que le breton mondain est ce qu'il est – les bout-rimés scatologiques abondent en images et métaphores. Il est ce qu'il est également parce que les figures qui l'émaillent mettent en jeu et en scène un savoir, une philosophie de vie : d'une certaine façon, elles facilitent l'argumentation. La figure n'est plus un écart d'expression

28. Voir ARNAULD et LANCELOT, *Grammaire générale et raisonnée* (1660), éditions Allia, 1997.

29. Voir Michèle CRAMPE-CASNABET, dans la préface à la réédition de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines. Ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement humain* (1746), éditions Alive, 1998, p. 15-16.

extérieur à la pensée³⁰ : au service de l'idée, elle la rend convaincante et séduisante – dans le même temps, la figure n'est plus alors du seul domaine de l'éloquence et de l'énonciation³¹.

À l'instar des auteurs de la littérature religieuse de son temps, le discours de Kerenveyer prétend agir sur autrui. Et il ne fait alors qu'appliquer à la lettre ce qu'écrivait Horace, dans son *Art poétique* :
Scribendi recte sapere est et principium et fons.

La raison, voilà le principe et la source assurée du bien écrire.

30. Voir Olivier REBOUL, *Introduction à la rhétorique. Théorie et pratique*, Presses Universitaires de France, 1991, p. 74-77 et p. 97.

31. Voir M.-A. BERNIER, *op. cit.*, p. 118.

Yves LE BERRE*

Rhétorique des *gwerziou*

Chacun de nous est capable d'identifier spontanément de nombreuses formes littéraires alors qu'il n'en a lu ou entendu que quelques mots ou quelques phrases. Une tragédie classique, un poème lyrique, un conte merveilleux sont reconnus presque instantanément comme représentants d'un *genre*, et cette reconnaissance précoce dispose l'esprit à attendre que les règles de ce genre soient appliquées à l'ensemble du texte.

Il faut donc que nous possédions dans notre culture un système de codes qui, par le jeu des identités, des équivalences, des différences et des oppositions, nous permet d'identifier un texte à un ensemble d'autres textes similaires sans presque jamais nous tromper.

Pour le conte merveilleux, par exemple, *eur wech e oa...* 'il était une fois...' est un indicateur qui nous permet de régler d'emblée notre réceptivité sur l'ensemble des codes propres à ce genre.

J'avais dans mon jeune temps une tante originaire de Poullan (tout près de Douarnenez), et d'ailleurs nièce d'Yvon Crocq, auteur entre autres ouvrages des *Marvailhou Kerne* 'Contes de Cornouaille' publiés en 1910. Elle avait la réputation d'être une très bonne chanteuse de *gwerziou* ou complaintes en breton, qu'elle tenait de sa

* Professeur émérite de celtique, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

mère et de sa grand-mère. Aussi était-elle parfois invitée, à la belle saison, à passer la soirée dans les maisons du quartier ; elle « payait » son vin chaud en interprétant une de ses *gwerz*. Il m'est arrivé de l'accompagner à ces soirées et, même si je ne comprenais pas toutes les paroles, je savais très bien qu'il s'agissait de chansons racontant des choses tristes : crimes et malheurs.

J'ai eu ensuite l'occasion d'étudier quelques *gwerz* avec des étudiants de licence ou de maîtrise et j'ai comme tout le monde été frappé par leur unité d'écriture, mais sans aller plus loin dans la recherche des traits spécifiques à l'origine de ce sentiment. Je voudrais aujourd'hui commencer à combler cette lacune en analysant les procédés d'écriture de trois *gwerz* prises au hasard dans les deux volumes publiés par Luzel en 1868 et 1874 : *Ar Vinorezik* 'l'Orpheline', ci-dessous AV ; *Margodig Gillard*, ci-dessous MG ; *Kervegan hag An Tourello*, ci-dessous KT. Deux héroïnes : une matricide et une infanticide ; deux héros : gentilshommes amoureux de la même femme, dont l'un mourra de la jalousie de l'autre.

Je n'examinerai pas ici les caractères formels communs aux *gwerz*, leur versification en particulier, qui ne permettent d'ailleurs pas de les distinguer d'autres genres proches, le cantique, par exemple. Je m'en tiendrai aux traits spécifiques récurrents de leur écriture, donc à leur arsenal rhétorique.

Nous nous en tiendrons pour l'instant à la définition courante de la rhétorique comme ensemble de procédés d'écriture visant à « améliorer la qualité de l'énoncé, en agrémenter la forme, en renforcer l'effet¹ ». La rhétorique serait donc l'ensemble des procédés conscients, sélectionnés dans un code socialement partagé, par lesquels l'auteur gère sa communication et sa relation avec le récepteur.

Quoique conventionnel, le trait rhétorique fait aspérité dans le texte dans la mesure où il capte autoritairement l'attention du lecteur, par opposition à l'expression sémantiquement équivalente, mais lisse, qui laisse l'auditeur plus libre d'accepter ou de refuser l'énoncé.

1. H. BONNARD, *Code du français courant*, Paris, Magnard, 1987, p. 40.

Je me place pour l’instant dans l’attitude de celui qui écoute une chanteuse interpréter une *gwerz* et dont l’attention est attirée ici et là par des configurations plus ou moins remarquables de mots et de syntagmes², donc par des *accidents* dans le cours ordinaire³ du récit.

Je vais relever dans les trois textes reproduits ci-dessous tout ce qui, subjectivement, me semble *inattendu*, ce qui *interrompt* le déroulement régulier du récit, ce qui concourt à en rendre le registre plus *paritaire* ou plus *disparitaire* dans les 256 vers du corpus. Je répartirai ensuite les accidents en catégories homogènes, mesurerai leur présence relative dans les trois textes et essaierai de comprendre à quelle fin chacun d’entre eux est utilisé (partie 1). Ayant ensuite regroupé tous les types d’accident et leurs occurrences estimées sur un tableau, je tâcherai de voir s’ils entretiennent entre eux des relations de similarité, d’opposition, de complémentarité qui, à défaut de les constituer en système⁴, leur donnent au moins une certaine cohérence (partie 2). Il sera alors peut-être temps de revenir sur mes propos initiaux et de tâcher de comprendre comment, dans les *gwerz*, s’articulent les lois du genre, les caractères modaux, les manifestations du style et les « tours » de la rhétorique (partie 3).

Description

La phrase à sujet initial

Alors que dans la langue orale le sujet placé devant le verbe est statistiquement assez rare ou de nature dialectale (hors Trégor et Léon), les *gwerz* le mettent très souvent en tête de phrase, même là où il n’est pas le prédicat.

2. Comme l’idée principale est de définir ce que pourrait être une rhétorique de la *gwerz*, je laisse de côté tout ce qui concerne le rythme et les sons.

3. Par cours ordinaire, j’entends un état (théorique) du discours dans lequel la forme se fait complètement oublier au profit du contenu narratif. Dans les *Exercices de style* de Queneau, c’est exactement le contraire : le contenu narratif n’est qu’un prétexte à faire varier la forme, qui retient toute l’attention.

4. Comme ils font partie d’un ensemble non fini, je ne crois pas possible qu’ils forment une structure.

	AV	MG	KT	T.
Sujet en tête	17	11	19	47
	18,89%	15,28%	29,69%	

La phrase – ou la proposition principale de la phrase – à sujet initial représente près de 20% du total des accidents recensés. Dans les autres phrases, c'est le verbe ou un syntagme circonstanciel qui commence la phrase. Les chiffres bruts donnés ci-dessus cachent une réalité plus tranchée. KT en est de loin le plus grand utilisateur : la phrase à sujet initial, qui y apparaît toutes les 5 lignes en moyenne, représente près du tiers de son total d'accidents (19/64).

Elle se rencontre tellement souvent dans les trois textes qu'elle apparaît comme un véritable procédé technique de « traction » du récit. Elle confère en outre à ce dernier un rythme solennel et un peu monotone accordé à la gravité du thème.

Les apostrophes

Alors que dans le récit ordinaire les protagonistes sont généralement désignés par un nom ou un pronom de la 3^e personne, dans les *gwerz* apparaissent souvent des phrases au style direct dans lesquelles un personnage s'adresse à un autre par son nom, par un pronom ou par un impératif.

	AV	MG	KT	T.
Apostrophes	16	11	12	39
	17,78%	15,28%	18,75%	

Second accident en fréquence, l'apostrophe s'insère dans un cadre discursif globalement stable (1^{ère} personne quand il s'agit d'une confession, 3^e personne quand il s'agit d'une narration) ; point culminant de petits dialogues à l'intérieur du récit, elle théâtralise celui-ci. Elle est une sorte de *delco* produisant une étincelle d'énergie au début d'un passage au style direct, pour le lancer. Elle compense ainsi la lourdeur que les séries de phrases SVO, de reprises et d'annonces introduisent forcément dans le déroulement du récit.

Les reprises de vers

Ce procédé consiste a. à répéter exactement le même vers, soit immédiatement, soit un peu plus bas dans le texte ; b. à répéter seulement une partie du vers ; c. à reprendre les mots d'un vers dans un autre vers, mais dans un ordre différent.

	AV	MG	KT	T.
Reprises	14	10	11	35
	15,56%	13,89%	17,19%	

La reprise, proportionnellement répartie à peu près également dans les trois textes (entre 14 et 17%), est sans doute de ce fait, avec l'apostrophe, la figure la mieux intégrée à la forme « gwerz ».

Les reprises cousent ensemble deux vers d'une même strophe ou de deux (voire trois) strophes successives. Elles ralentissent le cours du récit. Elles donnent de l'importance à l'élément répété. Elles contribuent à allonger les séquences de rimes identiques. Globalement, elles dramatisent par insistance et étirement du temps.

Les appellatifs « affectifs » : hypocoristique, qualificatif

Les noms désignant des catégories sociales sont souvent flanqués du suffixe –ig et/ou d'un qualificatif ou d'un syntagme qualificatif.

	AV	MG	KT	T.
Affectivité	11	10	1	22
	12,22%	13,89%	1,56%	

L'appel à la compassion par adjonction au nom de l'hypocoristique –ig ou de qualificatifs (*mad*, *paour*) est bien plus fréquent dans AV et MG⁵ que dans KT où seule la marquise en bénéficie, alors que la principale victime est son frère Des Tourelles.

5. Je ne comprends pas le sens du *menig rouz* de 16.3. et du *tammig teill* de 19.2., et ne les compte donc pas comme accidents, quoiqu'ils me semblent inattendus. *Menig rouz* peut être un poncif ancien : le v. 38 du *lai du Laüstic* (Marie de France) dit que rien ne séparait les deux amants « fors un haut mur de pierre bise ».

On trouve dans AV *bugelik* (1) et *mestrik* (28, 33, 35), mais pas *mestrezik*; cette dernière est toujours qualifiée de *mestrez* (17, 22, 23, 30, 42). L'utilisation du «diminutif» est donc purement hypocoristique et interdite envers quelqu'un à qui on va faire, on fait ou on a fait du mal. En revanche, *mad* est une indication objective, qui peut se cumuler (ou non cf. 11, 35) avec le diminutif : *mestrik mad* (28, 33). Cela dit, il est intéressant de constater que son emploi commence dès le 11.1 pour le père, et seulement au 17.2 pour la mère (au moment même du meurtre!). Les parents adoptifs, eux, ne la nomment jamais que *minorez*. Le premier –ig en appelle évidemment à la pitié de l'auditeur pour la pauvre orpheline; les seconds (renforcés par *mad*) indiquent l'affection particulière que porte la récitante à son père adoptif; l'absence des troisièmes marque une absence d'affection pour la mère, malgré la bonté objective du référent. La distribution des –ig constitue donc deux couples de personnages (*me – mestrig* vs *me – mestrez*) dont les relations, dès la première partie du chant, indiquent implicitement la situation de déséquilibre qui va provoquer le drame. Dans MG il est frappant que l'infanticide soit toujours nommée par un double hypocoristique (Margod + ig), jamais par son prénom officiel (Marc'harid), comme si l'auteur et son public la considéraient davantage comme une victime que comme une criminelle. Intéressant aussi que la série des *merc'hedigo* s'interrompe soudain après la malédiction, comme si la condamnée prenait alors ses distances avec les vivants.

Les symétries et symétries inversées

La symétrie met en évidence : a. deux mots différents (*miz/bloaz*) insérés dans le même contexte à deux endroits différents; b. une paire de propositions, l'une à la forme affirmative ou interrogative, l'autre à la forme négative; c. la syntaxe identique de deux phrases composées avec des mots différents; d. des mots de valeurs opposées placés dans des positions où ils semblent se répondre.

	AV	MG	KT	T.
Symétries	6	10	5	21
	6,67%	13,89%	7,81%	

MG en est de loin le texte le mieux pourvu.

La symétrie crée dans le récit un balancement interne qui double les éléments qui la forment, suggérant le sentiment d'une opposition structurelle entre le bien et le mal, entre le bonheur et le malheur, entre la vie et la mort, et qui renforce l'effet tragique provoqué par ailleurs par les sujets initiaux et les reprises : la minorez obéit et tue ; Margodig est certes belle, mais elle n'est pas un bon exemple ; Des Tourelles monte sur son cheval, puis en descend pour mourir.

Les annonces

Elles désignent le personnage qui va prendre la parole au style direct dans le récit. L'interprète dit quelque chose comme : «Alors X dit à Y : ...».

	AV	MG	KT	T.
Annonces	7	2	11	20
	7,78%	2,78%	17,19%	

Figure presque obligée de l'oralité, puisqu'il faut bien dire aux auditeurs quel personnage du récit va s'exprimer au style direct et à qui il va s'adresser, l'annonce de prise de parole, rare dans MG, un peu plus répandue dans AV, produit en outre dans KT un effet d'accumulation d'autant plus fort que presque toutes ces formules y suivent l'ordre SVO (ce qui n'est pas le cas dans AV).

Souvent précédée d'une ellipse temporelle, elle découpe la narration en «plans» successifs de la même façon que les «et p(u)is...» dans les récits enfantins.

Les nombres fatidiques

En des temps où peu de gens savent manipuler les chiffres, l'énonciation de nombres précis revêt une importance symbolique qu'elle n'a plus pour nous, aujourd'hui⁶.

6. Voir le «septante fois sept fois» de l'Évangile (*Matthieu* 18:22), qui signifie, non pas 490, mais 'autant de fois qu'il le faudra'.

	AV	MG	KT	T.
Nombres	7	4	3	14
	7,78%	5,56%	4,69%	

Le plus remarquable n'est pas tant la fréquence que la quasi-unanimité des trois textes à utiliser les nombres 3, 7 et 18, comme s'ils avaient une valeur poétique particulière. Ces nombres, surtout quand ils sont répétés, ont assurément une signification symbolique ou anthropologique.

Ainsi dans AV, «dix-huit» : l'habit neuf est le premier vêtement de la jeune fille sortant de l'enfance (rite de passage à sept ans dit 'âge de raison'). Quand elle a vingt-trois ans (10.2.), elle est chez eux depuis dix-huit ans. Elle était donc dans sa sixième année quand elle y est arrivée. Dix-huit mois plus tard, elle va avoir ou elle vient d'avoir sept ans. Le nombre 7 a aussi une valeur rituelle : sept vertus cardinales et théologiques, sept péchés capitaux, sept sacrements etc. Enfin les 3 évanouissements et les 3 rétablissements du jeune veuf renvoient, entre autres choses, aux Évangiles : Pierre a renié Jésus trois fois, Jésus est tombé trois fois etc.

Dans MG l'héroïne a dix-huit ans ; elle n'a plus trois jours à vivre. Ce n'est pas ici la mise en symétrie, mais le contraste entre les deux nombres qui leur donne du poids. Les trois enfants morts sous la pierre de la prairie⁷, les sept livres de pierre : ce sont les mêmes nombres que dans AV, mais cette fois ils ne sont pas utilisés par couples. Les sept livres correspondent à peu près au poids nécessaire pour maintenir le corps d'un nouveau-né sous l'eau⁸.

Dans KT les «deux ou trois demoiselles de compagnie» ne me paraissent pas avoir de valeur «fatidique⁹», contrairement aux sept (deux fois) et trois messes. Quelles que soient les explications techniques, historiques ou anthropologiques justifiant l'apparition de ces nombres dans les textes, on ne peut que remarquer la constance de 3, 7 et 18. Ce qui laisse soupçonner plutôt un souci conventionnel d'ornementation «hiératique».

7. Plus un dans le lavoir, un dans le puits et un sous le seuil, ce qui fait 6 répartis dans tout l'espace de l'intimité familiale.

8. 3,2 kg en moyenne aujourd'hui, mais ils devaient être plus petits à l'époque.

9. Il s'agit simplement de montrer que c'est une jeune fille de haut rang social.

L'utilisation du participe présent comme verbe principal

Là où l'on attendrait un verbe fini (terminé par les marques du mode, du temps, de la personne), la phrase est construite autour d'un verbe non fini qui apparaît sous la forme du groupe *o+verbe-nom*, dont la fonction ordinaire est la qualification.

	AV	MG	KT	T.
Gérondives	7	0	0	7
	7,78%	0,00%	0,00%	

La phrase narrative à verbe au participe présent est une particularité de AV. Elle me semble indiquer que l'événement rapporté sous cette forme est plutôt inattendu pour la narratrice. Elle marque en outre les tournants du récit. Enfin, construite autour d'une forme verbale non finie, elle distend le lien étroit qui unit ordinairement le sujet et son verbe : le sujet subit en quelque sorte davantage l'événement qu'il ne l'accomplit.

L'exclamation pathétique

L'énonciateur exprime une vive émotion et somme l'auditoire de la partager.

	AV	MG	KT	T.
Pathétique	1	3	1	5
	1,11%	4,17%	1,56%	

Ces cinq formules ont un caractère métalinguistique : l'auteur ou le personnage souligne ainsi, en s'adressant directement à son auditoire, la force exceptionnelle du sentiment ressenti.

Les formulations « animistes »

Ces formulations reposent sur la croyance en une vie dans un autre monde (pas forcément chrétien). Des morts, voire des êtres non identifiés, peuvent intervenir physiquement dans le monde des vivants.

	AV	MG	KT	T.
Animisme	3	2	0	5
	3,33 %	2,78 %	0,00 %	

Seul KT ne fait aucune allusion à un être métaphysique.

Les morts qui réclament justice (la *mestrez vad* et l'*inosant* du puits) font normalement partie du fantastique chrétien¹⁰. La « chose » de AV est bien plus mystérieuse, que ce soit la voix d'un esprit de l'autre monde (interprétation traditionnelle) ou celle de l'inconscient de la *minorez* (interprétation moderne). Ce qui est certain, c'est que son intervention s'allie aux phrases à verbe participial pour retirer autant que faire se peut à la *minorez* le statut de personnage agissant de son plein gré, en pleine conscience de ce qu'elle fait.

Les imprécations

Le prédicat du récit rapporté par la *gwerz* étant généralement un méfait, le coupable de ce méfait encourt la vindicte publique et une punition. L'auteur du texte, en le maudissant par la voix de sa victime (AV, MG) ou par celle des honnêtes gens (KT), exige fortement sa condamnation.

	AV	MG	KT	T.
Imprécations	1	1	1	3
	1,11 %	1,39 %	1,56 %	

L'imprécation, comme il est logique, apparaît une fois dans chaque texte, vouant chacun des trois coupables aux rigueurs de la justice humaine (AV, KT) ou transcendante (MG). Dans MG, c'est à partir de cette phrase que Margodig bascule du statut de meurtrière à celui de victime. Ses deux fautes (les grossesses illégitimes répétées et la non-dénonciation des crimes du clerc) ne sont pas passibles de la peine de mort. Elle va donc mourir à la place du véritable coupable, ce qui mérite bien une petite malédiction. Et du coup elle peut être

10. Comme la statue du Commandeur, père de Doña Anna, dans *Don Juan*.

l'objet de notre compassion (les hypocoristiques répétés). KT se situe dans le cadre de la justice humaine institutionnelle. Le duel ne s'est pas déroulé à la loyale et relève par conséquent de l'assassinat, d'un acte non noble (ignoble); la vie de Kervégan paiera donc pour la mort de Des Tourelles.

Les métaphores

La métaphore, procédé par excellence de la rhétorique classique et ecclésiastique, se distingue de la comparaison par l'absence d'agent de liaison ('fort *comme* un Turc').

	AV	MG	KT	T.
Métaphores	0	2	0	2
	0,00%	2,78%	0,00%	

Elle n'apparaît ici que dans MG : elle est double et répétée trois fois, comme si son auteur la trouvait particulièrement élégante. La fleur de lys symbolise la pureté; c'est un attribut courant de la Vierge Marie dans la poésie médiévale. Le «miroir» est ici le modèle de beauté; *Miroir des dames* ou *Miroir aux dames* est le titre de plusieurs poèmes célèbres du XV^e siècle.

L'anticipation

Normalement un événement objectif intervient; ensuite seulement il provoque une réaction de l'intéressé. Ici, c'est l'inverse.

	AV	MG	KT	T.
Anticipation	0	1	0	1
	0,00%	1,39%	0,00%	

L'anticipation n'apparaît qu'une fois dans le corpus, encore dans MG. Sa fonction est, au sens propre, surréaliste : le contenu de la lettre provoque écoulement de larmes et saignement de nez avant même d'avoir été lu, comme s'il sautait à la figure de Margodig sans passer par sa conscience. Ce procédé est d'une très grande force

rhétorique. La parole populaire a des formules proches : «il pleure avant d'avoir mal»; «je n'avais pas ouvert la bouche qu'il me traitait déjà de menteur»...

Les jeux d'énonciation

Dans *Le Cid* Don Diègue (père du Cid) et le comte (père de Chimène) se vouvoient, selon l'usage des courtisans, jusqu'au moment où ils se défont à l'épée. Ils passent alors au tutoiement viril. Lié au mode tragique, cet accident est typiquement rhétorique¹¹. Avant de déterminer si nos textes contiennent des accidents d'énonciation, il faut d'abord déterminer la règle générale.

Celle-ci semble être sexuée : les hommes se tutoient entre eux et vouvoient les femmes. Les femmes n'utilisent que le «vous».

	AV	MG	KT	T.
Énonciation	0	1	0	1
	0,00%	1,39%	0,00%	

Une seule infraction (dans MG) aux règles générales de l'énonciation (11.2. *Mill mallos did, kloarek ingrat*), liée à l'imprécation qui s'en trouve renforcée et paradoxalement¹² solennisée. Dans le registre de l'imprécation, très «littéraire», le tutoiement est une manière traditionnelle de rabaisser le destinataire de la malédiction, surtout adressé par une femme à un homme.

Distribution

Il existe ainsi de notables différences entre les trois textes dans l'usage qu'ils font des procédés rhétoriques.

11. Enfin, c'est moi qui le dis... Les rhétoriciens prétendent que le procédé relève de l'*énallage*; les grammairiens assurent que ce n'est pas une figure de style!

12. Paradoxalement, puisqu'il s'agit d'un passage au paritaire, comme dans la tragédie classique.

	AV	MG	KT	T.		
1	Sujet en tête	17	11	19	47	20,80 %
2	Apostrophes	16	11	12	39	17,26 %
3	Reprises	14	10	11	35	15,49 %
4	Affectivité	11	10	1	22	9,73 %
5	Symétries	6	10	5	21	9,29 %
6	Annonces	7	2	11	20	8,85 %
7	Nombres	7	4	3	14	6,19 %
8	Gérondives	7	0	0	7	3,10 %
12	Métaphores	0	6	0	6	2,65 %
9	Pathétique	1	3	1	5	2,21 %
10	Animisme	3	2	0	5	2,21 %
11	Imprécations	1	1	1	3	1,33 %
13	Anticipation	0	1	0	1	0,44 %
14	Enonciation	0	1	0	1	0,44 %
	Totaux	90	72	64	226	100,00 %
	Nombre de lignes	94	76	86	256	
		95,74 %	94,74 %	74,42 %	88,28 %	

La colonne T. donne le total des occurrences d'un même accident dans l'ensemble du corpus. La colonne de droite donne le pourcentage des occurrences de cet accident relativement au total des occurrences de tous les accidents du corpus (226). L'avant-dernière ligne rappelle le nombre de lignes de chaque texte. La dernière ligne donne le rapport entre le nombre de lignes d'un texte et le nombre d'accidents relevés dans ce texte.

Le plus long des trois, AV (94 lignes) est aussi celui qui cumule le plus grand nombre d'accidents : 90, soit presque un par ligne¹³, en moyenne. KT, qui n'est qu'un peu plus court (86 lignes), en contient nettement moins : 64 (3 pour 4 lignes). Enfin MG, le plus court des trois (76 lignes), en a 72 (presque un par ligne, comme AV). Malgré cette disparité, le poids de la rhétorique est donc globalement très important dans le corpus étudié.

13. Ce n'est qu'un ordre de grandeur : certaines lignes contiennent en effet plusieurs incidents rhétoriques.

Aucun texte ne fait usage de tous les procédés identifiés. AV et MG, les plus « riches », en utilisent respectivement 11 sur 14 et 13 sur 14. KT, le plus facile à dater de l'époque moderne¹⁴, en utilise seulement 9, majoritairement groupés dans les trois premières lignes du tableau (42 occurrences sur 64).

Les trois premières lignes représentent 121 accidents sur 226, soit près de 54 % du total. Elles contiennent probablement les formules favorites des auteurs de *gwerz* (sous réserve de sondages complémentaires) et, pour les auditeurs, les formules les plus typiques du genre « *gwerz* ».

Les formules des trois lignes suivantes sont moitié moins nombreuses (63, soit 28 % du total).

Les 18 % restants (42 occurrences au total) sont répartis sur huit types différents d'accidents qui n'apparaissent qu'en petit nombre et sont souvent tout à fait absents de l'un ou de deux des trois textes.

Interprétation

Ces quatorze catégories d'accidents, dont toutes les occurrences font saillie dans le discours, me paraissent tirer leur énergie particulière de deux ressorts différents : l'accumulation et l'infraction.

L'accumulation

La phrase à sujet initial, l'apostrophe, la reprise de vers, la symétrie, l'annonce, les nombres fatidiques et la phrase participiale utilisent toutes la répétition, l'isotopie (intratextualité), la référence à du « déjà dit » (intertextualité). Si elles surprennent, c'est par l'itération du même.

Ces sept formules (183 occurrences, 80 % du total) sont techniquement les plus primitives : on est là dans l'archéologie du récit oral.

14. Primitivement le marquisat était un commandement militaire important s'exerçant sur un vaste territoire frontalier. Sous l'Ancien Régime, c'est simplement un titre accordé aux possesseurs de fiefs assez importants, composés de trois baronnies et d'au moins trois châellenies ou de deux baronnies et de six châellenies.

L'infraction

L'appel à l'affectivité de l'auditeur, les exclamations pathétiques constituent des violations de la règle tacite d'objectivité du récit ou à la neutralité du récitant, donc du principe de vraisemblance¹⁵.

Les interventions de l'autre-monde, les métaphores et l'anticipation constituent des altérations du fonctionnement ordinaire du monde réel : les morts n'ont plus de vie propre, une jeune fille n'est pas une fleur, l'effet ne peut précéder la cause.

Les imprécations sont une usurpation du rôle de la divinité ou de l'institution judiciaire, une façon de leur forcer la main : la *mestrez* n'a pas à prononcer la peine encourue pour son propre meurtre ; Margodig n'est pas en position de punir elle-même le clerc ; Lokrenan ne peut préjuger du verdict du tribunal qui jugera Kervegan.

Le tutoiement anomal est une dérogation à la règle sociolinguistique générale qui veut que les femmes vouvoient les hommes.

Ces sept formules (43 occurrences, 20% du total) ne fonctionnent pas de façon aussi mécanique que les précédentes : elles supposent pour être comprises que l'auditoire maîtrise des prérequis de nature culturelle, particulièrement le fait que tout texte est une recomposition artificielle de la réalité.

*

Nos *gwerz* contiendraient donc deux strates d'accidents présents en nombre proportionnel à leur ancienneté, inversement proportionnel à leur complexité. Une strate remontant à la tradition orale (3.1.) et une autre liée davantage à la sphère de la lecture-écriture (3.2.). L'hypothèse qui sous-tend cette appréciation repose sur la conviction qu'il est plus facile de chanter deux fois de suite la même phrase ou de faire répondre à une phrase interrogative par sa semblable affirmative ou négative que de trouver une belle métaphore ou d'obliger l'auditeur à ressentir de la compassion pour une criminelle. Je ne prétends évidemment pas que la littérature orale ancienne aurait ignoré la métaphore, l'imprécation ou l'appel à la pitié. Seulement il me semble probable que qualifier Margodig Gillard précisément de

15. Je croirai davantage à la véracité d'un récit dont le narrateur est émotionnellement neutre.

«fleur de lys des jeunes filles» renvoie à la littérature mariale médiévale et que la nommer «miroir des dames» fait référence aux poèmes du XV^e siècle portant ce titre.

Cela plaiderait en faveur de l'hypothèse d'une origine ancienne du genre «complainte», mais pas forcément des récits eux-mêmes dans la forme sous laquelle ils ont été recueillis par Luzel. Les *lais* de Marie de France, composés au XII^e siècle, ont une rhétorique toute différente. En revanche la *gwerz Le Rossignol*¹⁶, qui reprend l'argument du *Lai du Laüstic*, contient les mêmes procédés que nos trois complaintes. Marie de France déclare sans ambiguïté qu'elle a écrit en s'inspirant d'une chanson bretonne de son temps¹⁷. Il ne faut donc pas confondre le thème lui-même – assurément antérieur au XII^e siècle – et sa mise en forme poétique, fondée sur l'accumulation de procédés oraux traditionnels ou écrits littéraires et très probablement postérieure (en raison de la présence de ces procédés d'origine littéraire).

Mon hypothèse est que le genre breton de la complainte, caractérisé par ses thèmes tragiques et sa rhétorique composite, s'est fixé dans sa forme moderne à une époque où la culture orale était encore très prégnante dans le milieu social décrit (petite noblesse rurale¹⁸), mais où la culture écrite avait déjà commencé aussi à se répandre. Donc, pour ce qu'on en sait, entre le XV^e et le XVII^e siècle.

16. *Barzaz Breiz*, p. 151 de l'édition de 1867.

17. «Un lai en firent li breton : Le laüstic l'apelë hum.»

18. Les parents adoptifs de la Minorez veulent lui donner en dot une *noblans* 'terre noble'; Margodik Gillard est «le miroir des *itronezed*, 'dames'; Kervégan et Des Tourelles sont deux gentilshommes. La langue que les personnages utilisent dans les passages en style direct est très mondaine : «Kaera noblanz a zo er vro; un darn, itron, euz hon mado»; «Em retiret, merc'hed iaouank...»; «'Welet 'r varkizes, leun a ganvo, o vriata ar c'horf maro».

Ar Vinorezik (Gwerziou I-106)

- 1.1. Me oa 'r bugelik iaouank-flamm,
1.2. Pa varwaz ma zad ha ma mamm ;
- 2.1. Oblijet oann da glask ma boed,
2.2. Kapabl d'hen gonit na oann ket.
- 3.1. Ma oann leusket war ann hent-braz,
3.2. War ann hent-braz ewit enn glask.
- 4.1. Pa oann diskennet en hent doon,
4.2. Me o rankontr tud-a-feson ;
- 5.1. O rankontr aotro hag itron,
5.2. Pa oann diskennet [en] hent doon ;
- 6.1. Ma laraz 'nn aotro d'ann itron :
6.2. – Sell aze 'r bugel-a-feson ;
- 7.1. Hi c'homerrump ganimb 'n hon zi,
7.2. 'Vel d'hon bugel greomp d'ez-hi.
- 8.1. Pa oann bet tric'houec'h miz 'n ho zi,
8.2. Oa gret un habit newez d'in :
- 9.1. Me a oa maget ha gwisket,
9.2. 'Vel pep-hini ann-he bewet.
- 10.1. P'oann bet tric'houec'h vloaz 'n ho zi,
10.2. (Tri bloaz war-n-ugent 'm boa neuze)
- 11.1. Laraz ma mestr mad d'am mestrez :
11.2. – Poent e dimizi 'r vinorez,
- 12.1. – Rei d'ei noblanz ar Feunteuniou,
12.2. Kaera noblanz a zo er vro ;
- 13.1. Kaera noblanz a zo er vro,
13.2. Un darn, itron, euz hon mado.
- 14.1. Ma laraz neuze ma mestrez :
14.2. – N' vo ket dimet ar vinorez ;
- 15.1. N' vo ket dimet ar vinorez,
15.2. Ken 'vo bet ganimb 'n pardon Agnez ;
- 16.1. Bep-bloa 'teu ganimb d'ar pardon,
16.2. Dre m'eo ur bugel-a-feson...
- 17.1. Pa arruaz ebars ar c'hoad,
17.2. 'Teu c'hoant-kousket d'am mestrez-vad ;
- 18.1. Me 'c'h azeza war ar c'hazenn,
18.2. Tapout hi fenn war ma barlenn ;
- 19.1. Tapout hi fenn war ma barlenn,
19.2. Hag a vanaz kousket soudenn.
- 20.1. O tont un dra da laret d'in :
20.2. – Laz da vestrez, zent a-ouz-in ;
- 21.1. Laz da vestrez, zent a-ouz-in,
21.2. Hag itron en hi flaz e vi !
- 22.1. Euz ann dra-ze am euz zentet,
22.2. Ma mestrez vad am euz lazet ;
- 23.1. Ma mestrez vad am euz lazet,
23.2. Seiz taol-kontel d'ei 'm euz roët.
- 24.1. P'am boa lazet ma mestrez vad,
24.2. Na ouienn pelec'h hi lakad.
- 25.1. O tont un dra da laret d'in,
25.2. Dre ma oann ken nec'het gant-hi :
- 26.1. – Na kerz te gant-hi d'ar poull-glaou,
26.2. Ha kuz 'nn ez-hi gant deilou-kraou.
- 27.1. Me a ieaz neuze d'ar pardon,
27.2. Doue 'ouie ma intantion.
- 28.1. Me o rankontr ma mestrik mad,
28.2. O kana hag o c'huibanad ;
- 29.1. O kana hag o c'huibanad,
29.2. Me 'roaz d'ez-han kalonad :
- 30.1. – Ma mestrez vad a zo lazet,
30.2. Bars ar c'hoad, gant ar forbaned !
- 31.1. Me vije iwe, penamet
31.2. E-meaz ar c'hoad am euz redet.
- 32.1. Ma vijac'h bet fidel d'ez-hi,
32.2. C'hui vije lazet koulz ha hi !

33.1. Ma mestrik mad, p'hen euz klewet,
33.2. Ter-gwes d'ann douar 'zo koezet ;

34.1. Ter-gwes d'ann douar eo koezet,
34.2. Hag am euz-han bep-gwes savet ;

35.1. – Tawet, mestrik, na oelet ket,
35.2. Me ho servijo 'vel bepred ;

36.1. Met n'inn ket ganec'h da gousket,
36.2. Ken 'vomp dimet hag eureujet.

37.1. Sevel 'ra 'tre-z-he prepoziou
37.2. Na diwar-benn ann dimiziou.

38.1. Pa oant dimet hag eureujet,
38.2. Hi poent da vonet da gousket,

39.1. 'C'h antrenn ar c'horf maro en ti,
39.2. Ha seiz sierj koar dira-z-hi ;

40.1. Seiz sierj allum dira-z-hi,
40.2. Unan a oa war bep-gou'li.

41.1. – Savet al lec'h-se, minorez,
41.2. C'hui oc'h euz lazet ho mestrez ;

42.1. C'hui 'c'h euz lazet ho mestrez-vad,
42.2. Tamallet d'ar forbaned er c'hoad !

43.1. Hi friet, pa hen euz klewet,
43.2. 'Meaz he wele a zo zavet ;

44.1. En ur fuzul ez eo kroget,
44.2. En aviz hi lazan eo et ;

45.1. Met ar c'horf maro 'n euz laret :
45.2. – Ma fried paour, n' hi lazet ket,

46.1. Met hi leusket da glask hi boed,
46.2. Etre Cavan ha Tonquedec,
47.1. Lec'h na vezo ket anvezet,
47.2. M' tamanto hi c'horf d'hi fec'het!

Kanet gant Janet ar Gall
Plouaret, 1853

Margodig Gillard (Gwerziou II-33)

1.1. Pan is d'ar stank gant ma dillad,
1.2. Me na sonjen nemet en mad ;
1.3. Pa dolis ma linsell et stank,
1.4. Oa paket en-hi 'n inosant !

2.1. Pesketerrienn d-eus ma gwelet,
2.2. Hag a lakas ma c'homerret ;
2.3. Hag a lakas ma c'homerret ;
2.4. Da gas d'ar prizon d'ann Naonet.

3.1. Ann aotro kapusinn 'lâre,
3.2. Er gador-sarmon pa bigne :
3.3. – En prizon 'n Naonet me 'zo bet,
3.4. Gwalc'h ma c'halon am eûs goelet,

4.1. Gwelet ur plac'hig tric'houec'h vloaz
4.2. Ebarz ar prizon o kana
4.3. Litaniou 'r Werc'hes Varia,
4.4. Hi n' d-eûs ket tri de da vewa !

5.1. Merc'hedigo iaouank, m'ho ped
5.2. Da vont d'ar prizon d'hi gwelet,
5.3. Fourdelizenn ann holl verc'hed,
5.4. Melezour ann itronezed.

6.1. Margodig Gillard 'c'houlenne
6.2. Digant 'r merc'hed iaouank 'n de-se :
6.3. – Merc'hedigo, d'in lavaret
6.4. Petra a-newez 'c'h eûs klewet ?

7.1. P'oc'h deut d'am gwelet d'ar prizon,
7.2. Klewet hoc'h-eûs a vinn krouget ?
7.3. – Leall, Margodig, n'hon eûs ket
7.4. Klewet lâret 'vijeac'h krouget :

8.1. 'Barz ar sarmon ni a zo bet,
8.2. Hag a eo d'imp gourc'hemennet
8.3. Donet d'ar prizon d'ho kwelet,
8.4. Fourdelizenn ann holl verc'hed :

9.3. Fourdelizenn ann holl verc'hed,
9.4. Melezour ann itronezed.
9.3. – Ewit fourdelizenn n'on ket,
9.4. Melezour d'ac'h, na lâran ket.

- 10.1. Merc'hedigo iaouank, m'ho peed
 10.2. Karante kloarek n'ho pô ket :
 10.3. Dre ma c'hanenn ma bugale,
 10.4. Ar c'hloarek 'frike anezhe ;
- 11.1. Mont 'ree war-n-ezhe gant he droad ;
 11.2. Mill mallos did, kloarek ingrat !
 11.3. Merc'hed iaouank, mar am c'hredet,
 11.4. Karante kloarek n'hô po ket !
- 12.1. It d'ann offern, d'ar gousperou,
 12.2. A dorr kalz a blanedennou :
 12.3. 'Tre 'nn offern hag ar gousperou
 12.4. Ni gomette hon pec'hejou.
- 13.1. Merc'hed iaouank, em retiret,
 13.2. Me 'well un' gant ar ru 'tonet ;
 13.3. Me 'well unan 'tont gant ar ru,
 13.4. Wit ma glachar, me a zo sur.
- 14.1. – Na eo ket me eo ann hini,
 14.2. Margodig, 'deu d'ho klac'hari ;
 14.3. Komerret kador, azeet,
 14.4. Setu ho setans, hi lennet ;
- 15.1. N'oa ket he setans digorret-mad,
 15.2. Ma kouee 'nn dour he daoulagad ;
 15.3. Ma kouee 'nn dour he daoulagad ;
 15.4. Hag euz he diou-fran 'kouee 'r gwad !
- 16.1. – Margodig, d'in-me lavaret
 16.2. Na ped bugel hoc'h eûs ganet ?
 16.3. – Ur menig rouz 'zo 'n prad ma zad,
 16.4. Mar gwife komz, hen goar er-fad.
- 17.1. Me 'm eûs 'dann-han tri inosant,
 17.2. Hep ole hag hep badeziant ;
 17.3. Hag un-all 'm eûs er punz duze,
 17.4. Ha seis livr mein euz he goste ;
 18.1. Ha c'hoaz sav war-c'horre ann dour,
 18.2. D' c'houl' digant he dad badeziant ;
 18.3. D' c'houl' digant he dad badeziant,
 18.4. Digant he vamm soulajamant !
- 19.1. Un-all 'm-eûs indann ann treuzou,
 19.2. Un tammig teill en he c'henaou ;
 19.3. Hag un-all indann ann oaled,

19.4. N' oûn penaoz n'oun gant 'n ifern
 [lonket!...

Chanté par Marie-Josèphe Cado,
 Plouaret – 1847.

Kervegan hag Ann Tourello (Gwerziou II-24)

- 1.1. Kervegan hag ann Tourello
 1.2. A zo mignoned a bell 'zo ;
- 2.1. A zo a bell 'zo mignoned,
 2.2. Mat war ar gwin hag ar merc'hed.
- 3.1. Na Kervegan a lavare
 3.2. D'ann Tourello, un dez a oe :
- 4.1. – Me 'c'h a d' vaner ann Dour brema,
 4.2. Ewit goulenn ar verc'h hena ;
- 5.1. Ann Tourello a lavare
 5.2. Da Gervegan eno neuze :
- 6.1. – Na ve ket traïtour em andret,
 6.1. Ewit-hon eo 'vô goulennet.
- 7.1. Ann aotrone a voujoure,
 7.2. En maner an Dour p'arue :
- 8.1. – Boujour ha joa bars ann ti-ma,
 8.2. Ar verc'h hena pelec'h ema ?
- 9.1. – Ema duze 'n kambr an dourell,
 9.2. Gant-hi diou pe der dimezell.
- 10.1. Ar verc'h hena, pa d-eûs klewet,
 10.2. Gant 'r vinz d'ann traon 'zo diskennet ;
 11.1. Gant 'r vinz d'ann traon eo diskennet,
 11.2. Ha d'he zad e d-eûs lavaret :
- 12.1. – Diwallet, ma zad, ho pe grêt,
 12.2. Rag 'wit Kervegan n'am bô ket ;
- 13.1. Gwell' eo ganen ann Tourello
 13.2. Wit Kervegan gant he vado ;

- 14.1. Ha Kervegan, p'hen eûs klewet,
14.2. D'ann Tourello hen eûs lâret :
- 15.1. – Deus war da hinkane bihan,
15.2. Ma 'e efomp-ni d'ar gêr buhan.
- 16.1. En hent-glaz pa int diskennet,
16.2. Kervegan hen eûs lavaret :
- 17.1. – Diskenn diwar d'hinkane brema,
17.2. Ma c'hoarifomp 'r c'hlewez ama.
- 18.1. Ann Tourello a lavare
18.2. Da Gervegan, eno, neuze :
- 19.1. – Me 'wie 'r vad, euz da feson,
19.2. E wiskes dillad ur poultron !
- 20.1. Diwar he hinkane eo diskennet,
20.2. Nag ewit c'hoari ar fleuret.
- 21.1. P'oa Kervegan 'c'hoari out-han,
21.2. 'Oa 'n all dreg he geign hoc'h hen
[lac'han.
- 22.1. Kenta ho d-eûs klewet ar gri,
22.2. 'Oa Lokrenan ha tud he di.
- 23.1. 'Oa Lokrenan hag he daou vab,
23.2. 'Oa o chaseal er brouz-koad.
- 24.1. Na Lokrenan a lavare
24.2. D'ann Tourello, eno, neuze :
- 25.1. – Aotro Doue, a posubl 've
25.2. Ve ann Tourello a vefe !
- 26.1. Na Lokrenan a lavare
27.1. D'ann Tourello, eno, neuze :
- 28.1. – Lavar un dra-bennag d'in-me,
28.2. Pa n'hellan klask bêlek d'as ine !
- 29.1. – Lak' seis offern bars en offrans
29.2. Pa n'hellan disklezria m' c'honsianz ;
- 30.1. Lak' seis offern en Kernitron,
30.2. Honnez 'eo rouanez ann tron ;
- 31.1. Ha laka ter e Sant Efflam,
31.2. Wit m' inn d'ar baradoz dinam.
- 32.1. Lokrenan, pa hen eûs klewet,
32.2. War-geign he varc'h a zo pignet ;
- 33.1. War-geign he varc'h ez eo pignet,
33.2. Ha da Lezormel ez eo êt.
- 34.1. Ar varkizes a lavare
34.2. D'he mates vihan, en noz-se :
- 35.1. – Lakaët ar bér oc'h an tan,
35.2. Arru ann Tourello d'he goan.
- 36.1. Na Lokrenan a lavare
36.2. D'ar varkizes, eno, neuze :
- 37.1. – N' laket ket ar bér oc'h an tan,
37.2. Ann Tourello n' deui ket d'he goan ;
- 38.1. Eman 'l Lew-Drez war he c'heno,
38.2. 'N aotro Doue d'hen pardono ;
- 39.1. Eman 'l Lew-Drez e-kreiz he wad,
39.2. 'N aotro Doue d'hen joaüsсад.
- 40.1. Kriz 'vije 'r galon na oelje,
40.2. Bars al Lew-Drez nep a vije,
- 41.1. 'Welet 'r varkizes leun a ganvo,
42.2. O vriata ar c'horf maro.
- 42.1. Ha Lokrenan a lavare
42.2. D'ar varkizes, eno, neuze :
- 43.1. – Na lest Kervegan ganen-me,
43.2. Me 'lakaï barna he vuhe.
- Chanté par une servante d'auberge,
Au bourg de Plestin – 1864.

Nelly BLANCHARD*

Les doublets synonymiques chez Hervé Burel (1905) ou comment casser l'entre-soi

Le style d'Hervé Burel dans son autobiographie *Histor eur famil eus Breiz Isel*¹ est remarquable à plusieurs titres. Bien que l'auteur n'invente aucun procédé stylistique ou rhétorique, qu'aucun jeu novateur avec la langue bretonne ne caractérise son texte, il me semble possible de parler de style chez Hervé Burel dans la mesure où la lecture d'une page de son texte permet de reconnaître son auteur à coup sûr. Comment cela est-il possible ? C'est en fait la présence, dans un même texte, d'un ensemble de procédés rhétoriques et discursifs particuliers qui en fait un texte original, produit d'un auteur non moins original : un mélange de tournures populaires, d'expressions imitées de la littérature orale, de style mondain, de vocabulaire archaïque et moderne, mais aussi d'emprunt de tons et de thèmes à la fois à la littérature populaire française du XIX^e siècle – notamment aux romans-feuilletons – et au syndicalisme révolutionnaire, le tout sous la plume d'un paysan-poudrier devenu écrivain et associant dans un même texte souvenirs de famille et revendications sociales.

* Maître de conférences de celtique, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. Hervé BUREL, *Histor eur famil eus Breiz-izel / Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, manuscrit d'Hervé Burel ; établi, traduit et présenté par Nelly Blanchard, Morlaix/Brest, Skol-Vreizh/CRBC, 2011, 616 p.

Si l'on définit la rhétorique comme de l'inattendu discursif, Hervé Burel sait créer de la surprise et de l'étonnement. Certains auteurs le font en suscitant la suggestion, en soustrayant du sens pour amplifier celui que le lecteur lui-même devra y trouver, en réduisant la proximité des mots les uns avec les autres, créant ainsi une constante frustration fructueuse dans l'attente du lecteur, moyen à la fois de tenir son attention et d'éveiller son imagination. Le style de Burel, pour inattendu qu'il soit, est à l'opposé de ces pratiques : il est caractérisé par une rhétorique de l'ajout. L'auteur ajoute, glose, enchérit, en dit plus plutôt que moins. Finalement, Burel joue sur l'attente comblée et non frustrée du lecteur.

Dans cette rhétorique de l'ajout, c'est au phénomène de redondance lexicale, et tout particulièrement au procédé de doublet synonymique (également appelé couple ou binôme synonymique), que je propose de m'intéresser. Je souhaite analyser ce que sont ces doublets synonymiques et poser quelques hypothèses sur la raison et la manière dont cet antique procédé rhétorique latin a pu arriver sous la plume d'un paysan léonard bretonnant anticlérical à la toute fin du XIX^e siècle.

Une balance linguistique

Je ne garantis pas l'exhaustivité du relevé que j'ai réalisé dans ce texte long de plus de 350 pages, mais je propose toutefois une description du phénomène à partir d'environ 200 expressions extraites du texte, des doublets synonymiques ou expressions apparentées mettant en pendant deux éléments rapprochés par l'auteur, deux éléments comme posés en regard sur les plateaux d'une balance.

Les types de balances

La synonymie absolue n'existant pas, cette redondance lexicale par doublet rapproche en fait des termes sémantiquement plus ou moins proches. Mesurer la distance qui les sépare ou les rapproche est une opération impossible. Ce n'est pas le niveau sémantique qui permet d'y voir des catégories, mais la motivation de ces rapprochements. Pour saisir certaines différences entre ces expressions, je distingue provisoirement le rapprochement de deux mots :

- de sens voisin : je nomme le procédé «doublet»,

- appartenant au même champ lexical, à la même notion : je le nomme « duo »,
- nécessitant une explication (définition, variation dialectale...) : je le nomme « doublet métalinguistique ».

De plus, Burel rapproche parfois trois ou quatre termes : je les nomme « triplet/quadruplet » ou « trio/quatro ».

Parmi les 201 expressions relevées, le procédé le plus couramment employé par Burel est le doublet synonymique : « trist ha glacharus », « diréol ha diréglet », « yac'h ha dispos », « poaniet hag affiget », etc. On en comptabilise 91 occurrences sur 201, soit plus de 45 % du corpus étudié. 15 d'entre eux sont utilisés plusieurs fois (de deux à cinq reprises) comme le précise le tableau suivant :

Mots mis dans la balance	Fréquence d'emploi
Yac'h / dispos	5
Joaius / kontant	4
Sujed / reson	4
Joaius / laouen	3
Joa / kontantamant	3
Joa / laouenedigezh (ou inverse)	3
Gae / joaius	2
Kontantamant / laouenedigezh	2
Kontant / laouen (ou inverse)	2
Trist / glac'harus	2
Chagrin / poan-spered (ou inverse)	2
Droug / poan (ou inverse)	2
Puill / stang (ou inverse)	2
Skuizh / fatig bras (ou liou ar fatig warnomp)	2
Teñval / du (ou inverse)	2

On constate que ce tableau présente des groupes relativement homogènes et que, si l'on rapprochait « joa » et « joaius », « laouen » et « laouenedigezh » etc., on réduirait encore le nombre de mots fréquemment mis en balance. Si l'on considère par ailleurs que 52 formules de doublets sont des hapax, cela appuie l'idée que le procédé tel que l'emploie Burel est très productif et vivant, et pas seulement emprunté à un fonds figé.

Les duos rapprochent des mots appartenant à un même champ lexical, mais ne présentant pas de véritable équivalence, mais plutôt un complément d'information sémantique : «beo ha yac'h», «keuz ha glac'har», «melancoli ha glac'har», «goelvan ha daelou» etc. Dans ce cas, ce n'est pas tant la synonymie qui est activée, que la forme binaire ou balancée. Toutefois, si l'identité entre les deux éléments mis en relation n'est pas totale, mais partielle, le mécanisme, notamment rythmique, tend à les faire percevoir comme des doublets synonymiques. Ils sont au nombre de 54 dans le corpus étudié, soit 27%.

Autre procédé très proche des doublets synonymiques : les doublets métalinguistiques qui font souvent appel à des explications sur un terme du jargon de la Marine, ou encore qui fournissent un renseignement sur la variation lexicale (dialectale ou diachronique). Ce procédé qui joue sur l'aspect synonymique et l'équivalence sémantique perd parfois la forme balancée du doublet synonymique. Ces doublets métalinguistiques comptabilisent 32 occurrences, soit 16% du corpus. Ils sont parfois équilibrés comme «ar maturiou, pé ar guerniou» ou complètement déséquilibrés comme :

an dross eus ar stur ; pé da lavaret éo, ar gorden péhini à zo stag ous ar stur, ac à deu enn dro da ziou rod, éguis ma lavarfen, enn dro da droëllen eur puns, ac à éném gorrépond pa droër ar rodou zé, évit lakat ar stur da dreï à gléïs pé a zéou, évit gouverni ar batimantchou, ac ho dérija évélsé étrézec an andret ma ves c'hoant. / la drosse du gouvernail, ce cordage attaché au gouvernail et qui entoure deux roues, comme pour la manivelle d'un puits, et qui transmet le mouvement lorsqu'on les tourne pour actionner le gouvernail à droite ou à gauche, pour gouverner les bâtiments et ainsi les diriger là où l'on veut.

À cette catégorie de doublets métalinguistiques, on pourrait ajouter les 9 exemples de traduction littérale dans lesquels l'auteur passe explicitement d'une langue à une autre comme «hard-labour – en anglais, da lavaret éo, labour forcet» ou «an douzérés, (la tondeuse)».

Enfin, si les balances à plus de deux plateaux existaient, on pourrait filer la métaphore en trouvant une place pour les triplets (6),

trios (6), quadruplet (1), et quator (1). Les triplets sont tous des échos des doublets les plus fréquemment employés :

- Joaius / laouen / gae (3)
- Skuizh / fatig / simpl (2)
- Poan-spered / chagrin / glac'har (1)

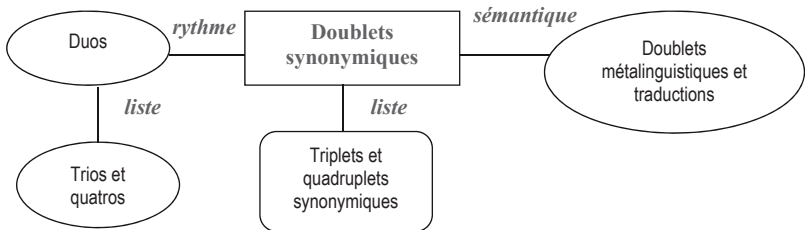
Les trios reprennent des termes déjà employés dans les doublets ou les duos :

- Bew / yac'h / dispos
- Chagrin / tristidigezh / melancoli / keuz / diegi

Les quadruplets et quator sont en fait des sortes de doublets ou duos doubles :

- tud honest a léal, just à guirion.
- â yoa ous ho fêrsécuti, ous ho flastra, ous ho c'hignat - ous ho distruga

Géographie des procédés étudiés



Les plateaux de la balance

Première caractéristique : sauf dans un cas (« *gant aoun da veza ê riskl da...* / de peur d'être dans le risque de... »), les plateaux de ces balances accueillent des éléments de nature identique : deux noms, deux qualificatifs, deux groupes prépositionnels, deux propositions. Deuxième fait remarquable : la brièveté des éléments choisis semble faire partie de l'effet rythmique et stylistique recherché par ce procédé rhétorique. Il est à noter que les plateaux de ces balances ne permettent ainsi presque jamais la mise en regard de deux propositions entières. Seul ce duo métaphorique peut être considéré comme un pendant de deux propositions, bien que se combinent ici la proxi-

mité sémantique et la métaphore : « *or bués â zo continuéblamant en danger ; neus német an neuden vreïn eus on d'iouall / Notre vie est continuellement en danger. Elle ne tient qu'à un fil pourri...* »

Quelques verbes à l'infinitif entrent parfois en jeu, mais la quinzaine d'expressions concernées correspondent pour la plupart d'entre eux (13) à des doublets métalinguistiques, soit au jargon de la Marine lorsque l'auteur fournit des explications sur le sens de certaines manœuvres (« *apareilli, a zignifi, c'henc'h andret gant ar vatimant, évit mont en eul léac'h all / Appareiller signifie déplacer le bâtiment pour aller ailleurs* »), soit sur des reformulations de variantes dialectales (« *ô torri, pé ô terri ; méïn / casser des cailloux* »).

Finalement, les doublets synonymiques ou duos correspondent à la mise en regard de deux noms ou de deux qualificatifs (surtout de noms, parfois de verbes) : 96 cas de noms, soit presque 48 % du corpus, et 81 cas de qualificatifs, soit plus de 40 % du corpus. Même s'il arrive dans 7 cas qu'une préposition introduise les éléments (« *gant mes, à gant confusion / de honte et de confusion* »), cela ne fait pas perdre l'impact de la concision des formules binaires.

Le fléau de la balance

Les expressions métalinguistiques et les traductions relient deux éléments par l'intermédiaire de moyens très variés :

- *pe / ou* (« *ar c'hap, pé an hent dré vor / le cap – ou chemin maritime –* »),
- *da lavared eo / c'est-à-dire* (« *an den à vicher da lavaret éo ar médecin / l'homme de l'art, c'est-à-dire le médecin* »),
- *pe da lavared eo / ou c'est-à-dire*,
- *pe mar kirit / ou si vous voulez* (« *mè a gomansas da ouèla – pé mar kirit, da lenva / je me mis à pleurer* »),
- *a sinifi / signifie* (« *apareilli, a zignifi, c'henc'h andret gant ar vatimant, évit mont en eul léac'h all* »),
- *ar pezh a c'halver / ce que l'on nomme* (« *ar glasfès er fons ; Ar pes a c'halver en gallec, l'algue verte. eun espès bézin glas / l'ulve dans le fond, une sorte d'algue qu'on appelle en français l'algue verte* »),
- une virgule (« *dré ar porte-voix, dré an tuyo ma vés annoncet an névèzentiou eus ar machin var ar pont / par le porte-voix,*

- le tuyau par lequel on communiquait entre la machine et le pont»),
 – des parenthèses («eur vorzédén kig moc’h, (jambon)»).

C’est toutefois le «pe» qui domine dans cette catégorie.

Par contre, dans les autres cas, les possibilités sont nettement réduites pour des raisons de formes et de rythme. La quasi-totalité des doublets synonymiques et des duos sont reliés par «*ha* / et» (ou parfois par son équivalent négatif «*na*») : 95% des doublets synonymiques et 98% des duos. Parfois, les termes sont reliés par une simple virgule («*ken rétt, ken ferm* / si durs, si fermes») ou rien («*mes allas siouas* / mais hélas»).

Il semble donc que Burel distingue ce qui relève de la posture pédagogique et magistrale en utilisant un discours métalinguistique et explicatif, et la conjonction précisante et correctrice «*pe*», de la posture d’éloquence par l’équilibre et la force de la formule binaire redondante et la conjonction additionnante «*ha*». Dans ce dégradé de procédés redondants, le cas des doublets métalinguistiques est intéressant car il se trouve à la jonction entre les traductions qui s’articulent souvent autour de «*pe*», mais proposent des éléments déséquilibrés, et les doublets synonymiques qui fonctionnent avec «*ha*» et équilibrent parfaitement les deux éléments : les doublets métalinguistiques s’inspirent du «*pe*» des traductions et de l’équilibre formel des doublets synonymiques. En fait, la forme balancée est conservée pour gagner en force et en effet rhétorique, mais le «*pe*» signale une distinction des éléments rapprochés. Les deux types de doublets ne rapprochent pas le même type d’éléments : les doublets métalinguistiques révèlent une conscience de l’auteur d’une dimension de variation géographique ou historique. Burel précise par un «*pe*», certes pédagogique, mais aussi sélectif, que tel mot se prononce de telle autre façon ailleurs, que tel mot vaut tel autre dans une autre région, et il signale encore que tel mot est en train d’être remplacé par tel autre. Par contre, dans le cas des doublets synonymiques, l’auteur additionne les mots, les associe de force. La perspective est donc différente.

Que pèse-t-on sur la balance des doublets ?

On y pèse des doublets et duos qui se rapportent pour la plupart à un nombre limité de champs lexicaux. Quatre champs lexicaux regroupent à eux-seuls 74% des occurrences. Il s'agit essentiellement pour l'auteur de donner du poids à l'expression de la souffrance vs bonheur, et du vice vs vertu. C'est donc essentiellement dans les parties narratives de son texte que Burel les emploie, et non dans les parties argumentatives.

<p>Souffrance (souvent morale) peine, chagrin, tracas, mal, tristesse, détresse, amertume, angoisse, fatigue, épuisement, affliction, contrition, honte, confusion, tourment, difficulté, rudesse, danger, misère, lourdeur, dégoût, regret, mélancolie, plainte, soupirs, larmes.</p>	<p>Bonheur bonheur, jovialité, joie, satisfaction, soulagement, plaisir, étreintes, tendresse, cœur, prospérité, pompes.</p>
<p>Vice désordre, dévergondage, orgueil, fierté, toupet, hardiesse, arrogance, dédain, méchanceté, haine, félonie, cruauté, perfidie, fourberie, rigueur, rudesse, mépris, froideur.</p>	<p>Vertu bonne conduite, capable, attention, précaution, courage, vaillance, bravoure, loyauté, franchise, droiture, justice, ordre, sagesse, honnêteté, fermeté, honneur, bonne volonté, bonté.</p>

Les autres expressions se rapportent à la santé², au temps qu'il fait³, à l'esprit⁴, à la description physique de personnages⁵, enfin restent « *gis ha kustum / habitude et coutume* », « *inutil ha vean / inutile et vain* » et « *voyag hir ha koustus / voyage long et coûteux* ».

Ces balances permettent normalement de peser des synonymes. La synonymie absolue n'existant pas, il s'agit de s'interroger sur l'écart qui sépare les mots rassemblés. Ce ne sont pas les dimensions

2. Yac'h ha dispos, skiant vad ha réson, ententamant pe skiant an den, klenved lous ha danjerus, beo ha yac'h, lard ha yac'h, fresk ha diskouizh, , kreskiñ a gorf hag a oad, yec'hed ha prosperité.

3. Du ha tental, kaer ha magnific, amzer yen ha rust, sioul ha brao.

4. Hervez ho c'hoant ha faltasi, ep sujed na réson, gant sujed ha gant reson, sclaeroc'h ha patantoc'h, goulenn excus ha pardon, bezit sur ha certen.

5. Ken rett (ha) ken ferm, kaer ha charmant kenañ, voues distinct ha skiltrus, coant ha capabl, ker flour ha ker mignon, bian ha dister, moues spontus ha gourdrousus.

dialectale, diachronique ou de pratique de jargon qui motivent cet emploi puisque Burel se tourne alors vers d'autres dispositifs. Il semble que ce qui sépare les deux mots de la balance relève souvent de la variation linguistique sociale et témoigne de niveaux de langue différents volontairement réunis. Il s'agit dans de très nombreux cas de réunir un terme penchant plutôt vers le pôle paritaire et un terme penchant plutôt vers le pôle disparitaire, autrement dit un terme de breton populaire et un terme du breton plus savant ou aristocratique, l'un représentant la caution du vécu et du vernaculaire, l'autre l'autorité. En voici quelques exemples : «dinec'h ha dirémors», «poaniet hag affiget», «kri ha dinatur», «sclearoch ha patantoch», «chans vad ha boneur», «kaër ha magnific», «joaius ha laouen», «allas siouas», «distinct ha skiltrus»... On note d'une part que cela met souvent en balance un terme breton et un terme français, et d'autre part que l'ordre d'exposition des termes ne semble pas avoir grande importance et que Burel emploie autant l'ordre disparitaire-paritaire que l'ordre paritaire-disparitaire.

La question des sources

L'emploi de doublets synonymiques n'est pas une invention d'Hervé Burel, bien entendu. Ce procédé rhétorique existe depuis fort longtemps, mais il s'agit de comprendre quels sont les modèles qui ont influencé l'auteur dans cet emploi, par quels canaux cette pratique a pu se retrouver sous la plume de ce paysan-écrivain. Est-ce par le biais de l'oral ou de l'écrit ? Est-ce par le biais du breton ou d'une autre langue ? Est-ce un emprunt figé ou une pratique vivante ?

L'origine du procédé

C'est à Rome et à la rhétorique classique, notamment à la prédication, que nous fait remonter cette question de l'origine du procédé. Ce sont les Pères de l'Église qui ont donné forme et force à cette manière d'exprimer ce que l'on a compris des saintes Écritures. Saint-Augustin a divisé son manuel de prédication qu'est *De doctrina christiana* en deux parties, donnant ainsi autant de poids au message qu'à la forme que doit revêtir le message en question : «L'interprétation de l'Écriture comprend deux choses : la manière de découvrir ce qu'on y doit comprendre, et la manière

d'exprimer ce qu'on y a compris». Il consacre ainsi le livre 4 de son manuel à la rhétorique en s'appuyant notamment sur la rhétorique de Cicéron. La distinction qu'il pose entre les trois styles de prédication que sont les *genus grande*, *genus temperatus* et *genus humilis* a marqué pour longtemps la tradition rhétorique puisque ce sont toujours sur ces styles sublime, tempéré et simple que les auteurs d'ouvrages d'art poétique et de rhétorique française, comme Domairon (1816), s'appuient jusqu'au XIX^e siècle.

Pour autant, qui dit rhétorique ne dit par forcément ornementation, pour Saint-Augustin. Dans le chapitre X de son manuel, il expose ses idées au sujet de l'importance de la clarté dans le discours. Il affirme préférer une pensée nettement rendue à une pensée ornementée, et si un orateur «rejette les ornements, ce n'est pas pour devenir bas et rampant.» Il oppose ainsi une expression qui serait certes «latine et savante» mais mal comprise, à une «expression familière, qui sur les lèvres du vulgaire présente un sens clair et déterminé». Les doublets – comme aucun autre précepte rhétorique – ne sont mentionnés chez l'auteur, mais on peut imaginer qu'ils participeraient de cet effort de clarté linguistique, ainsi que, ce qui n'est pas dit ici, au rayonnement social du discours pouvant à la fois être perçu par les «savants» comme par les «vulgaires». Ce rayonnement social, les orateurs et écrivains latins l'exprimaient, entre autres, en montrant leur double culture, grecque et latine, car employer des doublets synonymiques permet non seulement de se faire comprendre du plus grand nombre, de rendre son discours attrayant, mais aussi de prouver par le langage son appartenance à l'élite en insérant régulièrement des mots d'origine grecque.

Le succès dans toute l'Europe de cette pratique des binômes synonymiques est lié à l'enseignement des Arts poétiques dont le support était la rhétorique antique⁶. Pour le domaine français, Claude Buridant a retracé «l'histoire de la grandeur et de la décadence de cette "figure" qui a joué un si grand rôle dans la pratique scripturaire

6. Certains chercheurs pensent que le procédé se serait d'abord répandu dans les textes juridiques et administratifs, avant de gagner la littérature ; d'autres pensent qu'il s'est répandu dans tous les genres en même temps. Voir Claude Buridant, «Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du moyen âge au XVII^e siècle», *Bulletin du Centre d'Analyse du Discours*, n° 4, 1980, p. 6.

de toute la littérature européenne⁷ ». Il décrit plusieurs motivations à l'emploi de ces doublets synonymiques :

- Il note que l'emploi de doublets, notamment pour les épithètes, fait parfois perdre de la valeur sémantique aux termes pour gagner en intensité, donnant une sorte de valeur superlative (on traduirait ainsi le doublet synonymique de la phrase « ils entrèrent el palais qui mult ere riches et biax » [E. Faral, ch. 8, p. 2] par « magnifique »⁸) ou une valeur de sincérité⁹.
- Un autre usage est celui qui permet l'introduction d'un mot peu usité ou savant que le deuxième membre du couple explique et dont il adoucit l'effet d'inaccoutumé. Buridant cite von Wartburg qui rappelle que Nicole Oresme introduit ainsi en français des mots comme « agent », « auditif » etc. en employant le procédé rhétorique dans les doublets « agent et faiseur », « la puissance auditive ou puissance de oïr » etc.¹⁰.
- L'emploi de formules devenues stéréotypées, de binômes figés, empruntés à un stock, efface l'effet explicatif et rend un sens global au-delà des traits de spécification des termes¹¹. Cette sorte de réserve de formules nourrit, en français comme dans d'autres langues, principalement les champs lexicaux de la joie, la tristesse et la peur, d'une manière générale dans l'expression de l'émotion¹². Leur emploi fréquent finit par tendre vers l'hypertrophie et le maniérisme.
- Enfin, l'aspect esthétique, soit rythmique, soit phonétique (allitérations, assonances), joue un rôle important chez certains auteurs, comme chez Montaigne¹³.

Les traductions du latin en ancien français révèlent un emploi très fréquent de doublets en langue-cible là où la langue-source n'avait qu'un terme, une coordination fréquente d'un terme qui

7. BURIDANT, *op. cit.*, p. 5.

8. BURIDANT, *op. cit.*, p. 12-13.

9. *Id.*, p. 19.

10. Ramussen et von Wartburg, cités par BURIDANT, *op. cit.*, p. 14-15.

11. BURIDANT, *op. cit.*, p. 15-16. « Joie » exprimait plutôt un contentement intérieur et « leece » un transport extérieur, mais le doublet « Od grant joie e o grant leesce » dépasse ces spécificités.

12. *Id.*, p. 18-19.

13. *Id.*, p. 36-39.

sert de noyau notionnel et d'un terme qui sert à la spécification (par exemple «*perficere*» est traduit par «*feire et assoier*¹⁴»), un essai d'acclimatation de mots savants, d'un néologisme calqué sur le latin. C'est ainsi que le moyen français s'est enrichi de mots savants, par un autre moyen que la périphrase ou la glose. La nouveauté ne pouvant être radicale pour les auteurs et traducteurs médiévaux, ils ont innové en s'appuyant à la fois sur la caution du connu et sur l'autorité du latin¹⁵.

D'après Hildegard Tristram, le style tempéré, qu'on qualifie aussi de fleuri, comme celui de Saint-Hilaire de Poitiers (IV^e siècle), aurait influencé les prédicateurs gaulois, mais également, en Angleterre et en Irlande, les prédicateurs en hiberno-latin puis en anglo-latin, puis se serait transmis dans les littératures déclamatives en langues irlandaise (vieil et moyen-irlandais) et anglaise (vieil et moyen-anglais). Il existe ainsi en vieil anglais des poèmes homilétiques qui contiennent, dans une large panoplie d'ornementations rhétoriques, un grand nombre de doublets. H. Tristram rappelle que ces textes étaient «*oraux*», c'est-à-dire composés à l'écrit mais pour servir à des prestations orales (lectures ou récitations), et destinés à des auditeurs et non des lecteurs. L'esthétique verbale et le contenu religieux comptaient autant l'un et l'autre, le culte étant perçu comme l'*art* de servir Dieu. Les doublets de variantes synonymiques faisaient donc partie de cet art¹⁶.

Il n'est pas étonnant que ce procédé relevant à la fois de l'éloquence, de la clarté et de la distinction sociale ait fait fortune dans un domaine qui relève aussi en grande partie de l'oralité et qui touche la population entière : le domaine juridique. Mais il semble qu'un autre ingrédient soit indispensable : une situation sociale diglossique.

14. *Id.*, p. 21.

15. *Id.*, p. 20-30.

16. Je remercie Hildegard Tristram pour toutes ces informations. Voir précisément Hildegard L.C. TRISTRAM, «*Intertextual puns in Piers Plowman*», *Neuphilologische Mitteilungen*, 84, 1983, p. 182-191 ; H.L.C. TRISTRAM, *Early Insular Preaching, Verbal Artistry and Method of Composition*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Klasse, Sitzungsberichte, tome 623, Édition de la Commission celtique, n° 11, Vienne, Édition de l'Académie autrichienne, 1995 ; H.L.C. TRISTRAM, *Sex aetates mundi. Die Weltzeitalter bei den Angelsachsen und den Iren. Untersuchungen und Texte*, Heidelberg, Carl Winter, 1985, chap. 4.

En effet, alors que le domaine français n'est pas concerné, le domaine juridique anglais l'est. C'est un domaine dans lequel la langue française a été la langue de la justice pendant des siècles et l'établissement des lois en langue anglaise aux XIV^e et XV^e siècles, dans un contexte diglossique, ne s'est pas fait sans de nombreux doublets : *law and justice, final and conclusive, general terms and conditions, free and clear, part and parcel, full and complete* etc. Certains, comme Lord Westbury, Lord Chancellor britannique en 1864, ont estimé le procédé trop lourd et proposé que soient opérées des coupes drastiques dans ces textes de lois « too often redundant and pleonastic »¹⁷ !

La Bretagne n'a pas échappé à cette vague esthétique de la prédication et de l'éloquence, entretenue et adaptée tout au long du Moyen Âge et pendant la Renaissance. Aussi les doublets synonymiques se retrouvent-ils dans les mystères bretons des XV^e et XVI^e siècles, commandes de la nouvelle bourgeoisie urbaine bretonnante, mais aspirant à imiter la noblesse nourrie de culture latine et française¹⁸. Un relevé non exhaustif des doublets synonymiques dans la *Passion* (1530), le *Mirouer de la Mort* (1576) et *Buez Santes Nonn* (XVI^e siècle) montre que leur distribution n'est pas égale, mais que tous ces textes en contiennent un grand nombre. C'est *Buez Santes Nonn* qui en propose le plus (plus d'une centaine), puis la *Passion* (environ 80) et le *Mirouer* (environ 70). Si certains doublets se retrouvent dans deux ou trois de ces textes, comme « rayson ha guyrionez », « poan ha bihanez », « anquen ha penet », d'autres sont plus originaux « cazr ha jolis », « carguet ha samet », « yudet ha garmet bras », « tiz ha buhan », « profit ha gonit », « louen ha dreu », « glan ha net », « net ha pur » etc. Certains doublets ou duos présents

17. Benjamin HEYDEN, « D'une culture de *common law* à une culture civiliste : la traduction des doublets juridiques anglais en français », dans *Traduire la diversité (domaines littéraire, juridique, et des sciences de la vie)*, colloque international, Université de Liège, 6-8 mai 2010, article numérique : <http://www.l3.ulg.ac.be/colloquetraduction2010/textes.html>, au 3 septembre 2012.

18. Voir Yves LE BERRE, *La Passion et la Résurrection bretonnes de 1530, suivies de trois poèmes*, Brest, CRBC, 2011, p. 52 et 54, et Yves LE BERRE, *Entre le riche et le pauvre. La littérature du breton entre 1450 et 1650*, Brest, Emgleo Breiz, 2012, p. 61.

dans ces textes sont également employés par Burel : « trist ha hueru », « hirvoudi ha gouela »¹⁹.

Jusqu'à Burel ?

À la fin du XVII^e siècle, une nouvelle esthétique basée sur la mesure, la justesse et la précision prend le pas sur l'ancienne esthétique, et le mot juste et unique supplante le doublet synonymique devenu symbole de décoration inutile, de babélisme et de pensée soit vide, soit non maîtrisée²⁰. Seuls le style curial des ordonnances et des édits administratifs, et la harangue auraient perpétué cette pratique²¹. Quels sont donc les canaux par lesquels ce procédé est passé de l'époque médiévale à une autobiographie populaire écrite en 1905 ?

En Bretagne, à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle semble s'amorcer également un affaiblissement de l'emploi écrit du procédé qui reste connu, mais peu au goût des nouveaux écrivains et cadres de la Basse-Bretagne. Dans une parodie de sermon écrite par un futur avocat ayant fait ses classes de rhétorique au collège de Saint-Pol-de-Léon puis à Brest, on en relève quelques exemples : Claude-Marie Le Laè, dans le *Sarmon var varo a Vikeal Vorin* (1766), emploie ainsi « da reflèchi a da sonjal », « er c'hréguic fur ha tempret mat », « continuomp a déomp ato », « pront ha prest », « fagot muchab a founnus », « prop a quempen », ce qui montre que les modèles rhétoriques latin et français continuaient à l'époque à être étudiés et travaillés, généralement en français et parfois en breton, comme c'est exceptionnellement le cas pour Le Laè, que son professeur plaignait de ne pas savoir suffisamment le français et entraînait donc à la versification en breton²². De la même manière, les *Colloques* français-breton de Quiquer en contiennent quelques exemples (notamment « yac'h ha dispos »), mais en assez petit nombre.

On pourrait penser que la littérature religieuse serait le principal vecteur du procédé, or ni la *Vie des Saints*, ni les sermons²³ n'en

19. Je remercie Yves Le Berre pour m'avoir facilité cette recherche à partir de textes numérisés.

20. BURIDANT, *op. cit.*, p. 52.

21. BURIDANT, *op. cit.*, p. 51.

22. Je remercie Yves Le Berre pour ces informations.

23. Voir par exemple le corpus sur Loiz ar Menn (1900-1994), présenté par

contiennent suffisamment pour avoir pu être un modèle pour Burel. Les cantiques n'en proposent pas beaucoup plus : sur environ 70 cantiques étudiés, seulement 9 doublets synonymiques²⁴ comme dans cet extrait de *Pegen kaer* : « *Pegen kaer ez eo Mamm Jezuz / Pegen dous ha trugarezus / Pegen mad ha madelezus / Qu'elle est belle la Mère de Jésus / Qu'elle est douce et miséricordieuse / Qu'elle est bonne et compatissante* ». La revue *Feiz-ha-Breiz*, bien qu'utilisant des procédés de redondance lexicale, penche du côté du métalinguistique - et donc pédagogique – plutôt que du côté des doublets : plutôt « *ar verouri-scol ; pe ar ferm-scol-ze / cette métairie-école ou cette ferme-école*²⁵ » ou « *a bep prez, a bep armel / de chaque armoire*²⁶ » que de rares doublets comme « *ed du puil hag aleiz / beaucoup de blé noir*²⁷ » ou « *ker sclear ha ker splann / de manière si claire et si évidente*²⁸ ».

Du point de vue de la langue quotidienne, Jules Gros a procédé au relevé d'un certain nombre de doublets, dans ce qu'il appelle le style populaire. Dans la partie sur le « renforcement de l'expression », il décline la répétition en plusieurs catégories, dont une sur les locutions binaires et tout particulièrement sur la « réunion de deux mots différents mais quasi-synonymes²⁹ ». Parmi les 38 exemples

Maryvonne BERTHOU, *Prezegennoù beleien : ul lennegezh vrezhonek ?*, Mémoire de maîtrise, UBO, Brest, 2004.

24. Relevé : *ra vo karet e peb amzer / Hag adoret war an aoter ; an trouz hag oll safar ar bed ; o ankenioù hag o enkreiz ; glac'har hag enkreiz ; er boan hag en anken ; an enorioù hag ar meuleudioù ; mil bennozh ha trugarez ; fiañs ha feiz e-leizh.*
25. N° 33, 16 octobre 1865, p. 260, 261.
26. N° 134, 24 août 1867, p. 237.
27. N° 152, 24 avril 1865, p. 164.
28. N° 46, 16 décembre 1865, p. 364.
29. Jules GROS, *Le Style populaire*, Brest, Emgleo Breiz, 1984, p. 74. En voici la liste : *Nag ayaou nag ha-dall, ha bardi ha bardao, blén-ha-barr, na bugel nag hursel, an debr hag an dag, o tifuhal hag o tirohal, dishual ha digabestr, dous ha brao, nag an eur nag an amzer, na grig na grag, na gras na feson, nag hent na gwenodenn, hir ha paduz, o huchal hag o hopal, evel just ha rezon, na kar na par, etre keuz ha reuz, lamm-saill, o lammad hag o saillad, he lipenn war he lapenn, na mui na ken, pilet ha torbilet, a-buillou hag a-druillou, na blego na ne zoublo, plên-ha-brao, dre bres ha dre reuz, na sin na zeblant, o skrignal hag o c'hoarzin, na stumm na paramant, na sujet na rezon, sul-gouel, teo ha lard, na terrin na trohañ, na tomm na klouar, en e dortou hag en e gluchou, trankil ha brao, treud ha kastiz.*

proposés, on constate que 15 d'entre eux sont des doublets basés sur un jeu sur la sonorité (onomatopée ou homophonie) : ha bardi ha bardao, o tifuhal hag o tirohal, na grig na grag, he lipenn war he lapenn... Ceci apparaît également dans certains proverbes comme «*Karoud heb bezañ karet a zo kriz ha kaled* / Aimer sans être aimé est cruel et dur». Parmi les expressions restantes, certaines soit rapprochent des termes proches, mais pas synonymes comme «na tomm na klouar», soit sont davantage des doublets métalinguistiques comme «na mui na ken». Seuls sept doublets synonymiques du relevé de Jules Gros pourraient finalement être mis en parallèle avec la pratique des doublets chez Burel, comme «hir ha paduz», «evel just ha rezon», «na sujet na rezon», «na stumm na paramant», «na gras na feson». L'emploi d'expressions redondantes et de doublets existe donc dans la langue populaire, mais c'est davantage le rythme binaire et l'homophonie qui en ont fait des moyens d'appui linguistique, et moins les aspects sémantique et sociolinguistique, comme si un filtre formel avait opéré dans cet héritage.

Dans le domaine de la littérature orale, deux genres semblent se distinguer nettement quant à l'emploi du procédé. D'une part, dans la littérature chantée on trouve quelques exemples apparentés à ce procédé rhétorique, mais en petit nombre. La chanson sur feuille volante *Metig*, composée par Jean-Marie Le Scourre, en contient bien (par exemple : «*an disparti 'oa kaled, c'hwero hag ankenius* / la séparation fut dure, amère et poignante»), quelques rares *gwerz* ou chants à danser rappellent le «*kriz ha dinatur*» (par exemple *Yannig Skolan* pour les *gwerz* et *Daou zen yaouank o vale* comme danse *fisel*). D'autre part, le théâtre dit «populaire» des XVII^e et XVIII^e siècles, semble jouer le rôle de continuateur du procédé utilisé dans les mystères médiévaux. Si des traces écrites de certaines de ces pièces de théâtre «populaire» existent, elles ne doivent pas occulter le fait qu'il s'agissait là de simples supports écrits à des prestations orales mettant en scène des acteurs issus des populations locales où se jouaient les pièces, et destinées à la foule³⁰. L'exploration non exhaustive d'une de ces pièces de théâtre, la *Passion du Christ*

30. Sur ce type de théâtre, voir Gwennolé LE MENN, *Histoire du théâtre populaire breton, XV^e-XIX^e siècles*, Rennes, Institut Culturel de Bretagne/ Skol/ Dastum, 1983.

adaptée en 1724 par Yves Le Borgne de Pleudaniel, révèle un emploi très régulier du procédé³¹.

En m'appuyant sur l'importance que semble constituer le modèle littéraire oral dans la transmission de cet élément rhétorique, je proposerais une hypothèse, en rebondissant également à la fois sur la harangue mentionnée par Buridant comme étant l'un des genres ayant conservé ce procédé, et sur l'affirmation par l'auteur de l'*Histor eur famill eus Breiz Isel* de son ascendance et sa culture protestantes. Le protestantisme n'a pas été très développé en Basse-Bretagne : seuls le Sud-Finistère et la région de Morlaix ont constitué de véritables centres protestants. Toutefois, Guillaume Le Coat (1845-1914), de Trémel, a traduit la Bible en breton en 1890³². Sa mère s'était convertie au protestantisme vers 1859 sous l'influence des collaborateurs de John Jenkins et était devenue institutrice ambulante. Le Coat devint pasteur, défendait ses convictions religieuses et républicaines dans divers journaux, et publia entre autres des traductions du Nouveau Testament et de la Bible³³.

La mise en pages de la traduction de la Bible par Le Coat mérite qu'on s'y attarde car entre les deux colonnes sur lequel le texte est disposé se trouve une colonnette dans laquelle l'auteur inscrit des

31. Je remercie Jean-Paul Le Rol de m'avoir transmis ce relevé fait à partir du manuscrit conservé à l'abbaye de Landévennec. Voici quelques exemples : meurbet nech et haquazi hanter foll ; nep asitans nasuport ; dam chuitat yué dam dilezel ; ho dlée hac ou cridit ; quazi ogos ; enpoan hac en pennet ; ar pannio antourmant hac an nech ; na guelas tourmenty natretan croadur ; poan hatourmant bras ; foetez (-t) ha flagellet ; chadenet amaret gant querden ; nedléet caffet poan nan nep affliccion ; nepsort glachar nac anuy ; gant poan ha gant tourmant ; mapilat ha mascein ; en poan hac en morchet ; en doan hac en morchet ; bout crouguet taguet ous ar corden ; sicour asistans ; hep urs ha hep condu ; fé ha fidelitez ; eur gar(re)c ferm eur men diaséet ; napenos napenguis ; gollo ha leternio ; remors ha huannat ; quent divat ha quent cry ; toret ha briset ; cruel ha cry ; atourmanchou acri ha a estlam ; entourmant hac en nech ; a libertinet fal hac andut impudic ; ho lubricitez ho diroll debordet ; an tulmut hag an trouz ; tiset attrapet ; larron / brigantet potred fal ; gant poan ha gant fatic...

32. *Ar Bibl santel en pehini ema ar gonvenans koz hag an hini nevez* (1890), rééd., Paris/Genève, 1897. Je remercie Ronan Calvez de m'avoir mise sur cette piste.

33. Voir la notice sur cet auteur dans Yves LE BERRE, *La littérature de langue bretonne. Livres et brochures entre 1790 et 1918*, Brest, Emgleo Breiz, 1994, vol. 2, p. 399-401.

indications. Certaines de ces indications sont des références aux Évangiles, d'autres des variantes dialectales, d'autres des variantes synonymiques. Comme l'une des méthodes développées pour l'évangélisation des populations bas-bretonnes par les protestants de Trémel était basée sur des tournées organisées par des pasteurs ambulants qui, sans doute, haranguaient la population rassemblée³⁴, on peut imaginer un orateur transformer ces gloses en doublets synonymiques. Par exemple, la première page de la traduction propose la phrase «*Hag an douar a oa deuet dizoare / la terre devint informe* » accompagnée de la glose «*diform / informe* » : il est tout à fait imaginable que, oralement, une telle phrase se transforme en une formule comme «*Hag an douar a oa deuet dizoare ha diform* ». Ainsi aurait pu être transmise cette manière de rapprocher deux termes de sens proches et, ce qui est assez fréquent chez Le Coat, deux termes tentant la complémentarité entre un terme populaire et un terme savant ou bien un néologisme issu du courant de rénovation linguistique initié par Le Gonidec³⁵, comme «*asamblez / kevred*», «*rum dud / mabiez, geneliez*», etc.

Une balance de la justice ?

La question du contexte sociolinguistique diglossique ne semble pas être étrangère à la pratique des doublets synonymiques : érudits latins voulant se parer de grec ; traducteurs médiévaux adaptant le français, l'allemand, l'anglais au latin savant ; justice anglaise ne voulant ou ne parvenant pas à renoncer à la tradition française ; mystères médiévaux breton faisant miroiter la culture française et latine ; puis Burel, dans un contexte préparant la double acculturation de la masse de la population bas-bretonne, à la fois par l'instruction et par la diffusion du français, bascule qui sera plus nette après la première guerre mondiale ; enfin mouvement qui se poursuit jusque dans le dernier tiers du XX^e siècle dans les médias en langue bretonne, notamment par la voix de Fañch Broudic, qui tâche de s'adresser

34. Jean-Gabriel FICHAU, *Trémel, Centre du protestantisme en Bretagne au 19^e siècle*, Mémoire de maîtrise, s.l., 1970.

35. Louis DUJARDIN, *La vie et les œuvres de Jean-François-Marie-Maurice-Agathe Le Gonidec, grammairien et lexicographe breton*, Brest, Imprimerie commerciale et administrative, 1949.

à un public double, celui des bretonnants de naissance et celui des néo-bretonnants.

Mais Burel n'est selon moi pas un simple miroir de ce contexte diglossique qui se met lentement en place. Les motivations de l'auteur vont plus loin : Burel déjoue les attendus socio-discursifs de sa position. Il n'est pas investi d'une puissance sociale, alors il use de la rhétorique pour devenir maître des résolutions, des préoccupations et des sentiments de ses lecteurs. En effet, l'impact esthétique, attrayant et persuasif du procédé rhétorique relevant d'un style recherché, rythmiquement équilibré, sémantiquement appuyé, thématiquement emphatique donne aux formules de la solennité, de la légitimité et de l'autorité. Mais les doublets synonymiques procurent à Burel un autre pouvoir : ils jouent le rôle de « passeport » sociolinguistique, c'est un moyen de passer les frontières sociales en permettant l'adresse à différentes classes de la population. Ils appuient ainsi les motivations que l'auteur exprime clairement par ailleurs : dénoncer l'accaparement du savoir par les nobles et les gens d'Église, lutter contre l'injustice sociale et affirmer l'importance primordiale de l'instruction du peuple. Il n'est pas ici question de rompre avec le sens commun des mots dans un but littéraire et esthétique, mais d'utiliser la littérature pour rompre avec l'emploi commun des mots, changer les distances qui séparent les riches des pauvres, les savants des ignorants.

Dans le chapitre 11 du livre 4 de la *Doctrina chrétienne*, Saint-Augustin écrit : « À quoi bon une clef d'or, si elle ne peut nous ouvrir ? Et qu'importe une clef de bois, si elle nous ouvre, quand nous ne cherchons qu'à ouvrir ce qui était fermé ? Mais sous certain rapport, il en est de ceux qui s'instruisent comme de ceux qui mangent : pour prévenir le dégoût, il faut assaisonner les aliments même les plus nécessaires de la vie. » Burel, dans une optique révolutionnaire de défense du peuple, écrit dans un breton de registre élevé et souvent mondain, adopte une posture magistrale, et va même jusqu'à la confection de trousseaux de clés comportant, au choix, une clé d'or et une clé de bois, pour prévenir du « chacun chez soi / *pephini en e blass*³⁶ ». Burel réalise d'un seul mouvement un éloignement

36. Voir aussi le proverbe « *Pephini en e renk, Laezh dous ha laezh trenk / Chacun dans son rang, Lait doux et lait aigre...* ».

d'avec ses semblables et un rapprochement avec ses dissemblables, obligeant ces derniers à se rappeler que la rhétorique est plus qu'un savoir-dire ou un savoir-écrire, mais un aussi savoir-entendre : par sa voix, les gens du haut de la société peuvent et doivent entendre ce qu'il a à dire, ils doivent renoncer à la connivence qui entretenait et protégeait leur entre-soi. Burel expérimente ainsi une mise en scène des pouvoirs de la linguistique sur la sphère sociale par le biais, fort symbolique, d'une balance linguistique portant une revendication de justice sociale.

Mannaig THOMAS*

La rhétorique « *Kleiz Breizh* »

La rhétorique se voit parfois limitée à une liste des tropes ou de procédés rhétoriques laissant penser à une sorte de boîte à outils dans lesquels les uns – les auteurs – viennent piocher des figures dont ils supposent qu’elles vont être identifiées par les autres – les lecteurs – et constituer ainsi leur style. Si ce jeu a quelque chose de satisfaisant ou de ludique pour le critique, l’identification des figures n’est que le point de départ d’une véritable question d’analyse littéraire : qu’est-ce que l’emploi de tournures rhétoriques apporte au message que l’auteur souhaite délivrer au lecteur ?

En 2003, Hervé Ar Gall¹ publie *Piv a glevo ?*² aux éditions An Alarc’h³. Il s’agit d’un roman que l’on pourrait qualifier d’autofictif. C’est Serge Doubrovsky qui, le premier, a proposé, à la parution de son livre *Fils*⁴ en 1977, de qualifier son œuvre d’*autofiction*⁵,

* Maître de conférences de celtique, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. Hervé Ar Gall est né à Loudéac en 1952. Il est actuellement professeur des écoles à l’école Diwan de Carhaix.

2. Cf. Hervé AR GALL, *Piv a glevo ?*, Lannion, An Alarc’h, 2003.

3. An Alarc’h est une maison d’édition d’ouvrages en langue bretonne. Créée en 2003, elle publie environ 4 ouvrages par an, essentiellement des romans ou des recueils de nouvelles.

4. Cf. Serge DOUBROVSKY, *Fils*, Paris, Galilée, 1977.

5. Sur la définition de l’autofiction, cf. Philippe GASPARINI, *Autofiction. Une aventure du langage*, Paris, Seuil, 2008.

genre qu'il définit ainsi : «fiction d'événements et de faits strictement réels⁶». L'apparition de ce terme peut être interprétée comme une manifestation de la suspicion qui entoure la sincérité du genre autobiographique⁷. L'autofiction joue, en effet, sur la proximité entre l'identité de l'auteur, du narrateur et du personnage principal, mais sans établir de réel pacte autobiographique⁸ au sens où l'a défini Philippe Lejeune pour l'autobiographie. Si certains écrivains refusent de qualifier leur œuvre d'autofiction, peu les qualifient néanmoins de stricte autobiographie⁹. Dans *Piv a glevo ?*, la confusion auteur-narrateur-personnage est entretenue sur la quatrième de couverture alors que la couverture elle-même porte l'indication «romant» [roman]. L'entretien volontaire de cette ambiguïté qui passe, notamment, par la mention du terme «roman¹⁰», n'est pas une spécificité de la littérature bretonne : il s'agit, au contraire, d'une tendance bien ancrée dans les littératures contemporaines. Aborder la rhétorique de ces textes, ajoute à la méfiance à l'égard du genre autobiographique : user d'artifices stylistiques afin de mieux se faire comprendre ou de donner plus de force à son propos pourrait éloigner de la sincérité, de la mesure, de la prétendue objectivité de ces discours. Pourtant, tout texte porte nécessairement une part de rhétorique inhérente au passage à l'écrit : la «transsubstantiation» du vécu en mots, dont parle Annie Ernaux¹¹.

Piv a glevo ? raconte la vie d'un adolescent à Pordic, près de Saint-Brieuc à la fin des années 1950. Au-delà de la vie quotidienne agitée de ce jeune garçon atteint d'asthme, le narrateur se fait l'écho de la guerre d'Algérie ou, plus précisément, des répercussions de cette guerre en Bretagne. Le deuxième personnage important du roman est le père ; l'expression de ses idées politiques jalonne le

6. Serge DOUBROVSKY, *op. cit.*, 4^e de couverture.

7. Philippe LEJEUNE, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 2003 (1971 pour la première édition), p. 59-62.

8. Philippe LEJEUNE, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996 (1975 pour la première édition), p. 15.

9. C'est le cas d'Annie Ernaux, notamment. Cf. Annie ERNAUX, *L'écriture comme un couteau, Entretien avec Frédéric-Yves Jeannet*, Paris, Gallimard, 2011 (2002 pour la première édition).

10. Philippe GASPARINI, *op. cit.*, p. 209.

11. Annie ERNAUX, *op. cit.*, p. 103.

texte, tout comme l'évocation de ses activités secrètes : il soutient les réseaux du Front de Libération Nationale (FLN) algérien installés dans la région de Saint-Brieuc. La variété de langue utilisée dans le texte permet immédiatement d'identifier ce roman comme une œuvre récente dans l'histoire littéraire du breton. Or, le choix du breton « littéraire » ou « disparitaire¹² », n'est pas une exclusive chez Hervé Ar Gall : on dirait, au contraire, qu'il s'emploie, tout au long de son texte, à brouiller les pistes sociolinguistiques. En plus de termes issus du « néo-breton », l'auteur emploie des expressions imagées ou populaires qui éloignent de cette impression initiale. Entre la pseudo-norme¹³ et la truculence de la variété populaire, Hervé Ar Gall ne choisit pas mais pioche alternativement dans les deux registres.

L'autre aspect marquant à la lecture du roman réside dans l'emploi d'expressions qui « font écho » dans l'esprit du lecteur qui est également nécessairement francophone. Il s'agit de tropes ou de clichés linguistiques que l'on entend ou que l'on lit, en français, dans la rhétorique politique ou médiatique¹⁴. Ces formules-échos utilisées par l'auteur n'appartiennent pas toutes à la même variété de breton ; elles n'appartiennent même pas toutes spécifiquement au breton car certaines sont des traductions de tournures issues du français. Le texte présente ainsi parfois un décalage énonciatif étonnant comme si l'auteur voulait réunir dans une même bouche, ou sous une même plume, tout ce qui fait le breton et son histoire. Cette énonciation ambivalente passe, d'une part, par l'emploi de tournures issues du registre populaire et, de l'autre, par de nombreux emprunts à la rhétorique politique. Il s'agira de décrire ces modes d'expression contradictoires, afin de comprendre ce que cette ambivalence nous dit de *Piv a glevo ?* et du message que souhaite transmettre son auteur.

12. Le registre disparitaire est la variété haute de la diglossie, c'est-à-dire le registre employé en situation formelle. Cf. Yves LE BERRE et Jean LE DÛ, « Parité et disparité. Sphère publique et sphère privée de la parole », *La Bretagne linguistique*, n° 10, Brest, CRBC-UBO, 1996, p. 7-25.

13. Cf. Jean LE DÛ, « Chez nous, on ne parle pas le vrai breton », *Actes du congrès international Che cosa ne pensa oggi Chiaffredo Roux?*, Bardonnecchia, ALEPO, Université de Turin, 2002, p. 37-59.

14. Sur les caractéristiques du discours politique, cf. Patrick CHARAUDEAU, « L'imaginaire de la 'souveraineté populaire' », *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p. 175-190.

La variété populaire

La figure de rhétorique majoritaire dans le roman est de loin la métaphore : en moyenne, une métaphore par page. Ceci s'explique de diverses manières : la métaphore est, tout d'abord, selon le groupe μ ¹⁵, « la figure centrale de la rhétorique¹⁶ ». Dans la littérature de langue française du XX^e siècle, ce sont les surréalistes qui ont développé et poussé au maximum les possibilités offertes par cette figure de style¹⁷. Ce goût d'Hervé Ar Gall pour la métaphore s'explique aussi par le fait qu'elle est également une figure fréquente dans la langue orale, au même titre que la comparaison ou la litote¹⁸. Dans le registre paritaire¹⁹, elle permet de substituer aux termes abstraits, des termes concrets, beaucoup plus frappants pour l'imagination. En breton, la métaphore est considérée par Jules Gros comme l'une des figures préférées de la langue populaire. Dans le premier volume du *Trésor du breton parlé*²⁰ consacré au langage figuré où il fait la liste des tropes qu'il a pu collecter, la métaphore est présentée comme la figure qui donne le plus d'expressivité au discours. Elle est tellement fréquente que le sens métaphorique de certains mots va jusqu'à supplanter leur sens originel dans certains des exemples donnés par Jules Gros. Ils ne sont plus considérés comme des figures métaphoriques et ne sont donc plus identifiés comme des « accidents de l'énonciation²¹ » puisqu'ils constituent la manière ordinaire de s'exprimer.

Quand il cherche à définir ce que pourraient être les caractéristiques du breton populaire, Jules Gros établit une liste de critères

15. Le « groupe μ » est un groupe de chercheurs issus du centre d'études poétiques de l'université de Liège dont les travaux interdisciplinaires, depuis la fin des années 1960, portent sur l'esthétique, la linguistique ou la sémiotique. Cf. GROUPE μ , *Rhétorique générale*, Paris, Seuil, 1982, 4^e de couverture.

16. GROUPE μ , *ibidem*, p. 91.

17. GROUPE μ , *ibid.*, p. 94.

18. Yves LE BERRE, « La force et l'élégance. Les litotes dans la *Passion* bretonne de 1530 », *La Bretagne Linguistique*, n° 16, Brest, CRBC-UBO, 2011, p. 123.

19. Le registre paritaire est la variété basse de la diglossie, c'est-à-dire le registre employé en situation informelle. Cf. Yves LE BERRE et Jean LE DÚ, « Parité et disparité. Sphère publique et sphère privée de la parole », *op. cit.*

20. Cf. Jules GROS, *Le Trésor du breton parlé. Le langage figuré*, Brest, Emgleo Breiz, 2010.

21. Cf. Yves LE BERRE, *La rhétorique des gwerzioù*, dans le présent ouvrage.

(qu'il ne considère pas comme spécifiques au breton). Selon lui, le « langage populaire » est ainsi défini :

1. il préfère les termes concrets aux termes abstraits,
2. il est subjectif et affectif,
3. il a une tendance à exagérer,
4. il est énergique, catégorique et franc plutôt que courtois et appelle un chat un chat,
5. il est négligent, imprécis, capricieux et volontiers gaulois, familier, simple et bon enfant mais adore le jeu verbal, la plaisanterie, la moquerie, le dénigrement²².

D'un point de vue sociolinguistique, cette définition est celle du registre paritaire, nommé « badume²³ » pour ce qui concerne le breton. La lecture de *Piv a glevo ?*, laisse à penser qu'Hervé Ar Gall reprend à son compte la définition de Jules Gros et la met en pratique dans son roman afin de donner à la langue employée l'apparence de la langue populaire et donc du registre paritaire.

La métaphore a une double qualité : tout en permettant d'éviter les répétitions, elle donne plus de force à l'expression. Hervé Ar Gall utilise majoritairement des métaphores courantes qui ne sont pas des inventions mais des formules ordinaires de la langue populaire. Certaines d'entre elles sont citées dans le dictionnaire de Jules Gros, notamment. Il est possible de classer les métaphores du roman en deux catégories : d'une part, les métaphores issues du breton quotidien, avec, en particulier, celles ayant un référent animal et, d'autre part, celles qui sont des inventions de l'auteur. Quelques exemples tirés de la première catégorie :

– « *mestr an ti*²⁴ » [le maître de la maison] est utilisé à de nombreuses reprises dans le roman pour nommer le père ;

– le père devient également fréquemment « *ar penn tiegezh*²⁵ », expression que l'on trouve chez Jules Gros pour désigner le chef d'une exploitation agricole ;

– le sens figuré du mot « *klud* » [perchoir] est utilisé abondam-

22. Jules GROS, *op. cit.*, p. 19.

23. Cf. Yves LE BERRE et Jean LE DÛ, « Parité et disparité : sphère publique et sphère privée de la parole », *op. cit.*, p. 16.

24. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 5 (pour la première occurrence).

25. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 6 (pour la première occurrence).

ment dans diverses métaphores : «*kas mamm-gozh ganit ez klud*²⁶» au sens de «prends ta poupée pour aller te coucher» ou «*digludet out ?*²⁷», littéralement «tu es descendu de ton perchoir ?» pour «tu es levé ?» ;

– «*Kraban, krabanou*²⁸» [griffe(s)], de même que «*pav, pavioù*» [patte(s)], servent régulièrement à désigner les mains ;

– «*beg-e-dok*» ou «*beg-o-zok*²⁹» [bout de son/leur chapeau] pour désigner la gendarmerie ;

– «*mic'hiek*» [morveux] est également employé à plusieurs reprises pour désigner le narrateur lui-même : «*n'on nemet ur mic'hiek diboell c'hoazh*³⁰» [je ne suis encore qu'un morveux imbécile].

– Enfin, les épisodes d'ivrognerie de la mère, du père ou du narrateur lui-même sont également l'occasion de se servir des expressions imagées du registre paritaire : «*ur sac'had mat a oa gantañ*³¹» [littéralement : il portait un sac plein] ou «*ne oan ket bet evit mont d'ar gêr gant an tortad a oa ganin*» [je ne pouvais rentrer chez moi avec la charge que j'avais³²].

Les métaphores construites à partir de références animales sont fréquentes dans le breton populaire. En voici quelques exemples tirés de *Piv a glevo ?* :

– «*e zivskoaz marc'h-labour*³³» [ses épaules de cheval de trait] ;

– «*al loen vil, al loen fall*³⁴» [la vilaine bête, la sale bête] pour désigner un enfant difficile, le narrateur lui-même, en l'occurrence ;

– «*kozh loened*³⁵» [les vieux animaux] pour nommer les petits bourgeois sortant de la messe ;

26. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 40. *Mamm-gozh* est le surnom d'une poupée en costume breton.

27. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 46.

28. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 104.

29. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 105.

30. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 84.

31. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 29.

32. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 154.

33. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 57. «*Marc'h labour*» est déjà une métaphore désignant un bourreau de travail.

34. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 57, p. 59.

35. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 31.

– « *c'hwiled ar vourc'h*³⁶ » [les coléoptères du bourg] pour qualifier les jeunes trainant au bourg.

La volonté de l'auteur d'ancrer son texte dans le registre paritaire est accentuée par l'emploi de jurons ou d'insultes. Le roman regorge de formules grossières ou de références sexuelles dans les dialogues entre les personnages³⁷. L'auteur utilise des jurons fréquents issus de la langue populaire, par exemple : « *gast ar c'hast*³⁸ » ou « *gastou*³⁹ » [putain], « *mallozh Doue*⁴⁰ » [nom de Dieu], « *kaoc'h ki*⁴¹ » [merde] ou pour les insultes : « *penn brell*⁴², *mab gast*⁴³, *loen brein*⁴⁴, *lustrugenn*⁴⁵... » [imbécile, fils de pute, sale bête, trainée...].

À ces métaphores classiques ainsi qu'aux exclamations et insultes issues du registre paritaire, s'ajoutent des formules inventées par l'auteur qui constituent la deuxième catégorie de métaphores. Ces figures originales sont souvent formées à partir d'un lexique appartenant à un registre bien différent du précédent. Pour identifier le père, l'auteur se sert de la métaphore « *penn meuriad*⁴⁶ » faite sur le même modèle que « *penn tiegezh* » ; sauf que « *meuriad* » est un néologisme inventé par Jean-François Le Gonidec pour traduire le terme « tribu⁴⁷ ». L'effet recherché – à savoir, utiliser la métaphore pour donner l'apparence du breton populaire au texte – est toujours le même mais le résultat est bien différent d'un point de vue socio-

36. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 49.

37. Dans le théâtre classique déjà, les jurons servaient à signaler l'origine populaire des personnages. Cf. Françoise RUBELLIN, *Marivaux dramaturge. La double inconstance. Le jeu de l'amour et du hasard*, Paris, Champion, 1996, p. 219.

38. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 47.

39. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 14.

40. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 13.

41. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 58.

42. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 36.

43. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 37.

44. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 57.

45. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 70.

46. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 9.

47. Jean-François LE GONIDEC, *Dictionnaire français-breton de Le Gonidec*, Saint-Brieuc, Prudhomme, 1850, p. 443.

linguistique. De même, la synecdoque « ar pederrodeg⁴⁸ » [quatre-roues] est vraisemblablement une invention de l'auteur et un équivalent évident des « deux-roues » français, adapté à l'automobile.

Parmi les métaphores ou figures de style originales en breton se trouvent aussi des formules tirées directement d'expressions françaises :

- « *degas dour d'ar vilin*⁴⁹ » [apporter de l'eau au moulin] ;
- « *diskaret e bleuñv o yaouankiz*⁵⁰ » [abattu dans la fleur de l'âge] ;
- « *chupennoù du* » pour désigner des bandes de jeunes de l'époque, traduction directe du français « blousons noirs ».

L'auteur utilise d'autres traductions de métaphores issues du français mais dont la compréhension n'est probablement pas aussi immédiate que le « *degas dour d'ar vilin* » :

- « *lonkañ Asphalt*⁵¹ » [avalier l'asphalt] ;
- « *yudadennoù an ambulañs*⁵² » [le hurlement (des sirènes) de l'ambulance] ;
- « *paotred an urzh*⁵³ » [les hommes de l'ordre] pour désigner les policiers, les gendarmes ou les militaires, comme l'équivalent français des « forces de l'ordre », sans être pour autant une traduction littérale.

Enfin, « *ar C'hwec'hkorn*⁵⁴ » qui veut dire « Hexagone », ici au sens métaphorique. Cette expression, qui ne s'entend que très peu, voire jamais, s'avère être utilisée dans certains titres de la presse de langue bretonne, dans la revue mensuelle d'information *Bremañ*, notamment.

L'auteur utilise également des formules grossières issues, elles aussi, d'expressions existant en français : « *gast vorn*⁵⁵ » [pute

48. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 9.

49. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 81.

50. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 26.

51. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 30.

52. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 14.

53. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 79.

54. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 115.

55. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 47.

borgne] ou « chaokerien kaoc’h an DST⁵⁶ » [les bouffeurs de merde de la DST], par exemple. Les insultes employées dans le roman ne sont donc pas toutes forcément piochées dans le registre du breton populaire. Il y a là un paradoxe : alors que métaphores, exclamations et insultes servent à donner au texte l’apparence de la langue populaire, l’auteur se sert, pour construire certaines d’entre elles, de mots ou d’expressions issus du registre disparitaire et, par conséquent, de néologismes inconnus de la majorité des bretonnants ou encore d’expressions courantes en français, certes, mais qui traduites littéralement en breton donnent une tonalité surprenante à certains passages du texte.

Hervé Ar Gall profite d’autres occasions pour employer des formules ou expressions ancrant son texte dans le registre paritaire, il s’agit des passages décrivant l’éveil de l’intérêt de l’adolescent pour les jeunes filles et les femmes plus mûres – essentiellement les prostituées – et qui sont l’occasion d’abondants commentaires d’ordre sexuel sur les filles et les femmes que le narrateur et les autres garçons croisent sur leur chemin. Au milieu du roman, par exemple, le narrateur surprend la mère d’un de ses amis avec son amant⁵⁷. Ceci est l’occasion d’une longue description détaillée de leurs ébats – plus de trois pages – en forme d’hypotypose. Cette figure de style qui laisse de côté la vision globale d’une scène pour n’en garder que les aspects les plus frappants pour l’imaginaire est souvent employée dans les romans policiers, fantastiques ou encore érotiques. En se focalisant sur un seul aspect de la scène, l’hypotypose porte une force évocatrice se rapprochant de certaines techniques cinématographiques⁵⁸. Certains passages de *Piv a glevo?* marquent-ils ainsi une rupture nette avec la majorité de la production littéraire de langue bretonne qui était essentiellement sous influence religieuse, jusqu’au premier quart du XX^e siècle? S’il est relativement fréquent de trouver ce genre de description dans la littérature de langue française grand public⁵⁹, on peut considérer qu’il s’agit d’une thématique pour

56. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 76.

57. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 126 à 129.

58. Cf. Michèle AQUIEN et Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie générale française, 1999, p. 195-196.

59. Cf. Dominique VIART et Bruno VERCIER, *La littérature française au présent*, Paris, Bordas, 2008, p. 336-342 ou p. 355-357. Les auteurs de l’ouvrage citent

le moins récente dans une littérature – qui se voudrait – grand public en breton⁶⁰. Il existe pourtant depuis le XVIII^e siècle quelques textes de langue bretonne que l'on a pu qualifier de libertins, satiriques ou scatologiques ; c'est le cas de l'œuvre de François Pascal de Kerenveyer⁶¹, par exemple ou de la revue *underground* des années 1970 : *Yod Kerc'h*⁶². Une différence importante doit cependant être prise en compte : alors que *Le bouffon moqueur* ou *Yod Kerc'h* étaient destinés à un public bien identifié, ce roman prétend s'adresser à tout lecteur de langue bretonne ; loin, donc, des initiés, qu'ils soient auditeurs⁶³ avertis de la noblesse roscovite ou étudiants amateurs de revues satiriques post soixante-huitardes.

Hervé Ar Gall semble faire le choix de rester proche de la variété populaire du breton, pourtant, on peut difficilement imaginer que son roman puisse être lu par des bretonnants de naissance comme le sont certains articles de journaux, certaines pièces de théâtre ou certains recueils de contes. L'auteur ne se contente pas, en effet, d'utiliser des formules strictement populaires, il détourne ces tropes avec des mots, issus d'un registre différent. Ses formules personnelles mélangent souvent des aspects qui paraissent sociolinguistiquement incompatibles : faire des métaphores – et donc donner l'apparence de

par exemple certaines œuvres de Philippe Sollers, Virginie Despentes ou encore Catherine Millet.

60. La première décennie des années 2000 voit l'apparition d'ouvrages en breton qui abordent la thématique sexuelle ou la question du genre, à l'image de ce qui se publie dans d'autres langues : cf. Eve ENSLER, *Ar forzhioù a gomz*, Lannion, An Alarc'h, 2010. Il s'agit d'une traduction en breton des *Monologues du vagin* ou encore Yann-Fulup DUPOUY, *Par dibar*, Lannion, An Alarc'h, 2007. Il s'agit d'un roman où le narrateur raconte comment il a pris conscience et assumé son homosexualité. Ces nouveautés en matière de littérature bretonne suivent ce qui s'écrit en littérature de langue française notamment, cf. Dominique VIART et Bruno VERCIER, « Littérature et 'communautés' », *La littérature française au présent*, *op. cit.*, p. 336 à 345.

61. F.-N. PASCAL DE KERENVEYER, *Ar farvel goapaer. Le bouffon moqueur*, traduit et présenté par Ronan Calvez, CRBC-UBO, Brest, 2005.

62. *Yod Kerc'h* est une revue satirique de langue bretonne publiée au milieu des années 70 par des étudiants rennais.

63. Le texte de Kerenveyer avait vocation à être déclamé en public. Cf. Ronan CALVEZ, « Métamorphose de Kerenveyer », dans F.-N. PASCAL DE KERENVEYER, *Ar farvel goapaer. Le bouffon moqueur*, *op. cit.*, p. 45.

la langue populaire – mais en employant des néologismes inconnus dans ce registre du breton.

La rhétorique politique

La langue utilisée dans les passages illustrant l'engagement politique du père comporte peu de métaphores mais d'autres particularités stylistiques permettent de la définir plus précisément : il y a restitution, en breton, de formules issues de la rhétorique d'extrême gauche ou de celle de l'anticolonialisme. Leur particularité n'est plus de faire écho au breton populaire mais de nous « faire entendre » du français derrière les mots bretons utilisés :

*Pevar bugel eus Porzhig a zo bet lazhet er vro-hont, diskaret e bleuñv o yaouankiz, evit klod [renom] hag enor ar vamm-vro, hag an drevadannerien. Evit Bro Frañs disrannus ha peurbadus oc'h astenn eus Dukard da dTamanraset...*⁶⁴

Ce qui donnerait mot pour mot en français :

Quatre enfants de Pordic ont été tués dans un pays lointain, abattus dans la fleur de l'âge pour le renom et l'honneur de la mère patrie et des colonialistes. Pour la France indivisible et éternelle s'étendant de Dunkerque à Tamanrasset...⁶⁵

«L'honneur de la mère-patrie», «la France indivisible» et bien sûr «de Dunkerque à Tamanrasset» passent pour être des expressions familières chez un lecteur, bretonnant certes, mais aussi nécessairement francophone. La dernière formule est une référence extraite d'un discours du président de Gaulle reprise et détournée à plusieurs occasions, au point de devenir une expression clé du corpus des formules liées à la guerre d'Algérie⁶⁶ et réutilisées par les partisans, comme les opposants, à l'Algérie française. Cet exemple se distingue nettement de la variété de breton décrite précédemment : l'emploi des substantifs «*klod*» [renom] par exemple et «*trevadannerien*» [colonialistes] ainsi que des adjectifs «*disrannus ha peurbadus*»

64. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 26.

65. Les traductions sont de moi.

66. Cf. Benjamin STORA, *Les mots de la guerre d'Algérie*, Toulouse, Presses universitaires Toulouse-Le Mirail, 2005.

[indivisible et éternelle] ne font pas partie de la langue populaire. Le terme « *disrannus* » est même absent du dictionnaire d'An Here⁶⁷ tout comme de celui de Francis Favereau⁶⁸. L'effet d'écho pousse à le traduire par « indivisible » or, « *disrannus* » est présent dans le dictionnaire de Roparz Hemon⁶⁹, mais avec le sens de « qui divise », ce qui ne correspond pas au contexte.

Le même effet est présent dans les passages à tonalité politique du roman qui portent l'empreinte des idées d'extrême gauche du père du narrateur. Ainsi, lorsqu'il évoque le responsable de l'accident qui lui a valu de perdre une jambe, son discours adopte une tonalité clairement syndicaliste :

*An Aotrou Pinik, Maer Sant Brieg eo ! Penn bras ha mestr an tu dehou en Departamant... Golist kredus. Savet a-du gant De Gaulle (sic) goude an taol-stad a oa bet sevenet gantañ e 1958... Ur c'hilstourmer eus ar re washañ, ur patron kriz gant e vicherourien. Stourm a ra didruez ouzh dilennidi ar sindikajoù en embregerezh*⁷⁰.

C'est M. Pinic, le maire de Saint-Brieuc. À la tête de la droite dans le département. Gaulliste absolu. Il s'est allié à de Gaulle après le coup d'état qu'il a organisé en 1958... Un réactionnaire de la pire espèce, un patron cruel envers ses ouvriers. Il se bat de manière intraitable contre les élus des syndicats dans l'entreprise.

Comme dans le passage précédent au sujet de la guerre d'Algérie, l'auteur fait clairement le choix de la néologie : *taol-stad* [coup d'État], *ur c'hilstourmer* [un réactionnaire], *embregerezh* [entreprise]... tous ces termes indiquent la volonté de constitution, en breton, d'un discours de type syndicaliste basé sur son équivalent en français. Un siècle auparavant, la question des modèles et des influences s'est posée également à Hervé Burel⁷¹ qui, pour des dis-

67. *Geriadur brezhoneg*, Le Releq-Kerhuon, An Here, 2001.

68. Francis FAVEREAU, *Geriadur ar brezhoneg a-vremañ*, Morlaix, Skol Vreizh, 1993.

69. Roparz HEMON, *Dictionnaire Breton-Français / Français-Breton*, Brest, Al Liamm, 1997.

70. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 88.

71. Hervé BUREL, *Histor eur famill eus Breīs-Izel – Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, traduit et présenté par Nelly Blanchard, Brest, CRBC - Morlaix, Skol-Vreizh, 2011.

cours à tonalité similaire, a adopté des choix linguistiques différents : ceux de son temps mais aussi ceux d'un bretonnant de naissance.

Le père du narrateur est relativement indépendant d'un point de vue idéologique. Ainsi, après un discours de type syndicaliste, certains passages portent-ils l'empreinte d'une tonalité politique un peu différente, le père faisant entendre un discours tiers-mondiste, qui s'explique par ses activités en faveur du FLN :

*Ma zad ne starde ket daouarn paotred an urzh, enebourien ar bobl, mevelien ar Stad hag ar gouarnamant. Ar re-mañ a sikoure ar gevalaourien da lavaret eo an dud o deus arc'hant bras da waskañ ha da gorvoiñ ar vicherourien hag ar poblou a vank dezhe bevañ dieub ha bezañ mestr en o bro*⁷².

Mon père ne serrait pas la main des forces de l'ordre, les ennemis du peuple, les serviteurs de l'État et du gouvernement. Ceux-là aidaient les capitalistes, c'est-à-dire ceux qui ont beaucoup d'argent, à opprimer et exploiter les ouvriers et les peuples qui ne demandent qu'à être libres et maîtres dans leur pays.

Ce passage témoigne soit d'une volonté pédagogique, soit d'une volonté de distinction⁷³ de la part de l'auteur : la formule « *da lavaret eo* » [c'est-à-dire] introduisant la définition du terme « *kevalaourien* » [capitalistes]. Ce substantif, issu d'une racine galloise, est très certainement inconnu de la majorité des lecteurs, ce que l'auteur anticipe en l'explicitant. Ce terme a été inventé par le SADED⁷⁴ : créé en 1962, son but était de former des néologismes en vue de l'enseignement futur du breton.

Toujours dans cette volonté d'ancrer le roman dans la rhétorique politique, l'exemple suivant s'apparente à une véritable harangue du père :

N'hellomp ket ni, demokraterien, degemer e vefe boureviet kement studier aljerian ha chom diseblant ouzh seurt darvoudoù, hon dever eo sevel a-du gante hag o skoazellañ en o stourm a-enep

72. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 18.

73. Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1992 (1979 pour la première édition), p. 216 ou *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 2004 (1982 pour la première édition), p. 56, 60, 76.

74. *Strollad an Deskadurezh Eil Derezh* [Le groupe pour l'enseignement secondaire].

an trevadennour hag evit dieubidigezh o bro. Dever an tu kleiz brezhon eo mont en tu all d'al lavar ha degas ur skoazell fetis hag efedus da bobl Aljeria... An tu kleiz gall n'hell ket e ober rak n'eo ket eneprevadennour. B'emañ, d'am meno, kevarzhelour; da lâret eo : emañ mat d'ar gleizerien-se vefe ingalded ar madoù etre an dud ha b'emaint a-enep korvoiñ an nen war dachenn an ekonomiezh padal emaint impalaerien dre ideologiezh... Guy Mollet, Prezidant Kuzul Bro C'hall, a oa unan eus pennoù emsav micherourien Bro C'hall ; n'eo ket un den diboell met a zivout brezel Aljeria e tielfenn an darvoudoù e-giz ma rafe forzh peseurt penn renad [régime] kilstourmer zo... Sokialour eo, sur, hag ivez broadelour gall, trevadennour hag hollvelour dre bouez istor ha sevenadur e vro...⁷⁵

Nous ne pouvons, nous les démocrates, accepter que soient torturés tant d'étudiants algériens et rester indifférents à ce genre d'événements, c'est notre devoir de leur manifester notre soutien et de les aider dans leur combat contre le colonialisme et pour la libération de leur pays. C'est le devoir de la gauche bretonne d'aller au-delà des mots et d'aider concrètement et efficacement le peuple algérien... La gauche française ne peut le faire car elle n'est pas anticolonialiste. Elle est, je crois, égalitariste, c'est-à-dire que ces gauchistes sont pour la répartition des richesses et contre l'exploitation de l'homme dans le domaine économique ; en revanche, ils sont impérialistes par idéologie... Guy Mollet, le Président du Conseil en France était l'un des chefs du mouvement ouvrier en France ; il n'est pas sot mais au sujet de la guerre d'Algérie, il analyse les événements comme le ferait n'importe quel chef de régime conservateur... Il est socialiste, certainement, et aussi nationaliste français, colonialiste et impérialiste à cause du poids de l'histoire et de la culture de son pays...

Ce passage n'est pas, comme sa tonalité pourrait le laisser croire, un discours devant une assemblée de militants ; ce sont les propos du père qui s'adresse à son fils. Il y reproduit pourtant des figures de rhétorique propres au discours politique : l'emploi du « nous » rassembleur⁷⁶, par exemple, avec la formule-écho « *ni, demokraterien* » [nous, les démocrates] ; de même, l'expression fré-

75. Hervé AR GALL, *op. cit.*, p. 148.

76. Nelly BLANCHARD, « Présentation », dans Hervé BUREL, *Histor eur famil eus Breiñ-Izel – Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, *op. cit.*, p. 20.

quente dans la rhétorique politique mettant en balance les paroles et les actes : « *Mont en tu all d'al lavar ha degas ur skoazell fetis hag efedus d'ar bobl aljerian* » [aller au-delà des mots et aider concrètement et efficacement le peuple algérien]. À ceci s'ajoute l'emploi de phrases courtes et percutantes alternant avec des phrases argumentatives longues, ainsi que l'utilisation de nombreux termes à charge politique ou historique forte : « *demokraterien* » [démocrates], « *boureviet* » [torturé], « *trevadennour* » [colonisateur], « *dieubidigezh* » [libération], « *eneptrevadennour* » [anticolonialiste], « *kevarzhelour* » [égalitariste], « *ingalded* » [égalité], « *korvoñ* » [exploiter], « *impalaerien* » [imperialistes], « *kilstourmer* » [réactionnaire], « *sokialour* » [socialiste], « *hollveliour* » [impérialiste]... qui placent clairement ce discours dans la tonalité idéologique anti-colonialiste et tiers-mondiste des années 1960-1970. Il est à noter, à titre de comparaison, que l'Union démocratique bretonne (UDB) fait des choix linguistiques différents dans sa revue *Pobl Vreizh* au milieu des années 1970 et préfère « *sossialist* » ou « *sosialist* » à « *sokialour* » [socialiste], « *koloniset* » à « *trevadennet* » [colonisé / colonie] ou encore « *sosieteoù* »⁷⁷ à « *embregerezh* » [société, au sens d'entreprise]. De même, à la place de « *brezel Aljeria* » [la guerre d'Algérie] employé dans le roman, *Pobl Vreizh* fait le choix de « *brezel an Aljeri* », forme ordinaire que l'on entend dans la bouche des bretonnants de naissance. Ces différences illustrent une évolution sociolinguistique : *Pobl Vreizh*, dans les années 1970, essaie de ne pas se couper de la pratique du breton de l'époque, ce qui apparaît dans l'emploi de termes utilisés par la majorité des bretonnants ; c'est apparemment moins le cas au début des années 2000 avec l'utilisation de néologismes, qui ne sont pas employés par la majorité des bretonnants, mais qui sont, il est vrai, probablement utilisés par la majorité des enseignants et donc, on peut le supposer, connus de la plupart des élèves issus de l'enseignement bilingue ou immersif.

Le souci d'explication de certains termes que l'on pouvait trouver pour le « *kevalaourien* » [capitalistes] cité précédemment disparaît totalement ici. L'auteur use d'une terminologie difficilement compréhensible pour la majorité des bretonnants de naissance mais sans doute aussi pour les lecteurs habituels d'ouvrages en langue

77. *Pobl Vreizh*, n° 68, 15 sept.-15 oct. 1975 et n° 69, 13 nov.-13 déc. 1975.

bretonne. C'est grâce à l'écho, c'est-à-dire à la résonance de ce type de passage en français, que les lecteurs pourront sans doute déduire le sens général du discours ainsi que celui d'un certain nombre de mots peu connus et absents des dictionnaires de Favereau et d'An Here : « *kevarzhelour* » [égalitariste] et « *hollveliour* » [impérialiste], par exemple.

La syntaxe indique également que le modèle de ce genre de discours est à rechercher du côté de la langue française. L'ordre des mots en breton reproduit exactement celui du français, par exemple : « ... *met a zivout brezel Aljeria e tielfenn an darvoudoù e-giz ma rafé forzh peseurt penn renad kilstourmer zo* », devient mot pour mot en français : « ... mais à propos de la guerre d'Algérie, il analyse les événements comme le ferait n'importe quel chef d'État réactionnaire ». Le calque syntaxique indique que le modèle adopté par l'auteur est bien celui de la rhétorique politique de langue française. Ainsi, les formules-échos de cette rhétorique viennent-elles au secours du lecteur afin de rendre certains passages obscurs plus facilement compréhensibles.

Un syncrétisme linguistique au service d'un syncrétisme idéologique

À la fin du roman, il y a une longue discussion entre le père et le fils ; elle est l'illustration d'un débat qui a agité les milieux militants bretons de gauche et d'extrême gauche au milieu des années 1960⁷⁸, après avoir été débattu au moment des luttes anticolonialistes en Égypte, Tunisie, Maroc ou Algérie. Comment peut-on être de gauche et, dans le même temps, revendiquer une autonomie pour la Bretagne ? Autrement dit, comment allier la lutte des classes et la lutte nationaliste. À la naissance de l'UDB, s'est ainsi posée la question de la compatibilité entre la défense des prolétaires – qui n'ont pas de patrie, selon les idées marxistes⁷⁹ – et la lutte pour l'autonomie

78. Cf. Tudi KERNALEGENN, *Drapeaux rouges et gwenn-ha-du - L'extrême gauche en Bretagne dans les années 1970*, Rennes, Apogée, 2005, p. 101-131. Michel NICOLAS, *Histoire de la revendication bretonne ou la revanche de la démocratie locale sur le « démocratisation »*, Spézet, Coop Breizh, 2007, p. 213-219.

79. Karl MARX et Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Aubier-Montaigne, 1971, p. 121.

ou l'indépendance de la Bretagne. Lanig, le narrateur, fait remarquer cette contradiction à son père :

Lavar din, tadig, perak e kemerez perzh er stourmadegoù-se ? Dieubidigezh ar bobl aljerian n'eo ket stourm ar broleterien a-enep renkoù uhellañ ar gevredigezh, perc'henned an industriezh, ar gapitalourien, met kentoc'h stourm ur bobl evit dieubiñ he bro ha kaout kement gwir a zo ezhomm evit sevel ur voad ; n'eo ket ur stourm da gas war-raok dre ret etrebroadelezh ar broleterien ?

Peseurt diskourioù zo ganit, Lanig ! Soñjal a ra din me e rank pep pobl bezañ mestr en he bro, ren he dazont ha skarzhañ kuit ar mac'homer hag armeoù ar Stad vac'homer. Ar Stad c'hall eo an alouberez, ha ni, Bretoned, kenkoulz ha pobloù Aljeria hon do ivez da gas war-raok ur stourm dieubiñ hor bro evit adkavout hor gwirioù ha sevel ur vroad e Breizh. Proleterien Breizh a c'hello kemer perzh e stourmoù etrebroadel evel Bretoned mestr en o bro.

Dis-moi, papa, pourquoi tu participes à ces luttes ? La libération du peuple algérien n'est pas la lutte des prolétaires contre les classes supérieures de la société, les patrons d'industrie, les capitalistes mais plutôt la lutte d'un peuple pour libérer son pays et obtenir les droits nécessaires pour créer une nation ; n'est-ce pas la lutte pour l'internationalisme prolétarien qu'il faut mener en priorité ?

Quels discours tu tiens, Lanig ! Je pense moi que chaque peuple doit être maître en son pays, diriger son avenir, expulser les oppresseurs et les armées de l'État oppresseur. L'État français est l'envahisseur, et nous, Bretons, tout comme les peuples d'Algérie, devons aussi mener une lutte pour la libération de notre pays, retrouver nos droits et créer une nation en Bretagne. Les prolétaires bretons pourront participer aux luttes internationales comme des Bretons maîtres dans leur pays.

Ce passage met en lumière un dernier aspect de l'idéologie paternelle qui mêle communisme, syndicalisme et nationalisme breton : le père exprime dans le passage qui précède la position de l'UDB des années 1960-1970 qui va s'atteler à prouver qu'il n'est pas contradictoire de lier les revendications pour l'autonomie de la Bretagne et la lutte des classes. La défense et illustration de cette position était expliquée dans une brochure de l'UDB publiée en 1972,

pour justifier la création de ce nouveau parti politique et qui porte le titre explicite suivant : *Bretagne = colonie*⁸⁰.

La rhétorique ambivalente de *Piv a glevo ?* peut être considérée comme une illustration de la volonté de réunir deux formes de lutte politique qui peuvent être vues comme idéologiquement difficilement conciliables. La coexistence dans le roman d'éléments socio-linguistiquement très divers peut ainsi être interprétée politiquement. Le peuple serait représenté dans l'œuvre par le registre paritaire du breton, se manifestant par l'emploi de métaphores, de jurons ou de grossièretés issues de la langue populaire. Il s'agit, par la rhétorique, de manifester l'ancrage populaire de la langue bretonne, celle des bretonnants. En revanche, dans les passages concernant la politique, c'est clairement la pseudo-norme qui est mise en avant, c'est-à-dire la norme sans État qui use de nombreux néologismes mais qui est également d'une structure syntaxique très proche de celle de la langue française, autrement dit le « britton »⁸¹. Il s'agirait de la norme d'une future Bretagne autonome.

Le syncrétisme linguistique d'Hervé Ar Gall est donc au service d'un syncrétisme idéologique : réunir, dans une même œuvre, des éléments linguistiques d'origine très différente, comme pour prouver qu'ils ne sont pas contradictoires. Au point de vue linguistique, *Piv a glevo ?* fait fusionner la langue populaire et ce que serait la future norme nationale du breton, tout comme il fait fusionner, au point de vue idéologique, la défense du prolétariat et celle de la Bretagne comme future entité politique distincte de la France. C'est ce que suggère le slogan – très rhétorique – de l'UDB des débuts : « Kleiz Breizh⁸² » [Bretagne à gauche].

*

En 1925, Roparz Hemon posait avec *Gwalarn*⁸³ les bases d'une nouvelle langue écrite rigoureusement unifiée grammaticalement,

80. Union démocratique bretonne, *Bretagne=colonie, Avec l'UDB pour que ça cesse !*, Rennes, s. n., 1964.

81. Ronan CALVEZ, «Ce que parler du breton veut dire», *Ethnologie française*, vol. 42, 2012, p. 652-653.

82. Michel NICOLAS, *op. cit.*, p. 186.

83. Roparz HEMON et Olivier MORDRELLE, «Premier et dernier manifeste de Gwalarn en langue française», *Breiz Atao*, mars 1925.

dialectalement et, plus tard, orthographiquement⁸⁴. Il était dans l'exclusive ; Hervé Ar Gall, quant à lui, rechercherait de la fusion. Il ne s'agit plus d'évacuer une partie de l'histoire de la langue et de ses locuteurs mais de prouver la capacité de la langue bretonne à tout dire et à adopter tous les registres. Ceci permet de chercher à rattacher aux wagons de la future nation autonome, ce(ux) qui avai(en)t été oublié(s) ou exclu(s) par Hemon, à savoir la dimension populaire et paritaire du breton, et, par là même, la majorité des bretonnants. La réunion, dans un même texte, de traits sociolinguistiquement contradictoires pourrait être interprétée comme une méconnaissance de l'histoire sociolinguistique du breton ou comme la négation de celle-ci. Il s'agirait ici, au contraire, de la mise en pratique linguistique d'un discours politique : prouver que la langue bretonne peut garder la place qu'elle occupe déjà, à savoir la langue paritaire d'une partie de la population, tout en montrant qu'elle peut devenir également une future norme nationale. La fusion linguistique est à l'image de la fusion politique recherchée par l'UDB dans les années 1960-1970 qui plaçait revendication sociale et revendication nationale sur le même plan⁸⁵.

Bibliographie

- AQUIEN Michèle et MOLINIÉ Georges, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie générale française, 1999.
- BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 2004 (1982 pour la première édition).
- BOURDIEU PIERRE, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de minuit, 1992 (1979 pour la première édition).
- BUREL Hervé, *Histor eur famil eus Breiz-Izel – Histoire d'une famille de Basse-Bretagne*, traduit et présenté par Nelly Blanchard, Brest, CRBC - Morlaix, Skol-Vreizh, 2011.

84. Cf. Ronan CALVEZ, « 1941 : le breton, langue d'État », dans Christian BOUGEARD (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, actes du colloque international (15-17 novembre 2001)*, Brest, CRBC-UBO, 2002, p. 207-221.

85. Union démocratique bretonne, *Notre parti : l'union démocratique bretonne*, s.l., s.n., 1977, p. 6 ou Jean-Jacques MONNIER, *Histoire de l'union démocratique bretonne*, s.l., Presses populaires de Bretagne, s.d., p. 5.

- CALVEZ Ronan, «1941 : le breton, langue d'État», dans Christian BOUGEARD (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde Guerre mondiale, actes du colloque international (15-17 novembre 2001)*, Brest, CRBC-UBO, 2002.
- CALVEZ Ronan, «Ce que parler du breton veut dire», *Ethnologie française*, vol. 42, 2012.
- CHARAUDEAU Patrick, «L'imaginaire de la 'souveraineté populaire'», *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.
- DOUBROVSKY Serge, *Fils*, Paris, Galilée, 1977.
- DUPOUY Yann-Fulup, *Par dibar*, Lannion, An Alarc'h, 2007.
- ENSLER Eve, *Ar forzhioù a gomz*, Lannion, An Alarc'h, 2010.
- ERNAUX Annie, *L'écriture comme un couteau, Entretien avec Frédéric-Yves Jeannet*, Paris, Gallimard, 2011 (2002 pour la première édition).
- FAVEREAU Francis, *Geriadur ar brezhoneg a-vremañ*, Morlaix, Skol Vreizh, 1993.
- GASPARINI Philippe, *Autofiction. Une aventure du langage*, Paris, Seuil, 2008.
- Geriadur brezhoneg*, Le Relecq-Kerhuon, An Here, 2001.
- GROS Jules, *Le Trésor du breton parlé. Le langage figuré*, Brest, Emgleo Breiz, 2010.
- GROUPE M, *Rhétorique générale*, Paris, Seuil, 1982.
- HEMON Roparz et MORDRELLE Olivier, «Premier et dernier manifeste de Gwalarn en langue française», *Breiz Atao*, mars 1925.
- HEMON Roparz, *Dictionnaire Breton-Français / Français-Breton*, Brest, Al Liamm, 1997.
- KERNALEGENN Tudi, *Drapeaux rouges et gwenn-ha-du - L'extrême gauche en Bretagne dans les années 1970*, Rennes, Apogée, 2005.
- LE BERRE Yves et LE DÛ Jean, «Parité et disparité. Sphère publique et sphère privée de la parole», *La Bretagne linguistique*, n° 10, Brest, CRBC-UBO, 1996.
- LE BERRE Yves, «La force et l'élégance. Les litotes dans la *Passion bretonne de 1530*», *La Bretagne Linguistique*, n° 16, Brest, CRBC-UBO, 2011.
- LE DÛ Jean, «Chez nous, on ne parle pas le vrai breton», *Actes du congrès international Che cosa ne pensa oggi Chiaffredo Roux ?*, Bardonnecchia, ALEPO, Université de Turin, 2002, p. 37-59.
- LE GONIDEC Jean-François, *Dictionnaire français-breton de Le Gonidec*, Saint-Brieuc, Prudhomme, 1850.

- LEJEUNE Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 2003 (1971 pour la première édition).
- LEJEUNE Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996 (1975 pour la première édition).
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Aubier-Montaigne, 1971.
- MONNIER Jean-Jacques, *Histoire de l'union démocratique bretonne*, s.l., Presses populaires de Bretagne, s.d.
- NICOLAS Michel, *Histoire de la revendication bretonne ou la revanche de la démocratie locale sur le « démocratism »*, Spézet, Coop Breizh, 2007.
- PASCAL DE KERENVEYER François-Nicolas, *Ar farvel goapaer. Le bouffon moqueur*, traduit et présenté par Ronan Calvez, CRBC - UBO, Brest, 2005.
- RUBELLIN Françoise, *Marivaux dramaturge. La double inconstance. Le jeu de l'amour et du hasard*, Paris, Champion, 1996.
- STORA Benjamin, *Les mots de la guerre d'Algérie*, Toulouse, Presses universitaires Toulouse-Le Mirail, 2005.
- Union démocratique bretonne, *Notre parti : l'union démocratique bretonne*, s.l., s.n., 1977.
- VIART Dominique et VERCIER Bruno, *La littérature française au présent*, Paris, Bordas, 2008,

Anders Richardt JØRGENSEN*

On the sources and transmission of the Early Vannetais *noëls*

In the following, I will present some thoughts on the Early Vannetais *noëls*¹ (henceforth referred to as the NG following GIB). The *noëls* in the NG are important above all because they represent the earliest specimen of Vannetais Breton of more than a few lines, rivalled only by the much shorter 1631 *Prône* (edited by Ernault 1905a and Loth 1905). The present study does not pretend to be a thorough investigation of the NG, but merely a collection of notes that will hopefully shed new light on the nature of the NG and its sources.

1. Previous work on the NG

The manuscript, which has lost both its beginning and its end, contains 17 *noëls*, numbered 7 to 22 by the scribe. The beginning of the first *noël* (number 6) and the end of the last (number 22) are missing due to loss of pages. The first preserved *noël* (number 6, on

* Uppsala University

1. I use the French term *noël* instead of the English Christmas Carol (or Christmas Hymn). This is because the French *noël* (and the Early Breton *nouel* for that matter) does not exclusively deal with the events surrounding Christmas, but may cover a wider range of themes.

The Final Judgement) was edited by Ernault (1905b) shortly after the discovery of the manuscript. Later, the noëls were edited in full by Roparz Hemon, under the title *Christmas Hymns in the Vannes dialect of Breton* (Hemon 1956). I have used this edition as the foundation for the present work. According to Hemon, the manuscript was dated on the basis of its physical appearance to about 1680, but the high proportion of internal rhyme in some noëls led Hemon to suggest a date of composition in the first half of the 17th century (Hemon 1956: xi). The reasoning behind this is not evident, since, considering the varied nature of the noëls in the NG, all need not have been composed at the same time. We shall return to this question in § 6.

Hemon (1956: lxx-lxxi) furthermore divided the noëls into three classes (I-III) on the basis of the percentage of internal rhyme, class I being essentially “new versions of older [Middle Breton] hymns”, class III being “probably more recent in origin”, with class II occupying an intermediate position. While this for the most part provides a useful classification of the individual noëls, some of the conclusions drawn by Hemon on the basis of internal rhyme will have to be modified in light of the evidence presented below.

2. The word *grieff* ‘grievous, grave’

The first point to be made concerns the peculiar word <grieff>. This word occurs a total of four times in the NG: three times in noël 16 and once in noël 19. It is taken by Hemon (1956: 111; followed by Le Menn 1998a: 178) to be a variant of the much better attested Middle Breton word *gref* ‘grave, sorrowful; grief’ (from Old or Middle French *grief*).² It should be noted, however, that the variant with <ie> is otherwise exceedingly rare in Breton. The only attestations known to me of the variant with <ie> outside the NG occur in the prose section of the *Tragedien Sacr* (TS, 1651³) and in the *Doctrinal* (Dnal., mid-17th century, printed in 1689⁴). In both these instances, the context clearly shows that it means ‘grave, heavy’, possibly being

2. Cf. *Catholicon nebeut gref* “vng pou grief”.

3. TS (ed. LE MENN 1998a) 4/1: *ma pechedou ... a so quen grief, hac en quer bras nombr.*

4. Dnal. (1689 edition) 132: *Arre [...] à recevé ar Badiziant dre feintise dre aon, pe dre avariç [...] à pec h griefamant.*

nonce-borrowings from French. This casts doubt on the identification of NG *grieff* as the rare Breton word *grief* since, as we shall see, the two words do not occur in the same context. Therefore we shall have a fresh look at the attestations of *grieff* in the NG.

2.1 Noël 19 (no rhyme, disyllabic)

In the single attestation in Noël 19 we find *en tan grieff*, translated by Hemon as “in grievous fire”.

NG 19, l. 1610-1611 (Hemon 1956: 85)		Translation (by Hemon, here and elsewhere)
2.7	Na vemp <u>en tan grieff</u>	That we should not be in grievous fire
2.8	I-n iffennè berhuiquN.	In Hell forever

As can be seen, *grieff* must be read as disyllabic to make the required six syllables per line. It does not enter into rhyme, being in an odd-numbered line, which are exempt from rhyme in Noël 19. The attestation is accordingly relatively straightforward.

2.2 Noël 16 (no rhyme, disyllabic)

The second attestation, *I-n tan grieff*, is very similar. It is translated by Hemon as “into the grievous fire”.

NG 16, l. 1099-1102 (Hemon 1956: 58)		Translation
4.5	Ac en deur e vesaint	From the water they shall be
4.6	I-n <u>tan grieff</u> taulET,	Thrown into the grievous fire,
4.7	Beruet i-n iffennè iain.	Boiled in cold Hell.
4.8	Allas, pebes pennET !	Alas, what punishment !

We may once again note that *grieff* is disyllabic and that it does not enter into rhyme.

2.3 Noël 16 (apparent rhyme with *irder*, disyllabic)

Once again, we find *e-n tan grieff*, translated by Hemon as “in grievous fire”.

NG 16, l. 1234-1237 (Hemon 1956: 64)		Translation
21.5	E vezaint puniset,	They shall be punished,
21.6	Losquet <u>e-n tan griEFF</u>	Burned in grievous fire
21.7	Gant er hy Luciffer,	By the cur Lucifer,
21.8	En pouen hac en irdER.	In pain and longing

As in the preceding attestations, *grieff* is disyllabic. However, in this attestation it looks as if *grieff* ought to rhyme with *en irder*. The easiest way to achieve a regular rhyme is to assume that the line order has been reversed between the seventh and the eighth line. If we assume this, we obtain a regular rhyme between *Luciffer* and *en irder*:

21.5	E vezaint puniset,	They shall be punished
21.7	Gant er hy Luciffer,	By the cur Lucifer,
21.6	Losquet <u>e-n tan grieff</u>	Burned in grievous fire,
21.8	En pouen hac en irdER.	In pain and longing

2.4 Noël 16 (apparent rhyme with baradoes, disyllabic)

Once again, we find *e-n tan grieff*, translated by Hemon as “in grievous fire”.

NG 16, l. 1087-1090 (Hemon 1956: 58)		Translation
3.1	Dannet oemp e-n lffernë,	We were damned in Hell,
3.2	Dannet <u>e-n tan griEFF</u> ,	Damned in grievous fire
3.3	Ha colet dimp hon lot	And had lost our share
3.4	A-ues er baradoES	Of Paradise

As before, *grieff* is disyllabic, but in this position, line-final in an even-numbered line, it ought to participate in the end-rhyme. Therefore we expect *grieff* to rhyme with *baradoes* ‘Paradise’. Reordering the lines, as in § 2.3, will not help and consequently we appear to be faced with a rhyme *grieff* = *baradoes*. While there is always the possibility that the rhyme is missing due to corruption in the course of transmission or that the stanza was simply imperfect to begin with, we shall nevertheless keep the apparent rhyme *grieff* = *baradoes* in mind as we proceed.

2.5 Grievous fire?

It is in itself suspicious that a word as rare as *grieff* should occur a total of four times in the NG. As mentioned earlier, it barely appears to be attested outside the NG, occurring only in the TS and the Dnal. (where it clearly means ‘grave’, ‘gravely’). We may also note that all four times it occurs in the NG, it qualifies the noun *tan*, used about the fire of Hell. So while “grievous fire” (as Hemon translates it) is certainly not impossible, it is not exactly self-evident either. In light of this and the rhyme *grieff* = *baradoes* (cf. § 2.4 above), I will now suggest an alternative analysis: the adjective *grieff*, used to describe the fire of Hell, is in reality nothing more than a miscopying of a word **gries*, cognate with MBret. *grizias*,⁵ EModBret. *grizyes*, *gries*, meaning ‘burning (painfully)’.

2.6 Early Modern Breton gri(zy)es

The word *grizyas*, *grizyes*, *gries* ‘burning’ is well known from the religious literature. A few attestations will show its use (cf. GIB² 1056):

M 2415: *Ha tan grizias hastiff ouz ho lesquiff dimat*

Cantiquou Spirituel ... (anonymous, 1642; ed. Le Menn 1997), 105: *Diouz an tan gries*.

Canticou spirituel... (Maunoir, Quimper, 1646), 129: *Da veza dre ho truga-rez / Tened ouz an flammou griez*. 145: *Gant an douar e vezint lonquet, / Ha dan flammou gries taulet*.

An Templ consacret... (Maunoir, Quimper 1679), 147: *Penaus e hillite enduri / En Infern ar flammou grizies, / Pere abado da iames*.

Canticou Spirituel var an oll exercicou... ([Le Bris], Morlaix, 1698), 39: *Da viana ho pet trüez / Ouc’h ho phoanyou en tan grizyes*; 110: *Allas coll ar Barados ha beza da james / Gât an Diaoul o tevi e creis an tan grizyes*; 331: *Rac-se na bermetit james, / E couezzen er flammou grizyes / A so prepart en Ifern / Da zevi enno birviquen*; 331: *Ha pa ho pezo coundaonet / Dan tan grizyes ar Re gollet*.

Tragedi ar hiniveles En Brez[onec] (= early 19th c.(?) Trég. ms. copy of the “Pastoral var Guinivelez Jesus-Christ”; ed. Hamilton 1976, 1984), 60: *ma breman evi a james / condaonet dan tourmancho gries*.

5. It is unclear why we sometimes find *grizyas* and sometimes *grizyes*.

As can be seen from the examples, Middle and Early Modern Breton *grizias*, *grizyes*, *gries* is typically used to describe the *tan* ‘fire’ or *flammou* ‘flames’ of Hell,⁶ making it a perfect match for *tan grieff* in the NG.

If the identification of *grieff* in the NG with EModBret. *gries*, *grizyes* ‘burning, scorching’ is correct, as I believe it is, it most likely tells us that the form *grieff* came about through a trivial miscopying of “long s”, <ſ>, as <f>. Since the miscopying is consistent, it is likely that the copyist was completely unfamiliar with the word *gries* ‘burning’ in his exemplar. In this connection, it is interesting to note that *gries*, the expected KTV outcome of MBret. **grizyes* /gridjes/,⁷ has never been securely attested in Vannetais. This may explain the ignorance of the scribe. It also makes it likely that the noëls containing *grieff* (noël 16 and 19) were originally written in a non-Vannetais dialect, specifically Cornouaillais or Trégorrois (the -z- /δ/ would not have been lost in Standard Middle Breton and Léonais). Alternatively, the word may still have been current in the variety of Vannetais used by the author(s) of Noël 16 and 19, but may have been unknown to a later copyist.

3. The NG noëls in the Breton tradition

Having now uncovered a small part of the prehistory of the NG, the possibly dialectally motivated miscopying of **gries* ‘burning’ as *grieff*, we may look beyond the manuscript text for more information. Specifically we may try to identify parallel versions of the noëls from other sources. A search through the various collections

6. We also find the word in a more mundane context outside the religious literature: *guin grizyas* ‘vinum asperum; vin rude’ (Nom. 64) and *lynaden grizyas* ‘ortie griesche; stinging nettle’ (Col.a.4: II.98).

7. The medial <z> represents old /δ/ as shown by its occasional loss in the *Cantiquou spirituel* and in Maunoir’s writings (probably showing Cornouaillais influence). The etymology is not entirely settled (cf. LE MENN 1997: 409 for references to previous proposals), but most likely *grizyes* is a borrowing from OFr. *gregeis*, *grezeis*, *grezois* ‘Greek’. The meaning of the Breton word seems to have been abstracted from OFr. *feu grezeis* ‘Greek fire; incendiary weapon originally used by the Byzantine Empire’ (= Bret. *tan grizyes*) and *ortie gregeise* ‘stinging nettle’, lit. ‘Greek nettle’ (= Bret. *lynaden grizyas*). The phonological details remain to be worked out, however.

of popular songs from the Vannetais area⁸ and elsewhere⁹ and the modern printed collections of canticles has come up empty so far, but in one of the oldest collections of Vannetais canticles at least two of the noëls known from the NG reappear.

4. Noëls in the Cantikeu

The relevant collection of canticles, likely dating from 1760 or shortly thereafter, is entitled:

“CANTIKEU / SPIRITUEL, / PÉ / GUERZENNEU / DEVOTT / HA FORH-POURFITAB, / Composed à nehué é Berhonec Guénett, / péré a zisk er féçon de bedein Doué, / de gontamplein er Bassion, de dostatt / d’er Sacremanteu, ha d’enn devoud ur / Marhue euruss. / KEVRED ÉHUÉ / *Litanieu, Noélenneu, Proseu, &c.* / É GUÉNETT, / É ti er Vrederr GALLES, Imprimour / ha Librou, ar Bond enn Entron-Varia.” (Approbation from 1760)

This collection of canticles will henceforth be referred to as the “Cantikeu”.

4.1 “*Meruel zo ret*”

NG noël 17 (l. 1278-1408; 16 stanzas), which I have chosen to name “*Meruel zo ret*”¹⁰ after the first line of the refrain, also occurs in the Cantikeu.¹¹ According to Hemon, this noël contains 2.3% internal rhyme, which places it in Class III and means that it is “probably more recent [than Middle Breton] in origin, but still contain elements taken from older hymns” (Hemon 1956: lxxi). Given that most of the internal rhymes in the NG noëls are of the “simple vowel rhyme”

8. Note, however, that four lines (325-328) from NG noël 9, a noël on the Three Kings, reappear somewhat altered in a Bas-Vannetais *Chantefable de Noël* collected by Donatien Laurent from a speaker born in 1907 (LAURENT 1968: 164).

9. The noëls accompanying the *Pastoral var Guinivelez Jesus-Christ* unfortunately remain mostly unpublished (cf. CHOTZEN 1941, 1942; HAMILTON 1976, 1984). This has made a direct comparison of these with the NG noëls impossible.

10. We may add these attestations of *meruel zo ret* to the list of examples of VERBAL NOUN + *zo* + *ret* discussed by KERRAIN (1998: 109) and LE MENN (1998b: 59-60).

11. Entitled “Cantic spirituel / Ar honn Finieu déuéhan”, with 21 stanzas, p. 62-64.

type, there is the very real possibility that the few internal rhymes we do find in the Class III noëls are completely accidental.

4.1.1 Stanza structure

Both versions of this noël have a refrain to be sung after each stanza (cf. Croix 1981: 1184-1185, where the refrain is discussed).

NG refrain (Hemon 1956: 66)	The Cantikeu refrain
Meruel zo ret.* Songeam, coh ha iouanc, Prinset ha baronnet. Meruel zo ret.	Merhuel zou rett. Chonjamp,** coh ha iouanc, Princett ha Baronnett, Merhuel zou rett.

* The first line of the refrain is grouped with the preceding stanza in the NG version.

** The first time the refrain is given, *chonjamp* occurs in its older form *sonjamp*.

The NG version is arranged into stanzas with six lines of six syllables each, the Cantikeu version into stanzas of three lines of twelve syllables. This difference is purely a matter of page layout, and, even though neither the NG nor the Cantikeu present the text as such, the rhyme pattern –a–abb actually invites the following layout, with a rhyme pattern aabb:

NG stanza 5 (Hemon 1956: 68)	The Cantikeu stanza 4
Allas, peherion peur, / Sellet cotibunant, Na v quet pliadur / Ou vezouet e-r (bet)-man. Mais e-n tourmant song(et) En des er ré dannet.*	Allass! Péherion queih, chongett gotibunan N'enn dé qué plijadur buhé Dein er Bett-man; D'enn tormanteu chonged enn-dess er-ré Dannett

* Most stanzas end in *-et*, providing a linking rhyme with the first line of the refrain, which ends in *-et*.

The restructuring eliminates the existence of lines without end rhyme. The rhyme pattern, which is probably original, generally survives better in the NG, as can be seen from the following stanza:

NG stanza 16 (Hemon 1956: 72)	The Cantikeu stanza 17
Allas, peherion peur, / En ellet a crenou	Allass! Péherion queih, enn Æled a greinou
Ou guellet er santancë, / Pequer cruel vezou.	E cléhued er Santanss, peh-kenn orible vou:
Ha huy, peherion bras	Siouah! er péhour peur, pétra vou à-nehou?
Ne ret quet cals a cas!	

Here we can see how the original, relatively complicated structure ($2 \times 12 + 2 \times 6$), which is preserved in the NG, was changed into three lines of twelve syllables, with a simple rhyme scheme aaa, in the Cantikeu.

Due to restrictions to the length of this paper and the limited interest this quite long noël presents (10 stanzas in the NG, 21 stanzas in the Cantikeu), it is not reproduced in the appendix.

4.2 Melody, jouay – *A Middle Breton noël surviving in the Vannetais tradition?*

NG noël 15 (l. 995-1071; 19 stanzas), here entitled *Melody, jouay* after its opening line,¹² appears to represent the remains of an actual Middle Breton composition, at least with regard to the versification. The noël reappears in the Cantikeu.¹³ According to Hemon, 36% of the required internal rhymes are present in the NG version, the highest among the noëls in the NG. This noël presents a very peculiar stanza structure, with one line of eight syllables with a fixed caesura after the fourth in the Cantikeu (presented in the NG as two lines of four syllables with no end-rhyme), followed by the same two hemistichs, but with an alteration or addition to the second hemistich to provide internal rhyme and two additional syllables, giving the line ten syllables. This ten-syllable line is in turn followed by a regu-

12. The first stanza of the NG (with the opening line “Melody, jouay”) appears as a refrain in the Cantikeu version.

13. Entitled “Cantic spirituel / Noéleññ énn inour d’er Gannédiguiañ à Jéssus”, with 20 stanzas, p. 81-83. It is reprinted with minor changes in the 1804 re-edition of the Cantikeu. This version is in turn used as the basis of a version in the *Choége nehué a gannenue spirituel [...] é Guénet*, 1829, p. 80-82.

lar twelve-syllable line with a caesura after the sixth syllable, internal rhyme, and end rhyme with the preceding line.

4.2.1 Independent branches

While NG has usually preserved the internal rhyme of *Melody*, *jouay* better than the Cantikeu, the latter sometimes preserves the internal rhyme where it appears to have been lost in the NG. This may be taken as proof that the two versions derive independently from a common Vannetais source, which in turn derives from the hypothetical “Middle Breton” proto-noël. The following stanza will demonstrate the importance of the Cantikeu:

NG stanza 17 (Hemon 1956: 57)	Translation (Hemon)
En ennet bihan, / Hac a canné, En n-ennet bihan e nos-sé a ganné : “Groit melody de Doué ha ni gray eué.”	The little birds, / Sang, The little birds that night sang: “Give praise to God and we shall (praise Him) also.”
The Cantikeu stanza 20	Translation
Enett bihan... Ol a ganné; Enett bihan enn noss-man a ganné Guett mélodi Doué, ha ni ol groamb éhué.	Little birds... They all sang; Little birds on this night sang With praise of God, and we all shall do it also.

Here we can see how the alteration to the second line, with *Ol* being replaced by *enn noss-man* ‘on this night’¹⁴ in the Cantikeu, provides the expected internal rhyme with *bihan* and *a ganné*. The different deixis in *e nos-sé* ‘on that night’ in the NG is unremarkable and actually fits the context better, but it ruins the internal rhyme. We may also note that the first hemistich of the first two lines (actually the first line and the first hemistich of the third line in the layout of the NG) is hypermetric, having five instead of the expected four syllables (unless *bihan* is read as monosyllabic). On the other hand, the last line of the stanza may be better preserved in the NG. At least, the line shows both internal rhyme between the syllable before the caesura (*Doué*) and the in-rhyme (*eué*), and an additional, embedded

14. *enn noss-man* ‘on this (very) night’ must refer to Christmas Eve, i.e. the night when the noël is being sung.

internal rhyme in the second hemistich (*nĭ gray*). The Cantikeu version on the other hand only has the primary internal rhyme between *Doué* and *éhué*, which is very meagre for a twelve-syllable line.

4.2.2 *The superiority of the NG version*

Another stanza will demonstrate the general superiority of the NG over the Cantikeu:

NG stanza 9 (Hemon 1956: 55)	Translation by Hemon
Ha houeh pedamp / Ha ma vezou, Ha houeh pedamp eué ha ma uezou Hon guir aduoca[de]s dirac hon guir Autru.	And still let us pray / That she may be And still let us pray also that she may be Our true advocate before our true Lord.
The Cantikeu stanza 11	Translation
Honeh pédamp... Hag a vezou; Honeh pédamp hag hemp fautt a vezou, Pouissand Avocadess dirac hi Mab Autrou.	She, let us pray... who will be She, let us pray, flawless, who will be A powerful advocate before her Son, the Lord.

As well as the interesting end rhyme between *vezou*¹⁵ and *Autr[o]u*,¹⁶ there are a number of other points to note. We may assume that an original *houeh* /hoex/ ‘still’, preserved as such in the NG, was misread as *honeh* ‘she (there)’ (due to the trivial confusion of <u> and <n>) by a copyist at some point between the common Vannetais precursor and the Cantikeu. This miscopying led to the syntactically awkward *Honeh pedamp* ‘she, let us pray’, which is in turn corrected to the more straightforward *Pedamp honeh* in the 1804 re-edition of the Cantikeu.

Another interesting aspect of this stanza is the likely internal rhyme in the second line between *houeh*, *eué* and *vezou*. In Vannetais of the 17th century, this would no longer be a triple rhyme, as can be readily observed. If transposed into Standard Middle Breton, we would get *hoaz* /hoaθ/, *euéz* /eveδ/ and *uezo* /vedo/, which works a lot better (rhyme between /θ/ and /δ/ is fully regular). However, we would need the rare variant *hoez*, *hoaez* /hoεθ/ to make the rhyme

15. The form *vezou*, with preserved medial /δ/, is not foreign to Early Vannetais and cannot be used to argue a non-Vannetais origin.

16. If taken at face value, this might point to inland Haut-Vannetais, a central or eastern form of Cornouaillais (both [-u] = [-u]) or Trégorrois ([-o] = [-o]).

perfect. As I have argued elsewhere (Widmer & Jørgensen 2011: 13), /oε/ was still retained in Eastern Cornouaille at the time *An Buhez Sant Gwenôlé* was composed and, indeed, we find *hoez*, *hoaez* /hoεθ/ in this text. If taken at face value, this might point to an Eastern Cornouaillais origin of the noël,¹⁷ though without corroborating evidence, this constitutes little more than speculation. It should also be noted that *houeh* probably does not constitute an obligatory member of the internal rhyme.

We may make a final observation on the stanza: both versions agree on having *Autrou* ‘Lord’ at the end of the last line, which ensures that it was present there in the common Vannetais precursor, though not necessarily in the “Middle Breton” original. If we do assume that *Autrou* was present in the original and in this position, it ought to participate in the internal rhyme. When *Autrou* ‘lord’ occurs elsewhere with *aut-* in obligatory rhyming position in Middle Breton poetry (i.e. line-final or immediately preceding the caesura in a long line) it is apparently *always* preceded by *hep faut* ‘without fault’ or variations thereof (apart from a few cases where rhyme is irregularly absent).¹⁸ In light of this, it is very tempting to see *hemp fautt* in the preceding line of the Cantikeu as belonging to this line, having been misplaced at one point. In light of this, one can attempt a *very* tentative Middle Breton¹⁹ reconstruction:

Middle Breton reconstruction	Translation
Ha hoez pedamp / Ha ma uezO	And again we pray / That she will be
Ha hoez pedamp euez ha ma uezO	And again we pray also that she will be
Aduocades, hep faut, / dirac ... Autrou	Advocate, flawless, before ... Lord

Unfortunately, this leaves the third line quite meagre with regard to internal rhyme. Another downside with this reconstruction is the

17. Cf. § 6 below.

18. *hep/heb faut* = *autr(a)ou* (B 52, 65, 250, 287, 376, 384, 609, 781; N 293/416, 348/471, 1411/1534; G 438; J 40, 54; Pm. (Trem.) 133, 167; Nl. 8, 78, 193, 250); *hep quet a f(f)aut* = *autr(a)ou* (B 38; Nl. 422); *hep guer faut* = *autraou* (Nl. 577), *an fault* = *autrou* (N 668/790).

19. In “proper” Middle Breton we would expect *pedomp* and *maz uezo*, but there is no basis for inserting these in the text.

fact that *Aduocades* has to have been moved independently to the same place in both branches. An alternative would be to place *hep faut* first in the last line, having been moved in the Cantikeu and replaced in the NG, thus *Hep faut, Aduocades / dirac hon guir Autrou*. This would however mean that the obligatory rhyme immediately preceding the caesura was missing.

4.2.3 Conclusion on *Melody, jouay*

It seems very likely that this noël, when originally composed, complied with the Middle Breton system of versification, with full internal rhymes. As argued in § 4.2.1, the Cantikeu sometimes presents a better reading, which means that this version cannot have been derived directly from that of the NG. On the other hand, the NG and the Cantikeu versions frequently agree on lines which show no preserved internal rhyme, which means that the common precursor of the two cannot have been the “Middle Breton” proto-text, but an intermediary, already somewhat altered text.

The noël *Melody, jouay* deserves a much more detailed study and edition than is possible here. I will therefore not reproduce it in the appendix, but hope to be able to return to it at a later point.

5. Noëls imported from the French tradition

While the linguistic side of the NG has been studied in detail by Hemon (1956) and Jackson (1967), nobody appears to have looked into the sources of the NG. The sole exception is Émile Ernault (1905b), who considered a French origin of noël 6, the only noël he edited, likely. However, Ernault was unable to identify the exact source. Going through various collections of older French noëls, I have identified the French sources for two²⁰ other noëls in the NG, namely the older French *Novel pour l’amour de Marie* and *Or, nous dites Marie* (alternatively entitled *Chantons je vous en prie*). Both of the French pieces are “parody noëls”, i.e. noëls originally based on (mainly) secular songs, with the words replaced, but the melody being familiar to the general public.

20. It is likely that other noëls in the NG derive from French originals, only these have not been identified yet.

5.1 *Nouel poulamour de Marië*

NG Noël 8 (Hemon 1956: 11-15), named here *Nouel poulamour de Marië* after its opening line, clearly derives from an older French Noël, *Nouel pour l'amour de Marie*.²¹ The rhyme pattern, mostly *abab*²² in the French original, has been transformed into what tends to be *aabb* in Breton (though frequently deficient in both versions). I reproduce here the first stanza of the French and the Breton Noëls, with the Breton words showing a direct correspondence in the French version underlined:

Stanza 1 (Poulaille 1942: 284)		Stanza 1 (Hemon 1956: 11)	
1.1	Nouel pour l'amour de Marie	1.1	<u>Nouel poulamour de Marië</u>
1.2	Nous chanterons joyeusement	1.2	<u>Nouel canamp joyeusement</u>
1.3	Quant el' porta le fruyt de vie	1.3	<u>Er freh a buhe pe dougas</u>
1.4	Ce fut pour nostre saulvement.	1.4	He guir map Jesus on prenas

As can be seen, the first three lines are word-for-word translations of the French original, only with the word order changed in the third line. Another stanza is reproduced to give an impression of the close relationship:

Stanza 10 (Poulaille 1942: 285)		Stanza 12 (Hemon 1956: 13)	
10.1	A my nuit cette nuitée	12.1	<u>De crais en nos</u> hem geu erbet,
10.2	La douce Vierge eut enfant	12.2	Certain voy er ganedigues.
10.3	Sa robe n'estoit pas fourrée	12.3	<u>He dillat ne d-ouen quet doublet</u>
10.4	Pour l'envelopper chaudement	12.4	<u>Euit dastum</u> Salver er bet

This stanza demonstrates how, even when the translation is not literal, the basic meaning is often preserved. Thus, the French *La douce Vierge eut enfant* is substituted with *Certain voy er ganedigues* 'Certainly was the birth'.

21. Quoted from POULAILLE (1942: 284-286), based on *Les Nouelz faitz en lonneur de Jhésuchrist*, MARESCAL et CHAUSSARD, 1506 (earliest dated version).

22. The italics indicate a feminine ending. The French original alternates between lines with feminine and masculine endings, with the odd numbered lines ending in the reduced vowel (hence *Marië* = *vië* and so on). Since Breton does not have word-final reduced vowels (at least not in this period and dialect), this was ignored in the Breton version.

5.1.1 Improving our understanding of the text

The identification of the French source of *Nouel poulamour de Marie* allows us to review Hemon’s translation and, in a few places, improve upon it. In the second stanza of the Breton noël we encounter what at first sight appears to be a somewhat awkward line.

Stanza 2 (Poulaille 1942: 284)		Stanza 2 (Hemon 1956: 11)	
2.1	Joseph et Marie s’en allèrent	2.1	En din mat Joseph ha Marie, The good man Joseph, and Mary,
2.2	Ung soir bien tard en Bethléem	2.2	Mont de Velem a rezant-y. They went to Bethlehem.
2.3	Ceux qui tenoyent hostellerie	2.3	Nep a delhé ostaleri Those who kept inns
2.4	Sy ne les prisèrent riens	2.4	Certein de netra n-ou presezant y. Certainly did not press them to any thing.

The last line of the NG version, *Certein de netra n-ou presezant y* is translated by Hemon as ‘Certainly did not press them to any thing’. While this translation seems uncontroversial, it does not fit the context particularly well. The corresponding French line reads *Sy ne les prisèrent riens* ‘Certainly did not value them as anything’, which instead suggests that we analyze the 3. pl. pret. *presezant* not as a form of the Vannetais verb *presein* ‘to press’ (from OMF. *presser*), but rather as a form of the specifically Vannetais verb *prezein* ‘to hold worthy, to value, to deign’.²³ We can note, in connection with the form *presezant*, that the use of <s> and <z> in the NG is inconsistent and both may be used for /z/ (from MBret. <s>; cf. Hemon 1956: xxvi-xxvii). A downside with this interpretation is the presence of the preposition *de*, which seems out of place with the verb *prezein*. It may have been added by a copyist making the same interpretation as Hemon. This would explain why the line has nine instead of the expected eight syllables.

23. As in NG 35, 1162 *preset* (past participle) and L’Arm. 88b: *Daigner* Prefein. The Vannetais word was borrowed from OMF. *preiser*, *preisier*, *presier*, whereas MidBret. *prisaff* was borrowed from OMF. *prisier*, *priser*.

5.1.2 Identifying the source

Once we have established that *Nouel poulamour de Marie* was based on a French original, we may compare it to the various printed French editions of *Nouel pour l'amour de Marie* and attempt to identify the precise source. An exact identification of the source would provide us with a likely *terminus post quem* for the translation/adaptation of the Noël into Breton. Unfortunately, any identification is complicated by the fact that the printed French editions usually differ very little, apart from minor points of spelling. However, in one instance, we find a significant discrepancy which is reflected in the Breton translation.

Stanza 2 (Poulaille 1942: 284)		Stanza 2 (Hemon 1956: 11)	
2.1	Joseph et Marie s'en allerent	2.1	En din mat <u>Joseph ha Marie.</u>
2.2	Ung soir bien tard en Bethléem,	2.2	<u>Mont de Velem a rezant-y.</u>
2.3	Ceux qui tennoyent hostellerie	2.3	<u>Nep a delhé ostaleri</u>
2.4a	Sy ne les prisèrent riens (as in Poulaille 1942)	2.4	<u>Certein de netra n-ou presezant y.</u>
2.4b	Ne les priserent pas gramment (as in Block, de Smidt, etc.)		

As can be seen, the French versions differ in the last line of the stanza. Most versions²⁴ have *Ne les priserent pas gramment* ‘‘Did not value them greatly’’, whereas the version reproduced by Poulaille has *Sy ne les prisèrent riens* ‘‘Surely did not value them as anything’’. Though the difference is not great, the latter version corresponds exactly to the text of the Breton version, *Certein de netra n-ou presezant y* ‘‘Surely did not value them as anything’’, which is why this edition (or a similar one drawing from the same tradition) must be the basis of the Breton translation. The version given by Poulaille also happens to be from the earliest dated edition, *Les Nouelz faitz en lonneur de Jhésucrist*, dating from 1506. This does not entail, however, that the Breton translation is anywhere near as old as the printed French edition. Only a thorough investigation into the many

24. E.g. the versions reproduced by de SMIDT (1932: 152-153), BLOCK (1983 II: 114-117; reproducing the text of SERGENT, 1537) and MATHER & GAVIN (1996: 77; reproducing the text of Nicholas Oudet’s *La Grande bible des noels tant viels que nouveaux*, 1684).

editions of *Nouel pour l'amour de Marie*, including an answer to the question of whether or not the Poulaille variant is unique, would provide a more solid foundation, but this is outside the scope of this paper. Finally, we also need to keep in mind the possibility that the Breton translation/adaptation may have been based on an oral version of the French noël.

5.1.3 *Accidental internal rhymes*

According to Hemon (1956: lxx), *Nouel poulamour de Marië* has 9.2% internal rhyme, meaning probably seven lines with internal rhyme out of the 76 in the noël. It is accordingly assigned to Hemon's middle category, class II. According to him "at least fragments of the hymns belonging to Class II must be new versions of older hymns" (Hemon 1956: lxxi). However, when we confront the Breton text with the French original, it becomes clear that many of the internal rhymes may be accidental. To take an example, line 2.3: *Nep a delhé ostaleri*, looks like it contains an intended internal rhyme, but the corresponding line in the French original, 2.3: *Ceux qui tenoyent hostellerie*, shows that it could just be accidental, being the result of a word-for-word translation. It may be worth noting that in the few cases where the internal rhyme is more complicated, involving either a vowel other than /e/ or a vowel followed by a consonant, the rhyme occurs in a stanza which has no correspondence in the French original. This applies to 15.1: *Ny ou suply, bras ha bihan*; 15.3: *Ma h-ehemp d-er joy dialhué*;²⁵ 17.1: *Ha, Itron Varië, ny [ou] pet*; 19.2: *Ne vihemp quet euit bretat*. The only exception is 16.1: *Pe ellemp ur güh monet dehy*, which corresponds to the French line 15.1: *Sy une fois y pouvons estre*. This could be taken as an indication that these stanzas, which have no correspondence in the French original, have been taken from a different source, with a higher proportion of internal rhyme.

5.2 *Leueret dimp Marie*

The last noël of the NG, number 22, also derives from a

25. This is possible as a Standard Middle Breton internal rhyme, cf. J 182: *Monet [...] dan ioa dialghez*.

French original, the old²⁶ and very popular *Or, nous dites Marie*²⁷ (alternatively named *Chantons je vous en prie*). The French Noël is characterized by a series of questions introduced by *Or, nous dites Marie*. This is translated into Breton²⁸ as *Leueret dimp Marie* and consequently, I have chosen this as the Breton title. Unfortunately, the NG manuscript breaks off after only seven stanzas of what would presumably have been a quite long Noël, at least if it matched the French original with its 21 stanzas.²⁹ The Breton Noël is assigned by Hemon to Class I (“new versions of older [Middle Breton] hymns”) on the basis of a remarkable 25% internal rhyme, the third-highest in the entire NG. Of the 28 lines in the manuscript (seven quatrains of twelve syllables), only 18 lines are preserved well enough to allow us to judge whether or not they have an internal rhyme. This probably means that Hemon counted 4½ internal rhymes. Unfortunately, the exact method by which Hemon arrived at the percentages is not spelled out, but it is likely that the line he counts as half has an apparent internal rhyme, but with the in-rhyme placed on the antepenultimate syllable instead of the penultimate. The most likely candidate in Noël 22 for a line with antepenultimate in-rhyme is line 2000/7.1: *Leueret dimp, Marië, ma h-oue(h)-hui d-en er* ‘Tell us, Mary, where were you at the hour’. However, since the penultimate syllable consists of the proclitic *d-en*, the internal rhyme may be considered completely regular. This is because antepenultimate in-rhyme is allowed when the penultimate syllable consists of a proclitic (cf. Jørgensen 2007: 59-94).

26. Probably dating from the 15th century, cf. de SMIDT (1932: 37, 120).

27. Reproduced by LEMEIGNEN (1876: 7-13), de SMIDT (1932: 117-120), POULAILLE (1942: 301-304), BLOCK (1983 II: 66-70), MATHER & GAVIN (1996: 81).

28. This French Noël was also used as the basis of a different Vannetais adaptation, occurring in the Cantikeu (p. 75-77). The following stanza demonstrates the occasionally close relationship between the two: *Larett temp-ni, Mari / Menn hou cavass en Æl / Pé zégassas teoh-hui / Ur hevel ker-santel? / Em hambric me hunon / E leh dein n'em guélé, / E hoainn ènn Oréson / Er vro à Galilé (p. 77) corresponding to the French – Or, nous dites, Marie / Où étiez-vous alors / Quand Gabriel Archange / Vous fist un tel rapport? / – J'étois en Galilée / Plaisante région / En ma chambre enfermée / En contemplation.*

29. Hemon was able to make out the existence of eight more stanzas of Noël 22, but unfortunately decided not to reproduce the “few words left” (HEMON 1956: ix). With the help of the French Noël, even one or two words could allow us to identify the stanza.

5.2.1 *The basic structure*

It should be noted that the Breton version in the NG is divided into four lines of twelve syllables instead of eight lines of six syllables as the French. This is purely a matter of page layout, and when comparing the two versions, I have divided the Breton twelve-syllable lines into two six-syllable lines, to match the French. This must anyway be the original structure of the Breton noël, since the frequent end rhyme between the odd-numbered lines would otherwise be inexplicable, occurring in the middle of the twelve-syllable line. The fact that end rhyme is often missing in odd-numbered lines is not a strong argument in favour of the twelve-syllable line, since the same defect is encountered in the French noël.³⁰

A stanza is reproduced to demonstrate the affinity between the French and Breton noëls:

Stanza 4 (Poulaille 1942: 302)	Stanza 7 (Hemon 1956: 105)	Translation (Hemon)
4.1 – Or, nous dites, Marie	7.1 <u>Leueret dimp, Marië,</u>	Tell us, Mary,
4.2 Où étiez-vous alors	7.2 <u>ma h-oue(h)-hui d-en er*</u>	where were you at the hour
4.3 Quand Gabriel Archange	7.3 Ma vezau[h] saludet	When you were saluted
4.4 Vous fist un tel rapport?	7.4 guet <u>en el Gabriel?</u>	by the angel Gabriel?
4.5 – J'étois en Galilée	7.5 <u>"En Galile e h-ouen</u>	"I was in Galilee
4.6 Plaisante région	7.6 <u>en contemplation.</u>	in contemplation,
4.7 En ma chambre enfermée	7.7 <u>E cambre hac e study**</u>	In the room, studying
4.8 En contemplation.	7.8 hemp mui dilation."	without more delay."

* The rendering of Fr. *alors* with Vann. *d-en er* 'at the hour' might be significant, as it could indicate familiarity with Gallo. In Gallo (and in Western French in general) stressed VLat. /o/ in an open syllable became /u/, hence Lat. *hōra* 'hour' yielded [ur] instead of Standard French [ør]. Therefore the etymological connection in Gallo between *aloure* 'alors' (specifically given for Morbihan by Auffray 2007: 81, 390) and *oure* 'heure' is still present and this connection may have prompted the literal translation of *alors* to Breton *d-en er* 'at the hour'.

** With French *en contemplation* being translated both by Breton *en contemplation* and *e study*, cf. GIB¹ 2989: **studiañ** 1. étudier; 2. réfléchir (à); 3. avoir en vue.

30. Cf. MATHER & GAVIN (1996: 6): "Almost all masculine pairs [in even-numbered lines] of this noel rhyme or use assonance, while the feminine pairs [in odd-numbered lines] variably employ rhyme, assonance, or no coordinating device at all."

5.2.2 Reconstructing from the original

We can use the French original to reconstruct parts of the Breton noël which have been lost due to damage to the manuscript:

Stanza 3 (Poulaille 1942: 302)	Stanza 3 (Hemon 1956: 104)	Tentative reconstruction
3.1 – Or, nous dites, Marie	3.1 <u>Leueret dimp</u> ...	Leueret dimp [Marie]
3.2 Que vous dit Gabriel	3.2 ... <u>as</u> <u>el</u>	[pe lar]as [Gabri]el*
3.3 Quand vous porta nouvelle	3.3 <u>Pe consas</u>	Pe consas [a douere]**
3.4 Du vrai Dieu éternel?	3.4 <u>eternel</u>	[ar guir Doue] eternel
3.5 – Dieu soit ô toi, Marie	3.5 <u>Mari</u>	Marie [?]
3.6 Dit-il sans fiction	3.6 <u>enuh</u>	[Doue a uezo?] enuh
3.7 Tu es de grâce emplie	3.7 En ... en	[?]
3.8 Et bénédiction.	3.8 et.	[?]

* Or possibly *pe laras duh en el* ‘what did the angel say to you’, cf. stanza 6: *pe laras duh en ail*, translating the French *Que vous dit Gabriel*.

** Cf. stanza 2, where *Qui porta la nouvelle* is translated by *A consas duh quantanf / a douere*.

Naturally, the reconstruction is uncertain, but even the few remains of the stanza allow us to identify to which French stanza it corresponds.

5.2.3 French parody noëls and the copying of structure and content

A characteristic of the French parody noëls (such as the two discussed here) is the fact that not only the syllable count and the rhyme patterns (*abab*, *ababcdcd*, etc.), but frequently also the actual rhymes (e.g. *-ie* = *-ie*), and sometimes even the actual words could be transferred to the noël from the original popular song which provided the melody. In the case of the Breton translation,³¹ something similar seems to have happened. Not only were the lines translated, but in this particular case, the predilection for end-rhyme in *-ie* in the odd-numbered lines of the original French noël (instigated no doubt by the recurring stanza-initial *Or; nous dites Marie*) was frequently carried over into the Breton version. Another characteristic of this particular French noël is the use of learned, Latin nouns in *-ïion*, *-cïion*, *-ïon* in the sixth and the eighth line of most stanzas. This means that we

31. Or adaptation, given the limitations imposed by the poetic form.

often have odd lines ending in *-ie* and even lines ending in *-ion*. If structured into twelve-syllable lines, as the Breton noël in the NG, instead of six-syllable lines, as the French original, it will create the appearance of internal rhyme. In fact, when structured this way, the third stanza of the *French* noël, reproduced above, is very close to being perfect according to Hemon's understanding of Middle Breton versification (if we ignore the word-final schwa):

Stanza 3 (Poulaille 1942: 302)	
3.1/3.2	– Or, nous dites, Marje / Que vous dit GabrijEL
3.3/3.4	Quand vous porta nouvelle / Du vrai Dieu éternEL?
3.5/3.6	– Dieu soit ô toi, Marje / Dit-il sans fictiON
3.7/3.8	Tu es de grâce emplje / Et bénédicțiON.

This is not to say that the French noël actually has intentional internal rhyme, only that the rhyme structure already present in the French original is bound to increase the percentage of internal rhyme in the Breton version and possibly give a misleading impression.

5.2.4 *A re-evaluation of the percentage of internal rhyme*

Once we discount the internal rhymes either provoked by word-for-word translations or predetermined by the structure of the French noël, we are left with only one unquestionable case of internal rhyme (and even that is an open syllable rhyme in *-i-*, as predicted by the French original), namely stanza 4: *Pe laras-enf dih-uy / mait e h-oueu h beniguet?* This leaves us with 5.55% internal rhyme, a very different number from the 25% posited by Hemon. We may combine this with the fact that, *pace* Hemon, a twelve-syllable line with internal rhyme only between the sixth and the eleventh syllable is not strictly speaking correct according to the Middle Breton rules of versification. Usually, a twelve-syllable line requires some form of additional rhyme, either an embedded secondary rhyme or a third word-final syllable participating in the main internal rhyme (cf. Ernault 1912: 35). In light of this, I see no particular reason to assume that this noël was originally composed according to the Middle Breton rules of versification as assumed by Hemon. Rather, it seems to be a fairly literal translation from French (as literal as the poetic form allows).

6. Conclusion

So, what can we say on the basis of the preceding notes? First of all, it is clear that the diverse nature of the noëls has consequences for the dating of the NG. It is perfectly possible, even probable, that the NG is a collection of noëls from different periods. Just because a few of the noëls can be plausibly argued to date back to the Middle Breton period, we cannot infer, as Hemon does, that “the hymns contained in our manuscript were composed during the first half of the seventeenth century.” (Hemon 1956: xi). Only the few noëls which show a relatively high percentage of internal rhyme (such as noël 6, 9, 15 and 21) can be dated this early in their original form. The majority could easily be closer in origin to the proposed 1680 date of the manuscript.

The same argument may be used in connection with the question of authorship. The noëls in the NG simply seem too diverse to have been written by a single author (an idea entertained by Hemon 1956: xi). To be sure, many of the noëls, both the ones translated from French and the ones with a very low percentage of internal rhyme, may be the work of a single author/translator, but the same person can hardly have been responsible for a complicated composition such as noël 15, *Melody, jouay*.

Regarding the dialect of the noëls in NG, Hemon (1956: xi) took them to have been originally composed in Vannetais Breton. The occurrence of distinctly non-Vannetais forms in the NG was explained by Hemon as being due to “the author or authors having seen hymns written in Middle Breton or in some other dialect of Early Modern Breton” (Hemon 1956: xi). This may well be correct in the case of the noëls with a low percentage of internal rhyme,³² but what about the noëls with a high percentage of internal rhyme? Were they also composed in Vannetais Breton? In his discussion of the original dialect of the NG, Hemon (1956: lxxi-lxxii) only treats the end rhymes. He concludes that these are, with very few exceptions, either uninformative or specifically Vannetais in nature. However, end rhymes are no certain guide to the original dialect. This is because the modern system of versification, consisting solely

32. As argued in § 2.6, the miscopying of *gries* as *grieff* could indicate that even some of these were transferred from non-Vannetais Breton.

of syllable count, caesura and end rhyme, will have been familiar to many copyists. Therefore the noëls in NG could easily have been adapted to Vannetais Breton in the course of copying. Hence, the presence of a Vannetais end rhyme does not reveal much more than the general linguistic form of the NG, namely that Vannetais scribes worked on prestages of the NG.

What is more interesting for the prehistory of the NG is the dialectological nature of the surviving internal rhymes. NG does show a few instances of what may be preserved /oε/ in internal rhyme, a potential Vannetais feature, in noël 21³³ and possibly in noël 15.³⁴ There is evidence, however, for a relatively late survival of /oε/ in Eastern Cornouaillais (cf. § 4.2.2, Jørgensen 2009: 114-115 and Widmer & Jørgensen 2011: 13) as well as sporadic preservation elsewhere in Middle Breton, which means that these instances cannot be taken as being Vannetais beyond doubt. On the other hand, the rhyme *Langroes* = *casty* twice in NG 21³⁵ works much better with /oa/, which would point to some form of KLT Breton. What would clinch the argument would be a solid example of a rhyme between the reflexes of word-final *-Vθ and *Vx, since these would only merge in Vannetais. Unfortunately, we appear to have no such examples. We may, on the other hand, have an example of -Vθ rhyming with Vδ in noël 15,³⁶ which would most likely not function in Vannetais Breton, unless the noël was very old (cf. Jackson 1967: 681-684 for the development of non-initial *θ in Vannetais). While the material is clearly too meagre to allow us to pass judgement on the matter, it does raise a question which appears not to have been addressed previously: was Vannetais of the late 16th and early 17th century, which will already have been linguistically quite distinct from Standard Middle Breton, ever used for compositions with internal rhyme?

33. l. 1910: *E huésas p(ar)fait er gouet doucë* ‘He sweated his sweet blood truly’.

34. l. 1029: *Ha houeh pedamp eué ha ma uezou* ‘And still let us pray also that she may be’, cf. § 4.2.2.

35. l. 1945: *E Langroes e gousant casty* and l. 1961: *E Langroes cou consant casty*, both probably ‘On the cross suffering punishment’.

36. l. 1029: *Ha houé[z] pedamp eué[z] ha ma uezou* ‘And still let us pray also that she may be’, cf. § 4.2.2. Unfortunately, *houé[z]* is not an obligatory part of the rhyme.

Above all, the preceding notes highlight an important point: that we should be wary of automatically regarding poetry of poor quality in the Early Modern Breton period, such as the Early Vannetais noëls, as having come about through a process of deformation by successive copying, of an earlier immaculate stage with correct rhyme and syllable count (thus apparently implied in Hemon 1956: lxxi). While this is most likely correct for some of the noëls in the NG, such as *Melody, jouay*, whose complicated stanza and rhyme structure probably ensures a once well-formed composition, I believe the preceding notes bear out that that is not necessarily always the case. *Nouel poulamour de Marie* and *Leueret dimp Marie* are most likely unembellished translations/adaptations, without much regard to the rules of versification (or to put it differently, with about as little regard to the rules of versification as the French originals show). There is no need to assume an immaculate pre-stage for these noëls.

Bibliography

- AUFFRAY Régis, *Le Petit Matao*, Rennes, Rue des Scribes Éditions, 2007.
- BLOCK Adrienne F., *The Early French Parody Noël, I-II, Studies in Musicology, No. 36*, Ann Arbor, Michigan, UMI Research Press, 1983.
- CHOTZEN Th. M., «Une survivance des mystères en Bretagne», *Neophilologus* 26/1, 1941, p. 161-185.
- CHOTZEN Th. M., «Une survivance des mystères en Bretagne (Additions et rectifications)», *Neophilologus* 27/1, 1942, p. 91-94.
- CROIX Alain, *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie - La mort - La foi, I-II*, Paris, Maloine S.A. Éditeur, 1981.
- ERNAULT Émile, «Nouvelles études vannetaises. I. Le Prône de 1631», *Revue Morbihannaise* 9, 1905a, p. 80-92, 264-268.
- ERNAULT Émile, «Nouvelles études vannetaises. II. Le Cantique des Signes de Jugement», *Revue Morbihannaise* 9, 1905b, p. 283-294.
- ERNAULT Émile, *L'ancien vers breton*, Paris, Honoré Champion, 1912.
- GMB = ERNAULT Émile, *Glossaire moyen-breton, I-II*, Paris, E. Bouillon, 1895-1896.
- HAMILTON Noel, «Hiniveles Ar Mabic Jesus», *Zeitschrift für celtische Philologie* 35, 1976, p. 102-157.

- HAMILTON Noel, «Hiniveles Ar Mabic Jesus», *Zeitschrift für celtische Philologie* 40, 1984, p. 228-274.
- HEMON Roparz, *Christmas Hymns – In the Vannes dialect of Breton*, Dublin, Dublin Institute for Advanced Studies, 1956.
- JACKSON Kenneth Hurlstone, *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies, 1967.
- JØRGENSEN Anders Richardt, *Contributions to the History of the Breton Language - Studies in Etymology, Versification and Historical Phonology*, PhD thesis, University of Copenhagen, 2007.
- JØRGENSEN Anders Richardt, «The Vowel Phonemes of *The Life of Saint Gwenole* with a Note on the Etymology of Breton *diner* ‘penny’», in Stefan Zimmer (ed.), *Kelten am Rhein. Akten des dreizehnten Internationalen Keltologiekongresses. Zweiter Teil, Philologie – Sprachen und Literaturen*, Mainz am Rhein, Philipp von Zabern, 2009, p. 111-120.
- KERRAIN Mark, «Notennoù yezh. 19. Br. mont zo ret, mervel zo ret, h.a.», *Hor Yezh* 214, 1998, p. 109.
- LAURENT Donatien, «Une chantefable de Noël en pays Pourlet : la “trajelie”», *Arts et traditions populaires* 16, 1968, p. 153-172.
- LE MENN Gwenole, “*Cantiquou Spirituel*” (1642). *Premier recueil de Cantiques bretons*, Saint-Brieuc, Skol, 1997.
- LE MENN Gwenole, *Tragedien Sacr par Jan Cadec. Premier texte trégorois (1651 ?)*, Saint-Brieuc, Skol, 1998a.
- LE MENN Gwenole, «Notennoù yezh. 20. Br. mont zo ret, mervel zo ret, h.a.», *Hor Yezh* 215, 1998b, p. 59-60.
- LEMEIGNEN Henri, *Vieux Noëls composés en l’honneur de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ – Noëls très-anciens – Noëls des XVII^e & XVIII^e siècles*, Nantes, Libaros, 1876.
- LOTH Joseph, «Le plus ancien texte suivi en breton de Vannes», *Annales de Bretagne* 20, 1905, p. 341-350.
- MATHER Betty Bang & Gail GAVIN, *The French Noel. With an Anthology of 1725 Arranged for Flute Duet*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 1996.
- POULAILLE Henry, *La Grande et Belle Bible des Noëls Anciens du XII^e au XVI^e siècle, vol. 1*, Paris, Albin Michel, 1942.
- SMIDT J.R.H. (de), *Les noëls et la tradition populaire*, Amsterdam, H.J. Paris, 1932.
- WIDMER Paul & Anders Richardt JØRGENSEN, *An Buhez Sant Gwenolé – Das Leben des heiligen Gwenole*, Vienna, Praesens Verlag, 2011.

Appendix

The French noëls from Poulaille (1942) are given on the left side and the corresponding Breton noëls from the NG are given on the right side. The stanza order of the French noëls has been kept.

Noel pour l'amour de Marie Poulaille 1942: 284-286	Noel poulamour de Marie Hemon 1956: 11-15
1. Noel pour l'amour de Marie Nous chanterons joyeusement Quant el' porta le fruyt de vie Ce fut pour nostre sauvement.	1. <u>Noel poulamour de Marië.</u> <u>Noel canamp joyeusement.</u> <u>Er freh a buhe pe dougas.</u> He guir map Jesus on prenas.
2. Joseph et Marie s'en allèrent Ung soir bien tard en Bethléem Ceux qui tenoyent hostellerie Sy ne les prisèrent riens	2. <u>En din mat Joseph ha Marie.</u> <u>Mont de Velem a rezant-y.</u> <u>Nep a delhé ostaleri</u> <u>Certain de netra n-ou presezant y.</u>
3. S'en allèrent parmy la ville De huys en huys logis quéraunt A l'eure la Vierge Marie Etoit bien près d'avoir enfant	3. <u>Dre er guer a Belem e hezant.</u> Caffuouet <u>logeris</u> ne resant. <u>Er quirhies Vari</u> hem ober gouab, <u>A yo prest de ganein he map.</u>
4. S'en allèrent chez un riche homme Logis demander humblement Et on leur répondit en somme Avès des chevaux largement?	4. Joseph <u>goulen</u> gant un hostis Euit <u>ergant e logeris.</u> Deguet Joseph e voy goulenet: <u>"Ha huy ou hues cals a ronset?"</u>
5. Nous n'avous qu'ung bœuf et ung âne Voyès les si près l'huys devant Vous ne semblès que truendailles Vous ne logerès point céans	5. <u>"Nen des quenemp meit un aigeon.</u> <u>Hac un asen in prouision."</u> – <u>"Ne doh namait loudion.</u> <u>Certain ne lochet quet aman."</u>
6. Ils s'en allèrent chez un autre Logis demander pour argent Et on leur répondit en outre Vous ne logerès point céans...	6. <u>De ty un aral e h-esant</u> <u>Goulen logeris euit argant;</u> <u>Hac e voy lauaret dehé.</u> En ty zo ray a tud a oé.
7. Joseph si regarda ung homme Qui l'appelle « meschant paysant » Où mène ceste jeune femme Qui n'a point plus hault de quinze ans	7. <u>Joseph a rancontras unan.</u> <u>Hac er galuas meschant</u> truant, Ma-n e costé <u>er verh iouanc-se.</u> <u>Namait penzec vle ne doué.</u>
[6.1 Ils s'en allèrent chez un autre] [4.2 Logis demander humblement] [4.3 Et on leur répondit en somme]	8. <u>De ty un aral e h-esant</u> <u>Goulen logeris humblement.</u> Ostis en ty a <u>respondas:</u> <u>"En ty man ne logé namaint tud bras."</u>
8. Joseph si regarda Marie Qui a le cœur triste et dolent	9. <u>Joseph a yo perderieus,</u> <u>A sellas Marie truheus:</u>

- En lui disant « Ma chiere amie
Ne logerons-nous aultrement?
"Ac er-mes e lochem-ni bité?
Conzet doheint me caranté." –
9. J'ay là veu une vieille estable
Logeons nous-y pour le présent
A l'heure la Vierge Marie
Estoit bien près d'avoir enfant.
10. "Ur coh marchaussi zo venont.
Logeamp enou ha damp presant."
Ha huy mamm Doué ha rouanes,
A voy loget en peuranté.
10. A my nuit cette nuitée
La douce Vierge eut enfant
Sa robe n'estoit pas fourrée
Pour l'envelopper chauldement.
12. De crais en nos, hem geu erbet,
Certain voy er ganedigues.
He dillat ne d-ouen quet doublet
Euit dastum Salver er bet.
11. Elle le myst emmy la crèche
Sur ung peu de foin seulement
Une pierre dessoulz la tête
Pour reposer le Tout Puissant.
11. En ur coh ty reposesant.
Ar un nebet fouen a cauezzant
E voy gannet hon Roy puissant.
Nep na gredouh a zo meschant.
12. Très chières gens ne vous déplaïse
Se vous vivès bien povrement
Se fortune vous est contraire
Prenèz le patiemment.
13. Entro'oh, tud vat ha truheus,
Euit huy bout en peurante.
Mar ou hues fortunic e-r bet
In pacientait cameret.
13. En souvenance de la Vierge
Qui print son logiz povrement
En une estable decouverte
Qui n'estoit point fermée devant.
[10.4 A voy loget en peuranté.]
14. Or, prions la Vierge Marie
Que son filz vueille supplier
Qu'il nous doint mener telle vie
Qu'en Paradis puissions entrer.
14. Pedamp er Guirhies a truhe
Ma ray dim he map trugare,
Herué er vuhé a cassehemp.
D-er barradoues ol ma h-ehemp.
15. Ny ou suply, bras ha bihan,
En Tat, er map, er Spered Gloan,
Ma h-ehemp d-er joy dialhué,
Deuat Jesus hac en ailleé.
15. Ny ou suply, bras ha bihan,
En Tat, er map, er Spered Gloan,
Ma h-ehemp d-er joy dialhué,
Deuat Jesus hac en ailleé.
15. Sy une fois y pouvons estre
Il ne nous faudroit plus rien
Ainsi fut logé nostre maistre
Le doulx Jhésus en Bethléem.
16. Pe ellemp ur queh monet dehy.
Tra e-r bet mat ne goulemp muy.
Loget [v]oy hon maistr e-r stat-man
Pe des quantan ar bet-man.
17. Ha, Itron Varië, ny [ou] pet,
Pedet hou guir vap beneguet,
Euit ma vihém coloquet
E-r barradoues de fin er bet.
17. Ha, Itron Varië, ny [ou] pet,
Pedet hou guir vap beneguet,
Euit ma vihém coloquet
E-r barradoues de fin er bet.
18. Marië, refugë er peherion,
Ny ou pet sur a guir calon,
Ellë ma un es enouh confiancë,
Hon lacait ol en assurancë.
18. Marië, refugë er peherion,
Ny ou pet sur a guir calon,
Ellë ma un es enouh confiancë,
Hon lacait ol en assurancë.

19. Car assuret, hemp secour
Ne vihemp quet euit bretat
Dirac ur jugé, a guelou scler
Penaus e vo ol hun affairé.

Or, nous dites Marie

Poulaille 1942: 301-304

Leueret dimp Marie

Hemon 1956: 103-105

- Ref. Chantons je vous en prie
Par exultation
En l'honneur de Marie
Pleine du grand renom.
1. Pour tout l'humain lignage
Remis hors du péril
Fut transmis un message
A la Vierge de prix
Nommée, fust Marie
Par destination
De royale lignée
Par génération.
2. – Or, nous dites, Marie
Quel fust le messenger
Qui porta la nouvelle
Pour le monde sauver?
– Ce fust Gabriel Ange
Que san[s] dilation
Dieu envoya sur terre
Par grant compation
3. – Or, nous dites, Marie
Que vous dit Gabriel
Quand vous porta nouvelle
Du vrai Dieu éternel?
– Dieu soit ô toi, Marie
Dit-il sans fiction
Tu es de grâce emplie
Et bénédiction.
4. – Or, nous dites, Marie
Où étiez-vous alors
1. Nouel ha melody,
dre guir devotion,
Canamp de gloar Marië
hemp
Entre en ol merhet
e voy choezet h...
De vam de Roui er bet
rac ... a uoui.
2. Leueret dign, Marie,
piuê vouy e ... s(o) ...
A consas duh quantanf
a douere
“An ail voui Gabriel,
ganet Roui en ...
A des ar er bet-man
dré sin a ca”
3. Leueret dimp ...
... as el
Pe consas
..... eternel
Mari
..... enuh
En ... en
..... et.
7. Leueret dimp, Marië,
ma h-oue(h)-hui d-en er

- Quand Gabriel Archange
 Vous fist un tel rapport?
 – J'étois en Galilée
 Plaisante région
 En ma chambre enfermée
 En contemplation
5. – Or, nous dites, Marie
 Cet ange Gabriel
 Vous dit il autre chose
 En ce salut nouve[[?]
 – Tu concevras, Marie
 Dit-il sans fiction
 Fils de Dieu, je t'affie
 Et sans corruption
6. – Or, nous dites, Marie
 En présence de tous
 A ces douces paroles
 Que répondez-vous?
 – Comment pourrait se faire
 Par telle mention
 Le Fils de Dieu, mon père
 Prenne incarnation.
7. – Or, nous dites, Marie
 Que vous dit Gabriel
 Quand vous vit esbahie
 De ce salut nouvel?
 – Marie ne te soucie
 C'est l'obombration
 Du Saint-Esprit, ma mie
 Et l'opération.
- Ma vezau saludet
 quet en el Gabriel?
 “En Galile e h-ouen
 en contemplation,
 E cambrè hac e study
 hemp mui dilation.”
4. Leueret dimp. Marië
en el-ze zo hanuet,
Pe laras-enf dih-uy,
maït e h-oueh beniguet?
 “Conseu hep mar a ry,
ha hem corruption,
 Vr map ... s prenou
 d-un dro ol hon enenuet.”
5. Leuer dimp. Marië,
 na uezauh-ui souhet?
Na pe responzauh-hui
d-er conseu laaret?
 “Penaus, et respondis,
e arriuezé en dra-zé?
 Biscoueh doh nep vnau
 compaigneh ne-n boué.”
6. Leueret dimp. Marië,
pe laras duh en ail
 d-oueh disconfortet
dré er salut Nouel?
 “... hum confort, Marië,
ne hum soucie[t] quet,
 ... Doué, Roui en Ellet,
 zo inouh disquennet.”

Ruth LYSAGHT*

L'image des langues minoritaires à travers les médias contemporains

Toute langue fournit un ensemble particulier de métaphores à travers lesquelles ses locuteurs approchent leur environnement (Ó Laoire, 2005). Toute langue a également une image externe : la façon dont elle est perçue par ses locuteurs et par des non-locuteurs. Les médias audiovisuels en général, et la télévision en particulier, influencent ces deux aspects de l'image d'une langue, en la rendant plus visible et en accélérant l'évolution linguistique.

L'ex-directeur des émissions à TG4¹, Cilian Fennell, tente de définir ce qui compose une langue, faisant référence à l'irlandais :

Cén dath atá ar an dteanga? Tá sí iontach saibhir... [Braithéann an íomhá ar an gcaoi ina bhfuil an teanga] labharta, scríofa, agus feicthe. [Quelle 'image' a la langue irlandaise ? Elle est très riche... [L'image dépend de la manière dont une langue est prononcée, écrite et la manière dont elle est perçue] (Fennell, 2001).

L'image d'une langue est importante, étant liée à l'image de soi. Pour les locuteurs, leur langue fait partie d'un réseau englobant

* Post-doctorante en celtique en 2012, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. TG4 est la chaîne de télévision nationale de la langue irlandaise (www.tg4.ie).

estime de soi, autonomie, identité et respect (Kāretu, 1993 : 224-6 ; Mac Aodha Bhuí, 2010). Pour les autres, une langue différente peut susciter la curiosité, la peur, une attitude défensive, l’humilité ou bien peut provoquer une nouvelle perspective (Sinha, 2005 ; Waters, 2006). Comme le dit Séamus Deane (1985), il est difficile d’accepter sans arrière-pensée une langue à la fois indigène et étrangère². L’image d’une langue peut entraîner des effets socioculturels plus larges sur l’identité des individus, des communautés et de la nation. Cette image naît de plusieurs éléments : le statut de ses locuteurs ou du groupe qui y est associé ; la capacité de la langue à être utilisée dans différents domaines sociaux, par exemple techniques, artistiques, familiaux ou publics ; et la valeur symbolique ou pragmatique qu’elle comporte. Cette image est sujette aux changements, souvent mais pas toujours en tandem avec le déclin ou la persistance de la langue elle-même.

Évidemment, la langue en tant que notion se trouve souvent liée à celles des droits politiques et de l’identité nationale ou ethnique. Cependant, au sein de cette constellation puissante, la langue ne doit pas être regardée seulement comme une manifestation d’une ou des autres. Elle constitue une force en elle-même. Les locuteurs des langues minoritaires évoquent souvent l’idée que la langue soit ou ait une force spirituelle, *te wairua o te reo* [la force de vie de la langue] (Morgan, 2009) ou une âme (Ní Dhomhnaill, 1997 : 48). Colls soutient que :

[Languages] are living, breathing organisms holding the connections and associations that define a culture” [Les langues sont des organismes vivants qui contiennent les connexions et associations qui définissent une culture] (Colls, 2009).

Bien que les éventuels effets des médias ne soient toujours pas complètement analysés (Fishman, 2001 : 473 ; Cormack, 2007), il est clair qu’ils détiennent les qualités nécessaires pour interagir avec ces relations linguistiques.

Pour mieux comprendre l’image de la langue minoritaire auprès des locuteurs et des non locuteurs, il faut prendre en compte le pay-

2. “It is difficult not to be self-conscious about a language simultaneously native and foreign” (Deane, 1985 : 13).

sage sociolinguistique et médiatique. Le concept de «*l'image de la langue*» comprend alors les éléments visuels projetés sur l'écran (domaine sociolinguistique, apparence des présentateurs, usage de dialectes différents) et aussi des éléments moins visibles (l'attitude du public, la relation psychologique avec une langue ancestrale non-parlée).

Cet article est basé sur mon travail de thèse, qui traite de l'utilisation de la langue minoritaire indigène sur l'écran et pendant le tournage. En étudiant le cas des chaînes de service public Māori Television³ en Nouvelle-Zélande et TG4 en Irlande, j'ai examiné comment ces choix peuvent influencer l'image de la langue. J'ai également recherché comment de tels médias peuvent communiquer avec des non-locuteurs qui se considèrent comme appartenant à cette culture et cette langue, et qui veulent y être reconnectés ou refamiliarisés. Cette intervention voudrait décliner les enjeux de production télévisuelle en irlandais et en māori, dans le but de préparer le terrain pour une future exploration des médias audiovisuels contemporains en breton.

La relation entre la langue et les structures de pouvoir/l'État

N'importe quelle situation linguistique aujourd'hui trouve ses origines dans l'histoire du lieu. Si quelques personnes évoquent des arguments biologiques concernant la protection des langues (en parlant de 'diversité', de 'déclin' et de 'mort' (Crystal, 2002 : 32), il n'en est pas moins important de souligner que les langues peu répandues de nos jours le sont souvent suite à des décennies d'interventions politiques, militaires ou coloniales (May, 2009). Selon Kymlicka et Patton (2003), une politique de 'laissez-faire' (*benign neglect*) n'est autre qu'un refus de l'État-nation d'honorer une obligation éthique de réparer les dégâts du passé.

Depuis son indépendance politique, l'État irlandais considère l'irlandais comme première langue officielle, et garantit sa présence dans l'éducation nationale (Ireland, 1937). Cependant, seulement un

3. Māori Television est la chaîne de télévision nationale de la langue māori (www.maoritelevision.com).

petit pourcentage de la population la parle couramment dans la vie quotidienne (Príomh-Oifig Staidrimh na hÉireann, 2011). En Nouvelle-Zélande, le māori est reconnu en tant que langue nationale depuis 1987, et la Couronne, la Nouvelle-Zélande étant membre du Commonwealth, est chargée de la protéger en tant qu'élément culturel (New Zealand, 1987). Ces deux pays accordent un statut spécifique à leurs langues minorisées⁴ par la colonisation anglaise, mais ceci ne suffit pas pour changer les habitudes linguistiques implantées chez les habitants depuis cette époque.

En Irlande, la langue fait partie de l'image de la nation (même si l'État n'a pas su la développer), tandis qu'en Nouvelle-Zélande, la langue (après une grande réticence) est catégorisée comme *taonga* (trésor), mais pas comme élément essentiel de l'identité nationale. Dès lors, la télédiffusion est confrontée à un dilemme de pertinence et se trouve déchirée entre deux approches : fournir un service communautaire pour des locuteurs, aider les apprenants et présenter le monde de la langue à un groupe national plus important qui ignore la culture de cette langue.

En Bretagne, la langue est soutenue en partie et dans des domaines particuliers par des mesures régionales, mais jusqu'à présent, elle ne bénéficie pas du soutien de l'État. En décembre 2004, le Conseil régional de Bretagne a reconnu le breton (et le gallo) «comme langues de la Bretagne historique» et depuis essaie de mettre en œuvre une politique favorable au multilinguisme (Rannvro Breizh, 2012). Cependant, faute de moyens, l'image du breton risque d'être plutôt folklorique que contemporaine, car elle reste limitée à certains domaines. Même les récentes tentatives pour créer une image de marque comme *À l'Aïse Breizh* – qui ont bien réussi de façon publicitaire (Le Coadic, 1998) – conservent au personnage de bigoudène une conception traditionnelle et figée de ce qui constitue une identité bretonne. L'histoire de ces images dépend, comme celles des deux langues évoquées ci-dessus, des circonstances politiques, économiques et idéologiques.

4. J'utilise le terme 'minorisé', suivant Arana et al ("minoritised language", 2007), car ce terme est plus politisé que 'minoritaire' et évoque la causalité.

La relation entre la langue et ses (non-)locuteurs

Après un long processus de dévalorisation, après une longue coupure générationnelle, le breton est en effet devenu une langue étrangère pour une majorité de Bretons. (Le Pipec, 2011)

Pour les bretonnants de naissance, la langue devrait être transparente, mais à cause de sa place dans le domaine public vis-à-vis du français, elle devient remarquable. Par remarquable, je veux dire que nul adulte, quel que soit son niveau de compétence, ne parle une langue minorisée dans un lieu public sans être conscient de ce statut de minorité. Pour les néo-bretonnants cela est encore plus marqué, dans la mesure où certains choisissent de parler en breton pour souligner leur identité de ‘rebelle’ ou leur culture – ils se servent de la langue pour communiquer non seulement leurs pensées, mais aussi une attitude ou une image.

Si une langue va être utilisée en tant que moyen normal ou non marqué de communication, il faut bien que son statut dans les domaines publics soit revendiqué. François Grin, spécialiste en économie des langues et vice-coordonateur du projet intégré EU DYLAN (Dynamique des langues et gestion de la diversité), constate que l’utilisation d’une langue dépend de trois facteurs : la compétence linguistique, un environnement convenable et la volonté de parler la langue (Grin, 2002). Si la transmission intergénérationnelle et l’éducation peuvent augmenter les effectifs des locuteurs compétents, l’intervention de la communauté ou le soutien de l’État sont exigés pour créer des environnements où la langue puisse être parlée en public d’une manière non marquée. Peut-être le facteur le plus fuyant par rapport au soutien extérieur est cette troisième condition de Grin, la volonté de parler la langue, car celle-ci réside dans le cœur et les sentiments des locuteurs et des néo-locuteurs.

La relation à haute charge émotionnelle qu’ont les gens avec la langue minorisée demande une reconnaissance et de la sensibilité. McCloskey note que pour beaucoup, en Irlande, la langue fonctionne comme un ‘paratonnerre symbolique’ (2008 : 78-9)⁵, représente

5. “symbolic lightning rod” (2008: 78-9).

souffrance et confusion. Cela est souvent le cas dans les situations où un basculement linguistique forcé a eu lieu (Maui, 2007 ; Le Morvan, 2000 : 133).

L'image des langues māori et irlandaise a été, pour les non-locuteurs pendant le dernier siècle, souvent négative. Associée à un «manque de joie qui semblait être la condition *sine qua non* d'une culture 'authentique'» (Barry, 1994-5 : 34)⁶, une simplicité rurale et une ambiance étouffante de tradition moisie, la langue minorisée semblait n'avoir pas grand-chose à proposer à la personne venant de l'extérieur, et bien de jeunes locuteurs n'étaient pas convaincus de la place de leur héritage dans le monde contemporain.

Malgré l'indépendance politique et l'intervention de l'État en Irlande pour promouvoir la langue, elle n'a pas été 'normalisée' pour devenir partie intégrante de la vie quotidienne de la plupart des citoyens (McGreil & Rhatigan, 2009). Les gens habitant en dehors des *Gaeltacht*⁷ avaient tendance à voir l'irlandais comme quelque chose d' 'autre', soit la langue noble et poétique du passé, soit le code subversif d'activités paramilitaires. Dans les deux cas, il s'agit d'une langue symbole et non pas utilisable dans la vie de tous les jours.

Le breton, tout comme l'irlandais ou le māori, est pour une grande partie de la population, tiré entre deux images opposées : «un patois de ploucs qui n'a pas de valeur» et «l'expression nationale de l'âme bretonne» (Calvez, 2011). Ces deux images absolutistes ne perdureront pas si un environnement réaliste advient, où le breton est parlé pour des raisons ordinaires. Je considère l'espace virtuel des médias comme un bon point de départ pour créer un tel environnement.

Quel est le rôle des médias audiovisuels vis-à-vis des langues minoritaires ?

Les choix et les possibilités permis par l'ère numérique ont été accueillis par les productions en langue minoritaire. Beaucoup de défis du passé (techniques, financiers) sont désormais moins pesants.

6. "dourness which seem[ed] to be the *sine qua non* of 'authentic' culture" (Barry, 1994-5: 34).

7. La *Gaeltacht* est une désignation officielle donnée à des endroits géographiques où l'irlandais est la langue quotidienne de la communauté.

Mais la nouvelle ère de l'abondance (Ellis, 2000) peut poser d'autres problèmes. La prolifération des chaînes et la facilité d'acquérir des émissions internationales mènent à une situation où les médias en langue minoritaire risquent de se perdre dans un univers plus large que la concurrence nationale. Si la nouvelle technologie permet de rendre leurs émissions plus accessibles à un public plus large (avec des sous-titres, les rediffusions sur internet, la vidéo à la demande...), la baisse des effectifs des locuteurs sur le terrain (en tant qu'intervenants aussi bien que public) reste un enjeu réel.

Cependant, on voit que l'internet attire une activité hors proportion pour certaines langues minoritaires (Carlson, 2010). *Indigenous Tweets*, fondé par un Américain irlandophone tente de suivre le nombre d'interventions sur Blogspot et Twitter en langues indigènes de par le monde (Scannell, 2011)⁸. *BrezhoweB* est un bon exemple d'un service de diffusion en langue bretonne qui contourne les antennes pour atteindre un public sur internet. Disponible depuis quatre ans, cette chaîne est témoin de la capacité ingénieuse des producteurs en langue minorisée face aux défis de diffusion. Cet aspect exige beaucoup plus d'attention, mais pour des raisons d'espace, on y retournera dans un futur article.

Avant de passer à la télévision traditionnelle, constatons les progrès effectués par les radios. Les radios *iwi* (tribu) en Aotearoa, à l'instar des radios pirates et communautaires en France et en Europe, ont commencé à se développer pendant les années 1970 et 1980. Chaque pays étant sous un régime plus ou moins centralisé, l'État est intervenu pour régulariser l'utilisation des ondes nationales⁹ par des groupes de citoyens. Les autorités ont réagi différemment : la France a reconnu des radios associatives en limitant leur zone de diffusion et la Nouvelle-Zélande a gardé un système de radios *iwi* locales pour respecter la variété des dialectes des *iwi*, et aussi pour des raisons techniques. En Irlande, la 'radio libre' du Conemara a laissé la place

8. Sur environ 140 langues, le Breton y figure en 18^e position avec 82 'tweeters', et en 12^e position dans la section *blogs* avec 25 (au 27 septembre 2012). (Pour le nombre des 'tweeters', l'irlandais est en 4^e et le reo Māori en 24^e position. Pour les blogs, l'irlandais est en 2^e et le reo en 21^e.)

9. Cette conception de possession des ondes a été fortement contestée par des *iwi* Māori, qui pendant les années 1980 et 1990 ont mené un procès contre le gouvernement de la Nouvelle-Zélande jusqu'au Conseil privé en Angleterre.

à une radio en irlandais d'envergure nationale, *Raidió na Gaeltachta*, en 1972¹⁰.

Dans tous ces cas, l'essentiel est de reconnaître la relation entre les communautés de locuteurs et leurs médias locaux. Comme le soulignent Nettle et Romaine, il est peu efficace d'accorder un statut à une langue si ses locuteurs ne sont pas 'habilités' ('*empowered*') (Nettle et Romaine, 2000 : 39-40). Face à un paysage médiatique qui les ignore ou qui les traite de spécimens exotiques stéréotypés (Le Guénic, 2003), les locuteurs de la langue minorisée essayent de combler le manque de représentations avec leurs propres médias.

Quel rôle pour la télévision par rapport à l'image de la langue ?

Si Anderson signale qu'il n'est parfois pas évident de distinguer un texte ou une image visuelle de l'acte politique de prendre parole ou de représenter un groupe (2006: 44)¹¹, il faut aussi reconnaître le pouvoir des images télévisées. Car le télédiffuseur en langue minorisée effectue non seulement un changement de l'image de la langue pour des non-locuteurs, mais il a aussi le potentiel de changer la manière dont les locuteurs sont perçus.

La télévision, en tant que média domestique non menaçant, est facile d'accès et fournit aux non-locuteurs une nouvelle perspective sur une langue et une culture qui pourraient leur sembler une porte fermée. La télévision aide à montrer une image 'normale' de la langue, qui y joue un rôle non-politique (Cormack, 2000 : 396). Sa présence à la télévision a pour effet d'enlever une partie de la mystique (ou du radicalisme politique qui y est souvent associé) perçue par la majorité. Les locuteurs apprécient la diversité générique qui rend visible un élément de leur monde linguistique.

10. Ceci dit, le service, avec ces trois studios régionaux et destiné principalement aux habitants de la *Gaeltacht*, a souvent réussi à privilégier des perspectives locales et internationales, grâce à un réseau de locuteurs dans d'autres pays du monde.

11. "It is sometimes difficult to distinguish a text or a visual image from the political act of presuming to speak for, or represent, a group of people" (Anderson, 2006 : 44).

La raison pour établir un service de télévision en irlandais (TG4) et en *te reo māori* (*Māori Television*) n'était pas de mettre au monde un musée ou une archive, mais plutôt de donner vie à un média contemporain pour informer et divertir le public. Les médias constituent de puissants vecteurs pour l'image d'une langue, notamment dans des situations où, comme pour les chaînes citées ici, ils fournissent à beaucoup de citoyens leur seule opportunité de s'engager d'une manière continue avec la langue minorisée comme langue vivante. Pour un télédiffuseur qui fait «de la télévision en langue bretonne et non pas la langue bretonne à la télévision» comme disait Alain Bienvenu, responsable des émissions bretonnes à France 3 en 1989 (Robineau, 2001), la langue est présentée comme résolument ordinaire. Paradoxalement, cela aide à faire croître une reconnaissance de la communauté comme entité différente et diverse (Cormack, 2000 : 393).

Depuis les années 1960, beaucoup de groupes sociaux ont revendiqué la liberté de se représenter et de représenter les autres à travers leurs propres médias. Non seulement cette évolution constitue la reconnaissance et le respect de la langue, mais elle permet aussi une réelle croissance d'espoir pour l'avenir. En créant des emplois dans des domaines attirants, elle montre aux jeunes locuteurs que leur langue leur permettra non seulement de s'exprimer auprès de leur communauté, mais aussi de gagner leur vie. Même si en Bretagne, le nombre de jeunes locuteurs est moins important que les plus âgés (Broudic, 2009), leur proposer une voie professionnelle les encouragera à continuer à utiliser le breton pendant leur vie adulte.

Crédibilité acoustique

Si la représentation de la langue à l'écran ne reflète pas toujours l'usage contemporain (normalement on entendra plus la langue majoritaire hors tournage), elle aide à créer un nouvel univers potentiel pour les jeunes publics. La télévision confère à la langue une certaine «crédibilité acoustique» (Ó Tuathaigh, 2008), permettant aux enfants de considérer la langue comme quelque chose de contemporain à égalité avec d'autres productions culturelles (Howell, 1992 : 218). Thomas remarque aussi que quand il s'agit d'une population

éparpillée, les médias de diffusion sont particulièrement importants pour que la communauté reste ‘cohésive’ (Thomas, 1978 : 90). Il faut bien prendre cette considération en compte car en Bretagne il est clair que les bretonnants de l’avenir seront plutôt une communauté virtuelle que territoriale (Broudic, 2009).

La question du territoire et des structures de pouvoir est très importante pour les médias en langue minorisée. En général, on considère qu’ils ont plus de chance d’atteindre leurs objectifs si les locaux de diffusion ou de décision sont proches des communautés des locuteurs. C’est le cas en Irlande où les studios de TG4 sont à l’ouest, dans une région *Gaeltacht*¹², mais *Māori Television* se trouve à Auckland pour des raisons logistiques. Pour l’instant, une partie de la production des émissions télévisées en langue bretonne (les actualités) se fait à Brest, en Finistère, et une autre partie (principalement le divertissement) à Rennes, en Île-et-Vilaine. Le département du Finistère héberge une bonne proportion des bretonnants (Broudic, 2009). Mais les services ont beau être implantés près des locuteurs, les deux lieux subissent un contrôle central de Paris. Les décisions de rédaction et de placement des programmes ne s’effectuent pas toutes dans la région. Bien qu’éléments d’un service de télévision régionale, France 3 Iroise voit son identité régionale s’effondrer au profit des émissions générales nationales (Personnel de France 3, 2009). Il en va de même pour les créneaux horaires attribués aux émissions régionales (en français et en breton), qui sont souvent placées aux heures creuses de la grille ou, pour les émissions en breton, supprimées pendant certaines périodes de l’année¹³. Il est important que les médias soient proches de leurs publics, certes, mais on voit de cet exemple que la proximité géographique ne vaut pas une proximité linguistique ou idéologique. Si le siège du pouvoir est loin, les médias locaux manquent de pouvoir de décision concernant leur service vis-à-vis du public.

12. L’implantation dans un endroit ne correspond pas nécessairement à une acceptation du peuple (Fennell, 2001) et bien sûr, la situation géographique isolée de TG4 pose d’autres défis.

13. Notamment pendant les vacances scolaires (Personnel de France 3, 2009 ; Malesieux, 2012).

Glamour et grammaire

Il existe deux arènes interdépendantes à prendre en compte quand on présente une langue minorisée à l'écran : le registre linguistique et l'image de la langue. Bien sûr, les mots « grammaire » et « glamour » ont la même racine. Le glamour des *people* de la télévision et la preuve que d'autres locuteurs existent au-delà de la salle de classe ou de la paroisse rurale rendent la langue plus attirante à des jeunes et à des néo-locuteurs. Quand on voit régulièrement à la télé toute une gamme de bons locuteurs dans différents contextes situationnels, l'image de leur langue est ancrée dans l'imaginaire des publics comme quelque chose de vivant et d'efficace dans la vie moderne – même pour ceux qui ne la parlent pas, ou qui n'ont pas la possibilité de croiser des locuteurs (Le Morvan, 2000 : 126).

Si la télévision en tant que media domestique se prête facilement à une communication informelle et conversationnelle, une langue minoritaire ne peut pas toujours se permettre ce luxe. Larry Parr de *Māori Television* fait référence à une sorte d'attitude « deux poids deux mesures » qui découle de la situation de pénurie pour les émissions en langue minoritaire, là où les émissions en anglais peuvent se servir d'une gamme large de styles et de registres. Cependant les programmes en langue māori sont censées être toujours grammaticalement correctes : « Cela retire la vie de la langue dans une certaine mesure » (Parr, 2007)¹⁴. L'exactitude linguistique ne suffit pas en soi pour inspirer le public et faire jaillir la vie. Il n'y a pas lieu de promouvoir une fausse image ou version de la langue, comme il peut se produire quand les présentateurs sont trop 'corrects' ou scénarisés.

Māori Television et TG4 présentent la langue minorisée dans des domaines inattendus et dans des cadres informels, ils mettent souvent en valeur de jeunes et beaux animateurs, ce qui modifie les vieux stéréotypes d'une langue moribonde. En même temps, il peut y avoir une tension entre les images traditionnelles et modernes des locuteurs des langues minoritaires (Hourigan, 2003 : 129), car le côté branché d'un animateur de télé peut en quelque sorte révéler un manque de respect pour l'intégrité des vraies sources de la langue. La (re)représentation de ces images et l'invention de nouvelles

14. "It's taking the life out of the language to some extent" (Parr, 2007).

représentations des aspects du peuple et de la culture exigent une certaine délicatesse.

Découverte et refamiliarisation

Les locuteurs peuvent se sentir ‘chez eux’, en regardant un service médiatique varié. Pour ceux qui apprennent la langue, la télévision peut initier un voyage de reconnexion et de refamiliarisation.

Une telle approche trouve son écho dans le stratagème connu de Barry Barclay ‘*talking in/out*’ (s’adresser à nous/ à eux) (Barclay, 1990 : 74). Selon Barclay, il existe deux façons de mettre une culture minorisée à l’écran : une version locale qui parle à la communauté selon leurs propres conditions (‘*talking out*’/ ‘s’adresser à nous’), ou un modèle plus orienté vers le tourisme ou l’éducation qui dit l’évidence pour attirer l’intérêt des gens extérieurs à la culture (‘*talking out*’/ ‘s’adresser à eux’).

L’étude faite par Arapera Ngaha montre que l’importance attribuée à la langue et à la culture en tant que marqueurs d’identité peut se transmuier (Ngaha, 2005) et c’est dans cette optique-ci que je prends le terme ‘refamiliarisation’, car il n’insiste pas sur l’usage et la compétence linguistique, mais plutôt sur la qualité de la relation entre la personne et la langue. Il est évident que cette relation ira plus loin si la personne sait parler, mais cela n’est pas une condition préalable.

Si les gens doivent utiliser une langue minorisée en public sans honte, il faut qu’ils la voient comme un moyen ‘normal’ de communication, et la nature domestique et omniprésente de la télévision peut contribuer à une ‘normalisation d’image’ en fournissant une gamme de genres, y compris des émissions ‘banales’ ou de divertissement¹⁵. Bien que moins efficace que la transmission intergénérationnelle, l’usage de la langue minorisée dans les médias aide à créer un environnement où une telle transmission peut avoir lieu. En tant que « promoteur de grand prestige de la culture orale » (Fiontar, 2009 : 29)¹⁶, la télévision a le potentiel de sensibiliser les non-locuteurs, tout en renforçant l’estime de soi des locuteurs.

15. Cormack note qu’une présence médiatique contribue à ‘légitimer’ une langue aux yeux du public (Cormack, 2007 : 53-5).

16. “high prestige promoter of oral culture” (Fiontar, 2009 : 29)

L'effet pratique des médias en langues minoritaires (MLM) est la *refamiliarisation* d'une langue. Si les termes 'renouveau', 'revitalisation' ou 'récupération' sont bien utiles dans des situations où la langue est en grave danger quand de nombreuses personnes n'ont plus de lien avec elle, '*refamiliarisation*' décrit le processus où une langue à moitié oubliée est rendue à nouveau familière. Pour la refamiliarisation, l'essentiel est de reconstruire la relation que les gens ont avec la langue. À la différence de la normalisation, qui implique une large acceptation et l'usage sociétal d'un standard, la refamiliarisation parle des gens qui (re)prennent connaissance avec leur propre variété, afin qu'ils se sentent en mesure de l'utiliser sans trop d'arrière-pensées. On utilise différents dialectes, on représente et on inclut, on évite trop de néologismes académiques (même s'il faut prendre des mots francisés, qui, grâce à leur usage à long terme, semblent moins formels que les nouvelles expressions issues des livres), et il est préférable de parler couramment avec quelques fautes que de prononcer les mots un par un avec une grammaire impeccable.

Quel rôle pour la télévision par rapport à l'utilisation de la langue ?

Mike Cormack souligne que l'on peut nourrir de grands espoirs irréalistes par rapport au potentiel de la télévision pour la restauration de la langue, car il est évident que les raisons pour l'utilisation de la langue dans la vie sociale sont diverses, différentes et complexes (Cormack, 2007 : 62). Beaucoup dépendent de la façon dont le public interagit avec le diffuseur. Comme le dit Cormack, « l'important n'est pas le contenu des médias en tant qu'une sorte de force isolée, ni les institutions et organisations médiatiques comme pouvoirs hégémoniques, mais plutôt l'espace entre les médias et leurs usagers » (Cormack, 2007 : 65)¹⁷.

Cet espace est un lieu où la langue reprend vie. Bien qu'on ne puisse pas facilement prouver les effets des médias sur la qualité et la quantité des locuteurs, il semble que les téléspectateurs 'attrapent' et utilisent des expressions entendues souvent lors des

17. "The emphasis here is not on media content as some kind of free-standing force, nor on media institutions and organisations as hegemonic powers, but rather on the space between the media and their users" (Cormack, 2007 : 65).

émissions (Kelly-Holmes, 2001 : 4 ; Lysaght, 2004 : 151 ; Mane, 2009). On voit l'influence des médias en langue majoritaire, ou 'la privation d'avenir' des cultures minoritaires (Lafont, 1982 : 18). Pádraig Ó Mianáin élève ses enfants irlandophones dans un lieu principalement anglophone, et considère TG4 comme un intrant langagier supplémentaire pour leur montrer qu'un monde autre que le foyer familial existe en cette langue :

Tá ról le himirt ag an teilifís Ghaeilge i múnú agus i bhforbairt theanga na bpáistí, ag cur an tsaoil ina láthair agus ag tabhairt friotail dóibh leis an saol sin a láimhseáil" [La télévision en irlandais joue un rôle à former et développer la langue des enfants, à leur présenter le monde et à leur fournir des phrases avec lesquelles ils peuvent traiter ce monde-là] (Ó Mianáin, 2008 : 45)

Ó Mianáin considère que la langue informelle de la télévision est plus utile dans la vie quotidienne que l'irlandais d'école que les enfants apprennent plus tard. Il existe aussi des témoignages anecdotiques concernant les effets de la télévision sur des jeunes locuteurs de *te reo Māori* en Nouvelle-Zélande, où les écolières s'envoient des textos en utilisant les nouveaux mots qu'elles ont appris de *Māori Television* (Edwards, 2009)¹⁸.

Une question très importante pour l'utilisation de la langue dans les médias est bien sa pratique sur le lieu de travail. On ne peut discuter de cette question en raison de contraintes d'espace. Qu'il suffise de dire qu'il existe quelques maisons de production qui ont pris la décision d'utiliser leur langue (qu'elle soit l'irlandais, *te reo* ou le breton) comme langue de travail¹⁹. Il faut constater qu'en général, comme dans le reste des domaines actuels, la langue minorisée est parlée seulement si la volonté y est, et tout dépend de l'attitude (et de la compétence !) des professionnels. Comme le remarque Joshua Fishman, toute tentative « d'inverser le basculement linguistique

18. Cela correspond avec les études effectuées par O'Connell sur le rôle de la télévision pour renforcer un nouveau vocabulaire (O'Connell, 2003 : 60).

19. Notamment Nemeton TV (Irlande), Kura Productions (Nouvelle-Zélande) et Kalanna (Bretagne).

implique un renouvellement de la réalité sociale et c'est très difficile pour les minorités d'y arriver» (Fishman, 1991 : 411)²⁰.

Conclusion

Pour renouveler la réalité sociale, il faut d'abord une vision. Bien des promoteurs des langues minorisées n'ont rien contre un bilinguisme plus paritaire. Disons qu'avec deux yeux, on peut voir plus clair. Si la vision est celle d'une société où deux langues peuvent exister dans le domaine public, il faudra bien que la langue minorisée soit plus présente dans les médias. Une façon de modifier la réalité sociale est de renouveler les images que l'on projette et avec lesquelles la société interagit pour se créer des identités. Les médias constituent des outils puissants pour un tel travail, car ils ont la possibilité d'atteindre plusieurs publics. La télévision est facile d'accès, à la fois pour des raisons techniques (ubiquité) et linguistiques (la présence des images et des sous-titres rendant les émissions plus abordables à des non-locuteurs que des émissions de radio, par exemple). Pour cela, il faut bien sûr une volonté politique de soutenir la diffusion variée et consistante. On pourra s'appuyer sur les arguments de l'obligation éthique d'un État de réparer les dégâts linguistiques occasionnés par ses actions dans le passé ; ou bien de la tradition de la radiodiffusion de service public ou de l'idéal des services régionaux, même si ces trois approches semblent avoir peu d'emprise sur bien des gouvernements contemporains.

Il est clair qu'il existe actuellement en Bretagne plusieurs publics qui seraient intéressés par un tel projet : les locuteurs natifs âgés qui ont droit à un service médiatique plus complet dans leur langue, les gens qui apprennent le breton pour des raisons identitaires ou culturelles, qui ont besoin d'entendre et de voir la langue pour pouvoir progresser, et finalement les jeunes et les enfants qui doivent pouvoir vivre leur breton en dehors de la salle de classe. Ce dernier groupe sera celui qui portera la langue dans l'avenir et qui en fera une réalité vivante.

20. "Reversing Language Shift... implies remaking social reality and that is very hard for minorities to do" (Fishman, 1991 : 411).

Si les années 1980 et 1990 ont vu des tendances décentralisatrices s'imposer partout en Europe et ailleurs, la France garde toujours une politique centralisée au début du XXI^e siècle. Il faut souligner que la relation entre la langue française et les Français est bien différente de celle qui existe entre la langue anglaise et les peuples du monde anglophone. Le français est souvent considéré d'une manière idéologique comme vecteur des valeurs de la République, comprenant identité nationale et citoyenneté²¹. La plus grande différence est sans doute ce qui en découle : les médias dépendent d'un pouvoir centralisé en langue française, tandis que dans les deux autres pays mentionnés dans cet article, le gouvernement national (pour des raisons diverses) a cédé une partie de son autorité sur le contenu des médias aux locuteurs de la langue minorisée. On voit alors qu'en Bretagne, les chaînes et les producteurs d'émissions en langue bretonne sont confrontés à des défis similaires à leurs homologues d'Irlande et de Nouvelle-Zélande, mais qu'il leur manque l'autonomie et les fonds pour y faire face de façon concrète et soutenue.

Bibliographie

- ANDERSON Benedict, *Imagined communities : reflections on the origin and spread of nationalism*, London, New York, Verso, 2006.
- ARANA Edorta, Patxi AZPILLAGA, Beatriz NARBAIZA, «Linguistic Normalisation and Local Television in the Basque Country», in Mike CORMACK & Niamh HOURIGAN (ed.), *Minority Language Media: Concepts, Critiques, and Case Studies*, Clevedon, Buffalo, Multilingual Matters, 2007, p. 151-167.
- BARCLAY Barry, *Our Own Image*, Auckland N.Z., Longman Paul, 1990.
- BARRY Shane, *Film Ireland*, Jan. 1994, p. 34.
- «Brezhoweb - Bienvenue sur Brezhoweb, la première chaîne TV 100 % en langue bretonne !», consulté le 27/09/2012.
- BROUDIC Fañch, et TMO régions (Firm), *Parler breton au XXI^e siècle : le nouveau sondage de TMO régions*, Brest, Emgleo Breiz, 2009.

21. Ironiquement, ces charges idéologiques ont été prises par la langue indigène nationale en Irlande et en Nouvelle-Zélande.

- BUTLER Eoin, «Interview with Rónán Mac Aodha Bhuí: ‘MC Muppet is a rapper from Connemara whose lyrics are very sexual in content. The Irish language is a very poetic language’», *The Irish Times*, 13 Mar. 2010, consulté le 07/07/2010.
- CALVEZ Ronan, «De quoi breton est-il le nom ?», dans *Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes*, Laboratoire Dynamique Du Langage (DDL, UMR 5596) – Laboratoire Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR, UMR 5191) – Institut Pierre Gardette. Institut des Sciences de l’Homme (ISH), Université de Lyon, L’Harmattan, 2011. Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF).
- CARLSON Betty, «Internet and minority languages | Language Translation», consulté le 25/09/2012.
- LE COADIC Ronan, *L’identité bretonne*, Rennes (France), Terre de Brume Éditions / Presses universitaires de Rennes, 1998.
- COLLS Tom, «The death of language?», *BBC Today* 2009, consulté le 15/12/2009.
- CORMACK Michael, «Introduction: Studying Minority Language Media», in Mike CORMACK & Niamh HOURIGAN (ed.), *Minority Language Media: Concepts, Critiques, and Case Studies*, Clevedon, Buffalo, Multilingual Matters, 2007, p. 1-16.
- CORMACK Mike, «Minority Language Media in a Global Age», *Mercator Media Forum* 4 (2000), p. 3-15.
- CORMACK Mike, «The Media and Language Maintenance», in Mike CORMACK & Niamh HOURIGAN (ed.), *Minority Language Media: Concepts, Critiques, and Case Studies*, Clevedon, Buffalo, Multilingual Matters, 2007, p. 52-68.
- CRYSTAL David, *English as a Global Language*, Cambridge University Press, 2003.
- DEANE Seamus, *Celtic revivals: essays in modern Irish literature, 1880-1980*, London, Boston, Faber and Faber, 1985.
- EDWARDS Hone, «Presentation», Māori Television Rautaki Reo hui/ language strategy meeting, Auckland, 2009.
- ELLIS John, *Seeing things: television in the age of uncertainty*, London [etc.], I.B, Tauris, 2000.
- FENNELL Cilian, former Head of Programmes, TG4 - Entretien du 24/06/2001.

- FIONTAR, Dublin City University. *20-Year Strategy for the Irish Language*. Prepared for the Department of Community, Rural and Gaeltacht Affairs, 2009, consulté le 13/07/2010.
- FISHMAN Joshua, *Can threatened languages be saved?: reversing language shift, revisited: a 21st century perspective*, Clevedon, Multilingual Matters, 2001.
- FISHMAN Joshua, *Reversing Language Shift: theoretical and empirical foundations of assistance to threatened languages*, Clevedon, Philadelphia, Multilingual Matters, 1991.
- GRIN François et al., *Support for Minority Languages in Europe. Report to the European Commission*, European Commission, 2002, consulté le 22/08/2010.
- LE GUÉNIC Michel, *Nos régions selon Jean-Pierre Pernaut : pétainisme ou pittoresque ?*, Nice, France Europe Éditions Livres, 2003.
- HOURIGAN Niamh, *Escaping the Global Village: media, language & protest*, Lanham Md., Lexington Books, 2003.
- HOWELL W., «Minority-Language Broadcasting and the Continuation of Celtic Culture in Wales and Ireland», in Stephen RIGGINS (ed.), *Ethnic Minority Media, an International Perspective*, 1992, p. 217-242.
- IRELAND, *Bunreacht na hÉireann / Constitution of Ireland*, 1937.
- KĀRETU Timoti, «Language and protocol of the Marae», in Michael KING (ed.), *Te Ao Hurihuri: Aspects of Māoritanga*, Auckland, Reed Books, 1992, p. 29-42.
- KELLY-HOLMES Helen, *Minority Language Broadcasting: Breton and Irish*, Clevedon, Multilingual Matters, 2001.
- KYMLICKA Will, et Alan PATTEN, *Language rights and political theory*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003.
- LAFONT Robert, «La privation d'avenir ou le crime contre les cultures», dans Ernest BERTHET et al. (éd.), *Langue dominante, langues dominées*, Paris, Edilig, 1982, p. 15-36.
- LYSAGHT Ruth, «Pobal Sobail: Ros na Rún, TG4 and Reality», in Ruth BARTON & Harvey O'BRIEN (ed.), *Keeping it Real: Irish film and television*, London, New York, Wallflower Press, 2004, p. 147-158.
- LYSAGHT Ruth, «Teanga & Tikanga: A Comparative Study of National Broadcasting in a Minority Language on Māori Television and Teilifís na Gaeilge», 2010.
- MAC GRÉIL Mícheál, Fergal RHATIGAN, *The Irish Language and the Irish People: report on the attitudes towards, competence in and use of the Irish language in the Republic of Ireland in 2007-'08*,

- Maynooth Ireland, Survey and Research Unit, Department of Sociology, National University of Ireland Maynooth, 2009.
- MANE Jo, «Pāho Māori: the impact of Māori language broadcasting on Māori language survival», 2009.
- MAUI Erana, Personal communication, 2007.
- MAY Stephen, *Language and minority rights: ethnicity, nationalism and the politics of language*, London, Routledge, 2008.
- McCLOSKEY James, «Irish as a World Language», in Brian Ó CONCHUBHAIR (ed.), *Why Irish?: Irish Language and Literature in Academia*, Galway, Arlen House, 2008.
- MORGAN Eruera, Te Arawa, Tainui - Tumuaki Whakaaturanga / Head of Programming for Te Reo channel - Entretien du 6/10/2009.
- LE MORVAN Murielle, «Les informations télévisées en langue bretonne : réflexions et expérience d'une journaliste bilingue», *Mercator Media Forum* 4 (2000), p. 125-137.
- NETTLE Daniel & Suzanne ROMAINE, *Vanishing Voices: the extinction of the world's languages*, New York, Oxford University Press, 2000.
- NEW ZEALAND, *Māori Language Act*, 1987.
- NGAHA Arapera, «Language and Identity in the Māori Community: Without the reo who am I?», in Paul KERSWILL (ed.), *Researching Language Use and Language Users*, Linguistic Society of New Zealand, 2005, p. 27-48.
- Ní DHOMHNAILL Nuala, «Why I choose to write in Irish, the corpse that sits up and talks back», in Susan SHAW SAILER (ed.), *Representing Ireland Gender, Class, Nationality*, Gainesville, University Press of Florida, 1997, p. 45-56.
- Ó LAOIRE Lillis, *On a rock in the middle of the ocean: songs and singers in Tory Island, Ireland*, Lanham Md., Scarecrow Press, 2005.
- Ó MIANÁIN Pádraig, «An 'Mheán' - Ghaeilge: Caighdeán Teanga i gCláir Óige TG4», in Eithne O'CONNELL, John WALSH, & Gearóid DENVIR (ed.), *TG4 @ 10: deich mbliana de TG4/ ten years of TG4*, Indreabhán, Cló Iar-Chonnachta, 2008, p. 42-50.
- Ó TUATHAIGH Gearóid, «The State and the Irish Language», in Caoilfhionn Nic PHÁIDÍN & Seán Ó CEARNAIGH (ed.), *A New View of the Irish Language*, Baile Átha Cliath, Cois Life, 2008, p. 26-42.
- O'CONNELL Eithne, *Minority language dubbing for children: screen translation from German to Irish*, Frankfurt, Peter Lang, 2003.
- PARR Larry, Ngāti Raukawa, Muaupoko - former General Manager Programming at Māori Television - Entretien du 13/12/2007.

- LE PIPEC Erwan, «Le breton, langue-totem ?», UBO, 2012, consulté le 27/09/2012.
- Príomh-Oifig Staidrimh na hÉireann / Central Statistics Office, Ireland. «Census - CSO - Central Statistics Office Ireland», 2011, consulté le 10/08/2012.
- RANNVRO BREIZH, «> Langues de Bretagne - Région Bretagne», consulté le 27/09/2012.
- ROBINEAU Soazig, «Entretien avec Alain Bienvenu, ancien responsable des émissions bretonnes sur France 3», janv. 2001.
- SCANNELL Kevin, «Indigenous Tweets», consulté le 27/09/2012.
- SINHA Shalini, «Love our Language», *The Irish Times* 22 Nov. 2005.
- THOMAS Ned, *The Welsh Extremist*, Aberystwyth, Y Lolfa, 1978.
- WATERS John, «New Irish may save language», *The Irish Times* 6 June 2006.

Vittorio DELL'AQUILA*, Gabriele IANNACCARO**

Quelques considérations sur la cartographie des données linguistiques

La géographie est la science qui décrit la surface terrestre dans ses caractéristiques physiques, politiques, économiques, sociales et anthropologiques ; depuis toujours, la langue a fait l'objet d'études de la part des géographes, mais ce n'est que récemment que s'est développée une analyse systématique des phénomènes linguistiques sur des bases géographiques, qui est devenue par la suite une sous-discipline autonome appelée géolinguistique. De nos jours, nous pouvons définir la géolinguistique comme l'«analyse systématique de la langue dans son contexte physique et humain» (Williams, 1996 : 63) ; l'objectif de telles recherches est de jeter la lumière sur le contexte socio-spatial de l'usage et des dynamiques linguistiques. Ses principaux objectifs sont les suivants : « mesurer la distribution des langues et leur variation, identifier les caractéristiques des groupes linguistiques [...] ; systématiser les dynamiques de la croissance ou du déclin des langues et rendre compte des facteurs environnementaux et sociaux qui créent de telles dynamiques ». (Williams, 1988 : 2).

* Vaasan Yliopisto/Vasa Universitet

** Università di Milano-Bicocca

Nous pouvons attribuer à la géolinguistique au moins deux sous-disciplines : l'une appelée linguistique aréale ou microgéolinguistique et l'autre géographie des langues ou macrogéolinguistique-géolinguistique¹. La première traite des formes linguistiques (phonétique, morphologie, lexicale, etc.) dans leur distribution territoriale² ; la seconde étudie plutôt les aspects sociaux et culturels des langues données dans leur variation diatopique : elle s'intéresse en particulier à la distribution des langues et à leur usage (« *the identification of segregation patterns, zones of contact and core areas within a spatial framework of language diversity*³ »), au changement linguistique (« *the identification of areas of growth and decline amidst the dynamic structure of a language in time and space* ») et à l'environnement humain dans lequel les langues sont utilisées (« *the identification of the physical, social, historical, political and economic fabric within which the distribution of and change in language take place* »).

La géolinguistique se retrouve en partie aussi à l'intérieur de la sociolinguistique, mais tandis que l'approche sociolinguistique porte sur l'analyse sur la verticale de la société qui vit sur un territoire donné, opérant une division de cette dernière en classes sociales et situations communicatives, sans prendre en compte ses variations diatopiques, l'analyse géolinguistique se penche davantage sur les différences linguistiques (structurales, d'usage, sociologiques, etc.) dans l'espace ; mais elle ignore – souvent par nécessité – les variétés diastratiques, souvent considérées comme « aplaties » dans un plan unique⁴. Trudgill (1983 : 6) considère tant la géolinguistique que la sociolinguistique comme des instruments méthodologiques pour l'étude de la variation linguistique et note que la dialectologie, la microgéolinguistique (à savoir la *dialect geography*), la dialectologie urbaine et la géographie humaine sont perçues comme appartenant à une discipline scientifique unique (cf. Chambers - Trudgill, 1980).

Le but de la présente contribution est de présenter et analyser brièvement un élément indispensable de la géolinguistique, à

1. Pour les définitions, voir MACKEY (1988 : 22).

2. Pour une plus ample bibliographie concernant la micro-géolinguistique, voir, entre autres, POP, 1951 et GARCÍA MOUTON, 1994.

3. Cette définition, de même que les deux qui suivent entre parenthèses appartiennent à Van der MARWE, 1993 et ont été citées dans WILLIAMS, 1996 : 63.

4. Cf. DELL'AQUILA - IANNACCARO, 1999 : 5.

savoir la cartographie des données linguistiques. La cartographie géolinguistique, en tant que discipline qui traite des données linguistiques telles qu'elles nous sont fournies par des recensements et des enquêtes linguistiques, se retrouve pleinement dans la cartographie thématique ; elle utilise la même méthodologie et les mêmes considérations théoriques dans ses objectifs. La cartographie thématique, réalisée à l'ordinateur, a acquis, ces dernières décennies, de nouveaux pouvoirs : la capacité à manier les données qu'offrent les ressources informatiques permet une meilleure organisation et lisibilité de la carte, tout en augmentant les possibilités de présentation des données appropriées à représenter l'objet de l'analyse, transformant ainsi la cartographie non seulement en un instrument de description, mais aussi en un instrument heuristique pour l'analyse linguistique.

Dans les lignes suivantes seront esquissés quelques traits caractéristiques de la cartographie thématique, à la lumière de l'analyse géolinguistique et sociolinguistique des données statistiques cartographiées. Une attention spéciale sera accordée aux caractéristiques de la cartographie des données linguistiques qui semblent nécessiter une méthodologie graphique différente pour ce qui est des données démographiques, économiques, sociaux ou politiques, qui représentent l'objet principal de la cartographie thématique classique.

La principale source de données de la macro-géolinguistique-géolinguistique est constituée par les recensements linguistiques ; s'y rajoutent, tout en offrant plus de détails, les données quantitatives obtenues à l'aide d'enquêtes sociolinguistiques et de terrain. Une attention spéciale sera accordée à l'analyse des possibles erreurs présentes parmi les données, en particulier celles relatives aux langues enregistrées par des statistiques et des recensements officiels. Il y a trois types principaux d'erreurs auxquelles peut être confronté le géolinguiste⁵ :

- L'erreur statistique, inhérente au recueillement même des données par les auteurs de la recherche. Presque inexistante dans les recensements, ce type d'erreur est (ou devrait être),

5. Cf. MACKEY, 1973 ; de VRIES, 1985, 1991, 1996, 1997 ; FINNÄS, 1991, 1997 ; CORBETTA, 1999.

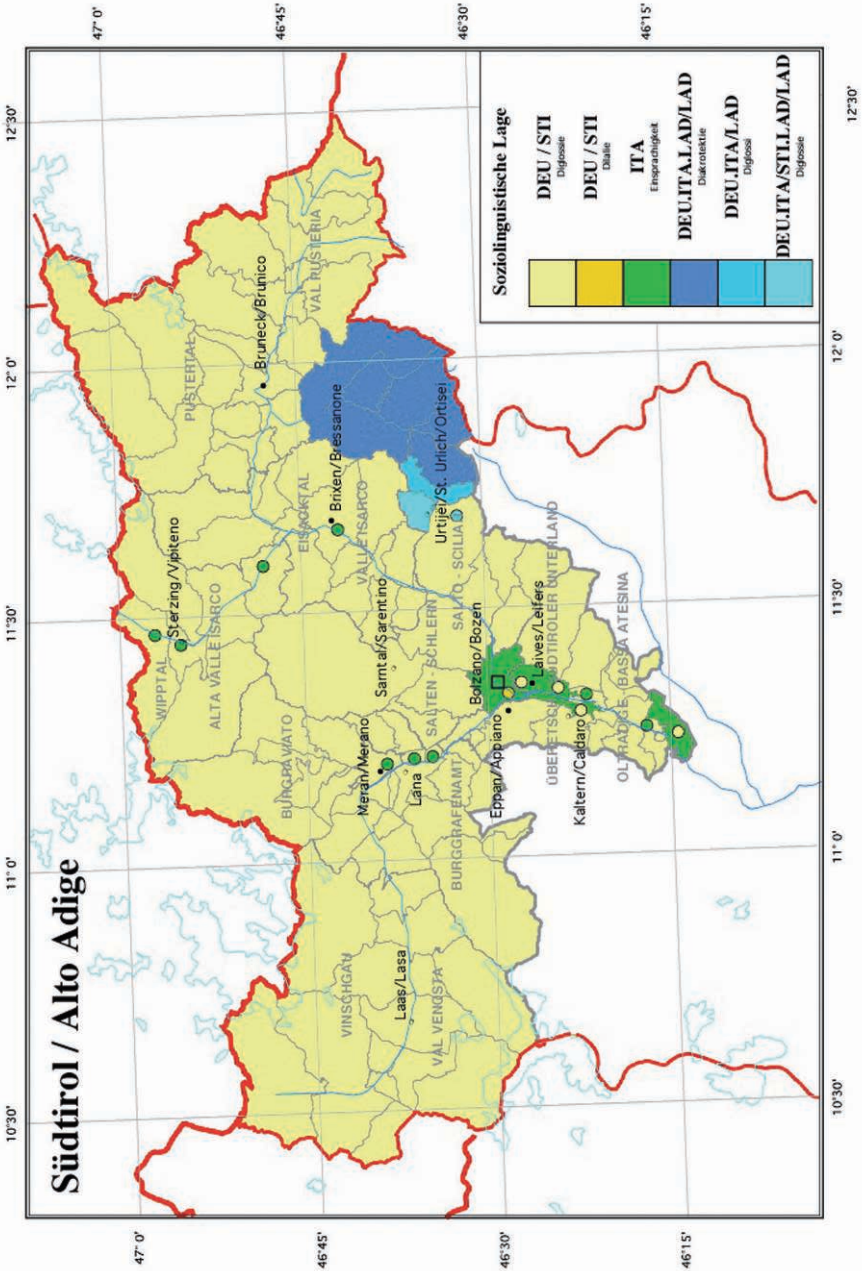
par définition, mentionnée telle quelle dans les notes qui accompagnent les données obtenues à partir de sondages ou de recherches réalisées sur des échantillons de la population.

- L'erreur intentionnelle, c'est-à-dire l'altération des données voulue par les institutions ou par le chercheur pour des raisons politiques ou idéologiques : cette modification peut être réalisée simplement en faussant les données (ce qui est rare) ou en structurant les demandes et les éventuelles séries de réponses à choix multiple de sorte à influencer l'informateur.
- L'erreur psychologique, qui concerne l'informateur : à savoir, par exemple, la surévaluation des données concernant les langues de prestige (l'informateur sent, consciemment ou inconsciemment, qu'il doit déclarer connaître une langue officielle ou nationale) et la sous-évaluation des langues minoritaires ou des variétés qui ont une connotation négative dans la société.

Il se pose ensuite le problème de la classification des langues : c'est une question ouverte, qui a fait couler beaucoup d'encre, sans qu'on puisse pour autant trouver une solution univoque et concluante⁶. Les points de vue à l'origine de ce débat (linguistique, politique, historique, littéraire, légal) et les présupposés méthodologiques (linguistique historique, linguistique typologique, sociologie, psychologie) sont tellement variés et en grand nombre qu'il ne peut pas incomber à la géolinguistique de les confronter : celui qui cartographie les données linguistiques de type statistique ne peut que les utiliser telles qu'elles sont fournies, même si, d'une manière critique, il est conscient des possibles limites et erreurs de contenu, mais il peut éventuellement signaler, sous forme de commentaire, les éventuelles notes sociolinguistiques portant sur la classification linguistique cartographiée : cette solution pragmatique permet d'obtenir, en réalité, dans la plupart des cas, une bonne adéquation à la réalité perçue par les locuteurs mêmes⁷. Une carte des langues parlées dans le Haut-Adige (voir carte n° 1), par exemple, basée sur des données

6. Pour une vue générale sur la problématique de la classification des langues à l'usage de la géolinguistique ou de la planification linguistique, voir KLOSS, 1967, 1974 ; VOEGELIN, 1977 et FODOR - HAGÈGE, 1989.

7. Pour une bibliographie sur la dialectologie perceptive, voir CANOBBIO - IANNACCARO, 2000.



Carte n° 1 : Les groupes linguistiques du Haut-Adige, 1991.

du recensement, et qui utilise la couleur A pour l'allemand, la couleur B pour l'italien et la couleur C pour le ladin, représente la réalité linguistique de la région, non seulement ainsi qu'elle est interprétée par l'administration, mais aussi comme elle est perçue par la population même.

Une interprétation de type sociolinguistique de cette carte sera – vu l'impossibilité objective d'obtenir des données quantitatives plus approfondies – un pas supplémentaire que le sociolinguiste devra faire à la lumière de ses connaissances de la situation générale de l'aire : une telle interprétation pourra – si le géolinguiste est aussi sociolinguiste – être ajoutée sous forme de note (ou de légende) à la carte même. La couleur A pourra être ainsi interprétée comme étant représentative de la diglossie Hochdeutsch (variété haute) / dialectes tyroliens (variété basse) – l'italien étant L2 ; la couleur B indiquera alors le monolinguisme italien ou la dilalie⁸ italien (variété haute) / dialectes italiens (variété basse), avec éventuellement l'allemand comme L2. Enfin, la couleur C sera considérée comme représentative de la situation sociolinguistique à l'intérieur de laquelle les fonctions de variété haute sont remplies fonctionnellement par l'allemand, l'italien et (seulement en partie) par le ladin, tandis que la variété basse est constituée de diverses variétés locales du ladin.

S'il est souvent vrai que les données recueillies par les recensements linguistiques ne sont pas suffisantes pour pouvoir être interprétées d'un point de vue sociolinguistique, il ne faut pas oublier que ces données ne pourront en aucun cas être obtenues par un seul chercheur, surtout si l'on regarde leur potentiel de grande extension diatopique (des États entiers ou des régions) et la profondeur diachronique qu'ils peuvent atteindre dans certains cas. Il est clair que seulement une comparaison attentive, continuelle et avisée du point de vue méthodologique des données extraites à partir des recensements avec les résultats des recherches sociologiques ou sociolinguistiques – plus limitées dans l'espace et dans le temps, mais plus détaillées et précises en ce qui concerne la méthodologie de l'enquête linguistique – peut fournir une image suffisamment fidèle de

8. Pour le terme de dilalie, voir BERRUTO, 1987 et DELL'AQUILA-IANNACCARO, 2004.

la réalité linguistique existante sur un territoire donné et être ainsi cartographiée avec succès.

En général donc, une carte géographique peut être définie comme la représentation du monde ou d'une partie du monde et d'un ou plusieurs phénomènes caractéristiques du territoire que l'on veut rendre graphiquement ; elle communique des informations qui ont été antérieurement recueillies, sélectionnées, analysées et enfin traduites sous la forme d'un dessin. Cependant la carte communique ces informations d'une manière différente de celle d'un texte : en raison justement de ses caractéristiques de représentation non argumentative, la carte oblige à sélectionner l'information, à se concentrer sur un seul aspect, à rationaliser les approches de recherche et de traitement. La carte macro-géolinguistique-géolinguistique est un type particulier de carte thématique qui représente la situation linguistique d'un territoire donné tel qu'il est configuré par les données statistiques recueillies.

Il est nécessaire tout d'abord d'éclaircir la notion de 'données' : dans un travail argumenté, nous pouvons parler en même temps de différentes données et confronter les valences épistémologiques et de présentation de la réalité ; dans une carte, « *tutta l'opera masticatoria e digestiva del pensiero*⁹ » devra être déjà finalisée au moment de la conception de la carte. En particulier, l'emploi de cartes dans un travail linguistique pose, d'une manière très rigoureuse, le problème des données sur lesquelles repose la carte. Il est évident que les travaux scientifiques ne reposent pas simplement sur l'observation d'une réalité externe existant *a priori*, à partir de laquelle nous pouvons, à l'aide d'une abstraction et d'une modélisation successives, extraire ses propres lois intrinsèques : les données dont nous disposons pour la construction des cartes sont créées – et interprétées comme données linguistiques – seulement à la lumière de théories précédentes, uniquement à l'intérieur desquelles des phénomènes divers peuvent être considérés comme des 'données' ; en définitive, tout acte d'acquisition mentale de la réalité est en fait un acte de conceptualisation de cette dernière. À son tour, la théorie se nourrit

9. L'expression appartient à Ascoli (dans une lettre adressée à Salvioni datant du 16 août 1887) et fait référence au style de l'érudit.

de données, et c'est justement la dialectique particulière entre ces deux pôles d'un processus circulaire, reconnue comme étant à la base de l'activité scientifique¹⁰, qui représente la difficulté dans la préparation d'une carte : celle-ci est, cependant, même dans les cas dans lesquels un tel aspect particulier n'est pas reconnu ou mis en question, toujours une interprétation schématique, synthétique et simplifiée de la réalité. Si l'on prend, par exemple, le 'cas zéro', la représentation cartographique physique : nous avons une réalité tridimensionnelle interprétée d'une manière bidimensionnelle, des conventions portant sur l'échelle de la carte et la représentation des territoires, un coloris spécifique – qui veut, par exemple que les montagnes soient marron, même si en réalité elles ne le sont pas – pour ne pas mentionner le problème de la projection sur le plan de la sphère terrestre.

En ce qui concerne les cartes, nous devons prendre en considération encore un autre fait : ce n'est pas uniquement la théorie qui filtre toujours et inévitablement les informations sensorielles que nous recevons du monde extérieur, mais elle décide aussi, implicitement, lesquelles de ces informations infinies recevront le statut même de 'données' et seront présentées comme résultats des recherches, pour devenir, par la suite, des éléments de nos constructions théoriques. Il convient de faire remarquer que l'une des caractéristiques des disciplines dont le champ d'action est assez vaste et différencié est celle de donner des contours flous à la délimitation des stimuli perceptifs ou des notions qui constituent les données. Prenons l'exemple de la linguistique : tandis qu'il y a un consensus total quant à un noyau de phénomènes (les énoncés grammaticaux sont considérées par tous comme étant des données linguistiques), les avis diffèrent quant à l'appartenance à la catégorie de données de phénomènes de divers types. Le géolinguiste sera ainsi enclin à considérer la situation géographique d'un point analysé comme faisant partie des données linguistiques : sans prendre en compte ce facteur, ses analyses sur la langue n'auraient plus de sens, et ne pourraient même pas être formulées.

Il est important de souligner le fait que la sélection des données qui sont considérées comme des phénomènes existants impose des

10. Pour une étude plus approfondie de ces aspects, voir, entre autres, IANNACCARO, 2000.

choix et des sacrifices : il y a toujours des informations qui seront forcément perdues, omises – et cela est d'autant plus le cas s'il s'agit de la cartographie des données. Parmi ces sacrifices, l'un des plus relevants du point de vue théorique est le fait que l'on opère en segmentant l'information – qui est continue – en paquets discrets ; il est évident qu'une information continue est non seulement difficile à digérer, mais aussi à reconnaître, et c'est précisément pour être présentée et analysée en tant que donnée qu'elle doit être classée dans des contenants épistémologiques discrets.

Ces contenants sont néanmoins arbitraires, ou plutôt déterminés par le cadre théorique sous-jacent à toute recherche, et exigent qu'une partie des informations théoriquement accessibles, mais qui n'y trouvent pas une place convenable, soient donc inévitablement laissées de côté. La catégorisation des informations et la nette différenciation entre les différents paquets d'informations sont évidemment supposées dans toute explication scientifique, mais cela est extrêmement radical dans le cas de la réflexion produite en utilisant des instruments de la cartographie. S'il est acquis que – malgré la liberté théorique de catégorisation de l'information scientifique – les « cases » qui constituent la grille interprétative des phénomènes, doivent être au moins deux fois moins nombreuses que les phénomènes eux-mêmes afin de permettre le regroupement et la comparaison, la cartographie thématique a comme caractéristique propre une opération de concentration ou de focalisation, qui, par nécessité, élimine toutes les possibilités de comparaison verticale (ou paradigmatique) entre les catégories et instaure une vision et une réflexion purement syntagmatiques. Ainsi, alors qu'une explication scientifique argumentative permet d'accéder à des visions holistiques et uniques des phénomènes identifiés, par la présentation simultanée des relations entre les catégories, la carte, qui analyse un (ou un nombre très limité de) phénomènes à la fois, doit être conçue, afin d'être explicite, comme un aspect auto-suffisant de la réalité, comme si chaque carte était une petite théorie classificatoire. Bien évidemment, la complexité doit être recrée à travers la succession des différents types de cartes.

La carte (géolinguistique), de par sa nature, ne peut donc présenter à la fois que quelques-uns des phénomènes de la réalité étudiée : ainsi, afin de pouvoir enquêter sur la réalité d'une manière complète

et globale, cohérente avec les données disponibles, il est nécessaire de faire plus de cartes de la même aire, non seulement basées sur des données différentes, mais utilisant aussi des méthodologies différentes.

Selon Ambrose - Williams (1991 : 300) une carte géolinguistique possède six fonctions :

- définir l'aire et les limites de la recherche ;
- observer; recueillir et enregistrer les informations d'une manière ordonnée ;
- classifier, corriger et mettre à jour les données d'une manière cohérente ;
- analyser en utilisant les instruments de la cartographie ;
- présenter les résultats ;
- interpréter ces résultats.

La carte vise donc à représenter un ordre ou des différences à l'intérieur de l'ordre, ou des exceptions à cet ordre (Brunet 1987 : 40) ; dans notre cas «représenter un ordre» signifie cartographier l'intensité ou le pourcentage d'utilisation d'un code donné lorsque ceux-ci varient : la variation peut être diatopique, comme c'est le cas le long des frontières linguistiques (comme la ligne de démarcation roman / germanique en Suisse) ou en présence d'enclaves ou de minorités (la population albanophone dans la population de langue macédonienne en Macédoine) (cf. carte n° 2).

La variation, cependant, peut être aussi diachronique, voire même déterminée du point de vue diatopique et, dans un certain sens, comprise dans la diatopie (si l'on pense à une carte qui montre la diminution de l'aire de langue gaélique en Écosse) ; la variation peut aussi montrer graphiquement le degré de vitalité linguistique du code (comme par exemple l'utilisation du gallois écrit au pays de Galles), son degré officiel (les langues officielles dans les municipalités de Finlande). Ces deux derniers éléments peuvent également être considérés comme des différences au sein de l'aire dans laquelle on utilise le même code. Représenter graphiquement les exceptions signifie, entre autres, localiser sur la carte des petites minorités ou des îlots linguistiques (par exemple, la communauté albanophone dans le sud de l'Italie).



Carte n° 2 : La population albanophone en Macédoine, 1994.

Une carte est conçue pour être vue : elle doit attirer l'attention et en même temps fournir des informations. La carte possède la force de l'image : à la différence d'un texte, qui se lit mot à mot, l'interprétation de la carte se fait sur deux dimensions à la fois. Elle doit donc tout d'abord offrir une image claire et globale de l'ensemble, de ses principaux aspects et oppositions ; seulement par la suite elle pourra attirer l'attention sur les détails. Chaque représentation cartographique présuppose un compromis entre la précision et la lisibilité : une carte linguistique de la Suisse, par exemple, doit tout d'abord démontrer – avec clarté et avec des couleurs ou des nuances de couleur bien distinctes les unes des autres – les quatre aires linguistiques de la Confédération, les limites entre les cantons, les capitales et les villes principales et les grandes rivières, qui pourraient servir de référence géographique ; c'est seulement lors d'une analyse plus minutieuse que l'on reconnaîtra la présence, dans des degrés

divers, des différentes langues et les unités territoriales auxquelles se réfèrent les données (c'est-à-dire les districts, les municipalités, les districts, etc.).

Mais les cartes sont beaucoup plus qu'une simple collection de symboles et de jeux de couleurs soignés et agréables : la manière dont elles sont dessinées et dont les données sont traitées peut grandement influencer sur leur utilité, leur facilité d'utilisation et l'interprétation, par le lecteur, du message que l'on souhaite communiquer (Williams, 1996 : 67).

Le choix de la technique de cartographie – ainsi que le choix des couleurs, de l'échelle et de tous les autres outils cartographiques – influence d'une manière significative l'apparence finale de la carte et, dans le meilleur des cas, la transforme en un instrument utile sinon indispensable pour l'étude linguistique. Voyons rapidement quelques-uns des types de cartographie les plus utiles pour le géolinguiste.

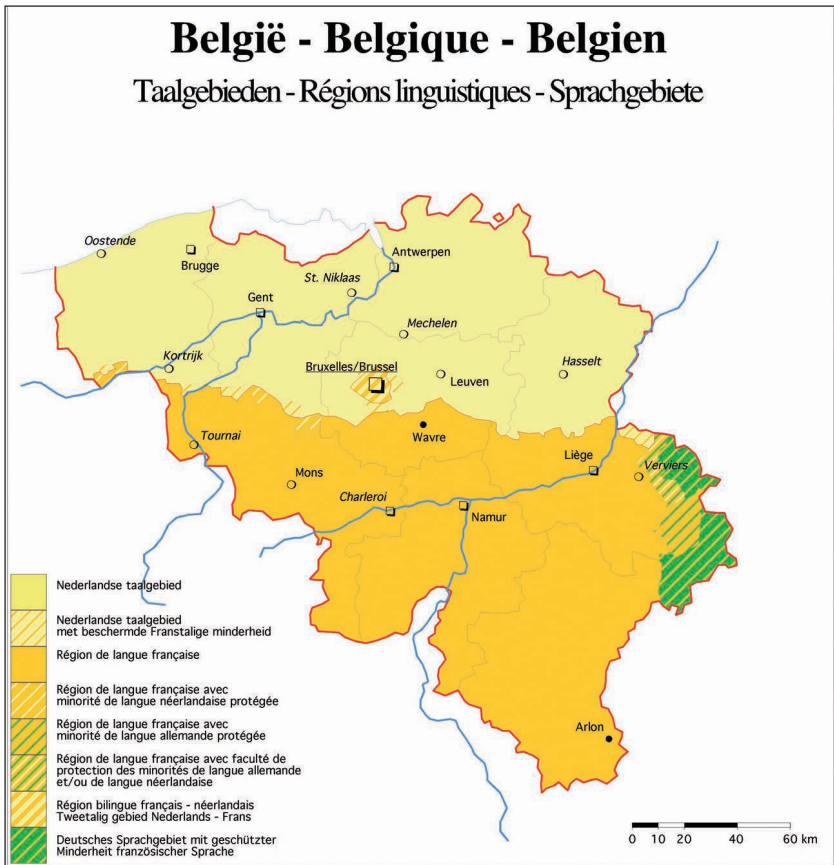
La carte choroplèthe

Les cartes choroplèthes (à savoir avec des aires de couleur ou avec des niveaux de gris) permettent de représenter des variables de type nominal (comme par exemple le 'type de langue') ou numérique, qui peuvent à leur tour être continues ou discrètes (comme c'est le cas des pourcentages de locuteurs d'une langue donnée), mais pas la quantité ou des valeurs absolues. Dans ces cartes, chaque classe de valeurs est représentée par une couleur, dont les limites, définies de temps en temps et expliquées dans la légende, sont obtenues pour chacune des unités statistiques territoriales de la carte comme si elles étaient uniformes.

La carte choroplèthe à variable nominale

Même s'il s'agit d'une méthode de cartographie à possibilités limitées, c'est la méthode la plus fréquemment utilisée en macro-géolinguistique-géolinguistique. Dans ce type de cartes les phénomènes linguistiques sont considérées dans leur ensemble, avec leur qualité et non pas avec leur quantité : cela signifie que chaque phénomène est illustré dans son extension maximale sur le territoire avec une couleur ou un motif spécifique. La carte géolinguistique choroplèthe rentre dans ce type de carte thématique (économique, sociale,

politique), qui attribue à chaque unité territoriale un seul élément statistique : les cartes choroplèthes à variables nominales sont seulement les cartes classiques montrant la distribution des langues en Europe, dans lesquelles chaque langue (ou famille de langues) se voit attribuer une couleur, et dans lesquelles les zones bilingues ou multilingues sont perdues dans la couleur de la langue de la majorité ou de la langue historiquement autochtone. Un exemple dans ce sens est la carte des langues officielles de la Belgique où les couleurs (ou les motifs) représentent d'une manière univoque les langues en usage du point de vue légal dans les différentes aires (voir carte n° 3).



Carte n° 3 : Les régions linguistiques de la Belgique - Langues officielles (2001).

La carte choroplèthe à variable numérique

Il s'agit d'une variété de carte à aires qui possède la particularité d'être graduée, afin de montrer la variation de l'intensité d'un phénomène sur le territoire. Plusieurs méthodes de discretisation permettent la sous-division des variables continues (les données) en classes, tandis que diverses gammes de couleurs donnent de l'expressivité graphique à la variation statistique des données. Toutefois, si une carte à aires à variable nominale permet de représenter d'une manière synoptique la distribution (de la plupart) des langues sur le territoire, une carte à aires à variable numérique permet de représenter les données portant uniquement sur une langue à la fois¹¹ (par exemple la connaissance du gaélique en Irlande – carte n° 4).

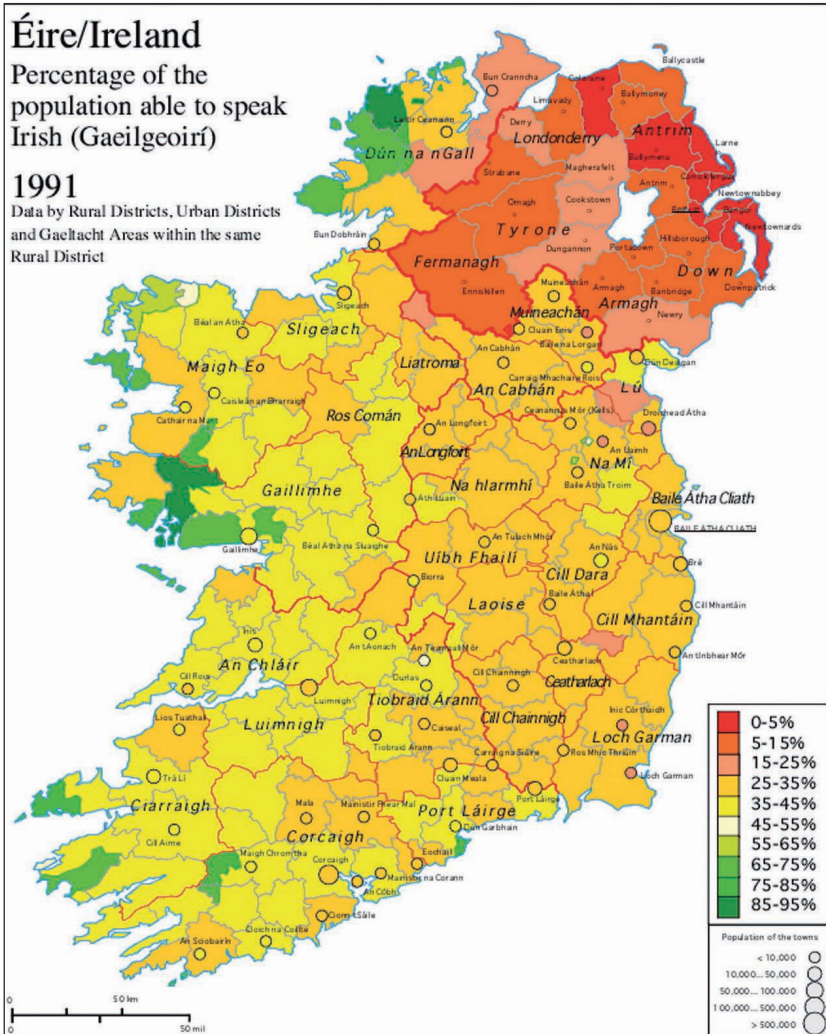
La carte en cercles proportionnels

Les cartes en cercles proportionnels sont destinées à représenter des valeurs absolues (des quantités ou des effectifs) et non pas des données relatives : une carte de la population de langue galloise, par exemple, créée à l'aide de ce système, permet au lecteur d'évaluer la répartition géographique des locuteurs de langue galloise, mais elle ne fournit pas d'informations sur les locuteurs anglophones (cf. Aitchison - Carter, 1994 : 90). D'une autre part, une telle carte a l'avantage d'être parfaitement lisible aussi en noir et blanc.

La carte en cercles proportionnels colorés

Plusieurs langues peuvent être représentées sur la même carte avec la même méthode combinant des couleurs différentes pour chaque langue, mais la lisibilité du dessin devient alors inversement proportionnelle au nombre de variables (langues) représentées.

11. En réalité, dans les aires où seulement deux langues sont présentes, la carte représente les données pour les deux langues, l'une positive et l'autre négative (par exemple le gallois et l'anglais au pays de Galles : ceux qui ne parlent pas gallois parlent seulement anglais). En outre, en combinant plusieurs échelles de couleurs, il est possible de représenter des données couvrant plus de deux langues, mais la lisibilité de la carte en est gravement affectée (un très bon exemple de carte choroplèthe à trois variables numériques est la carte de la répartition ethnique de la Bosnie Herzégovine dans FOUCHER, 1993 : 205).

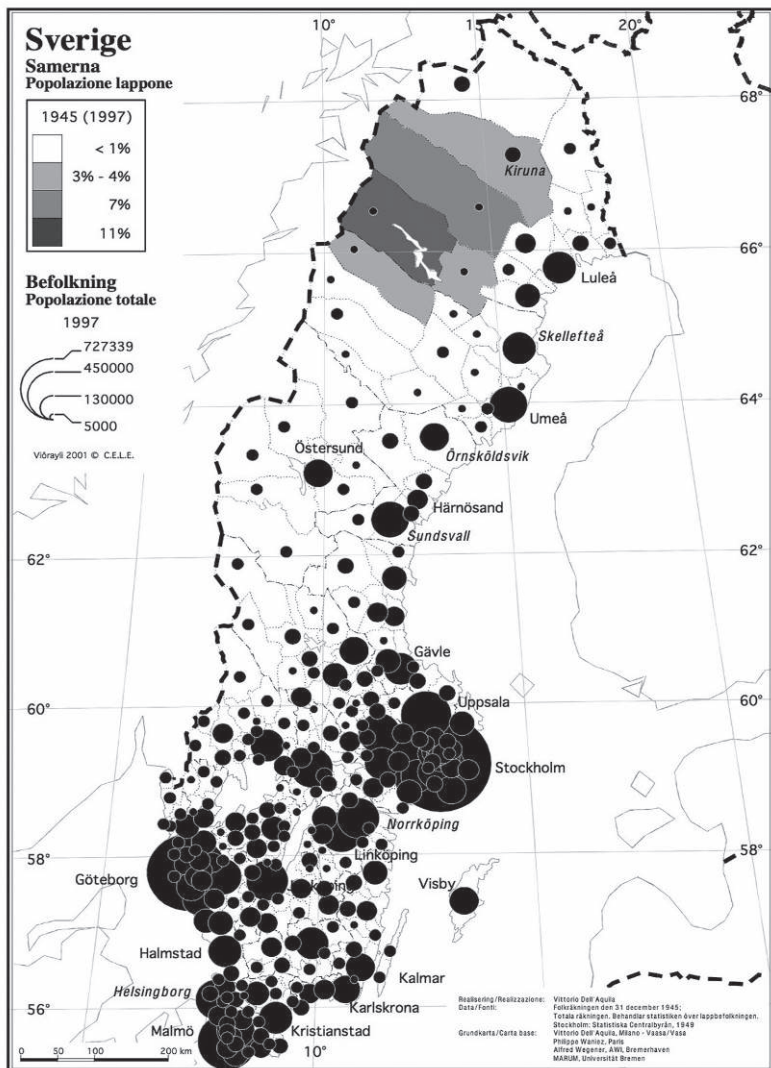


Carte n° 4 : La connaissance du gaélique en Irlande.

La carte choroplèthe + cercles proportionnels

Les cartes en cercles proportionnels sur des surfaces colorées permettent de représenter simultanément des quantités absolues et des valeurs numériques relatives. Une carte géolinguistique de la population de la Laponie suédoise, conçue selon ces critères, donne, par exemple, la possibilité de pondérer la lecture des cartes aux aires

(pourcentage de la population lapone par commune), selon des données absolues (la population totale de chaque unité administrative), de telle manière afin d'éviter toute erreur d'interprétation du phénomène : les régions habitées par les Lapons, bien que territorialement très vastes, sont, dans l'absolu, les moins peuplées du pays (voir carte n° 5).



Carte n° 5 : La population sami (lapone) en Suède (1945 - extrapolation 1997).

La carte à dispersion

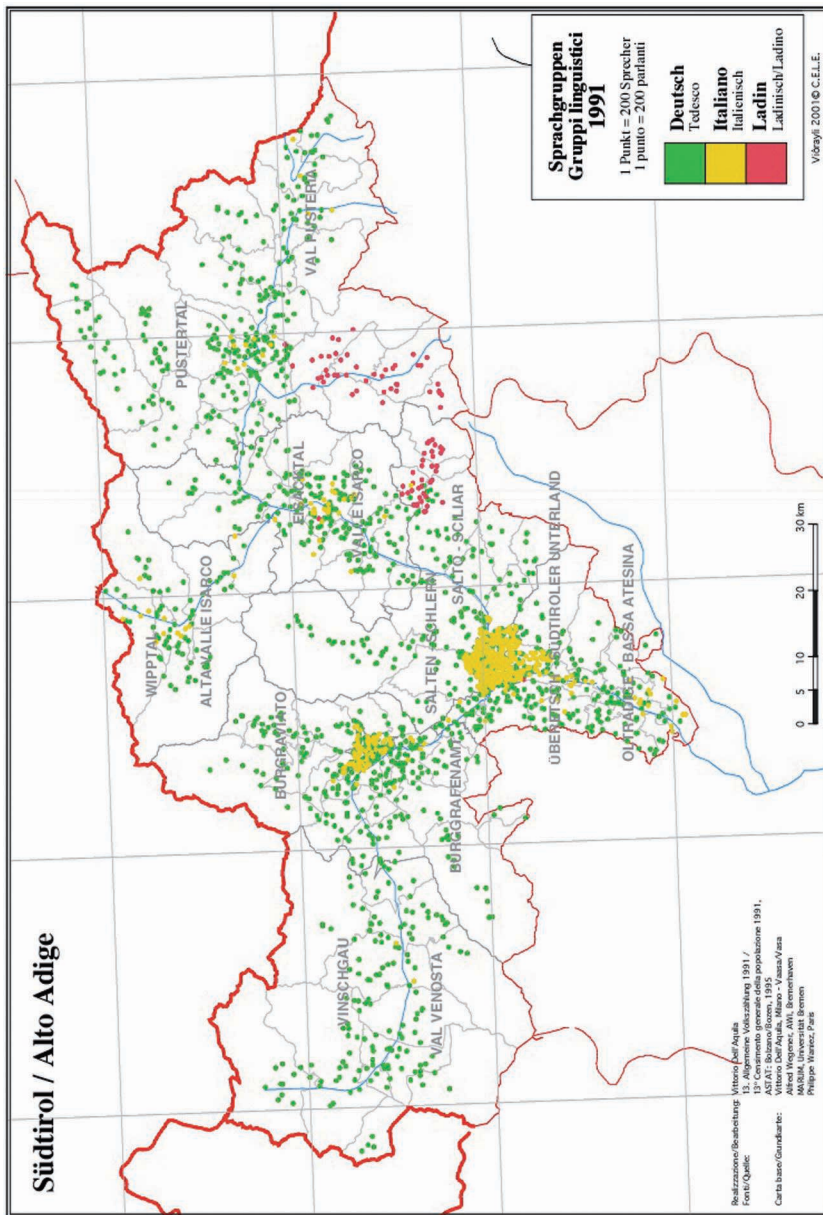
Les cartes à dispersion des points représentent, comme les cartes en cercles proportionnels, des valeurs absolues : tout point situé à l'intérieur de l'unité spatiale à laquelle il appartient est calibré de manière à représenter une fraction de la quantité totale enregistrée dans l'unité spatiale en question. On obtient ainsi un effet de densité qui rend compte, d'une manière agréable et d'une lecture facile de l'ensemble, de la localisation des langues sur le territoire. Dans ce cas également, si l'applique une seule variable (une seule langue), il est possible d'obtenir d'excellents résultats en noir et blanc, tandis que si l'on veut localiser plus de langues, l'utilisation de la couleur devient indispensable. Le caractère aléatoire de la position des points est idéalement réduite d'une façon appropriée si les unités statistiques et territoriales de base sont suffisamment petites (voir carte n° 6). Toutefois, une telle carte, en plus de représenter seulement les données absolues, peut être difficilement enrichie avec des données géographiques de référence, tels que les noms de lieux ou un réseau serré de frontières administratives, qui rendraient illisible toute l'image.

La carte à diagramme

Une carte à diagramme repose sur le positionnement de diagrammes sur une carte géographique afin de pouvoir y localiser plusieurs variables simultanément. Largement utilisé, en particulier dans la presse périodique ou dans les publications de vulgarisation scientifique, cet type de carte représente les données en superposant aux unités territoriales auxquelles les données se rapportent différents diagrammes à barres ou des camemberts, des histogrammes ou des carrés divisés en cellules. Ces cartes, cependant, se révèlent souvent peu efficaces et leur précision se perd dans les difficultés de lecture insurmontables : elles peuvent être d'intérêt pour quelque localité prise de façon isolée, mais, dans ces cas, un tableau ou un ensemble de graphiques simples sont certainement plus précis et plus efficaces.

Le diagramme à bandes transversales

Un sous-type de carte à diagramme est la carte à bande transversale dans laquelle on transforme la même unité territoriale dans



Carte 6 : Didascalie : Les groupes linguistiques du Haut-Adige (dispersion des points).

le diagramme en la divisant en bandes (verticales ou transversales) : le résultat est une carte choroplèthe révisée et un réseau de données plus précis et plus riche. La répartition des langues sur le territoire, en particulier dans les zones frontalières, se prête très bien à être cartographiée grâce au système de bandes transversales : à l'aide d'une catégorisation des données linguistiques en 4, 5 ou 6 classes – mais pas plus – on peut obtenir, avec des couleurs, des cartes géolinguistiques facile à lire et à grand effet. C'est une méthode qui combine des éléments positifs de la cartographie à aires de couleur sur une échelle nominale (qui, par leur nature, sont faciles à lire, mais limités dans les possibilités expressives) et d'autres éléments des cartes à diagramme qui peuvent représenter simultanément différents types de données. Ce type de carte doit obligatoirement être réalisé en couleurs.

La carte à grille

Dans des cas très particuliers dans lesquels nous avons à disposition des données divisées par unités territoriales et statistiques assez vastes et très peu homogènes, mais pour lesquels, à travers d'autres études linguistiques ou sociologiques, on connaît la position géographique (au moins approximative) des différentes communautés linguistiques, on peut utiliser des cartes à grille. Le principe sur lequel elles se basent est assez simple – même si apparemment complexe : on crée une grille régulière (visible ou invisible) en-dessous du dessin de la carte et on colorie, en proportion des données, les mailles de la grille, toutes de la même taille, et généralement de forme carrée : le résultat graphique est très agréable et la lecture de l'ensemble est remarquable, mais l'analyse détaillée de la carte peut s'avérer difficile¹². Le choix du pas (c'est-à-dire la taille du réticule) est évidemment essentiel : en théorie, plus le pas est petit, plus les données sont précises, mais si les données sont inexactes à l'origine (unités statistiques trop grandes) et la grille très petite, la précision devient illusoire.

12. Voir, par exemple, les cartes linguistiques dans l'*Atlas der Donauländer* (BREU, 1989).

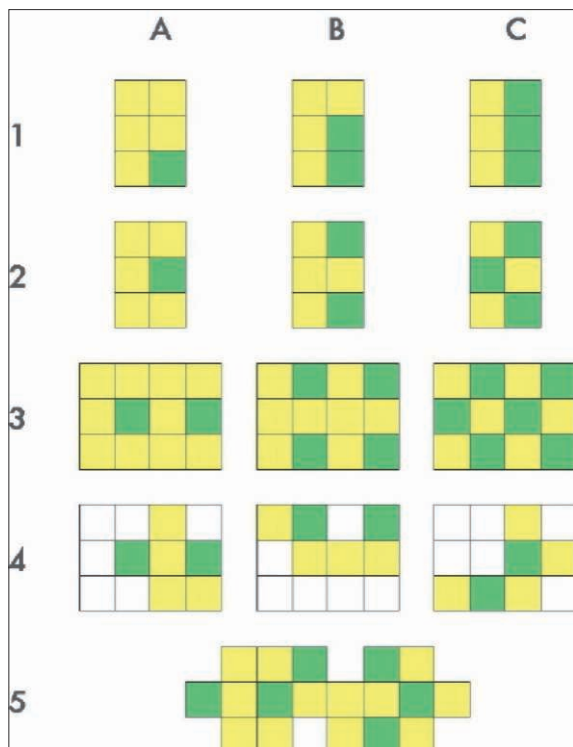


Figure n°1 :
Représentation schématique du processus de création d'une carte à grille.

Il convient de noter deux caractéristiques de ce type de cartes : la première est qu'elles "ne mentent pas". Comme le territoire est divisé par des lignes droites qui se coupent, le lecteur n'est pas tenté de penser qu'un tel phénomène linguistique est très répandu sur le territoire exactement où la couleur correspondante est représentée sur la carte. L'autre caractéristique, qui en découle, porte sur le fait que les données linguistiques sont représentées sur la carte comme un tout : un seul carré vert ne signifie rien s'il n'est pas relié à des carrés (éventuellement de différentes couleurs) qui l'entourent. L'ensemble des couleurs, disposées d'une manière géométrique et non pas aléatoire sur la grille qui recouvre la carte, crée un continuum d'informations que l'on doit saisir d'un seul coup d'œil sans perdre de vue, lorsque l'on regarde de plus près, la localisation des données par des groupes non fixes d'amas de couleurs (voir carte 7).

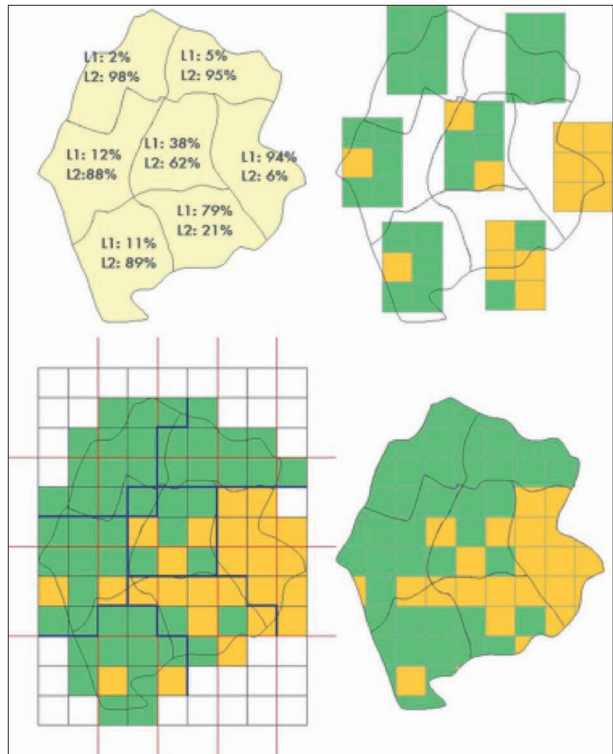
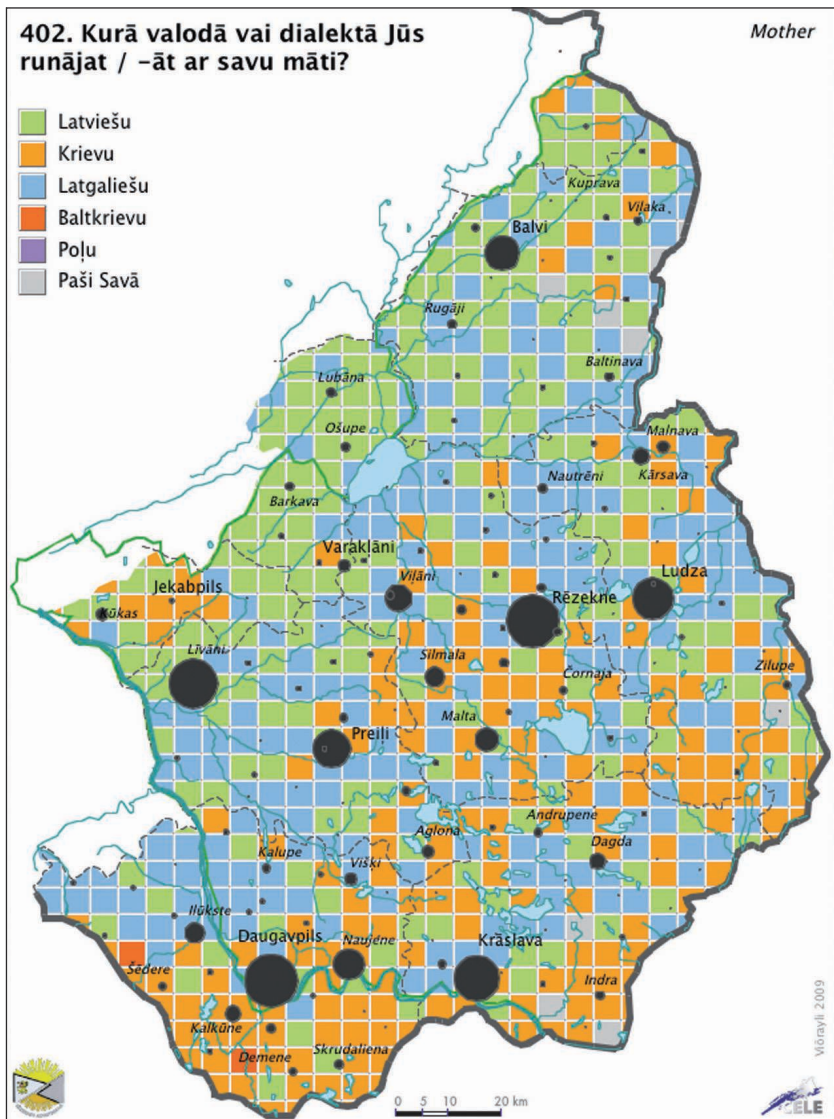


Figure n° 2 :
La création d'une
carte à grille.

Mackey (1988 : 25) estime que *«since only people speak languages, the basis for their geographical distribution has to be, not political or physical, but demographic»* et suggère alors que seules les aires habitées devraient être incluses dans les cartes géolinguistiques¹³. Mais puisque le cartographe des langues doit toujours faire attention à la lisibilité de la carte, à la fois pour l'aspect global, à la fois dans le détail, le fait d'en limiter l'extension à des aires habitées semble avoir plus d'aspects négatifs que d'aspects positifs, tandis que la carte *«still has the disadvantage of imperfectly represent the density of population speaking any one language»* (Mackey, 1988 : 22).

13. Cf. Atlas Narodov Mira (BRUK - ALENCENKO, 1964), qui applique un système de ce genre, tout en maintenant un bon degré de lisibilité.



Carte n° 7 : langue parlée avec la mère en Latgalie.

Les cartes à dispersion des points peuvent constituer une solution adéquate à ce type de problème, en particulier dans le cas des régions avec une densité de population très hétérogène (comme la

région alpine) : leur clarté de lecture qui n'est pas excessive peut être augmentée en combinant les cartes avec des aires colorées. Les cartes tridimensionnelles, dans lesquelles la densité de la population est représentée verticalement et la distribution du phénomène linguistique sur le territoire horizontalement, pourraient constituer une solution possible, tout en restant difficiles à réaliser et en même temps à lecture ardue. Un bon compromis, simple à mettre en œuvre et à bon effet graphique, est celui des cartes mélangées avec des aires colorées et des cercles proportionnels, ou plus simplement, celui des cartes à aires colorées sur lesquelles sont représentés, comme dans les cartes géographiques politico-administratives ou politico-physiques les plus courantes, des symboles proportionnels à la population des principales localités habitées.

Le fond d'une carte thématique peut varier considérablement, allant du fond topographique détaillé, sur lequel se superposent des couleurs ou des motifs, à l'absence de tout autre type d'indication en dehors de la frontière géopolitique du territoire à étudier. Une carte géolinguistique nécessite cependant un grand nombre d'informations de fond pour permettre au lecteur de naviguer facilement sur le territoire, mais en même temps ne peut pas être trop riche en détails qui pourraient détourner l'attention du phénomène linguistique en question.

Le choix des aires géographiques minimales et de l'échelle est donc une étape cruciale dans la création d'une carte géolinguistique. Les unités politico-administratives existantes sont souvent le choix le plus approprié du point de vue pragmatique (sinon le choix obligatoire), puisque les données dont on dispose correspondent précisément à ces domaines. Le choix des aires géographiques de grande extension, comme les États ou les régions, facilement hétérogènes du point de vue linguistique, peut être approprié uniquement si l'objectif de la carte est de représenter les langues officielles de l'entité en question ou des éléments linguistiques similaires de type socio-politique. Rappelons que dans la création d'une carte à aires de couleur les valeurs pour chaque unité minimale sont considérées d'une manière uniforme et représentent donc le valeur plus haut dans l'unité elle-même : si l'unité minimale est trop vaste et hétérogène, la carte peut devenir complètement inutile – pensons par exemple à une carte

de la Belgique qui traite les données concernant les langues de la même manière pour tout le pays. Mais si le but est de décrire un aspect plus détaillé de la réalité linguistique d'un territoire, des unités administratives beaucoup plus petites, comme les municipalités, semblent être le choix le plus approprié, bien que celles-ci, tout en étant facilement homogènes du point de vue linguistique, sont très peu homogènes quant à leur forme, extension et population. Souvent, cependant, l'absence de données homogènes pour les petites aires oblige le cartographe à utiliser des aires plus grandes.

Il est également important de décider des limites des unités à garder dans la carte et de celles qu'il ne faut pas garder : la conservation des limites des entités plus petites permet de les identifier, mais distrait le lecteur à cause de la forme hétérogène des aires créées par les frontières et du réseau dense de lignes sombres qui les représentent. Les frontières des entités plus grandes sont cependant fondamentales pour l'orientation sur la carte. Une carte administrative de base avec les limites des unités auxquelles les données se réfèrent (ou de l'unité immédiatement supérieure lorsque les premières sont très petites) et avec les grandes villes et rivières semble être la solution la plus appropriée (voir Atlas Narodov Mira = Bruk - Alenčenko, 1964).

La discrétisation des données, c'est-à-dire l'agrégation des valeurs d'une variable dans des classes distinctes, est une étape nécessaire dans la cartographie thématique : elle sert à quantifier avec une échelle de couleurs les données sur la carte¹⁴. Il existe de nombreuses méthodes de discrétisation des données à l'usage de la cartographie thématique, certaines plus spontanées, empiriques et confortables – et plus couramment utilisées – et d'autres plus complexes en apparence, mais qui rendent l'analyse de la carte, dans de nombreux cas, plus appropriée et approfondie.

14. En réalité, de nos jours, avec l'utilisation de la graphique informatisée, il est théoriquement possible de représenter même une série continue de valeurs avec une série continue de couleurs, mais la carte qui en résulte, peut-être appréciable du point de vue esthétique, est difficile à analyser du point de vue quantitatif.

Classes à intervalles égaux

La discrétisation des données en classes du même ordre de grandeur (en pourcentage scalaire de 10 %, des unités discrètes de 10 000 personnes, et ainsi de suite) est une méthode largement utilisée pour son immédiateté de lecture et de réalisation : la légende est interprétée facilement et les chiffres arrondies sont agréables au lecteur. Mais dans la cartographie thématique spécialisée (non géolinguistique) ce type de discrétisation est volontairement évité en raison de ses caractéristiques négatives¹⁵ : souvent certaines classes restent vides et d'autres trop remplies ; l'image est donc sensible aux limites de grandeur des classes, d'où le fait que sur la carte une couleur prédomine facilement par rapport aux autres. En réalité, dans une carte géolinguistique, ces caractéristiques s'avèrent être très utiles : par exemple, pour représenter l'étendue de la connaissance d'une langue particulière, disons le catalan en Catalogne, la discrétisation en classes de la même taille nous donne une excellente image du phénomène sur le territoire. La carte sera, il est vrai, dominée par des nuances de couleurs qui montrent les pourcentages les plus élevés de connaissance de la langue, mais on reconnaîtra facilement la pénétration de l'espagnol comme de petites aires de nuances différentes, situées autour des aires urbaines. La couleur aussi, si elle est utilisée selon des critères appropriés (dont nous parlerons dans ce qui suit), distingue, par exemple, les aires où le catalan est la langue connue par la majorité des aires dans lesquelles il est en minorité, éléments fondamentaux pour une analyse sociolinguistique du territoire. Peu importe si certaines classes de valeurs resteront vides.

Classes à nombre égal d'effectifs

La cartographie thématique économique et sociale utilise souvent la discrétisation pour les classes contenant le même nombre d'effectifs, c'est-à-dire d'unités statistiques géographiques dans lesquelles ce sont les intervalles entre les classes mêmes qui varient. Les cartes sont stables et les couleurs sont équilibrées, affichant avec une grande précision les *clusters* ordonnés de données : mais pour le géolinguiste cela ne sert probablement pas beaucoup de savoir quelles

15. BRUNET, 1987 : 172-173.

sont les 10 ou 20 premières communes dans lesquelles on parle le plus le suédois en Finlande ou le français en Suisse, en particulier si la différence entre le dernier du premier groupe et le premier du second groupe est minimale. C'est donc un système rarement utilisé, qui n'est pas pertinent pour nos études.

Classes à valeurs centrées

La discrétisation des données en fonction de l'écart moyen simple (ou écart quadratique moyen) constitue l'une des méthodes les plus rigoureuses dans l'analyse cartographique thématique : pour la cartographie on utilise la division des données en quartiles, quintiles ou sextiles (respectivement 4, 5 ou 6 classes), qui indiquent la différence, positive ou négative, de la moyenne ou d'autres valeurs centrales. La division en quantiles est également préférable pour les classes contenant un nombre égal d'effectifs.

L'utilisation de la couleur en cartographie est fondamentale. Dans deux cas seulement on peut, de nos jours, justifier les cartes géolinguistiques en noir et blanc : quand les cartes sont très simples et donc le noir et le blanc fournissent le même effet graphique que la couleur, et que des raisons économiques imposent des épargnes dans l'impression des cartes. La réalisation de cartes de couleur, cependant, exige une certaine prudence méthodologique, à savoir le respect de quelques règles fondamentales sans lesquelles l'utilisation de la couleur serait inutile.

Il est tout d'abord important de ne jamais mélanger ou juxtaposer des couleurs au hasard : le rose, le vert et le bleu qui se suivent dans une gamme hiérarchique ne représentent pas une progression numérique, pas plus qu'ils ne donnent aucune indication au lecteur. Il convient alors de jouer sur des tons plutôt que des nuances de couleur : dans l'élaboration d'une carte à aires à variables numériques il est nécessaire de créer une gamme hiérarchique de couleurs allant du clair au foncé. Puisque les couleurs sont séparées afin de pouvoir distinguer clairement les valeurs statistiques auxquelles elles se réfèrent, il convient, comme pour les niveaux de gris, de mettre en évidence le saut entre un ton et un autre et de prendre en compte le fait que la séparation entre les couleurs claires est plus reconnaissable que

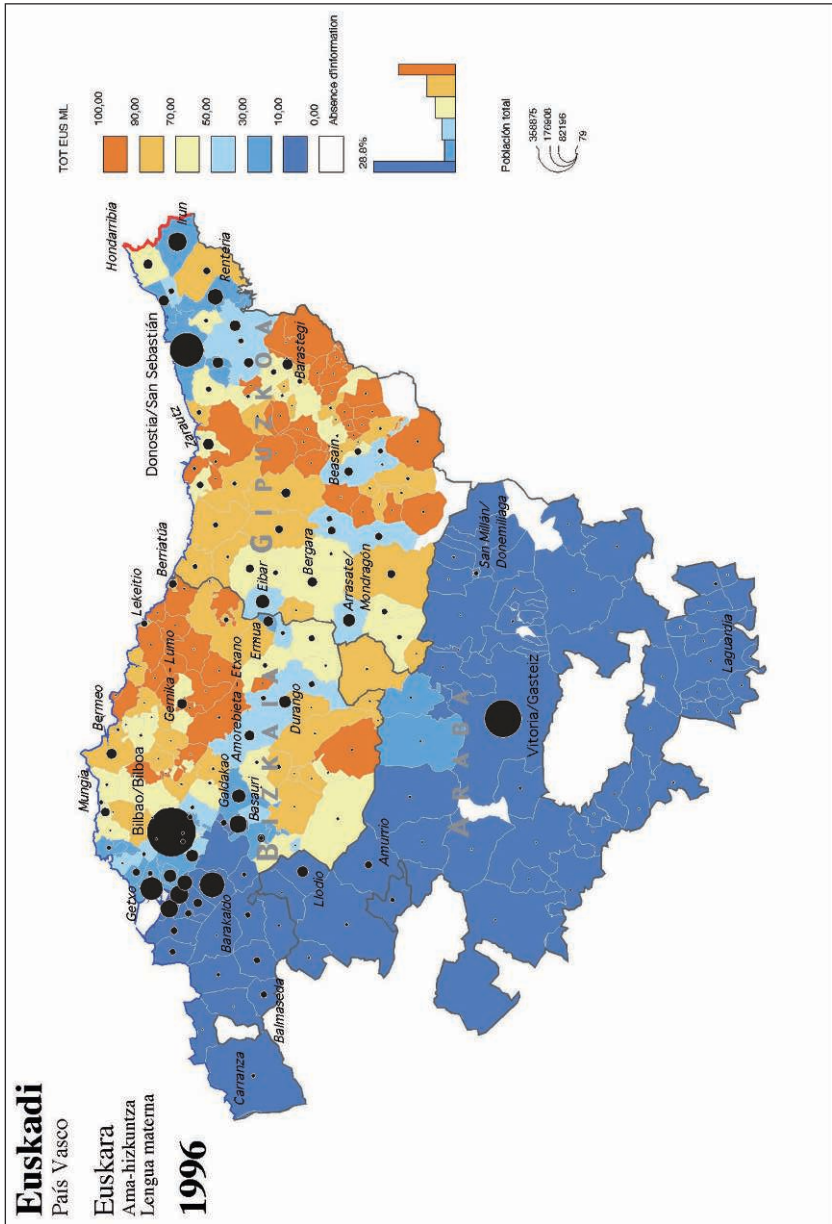
celle entre les couleurs sombre. Si l'on a besoin de plus de classes de couleurs pour représenter les données, on peut utiliser deux moyens différents : le premier est celui qui consiste à enrichir l'échelle, du côté des tons sombres, avec des nuances de couleurs différentes, tout en respectant la gradation de nuances et de l'ordre des couleurs dans le spectre solaire. L'autre méthode consiste à former une échelle avec deux nuances de couleurs différentes, dans laquelle le ton plus clair se trouve au milieu et les tons sombres aux extrémités. Chacun des deux systèmes a des côtés positifs et négatifs dans la représentation des données linguistiques : le premier permet de représenter l'intensité du phénomène linguistique sur le territoire en utilisant l'effet clair-obscur, de sorte que les tons clairs indiquent la faible intensité et les tons foncés la haute intensité : malheureusement, même en élargissant la palette de couleurs avec différentes nuances de couleur on peut difficilement dépasser les 8 ou 9 classes bien séparées les unes des autres. Le second système est au contraire essentiel pour opposer les écarts par rapport à la moyenne, ou seulement les aires où le phénomène linguistique – ou la langue même – est en situation de majorité ou de minorité, ce qui est particulièrement important pour l'analyse sociolinguistique du territoire. Avec deux échelles de cinq tons distincts qui commencent au centre, du blanc ou d'une teinte à peine colorée, il y a 11 valeurs clairement identifiables avec les tons clairs indiquant la proximité à la moyenne (ou à la moitié de la population) et les tons sombres indiquant les extrêmes (ou la présence totale ou l'absence du phénomène parmi la population).

Enfin, nous devons faire attention, outre l'aspect physique de la vision des couleurs, aux valeurs, psychologiques ou symboliques, que certaines couleurs portent en elles-mêmes. Dans une échelle double, qui va des nuances de rouge à celles de vert, l'une des solutions les plus utilisées et qui donnent les meilleurs effets visuels, ces deux aspects se trouvent en net contraste : du point de vue de la perception physique, les couleurs chaudes (le rouge, dans ce cas) avancent, semblent plus proches du lecteur, presque en relief par rapport au texte, ce qui attire l'attention, tandis que les couleurs froides (le vert) semblent reculer et perdre en relief. Mais en même temps, au moins dans la culture européenne, le rouge symbolise le danger, l'interdiction, la situation critique, tandis que le vert est associé avec la sécurité, avec ce qui est permis, la situation optimale. En carto-

graphiant l'étendue de l'utilisation d'une langue minoritaire, comme par exemple le basque, selon cette échelle, il se pose le problème des nuances à appliquer aux valeurs élevées de bascophonie et aux valeurs basses : si l'on applique les couleurs chaudes au basque, on attire l'attention sur cette langue et on crée un effet de danger et d'instabilité dans le noyau central de l'aire basque (ce qui peut bien fonctionner si on regarde la situation d'un point de vue hispanocentrique) ; à l'opposé, on déplace l'attention sur les aires non basco-phones externes et l'aire centrale basque recule et se perd (ce qui est peut-être vrai) dans la mer rouge menaçante environnante qui est constituée par l'espagnol et le français (voir carte n° 8).

Mais quel est le sens d'une carte macro-géolinguistique-géolinguistique ? Selon Mackey (1988 : 28), la carte linguistique ne représente pas les langues, mais leurs fonctions et leur utilisation : « *It is an act of faith to believe that reality is as the map says it should be* » (Williams, 1996 : 67). Une carte géolinguistique peut montrer les langues officielles des États ou des régions, les principales langues parlées dans une aire spécifique, la distribution relative ou absolue de la population qui partage la même langue maternelle ; elle peut montrer une frontière linguistique réelle ou perçue ou la dislocation d'îles linguistiques sur le territoire ; elle peut décrire l'évolution des langues au fil du temps, les aspects territoriaux du déclin ou de l'expansion d'une langue, la relation entre le type de territoire et la vitalité linguistique ; elle peut analyser la variation territoriale du même phénomène linguistique par rapport à la norme ou sa diversification sociale selon les variables territoriales ; elle peut prédire les tendances et les changements des phénomènes linguistiques dans le temps et dans l'espace.

La carte géolinguistique, de par sa nature, peut donc présenter à la fois seulement quelques-uns des phénomènes de la réalité étudiée : de ce fait, afin de pouvoir étudier la réalité d'une manière complète et globale, cohérente avec les données disponibles, il est nécessaire de faire plus de cartes de la même aire, non seulement basées sur des données différentes, mais aussi en utilisant des méthodologies différentes. La possibilité de visualiser des données différentes sur une même carte de base permet d'étudier la réalité d'une manière beaucoup plus complète et globale. Ceci est particulièrement utile pour approfondir l'étude des situations linguistiques, la concentra-



Carte n° 8 : Le basque comme langue maternelle dans la Communauté Autonome Basque.

tion des locuteurs dans les aires homogènes, les évaluations spatiales de l'innovation ou de la conservation linguistiques, afin de donner au lecteur une image la plus riche possible de la réalité linguistique de l'aire étudiée. Ainsi, « *maps shape an imagined reality which takes on a life of its own and often become the basis for understanding and action* » (Williams, 1996 : 66).

Bibliographie

- AA.VV., *Quadrilinguismo svizzero - presente e futuro. Analisi, proposte e raccomandazioni di un gruppo di lavoro del Dipartimento federale dell'interno*, Berna, Dipartimento Federale dell'Interno, 1989.
- AA.VV., *Atlas de la langue française*, Paris, Bordas, 1995.
- AA.VV., *Strukturatlas der Schweiz*, Zürich, Zürcher Geographisches Institut, 1997.
- A.L.E. = *Atlas Linguarum Europae*, Assen, Van Gorcum, 1983 e segg.
- AITCHISON John, CARTER Harold, *A Geography of the Welsh Language*, Cardiff, University of Wales Press, 1994.
- AMBROSE John, WILLIAMS Colin H., «Language Made Visible: Representation in Geolinguistics», in Colin H. WILLIAMS éd., *Linguistic Minorities, Society and Territory*, Clevedon, Multilingual Matters, 1991, p. 298-314.
- BARBINA Guido, *La geografia delle lingue. Lingue, etnie e nazioni nel mondo contemporaneo*, Roma, La Nuova Italia Scientifica, 1993.
- BERRUTO Gaetano, «Lingua, dialetto, diglossia, dilalia», in Günther HOLTUS, Johannes KRAMER éd., *Romania et Slavia Adriatica*, Hamburg, Buske, 1987, 57-81.
- BLALOCK Hubert M. Jr., *Social Statistics*, New York, McGraw-Hill, 1979 3ed.
- BRETON Roland, *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du sub-continent: Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Népal, Bhoutan, Sikkim*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976a.
- BRETON Roland, *La géographie des langues*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976b.

- BRETON Roland, *Les ethnies*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981.
- BRETON Roland, «L'approche géographique», dans Claude TRUCHOT éd., *Le plurilinguisme européen*, Paris, Champion, 1994.
- BREU J., *Atlas der Donauländer*, Wien, Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen, 1989.
- BRUK S.I. and ALENČENKO V.S., *Atlas Narodov Mira*, Moskva, Akademija Nauk SSSR, 1964.
- BRUNET Roger, *La carte. Mode d'emploi*, Paris, Fayard/Reclus, 1987.
- CANOBBIO Sabina, IANNACCARO Gabriele éd., *Contributo per una bibliografia sulla dialettologia percettiva*, Alessandria, Ed. dell'Orso, 2000.
- CHAMBERS J.K., TRUDGILL Peter, *Dialectology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.
- CORBETTA Piergiorgio, *Metodologia e tecnica della ricerca sociale*, Bologna, Il Mulino, 1999.
- DELL'AQUILA Vittorio, «Mapping the Languages of Europe», in Kjell HERBERTS, Christer LAURÉN, Ulla LAURÉN, Strömman Solveig éd.s., *Flerspråkighetens dimensioner. Individ, familj och samhälle*, Vaasa/Vasa, Vaasan Yliopisto, 1997, p. 103-121.
- DELL'AQUILA Vittorio, IANNACCARO Gabriele, «Elementi per lo studio delle frontiere linguistiche in Val di Fassa», *Géolinguistique*, VIII, 1999, p. 5-49.
- DELL'AQUILA Vittorio, «Dati linguistici e cartografia tematica», in Roland BAUER, Hans GOEBL éd.s., *Parallela*, IX, 2002, Wilhelmsfeld: Gottfried Egert Verlag, p. 149-171.
- DELL'AQUILA Vittorio, IANNACCARO Gabriele, *La pianificazione linguistica: lingue, società e istituzioni*, Roma, Carocci, 2004.
- DELL'AQUILA Vittorio, IANNACCARO Gabriele, «Cartographical tools for sociolinguistic analysis. The Survey Latgale», in Sanita LAZDIŅA, Ilga ŠUPLINSKA éd., *Valodas Austrumlatviā: pētuma dati un rezultāti / Languages in Eastern Latvia: Data and Results of Survey*, Rēzekne: Rēzeknes Augstskola, p. 239–272 et p. 327–466, 2009.
- DEMERS Michael N., *Fundamentals of Geographical Information Systems*, New York, John Wiley & Sons, 1997.
- DE VRIES John, «Secondary Data Analysis on Ethno-Linguistic Minorities: Problems and Pitfalls», in Peter H. NELDE éd., *Methoden der Kontaktlinguistik*, Bonn, Dümmler, 1985, p. 209-216.

- DE VRIES John, «The Spatial Organisation of Language in Canada», in Colin H. WILLIAMS éd., *Linguistic Minorities, Society and Territory*, Clevedon, Multilingual Matters, 1991, 247-268.
- DE VRIES John, «Language Demography», in Hans GOEBL, Peter H. NELDE, Zdeňek STARÝ éd., *Kontaktlinguistik/Contact Linguistics/Linguistique de contact*, tome I, Berlin - New York, de Gruyter, 1996, p. 771-776.
- DE VRIES John, «Adventures in Demolinguistics», in Wolfgang WÖLCK, Annette de HOUWER éd., *Recent Studies in Contact Linguistics*, Bonn, Dümmler, 1997, p. 60-72.
- FINNÄS Fjalar, «Bilingualism in Finland from a Demographer Point of View», in Kjell HERBERTS, Christer LAURÉN éd., *Flerspråkighet i och utanför Norden/Multilingualism in the Nordic Countries and Beyond*, Turku/Åbo, Åbo Akademis Kopieringscentral, 1991, p. 8-15.
- FINNÄS Fjalar, «Språkregistrering i Finland», in Kjell HERBERTS, Christer LAURÉN, Ulla LAURÉN, Solveig STRÖMMAN eds., *Flerspråkighetens dimensioner. Individ, familj och samhälle*, Vaasa/Vasa, Vaasan Yliopisto, 1997, p. 95-102.
- FODOR István, HAGÈGE Claude éd., *Language Reform/La réforme des langues/Sprachreform*, Hamburg, Buske, 1989.
- FOUCHER Michel, *Fragments d'Europe*, Paris, Fayard, 1993.
- GARCÍA MOUTON Pilar, *Geolingüística. Trabajos europeos*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1994.
- GOEBL Hans, «Dialektometrie. Prinzipien und Methoden des Einsatzes der Numerischen Taxonomie im Bereich der Dialektgeographie», *Denkschriften der Österreichischen Akademie der Wissenschaften*, phil.-hist. Klasse, vol. 157, 1982.
- GOEBL Hans, «Lineamenti di dialettometria (con applicazione all'AIS)», in Manlio CORTELAZZO éd., *Guida ai dialetti veneti*, vol. VI, Padova, CLEUP, 1984, p. 7-54.
- GOEBL Hans, « Sprachkarten/Linguistic Maps/Cartes linguistiques », in Hans GOEBL, Peter H. NELDE, Zdeňek STARÝ éd., *Kontaktlinguistik/Contact Linguistics/Linguistique de contact*, tome I, Berlin - New York, de Gruyter, 1996, p. 1973-2068.
- HALL Jacqueline, «Les recensements linguistiques en Catalogne : chiffres et déchiffage», *Lengas*, 18^e année: n° 35, 1994, p. 45-86.
- IANNACCARO Gabriele, « In limitem. Confini linguistici e no », *Quaderni del Dipartimento di Linguistica dell'Università di Firenze*, 6, 1995, p. 95-108.

- IANNÀCCARO Gabriele, «Per una semantica più puntuale del concetto di “dato linguistico”: un tentativo di sistematizzazione epistemologica», *Quaderni di Semantica*, 41/1, 2000, p. 21-49.
- JORDAN Peter, KELNHOFER Fritz éd., *Atlas Ost- und Südosteuropa*, Wien, 1993.
- KLOSS Heinz, «Abstand Languages and Ausbau Languages», *Anthropological Linguistics*, 9, 1967.
- KLOSS Heinz, McConnell G.D., *The Linguistic Composition of the Nations of the World*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974.
- KRAAS Frauke, «Geographische Informationssysteme (GIS) in der sprachgeographischen Forschung. Ein methodisches Konzept zur Erfassung der veränderten Sprachsituation des Rätoromanischen in Garubünden (Volszählungsergebnisse 1990)», in Dieter KATTENBUSCH éd., *Studis romontschs*, Heidelberg, Egert, 1999, p. 77-94.
- LAPONCE Jean, *Langue et territoire*, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1984.
- LIEBERSON Stanley, «Language Questions in Censuses», *International Journal of American Linguistics*, 33, 1968, p. 134-151.
- LLOYD HUMPHREYS Humphrey, «The Geolinguistic of Breton», in Colin H. WILLIAMS éd., *Linguistic Minorities, Society and Territory*, Clevedon, Multilingual Matters, 1991, p. 96-120.
- MACAULEY R.K.S., «Linguistic Maps: Visaul Aid or Abstract Art?», in J.M. KIRK éd., *Studies in Linguistic Geography. The Dialects of English in Britain and Ireland*, London, Croom Helm, 1985.
- MACKEY William F., *Three Concepts for Geolinguistics*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973.
- MACKEY William F., «Geolinguistics: Its Scope and Principles», in Colin H. WILLIAMS éd., *Language in Geographic Context*, Clevedon, Multilingual Matters, 1988, p. 20-46.
- MACKINNON Kenneth, *Gaelic in Scotland 1971*, Hatfield, The Hatfield Polytecnic, 1978.
- PEETERS Yvo, Williams Colin H. éd., *The Cartographic Representation of Linguistic Data*, Staffordshire University, 1993.
- POP Sever, *La dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*, Louvain, Pop, 1951.
- PRESTON Dennis R., *Perceptual Dialectology. Nonlinguists' view of Areal Linguistics* Dordrecht - Providence R.I., Foris, 1989.

- SELLIER André, SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Europe Centrale*, Paris, La Découverte, 1991.
- SELLIER André, SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Orient*, Paris, La Découverte, 1993.
- SELLIER André, SELLIER Jean, *Atlas des peuples d'Europe Occidentale*, Paris, La Découverte, 1995.
- STRAKA M., *Karte der Völker und Sprachen Europas unter besonderer Berücksichtigung der Volksgruppen*, Graz, Akademische Druck- u. Verlagsanstalt (1979).
- TRUDGILL Peter, *On Dialect. Social and Geographical Perspectives*, Oxford, Blackwell, 1983.
- VAN DER MERWE Izak, «The Urban Geolinguistic of Cape Town», *Geojournal*, 3, 1993, p. 409-417.
- VOEGELIN C.F., VOEGELIN F.M., *Classification and Index of the World's Languages*, New York - Oxford - Amsterdam, Elsevier, 1977.
- WANIEZ Philippe, *La cartographie des données économiques et sociales*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- WILLIAMS Colin H. éd., *Language in Geographic Context*, Clevedon, Multilingual Matters, 1988.
- WILLIAMS Colin H., «Geolinguistic Representation», *Discussion Papers in Geolinguistics*, 15, 1989.
- WILLIAMS Colin H., « Geography and Contact Linguistics », in Hans GOEBL, Peter H. NELDE, Zděnek STARÝ éd., *Kontaktlinguistik/Contact Linguistics/Linguistique de contact*, tome I, Berlin - New York, de Gruyter, 1996, p. 63-75.

Table des matières

Symposium du 10 décembre 2010 consacré au dictionnaire de Coëtanlem

Pierre-Joseph-Jean COËTANLEM	
Préface	7
Ronan CALVEZ	
Les mots et les causes. Du <i>Dictionnaire</i> de Coëtanlem	15
Fañch POSTIC	
Les dictionnaires bretons, une source pour l'ethnographie : l'article «Eghinat» chez Coëtanlem et Le Pelletier	25
Jean-François SIMON	
Pour une meilleure connaissance des techniques agricoles anciennes de Bretagne. La lexicographie au service de la technologie	65
Ronan CALVEZ	
Les mots et les sources	81
Daniel LE BRIS	
Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem	111

Séminaire du 11 février 2011 consacré à la rhétorique

Yves LE BERRE	
Présentation de la journée du 11 février 2011	125
Ronan CALVEZ	
Amours cachées :	
la nouvelle rhétorique mondaine bretonne	127
Yves LE BERRE	
Rhétorique des <i>gwerziou</i>	141
Nelly BLANCHARD	
Les doublets synonymiques chez Hervé Burel (1905)	
ou comment casser l'entre-soi	161
Mannaig THOMAS	
La rhétorique « <i>Kleiz Breizh</i> »	181

Séminaire du 13 mai 2011

Anders Richardt JØRGENSEN	
On the sources and transmission	
of the Early Vannetais <i>noëls</i>	203
Ruth LYSAGHT	
L'image des langues minoritaires à travers	
les médias contemporains	233
Vittorio DELL'AQUILA, Gabriele IANNACCARO	
Quelques considérations sur la cartographie	
des données linguistiques	253

Achévé d'imprimer sur les presses de Ouestélio - 29200 Brest
en février 2013

Dépôt légal

